

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14601 – 6 F

MARDI 7 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Proche-Orient : la paix en panne

L'ANNÉE commence plutôt mal au Proche-Orient. La quête de la paix, qui y dure depuis plus de quarante ans, se révèle une nouvelle fois aussi laborieuse qu'on pouvait le redouter. Certes, nul ne nourrissait d'illusions au lendemain de la conférence internationale de Madrid sur la suite du processus : les négociations entre Israël d'une part, ses voisins arabes et les Palestiniens de l'autre, seraient longues et difficiles. A cet égard, hélas, l'« après-Madrid » tient ses promesses.

Cette fois, le « mauvais coup » porté aux espoirs de paix est venu de Jérusalem. En maintenant, en dépit du désaveu international, *sa décision d'expulser* douze activistes palestiniens des territoires qu'il occupe, Israël a donné à toutes les délégations arabes l'occasion d'exprimer leur mauvaise humeur. Syriens, Libanais, Jordaniens et Palestiniens ne seront pas mardi 7 janvier à Washington au rendez-vous fixé de longue date pour la reprise de leurs négociations bilatérales avec l'Etat juif.

QUELS que soient les arguments de « sécurité » avancés à Jérusalem pour la justifier, l'expulsion des militants palestiniens – contraire à la quatrième convention de Genève – constitue d'évidence un gage apporté par le gouvernement de M. Shamir à son extrême droite. Rendus furieux – et inquiets – par l'assassinat de quatre des leurs en deux mois, les colons juifs de Cisjordanie et de Gaza ne se contentent plus de hausser le ton. Ayant récemment obtenu l'autorisation de former des patrouilles armées d'autodéfense, ils entendent faire régner leur loi jusque dans les villages arabes.

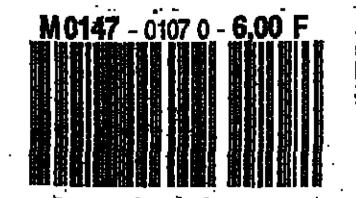
Relayant les préoccupations de ces « sionistes religieux », qui subissent l'influence grandissante de quelques rabbins, ultra-orthodoxes – et politiquement intraitables – les deux partis d'extrême droite appartenant à la coalition au pouvoir à Jérusalem menacent de faire chuter le gouvernement si celui-ci s'avisait d'envisager sérieusement l'instauration d'un régime « d'autonomie interne » pour les Palestiniens des territoires. Dans cette hypothèse, d'inévitables élections législatives anticipées paralyseraient pour de longs mois les négociations de paix.

L'INTRANSIGEANCE israélienne ne peut qu'irriter les dirigeants américains, même s'ils savent bien que M. Shamir ne dispose – face aux plus extrémistes que lui – que d'une marge de manœuvre fort étroite. Ils ont en tout cas les moyens d'amener Jérusalem à plus de souplesse, puisque Israël a un besoin urgent de 10 milliards de dollars pour financer l'installation des immigrants venus de la défunte Union soviétique.

Campant sur leurs positions, MM. Bush et Baker veulent obtenir l'assurance, avant de desserrer les cordons de leur bourse, *que cet argent ne servira* pas à poursuivre la colonisation des territoires. Le nouveau budget israélien, qui y prévoit la construction de cinq mille nouveaux logements, n'est pas de nature à apaiser les craintes de l'administration américaine.

Lire nos informations page 6

M0147 - 0107 0 - 6,00 F



Tandis que le contrôle de la flotte de la mer Noire oppose Russes et Ukrainiens

Le président Gamsakhourdia s'est enfui de Tbilissi

Retranché depuis plus de deux semaines à l'intérieur du Parlement de Tbilissi, le président géorgien, M. Zviad Gamsakhourdia, a finalement pris la fuite et s'est réfugié, lundi 6 janvier, dans la République voisine d'Azerbaïdjan, selon l'agence d'information russe. Après de violents combats, le Parlement serait en partie contrôlé par des unités de l'opposition.

Par ailleurs, le maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) s'est rendu, lundi, à Kiev pour tenter de régler le différend militaire entre la Russie et l'Ukraine – le deux plus importantes Républiques de l'ex-URSS – sur la répartition des forces navales de la mer Noire.

Les vieux démons géorgiens

par Jacques Amalric

La fuite du président Zviad Gamsakhourdia – vers l'Azerbaïdjan, selon l'agence d'information russe – est une bonne chose pour la Géorgie, mais elle ne suffira pas, loin de là, à ramener le calme et à instaurer la démocratie dans l'ancien royaume de la Toison d'or. Le tempérament explosif des Géorgiens, des siècles de relations ambiguës avec leurs voisins russes (puis soviétiques), l'exaltation quasi-paranoïaque d'un passé agrémenté de toutes les vertus, la corruption enfin, ont fait de cette République de plus de cinq millions d'habitants – mais où les Géorgiens (chrétiens) doivent coexister avec près de 30 % de musulmans – la caricature de tous les dangers qui menacent la Communauté des Etats indépendants (CEI) censée succéder à l'URSS. Et cela, même si la Géorgie, qui a proclamé son indépendance en avril dernier, n'est toujours pas membre de la CEI.

Les Géorgiens n'avaient sans doute pas besoin d'un Gamsakhourdia pour se déchirer. Le fait est, pourtant, qu'ils ont pratiquement plébiscité cet ancien dissident lors des élections du 26 mai 1991 en lui accordant 87 % de leurs suffrages. L'homme, cependant, sentait déjà le soufre.

Lire la suite page 3 et nos informations sur la fuite du président Zviad Gamsakhourdia page 28

Le réseau clérical de Paul Touvier

Le rapport des historiens sur les protections dont a bénéficié l'ancien milicien est accablant pour l'Eglise catholique

par Laurent Greilsamer

« Vérité quoi qu'il en coûte. » Deux ans et demi après avoir pris l'initiative courageuse de laisser huit historiens fureter dans les archives du diocèse de Lyon, le cardinal Albert Decourtray est servi.

Non seulement le rapport de la commission présidée par René Rémond éclaire vivement l'étrange concubinage de l'Eglise catholique et de l'ancien milicien Paul Touvier, mais il pulvérise aussi les arguments de ceux qui douteraient encore de l'existence de nombreux réseaux d'ecclésiastiques ayant servi ses intérêts lors de sa longue « cavale » (de 1944 à 1989).

Ces vérités-là sont dures à admettre. Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, le pressentait en écrivant le 10 juin 1989 à René Rémond : *« Je suis sûr que la vérité est infiniment préférable à la rumeur. C'est pourquoi je voudrais constituer une petite commission d'historiens reconnus... ».* L'histoire est désormais « écrite ».

Plus que le nombre de prêtres permettant à Touvier d'échapper à la justice française, plus que le nombre de clercs sollicités par lui et ses proches durant son errance, ce sont la qualité et les titres de ces derniers qui frappent. Car si l'on n'ignorait rien de l'opiniâtreté qui anima Mgr Charles Duquaire, secrétaire particulier du primat des Gaules, à servir Paul Touvier, on savait peu de choses concernant l'engagement du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat au Vatican, et à ce titre premier collaborateur du pape. Or l'accès à des fonds d'archives, jusqu'à présent interdit, permet ici un éclairage remarquable.

Lire la suite et l'article d'HENRI TINCQ page 12 et nos informations pages 13 et 28

Le grand marchandage américano-japonais

Attendu le 7 janvier à Tokyo, M. Bush a besoin d'obtenir d'importantes concessions commerciales pour apaiser son opinion publique

TOKYO

de notre correspondant

M. George Bush est attendu en visite officielle, mardi 7 janvier, au Japon, dernière étape d'une tournée dans quatre pays de la région Asie-Pacifique. Il s'était auparavant rendu en Australie, à Singapour et en Corée du Sud. Principale étape de son périple, le Japon sera le théâtre d'un affrontement nippo-américain sur les questions économiques et commerciales.

La visite du président américain au Japon portera-elle les fruits que l'on pourrait légitimement en attendre ? En particulier la redéfinition des relations entre les deux géants économiques sur la toile de fond du démantèlement de l'Union soviétique et de l'émergence d'un nouvel ordre régional en Asie, fondé sur la détente. Pour importantes que soient ces questions, il semble que, sous un emballage de considérations géopolitiques, le poids des réalités à court terme de la politique intérieure américaine domine cette dernière étape de la visite de M. Bush.

On risque de voir se répéter un scénario trop familier : des concessions minimales destinées à satisfaire les Américains qui obtiendront moins qu'ils ne demandent mais plus que les Japonais voudraient donner, laissant, de part et d'autre, plus d'amertume que de satisfaction. Ce « sommet » de Tokyo illustre, une nouvelle fois, les difficultés que les Etats-Unis et le Japon ont à gérer leur interdépendance. Aucun des deux n'est plus le pays qui signa en 1951 le traité de San-Francisco, mettant fin à l'occupation américaine. Le Japon se lançait dans sa reconstruction et les Etats-Unis, à l'époque première puissance mondiale tant militaire qu'industrielle, prenaient l'archipel sous leur aile protectrice en passant un traité de sécurité par lequel ils s'engageaient à le défendre.

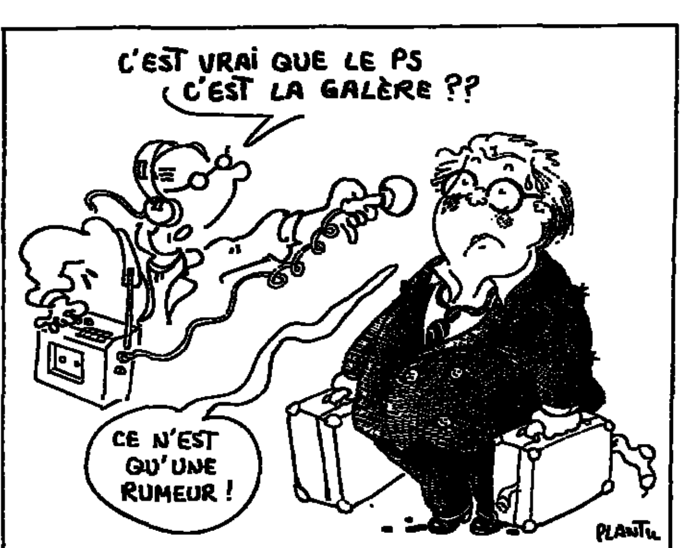
La désintégration de l'URSS a rendu à Washington son monopole de superpuissance. Mais l'économie américaine n'est plus ce qu'elle était. Déficits budgétaire et commercial : les Etats-Unis sont une nation endettée dont l'industrie est en déclin. Le Japon, en revanche, est le premier pays créditeur du monde.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 5

M. Mauroy propose M. Fabius

Le maire de Lille juge le président de l'Assemblée nationale le mieux placé pour lui succéder à la tête du PS



Lire page 10 l'article de PATRICK JARREAU et d'ALAIN ROLLAT

La décennie télévisuelle

I.– Le grand malentendu

par Pierre-Angel Gay

Depuis dix ans, rien n'y fait. Ni la révolution des médias, ni l'explosion de l'image, ni la multiplication des chaînes. Le discours reste désespérément le même. Responsables et hommes politiques, censés traduire les désirs de la *vox populi*, demandent à cet impossible couple, télévision et culture, de faire meilleur ménage. Ministre de la communication, Georges Fillioud veut *« sauvegarder la création »* (1). Son successeur, François Léotard, entend *« gagner la bataille des images »* (2). Catherine Tasca ne se résigne pas *« à ce que les heures de grande écoute soient automatiquement dévolues à des programmes médiocres et racoleurs »* (3). Et, pour ne point déroger à la tradition, aussitôt que nommé, M. Georges Kiejman déclare voir dans la télévision *« la première école »* (4). Tant d'insistance tendrait à prouver que l'antienne reste sans effet. Décidément rebelle, la décennie télévisuelle a condamné des programmes qu'apparemment tout le monde regrette, et accouché d'un univers que personne n'attendait. Disparus, les « Mercredis de l'information » et le « Nouveau vendredi ». « Affaires vous concernant » et « Architecture et géographie sacrée », ces magazines qui faisaient encore les beaux soirs – à 20 h 30 – de TF 1, Antenne 2 et FR 3 à l'automne 1981.

Disparus aussi « Le grand échiquier » et les « Dossiers de l'écran », ces rendez-vous si familiers. Délaissés, les feuilletons historiques et les grands épisodes de la vie judiciaire que nous contaient « Messieurs les jurés ». Oublié, ce feuilleton bien français, *les Roues de la fortune*, qui cède la place, dix ans plus tard, à un jeu américain quasi homonyme, aussi simpliste que vulgaire.

Lire la suite page 17

(1) *Le Monde* du 7 juillet 1986.
(2) *Le Monde* du 5 juin 1986.
(3) *Le Monde* du 6 avril 1991.
(4) *Le Monde* daté 19-20 mai 1991.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Gérard Demuth

« Ce qui progresse, ce n'est pas le moi-je, c'est le moi-nous »

« Les Français semblent être bien maussades en ce moment...

– Ce n'est pas si simple. 1991 a été l'année du « ça va mal, moi non plus ». Sous un nous morose se cache un moi tonique. Les signes de tension se multiplient, parfois de manière soudaine. Progression spectaculaire du rejet des immigrés. Déclin de la confiance dans les rouages de la vie collective, l'Etat, le gouvernement, l'administration, l'entreprise, les syndicats, les partis politiques. Remontée brutale de la crainte du chômage et des frustrations économiques individuelles. La plupart de ces fluctuations sont récentes et suffisamment intenses pour que les Français repeignent en gris leur durée, passé, présent et avenir. Ça ne va pas, ça fait longtemps que ça dure et ça va continuer. En dépit de cela, et de façon tout à fait surprenante, le sentiment intime d'aise psychologique personnelle est en hausse. La sensation diffuse d'être, au total, bien dans sa peau et plutôt confiant atteint en 1991 son niveau le plus élevé depuis que nous le mesurons, c'est-à-dire depuis 1972 !

– Cela paraît parfaitement paradoxal.

– Eh oui ! ce résultat est dérangeant, il gêne le confort d'un penser gris, d'une pensée molle. Pourtant cette situation paradoxale est révélatrice. Elle reflète un décalage croissant entre l'évolution des gens et l'évolution de la société. Faute de faire cette distinction, on mélange tout. Cela dure malheureusement depuis assez longtemps et pourrait entraîner des conséquences fâcheuses. A force de douter des gens, nous allons finir par justifier les doutes que nous avons sur eux. L'autodépréciation dont nous faisons preuve est une faute contre la vie et une faute contre la réalité. L'indicateur d'une croissance du tonus individuel marque une progression constante de la vitalité.

» D'année en année, les gens, dans leur vie de tous les jours, captent plus de choses, réagissent à plus de choses, entreprennent plus de choses, s'arrangent de situations plus complexes et plus imprévisibles, prennent davantage de risques. Les individus sont plus solides qu'on ne le croit parce qu'ils sont plus autonomes. Ils vivent davantage en prise sur leur personnalité profonde et davantage en prise sur leurs émotions. Cela est un signe de vitalité. Si les femmes vivent plus longtemps que les hommes, c'est parce qu'elles vivent spontanément sur un registre émotionnel plus large et plus nuancé.

– La société française est-elle toujours « bloquée » ?

– Non, elle est visqueuse... Elle change, mais pas assez vite. Il se creuse un décalage croissant entre une évolution très rapide de la société spontanée des gens, de leurs motivations, de leurs interactions informelles, et une évolution beaucoup plus lente de la société officielle, des pouvoirs, des organisations, des institutions. Si on compare 1991 aux années 70, on voit que l'administration est plus proche des administrés, l'entreprise plus proche des salariés, l'école plus proche des parents et des élèves. L'Etat lui-même devient

Gérard Demuth est né en 1940. Philosophe, psychologue et sociologue de formation, il est devenu président-directeur général de Cofremca France le 1er janvier 1992. Il partage son temps entre l'animation des différents programmes de recherche de cet institut de sociologie appliquée et une activité de consultant en France, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Il cherche à comprendre les évolutions des mentalités dans tous les domaines de la vie quotidienne et de la vie collective. La Cofremca travaille aussi bien pour des entreprises privées que pour des administrations et des associations. Créée en 1953 sous le nom de Bureau de psychologie et de sociologie appliquées, elle s'est attachée, dès l'origine, à la quantification des variables qualitatives et à l'analyse des systèmes sociaux. Son objectif principal est d'aider ses clients à percevoir les changements, à les anticiper et en tirer le meilleur parti.

plus modeste. Mais les gens demandent bien plus. Parce que leur moi s'agrandit plus rapidement que les possibilités d'expression qui leur sont offertes.

» Notre désir de progression étant plus fort que les progrès effectivement réalisés, il en résulte une sorte d'illusion d'optique qui nous donne un sentiment de recul et même de déclin. Dans notre vie privée comme dans notre vie publique, nous sommes sollicités par un nombre croissant de problèmes. Nous nous sentons mieux aptes à y faire face mais nous nous

« Nous fonctionnons encore trop comme une société de gorilles »

sentons empêchés. Un nombre croissant d'individus plus mobiles, plus entreprenants, plus créatifs, plus autonomes ont l'impression de se heurter à des murs qui les empêchent d'employer toute l'énergie qu'ils sentent en eux. Les agacements, les irritations, les frustrations, se multiplient. Cela débouche sur l'amertume, la grogne, et peut entraîner des phénomènes plus graves de retournement contre soi ou contre la société. C'est la flambée des banlieues et la montée du suicide, notamment du suicide des jeunes. D'après nos estimations, 5 % des Français avouent avoir eu des idées suicidaires au cours des derniers mois. C'est énorme, mais ce qui est le plus frappant, c'est de constater qu'il existe une forte corrélation entre l'envie de se suicider et un niveau élevé de vitalité personnelle. Voilà sans doute le symptôme le plus tragique de l'existence d'une vitalité brimée et d'une perte de rendement humain.

– La société peut-elle évoluer plus vite ?

– C'est une question qui remet en cause la structure actuelle des institutions, des systèmes de pouvoir et de légitimité. On découvre aujourd'hui qu'il vaut mieux influencer qu'imposer, qu'il est plus important d'obtenir que de détenir, que les pouvoirs statut-durée sont moins efficaces que les pouvoirs moments-circonstances. En dépit de cela, nous fonctionnons encore trop comme une société de gorilles, où le pouvoir est organisé de manière rigoureusement hiérarchique autour du vieux mâle dominant. Nous devons évoluer vers le mode d'organisation des chimpanzés chez lesquels les pouvoirs sont tournants et en perpétuelle réorganisation, ne dépendant ni de l'âge ni du statut antérieur, mais de la position d'opportunité d'un membre du groupe à un moment donné.

– N'est-ce pas totalement utopique ?

– C'est une utopie, mais une utopie fertile. Cette image a le mérite de souligner les défauts dont nous souffrons et notre faible capacité à laisser s'instaurer des modes d'organisation spontanés et efficaces. Regardez cette affaire récente de la remise en question du Téléthon. Un mouvement de solidarité puissant, fortement orchestré émotionnellement, focalisé sur une action précise, concrète parce que limitée dans son objet et dans le temps, parfaitement organisée, déclenchant une réponse forte. Au nom d'un principe supérieur de répartition égalitaire, on lui coupe les ailes. Voilà un exemple de vitalité gâchée. Il y en a des centaines.

– D'une manière générale, on a plutôt le sentiment d'une montée de l'individualisme.

– Cela encore est une contre-vérité empoisonnée, mais elle alimente l'autodépréciation en prenant allègrement la réalité à rebrousse-poil. Contrairement à ce qu'on dit un peu partout, ce qui progresse, ce n'est pas le moi-je, c'est le moi-nous, une sorte d'hybride entre l'individualisme et l'altruisme.

» Ce qui crée l'illusion d'une montée de l'individualisme, c'est le déclin des formes traditionnelles de socialisation. C'est un fait que les gens sont moins fortement insérés dans des structures bien identifiées. Il y a beaucoup moins de systèmes d'adhésion forts et durables à un petit nombre de groupes de référence comme la classe sociale, la religion, l'idéologie, le métier. Il y a beaucoup plus de liens faibles avec un très grand nombre de groupes d'appartenance. Parce que les individus sont plus mobiles et vivent des existences plus composites. Ils se branchent plus vite et se déconnectent plus vite. Ils peuvent réagir comme un ensemble pendant une période généralement courte et puis aller se brancher ailleurs. C'est ainsi que de grands mouvements de mécontentement contre le projet de réforme de l'école ou contre la loi Devaquet se sont avérés irrécupérables. Ce zapping social n'est pas une marque de légèreté, mais une nouvelle manière d'être ensemble. Ce qui décline, ce n'est pas la citoyenneté, ce sont les anciens systèmes massifs de représentativité et de délégation. Les nouvelles formes de citoyenneté sont comme les nouvelles formes de vitalité, on ne les perçoit pas parce qu'on ne sait pas les utiliser.

– La montée de la xénophobie n'est-elle pas en contradiction avec les tendances que vous soulignez ?

– Si, elle l'est. La diffusion des opinions xénophobes est incontestable. Une évolution socioculturelle « bien orientée » n'accouche pas nécessairement de conséquences vertueuses. Il faut encore qu'elles parviennent à s'enraciner progressivement dans un imaginaire et dans des pratiques concrètes.

» En matière d'immigration, on se trouve face à un phénomène d'opinions moulinées par les sondages, qui brassent une affectivité publique indécise et en panne d'embrayage sur la vie. Nos études révèlent que les individus antiracistes sont fréquemment hantés par la crainte de succomber à des pulsions racistes, cela dans un contexte sociologique surdéterminé par le jeu d'un grand nombre d'autres facteurs : chômage, sentiment d'insécurité, banlieues... Les interviews en profondeur fourmillent de cas de personnes qui découvrent en elles des motivations qui leur font honte parce qu'elles s'opposent à leur morale instinctive. Un exemple parmi beaucoup d'autres : une femme de « gauche », dont la voiture a été volée par un immigré, et qui, se découvrant malgré elle des sentiments xénophobes, s'oblige à aller se promener dans les quartiers immigrés de sa ville pour tenter de retrouver un accord avec ses idées... Cela veut dire que si l'évolution indique les directions, elle ne fabrique pas automatiquement des solutions. Un véritable travail est parfois nécessaire. Dans l'anecdote rapportée, il s'agit d'un travail sur soi. A l'échelon de la société, il s'agit d'un travail de l'imaginaire collectif.

« Les gens recherchent de la compétence et de l'émotion »

– Qu'entendez-vous par un travail sur l'imaginaire ?

– Il faut réaliser que, dans la plupart des domaines, la demande publique n'est pas constituée. Les gens n'ont pas d'attentes précises, encore moins d'opinions claires. Ils éprouvent des sentiments de frustration, de manque confus, de déficits. Cette situation est renforcée par l'accélération de l'Histoire. En tant que personne privée, agent économique ou citoyen, nous sommes de plus en plus confrontés à des réalités assez radicalement nouvelles pour lesquelles nous n'avons pas eu le temps de sécréter une expérience ni même un imaginaire. Pour ne prendre qu'un exemple : le problème que pose la décision d'autoriser les médecins à suspendre un acharnement thérapeutique sur l'un de ses proches... Il semble que, pour se former une opinion, il faille vivre des chosses ou que d'autres les aient vécues pour vous.

» Par exemple, que les médias, et singulièrement la télévision, ne se contentent pas de montrer la réalité mais travaillent dessus, l'élaborent, la fassent parler, nous fassent vivre des expériences par procuration. Cela commence d'ailleurs à se faire sur les petits écrans, mais généralement après 22 h 30. C'est le contraire des débats qui échangent des idées, des invectives sans moudre de l'humain. C'est aussi le contraire de la sondageomanie, qui postule une opinion publique bien constituée et fait des ravages en créant un état de harcèlement. Parce que les anciens cadres sociaux de la pensée et de l'action ont fait leur temps et parce que les nouveaux ne sont pas encore formés ; l'opinion publique tourne à vide quand elle concerne les impensés sociaux. Dans la vie des gens, des entreprises et des démocraties, il y a sans doute un temps pour élaborer et un temps pour décider, un temps pour mûrir et un temps pour trancher. Nous ne laissons pas au vivant le loisir de sécréter des opinions, de former des affectivités publiques plus mûres et plus sereines.

– Allons-nous vers un mélange de néo-poujadisme et de national-populisme ?

– Nos observations incitent à calmer le jeu en distinguant entre les phénomènes superficiels, les fluctuations récentes et les tendances lourdes. L'irritation à l'égard de la politique politicienne est régulièrement croissante depuis vingt ans. Cela est aujourd'hui accentué par l'usure des idéologies et l'estompage de la sensibilité aux différences gauche-droite. Mais deux Français sur trois estiment que voter sert à quelque chose et portent un jugement positif sur l'utilité du Parlement et du gouvernement. Les proportions étaient les mêmes en 1977... Entre-temps, il y a eu une embellie, aujourd'hui retombée. C'est une déception, ce n'est pas la Berezina. On note même une indication contraire : la forte remontée en 1991 de l'idée que les décisions du pouvoir politique ont de l'influence sur la vie des gens et sur le fonctionnement du pays. Cette poussée épouse un mouvement plus profond. On veut davantage de spontanéité, moins de règlements, moins d'Etat, mais on demande un minimum d'ordre et d'autorité pour que les choses se fassent. L'érosion de l'image des hommes politiques ne s'accompagne pas d'un discrédit de la fonction politique. Il ne se profile pas clairement une menace de néo-poujadisme.

» En revanche, le risque d'une percée de national-populisme n'est pas nul. Il ne résulterait pas d'un puissant mouvement de fond, mais d'un possible mécanisme d'union des contraires. Une majorité d'électeurs expansifs, déçus, en quête d'un minimum d'ordre pour que ça marche, pourraient faire couple avec une minorité de craintifs, qui souhaitent de l'autorité, pour être rassurés. Ce mariage à contre-sensibilité pourrait être facilité par d'autres caractéristiques de la période.

» A la poussée xénophobe s'ajoute, pour les mêmes raisons, une poussée cartiériste accompagnée d'un syndrome cocorico. Crainte que la France ne s'efface, envie de montrer aux étrangers qu'on est plus fort qu'eux. Il faut enfin prendre en compte le besoin croissant d'éprouver des émotions. Les gens recherchent de la compétence et de l'émotion. La compétence étant plus difficile à évaluer que l'émotion à reconnaître, on peut craindre l'impact d'idées simples mais qui parlent aux tripes. L'addition de ces facteurs hétérogènes rend moins improbable un scénario politique hier totalement invraisemblable. Cela fournit *a posteriori* les dangers d'un « parler trop bas ».

– Que de contradictions ! Dans vos analyses, vous semblez toujours dire une chose et son contraire...

– Nous en revenons toujours au décalage entre les tendances lourdes et la nature des structures sociales. De ce fait, nous sommes comme sur un fleuve qui coule dans une direction bien établie mais avec de puissants remous. Parce que le débit est trop fort et le lit mal canalisé, il y a d'importants contre-courants. Nous vivons ainsi dans une période où il apparaît possible que s'établissent des états d'esprit et des états de choses qui prendraient à contre-sens la dynamique socioculturelle majeure. Cela de façon momentanée ou durable, localisée ou largement diffusée.

– Y a-t-il des remèdes ?

– C'est une révolution mentale qu'il faut opérer. Il ne s'agit pas de changer la vie mais de l'écouter, d'en épouser les formes et de tenter de les reproduire. Il faut inventer l'art de l'écologie humaine. On a le tort de chercher à produire artificiellement ce qui se produit naturellement. Il y a déjà quelques années, l'historien Fernand Braudel déclarait à peu près dans une interview : si j'étais chef d'un grand Etat, j'agirais peu, je regarderais ce qui évolue spontanément, je choisirais les tendances qui me sembleraient convenables et je les encouragerais... La nature des évolutions en cours rend la période propice pour l'exercice de ce pilotage modeste.

» Mais il faut se hâter, car notre monde fabrique de l'exclusion. Nous vivons la fin d'un siècle qui a vu se déployer deux révolutions contradictoires : la montée de l'importance des gens ordinaires et la montée de l'importance des technologies. Les progrès de celle-ci commencent à rejeter ceux-là. On produit plus avec moins de personnes. On multiplie les rejets sans trouver de compensations. Ce mouvement ne peut s'inverser d'ici à la fin du siècle. On doit se limiter à tenter d'en amortir les conséquences.

» Beaucoup de dysfonctionnements et de ruptures viennent de l'addition sur une même catégorie de population d'une quantité de

« Il faudrait mettre en place des détecteurs d'exclusion »

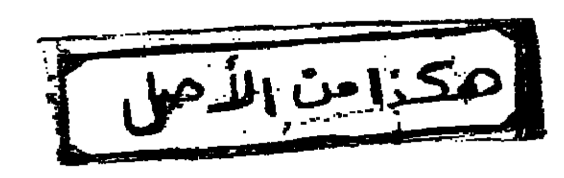
traumatismes, grands ou petits, d'origines diverses, dont le cumul peut aboutir à une explosion. Nous ne sommes pas à l'abri d'un « coup » de société. A court terme, la principale menace est celle de voir s'élargir la désinsertion sociale qui additionne le manque d'argent, le manque de considération et le manque de sentiment d'utilité. Aujourd'hui, dans la société française, il faudrait mettre en place des détecteurs d'exclusion, remplacer les grands systèmes égalitaires de régulation de la vie collective par une variété de petites régulations qui se déclenchent sous l'effet de sollicitations plus discrètes et plus naturelles. Par exemple, au lieu de se lancer dans une dérisoire guerre de religion sur l'ouverture de certains commerces le dimanche, on pourrait y saisir l'occasion concrète de création ici ou là d'emplois précaires et défiscalisés qui donneraient à certains la bouffée d'oxygène dont ils ont besoin tout en répondant aux désirs de clients souvent stressés en semaine et désœuvrés le dimanche.

– Certains annoncent la « fin de la société de consommation »...

– On peut difficilement s'attendre à une reprise de la consommation. Il s'amorce depuis trois ans, et dans tous les pays riches, un mouvement de déconsommation. Les racines du phénomène ne sont pas économiques, elles sont psychologiques. Les désirs de consommer se dégonflent encore plus vite que les porte-monnaie. Les gens sont de moins en moins persuadés que consommer rend heureux.

» On voit se développer une épargne par omission. Perte de complicité avec la publicité, énervement, rejet, impression déplaisante d'être de plus en plus souvent pris pour un idiot, sentiment de ne pas trouver ce dont on a envie en dépit ou à cause de la multiplication des sollicitations. On commence par ajourner certains achats, puis on les reporte aux calendes. Le monde de la consommation de masse s'est déréglé. En partie par maladresse et mauvais ajustements de l'offre, mais surtout du fait de l'apparition de nouveaux besoins non matériels : la recherche d'une vie plus harmonieuse, plus valable humainement. Ce mouvement est le résultat naturel des évolutions antérieures de mentalité ; il est accéléré par la multiplication des crises de vie : perte d'emploi, retraite précoce, divorce, accidents de la route, prise en charge de la très longue vieillesse et de l'impensé social sur lequel elle débouche. Il n'y a pas que des centenaires alertes. Jusqu'à quel point la vie a-t-elle un sens ? De telles interpellations se multiplient et finissent par toucher directement ou indirectement la majorité. Nous avons peut-être quitté sur la pointe des pieds une société de consommation pour entrer dans une société de sens. Nous n'en connaissons pas encore les règles et nous en percevons mal la logique économique. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et ROBERT SOLÉ



ETRANGER

CEI : le différend militaire entre la Russie et l'Ukraine

Moscou et Kiev s'affrontent pour le contrôle de la flotte de la mer Noire

Des tensions croissantes opposent la Russie et l'Ukraine sur le partage des forces militaires de l'ex-URSS. Le conflit entre les deux Républiques s'est aggravé ce week-end au sujet du contrôle des trois cents bâtiments de la flotte de la mer Noire, revendiqués par le gouvernement de Kiev.

« L'Ukraine est une puissance maritime et a le droit d'avoir sa propre marine », a déclaré dimanche M. Ivan Bezhan, le vice-ministre ukrainien de la défense, tout en soulignant que ce conflit doit se régler de façon pacifique. Mais le maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la Communauté des Etats indépendants (CEI), devait entamer, lundi 6 décembre à Kiev, des négociations pour tenter de convaincre l'Ukraine de ne pas «annexer» la flotte basée à Sébastopol. Il s'était préalablement insurgé contre la situation *«critique»* de l'ancienne Armée rouge et avait lancé une mise en garde concernant le « flanc sud » des forces stratégiques et conventionnelles de la CEI, qui risque d'être totalement désorganisé si l'Ukraine s'empare des pièces maîtresses stationnées sur son territoire.

Les Etats baltes et l'Armée rouge

Le maréchal Chapochnikov s'est également insurgé contre l'obligation faite aux militaires servant en Ukraine de prêter serment aux autorités de Kiev, alors qu'il y a parmi eux environ 75 000 officiers russes et plusieurs dizaines de milliers de soldats d'autres nationalités.

Le litige entre Kiev et Moscou tourne principalement autour de la définition des « forces stratégiques», dont le maréchal Chapochnikov a été nommé commandant en chef le 30 décembre à Minsk par les présidents de onze Etats membres de la CEI. Il affirme que la flotte de la mer Noire fait partie de ces forces, alors que l'Ukraine estime que seuls les bâtiments équipés d'armes nucléaires peuvent entrer dans cette catégorie. Le maréchal Chapochnikov demande également que le transfert des hommes et du matériel soit étalé sur une *« période transitoire »* de deux ans pour éviter *« les larmes et le sang »*. Or, selon l'agence Tass, le ministère de la défense ukrainien a d'ores et déjà pris le contrôle de trois districts militaires de la flotte de la mer Noire.

Ces différends étaient perceptibles dès lundi dernier lorsque les onze dirigeants de la CEI ont accepté un commandement unique pour les forces nucléaires, sans pouvoir s'entendre sur les forces conventionnelles. L'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie ont ensuite décidé de créer leurs propres armées conventionnelles, suivies après par trois autres Républiques : l'Ouzbékistan, la Biélorussie et le Turkménistan. Les chefs d'Etat de la CEI ont donné jusqu'à la fin février au maréchal Chapochnikov pour qu'il négocie avec les Républiques les conditions et le rythme du partage des «restes» de l'Armée rouge.

Les présidents des trois Etats baltes ont par ailleurs formulé, dimanche, une déclaration commune exigeant le retrait *« immédiat »* des forces soviétiques encore stationnées sur leur territoire et l'abandon sur place de leurs équipements. Ces troupes avaient commencé à se retirer des trois capitales baltes en novembre dernier, mais leur retrait ainsi que les négociations sur leur départ ont ensuite été suspendues. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Des munitions nucléaires dans l'escadre

L'ancienne flotte soviétique de la mer Noire, qui est l'objet d'un litige entre la Russie et l'Ukraine, mobilise, en nombre de navires de combat, le sixième de la marine de guerre de l'ex-URSS. Cette escadre, dont le PC est à Sébastopol, en Crimée, devait faire contrepoids à la VIe flotte américaine en Méditerranée et à la marine française, qu'elle dépasse très nettement en volume et en puissance. Si elle est dépourvue de sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques (relevant des escadres du Nord et du Pacifique), cette flotte de la mer Noire représentait pour l'ex-URSS le seul moyen d'avoir accès en permanence aux «mers chaudes », à la différence des autres escadres dont les bases peuvent être bloquées par les glaces.

Le sort des chantiers navals Nikolaev

Quelque soixante-quinze unités de surface, d'un tonnage supérieur à celui d'une corvette (au-dessus de 1 000 tonnes), forment l'outil de combat principal de cette escadre. Elles sont accompagnées de quelque deux cent vingt navires de défense des côtes (d'un tonnage inférieur) ou de soutien logistique. La force de frappe est organisée autour de deux porte-aéronefs (avions à décollage court ou vertical et hélicoptères), dont le tonnage est plus important que celui des porte-avions français. Cette aéronavale s'appuie sur un parc de trois cents avions de tous les types (attaque, interception, guet aérien et surveillance maritime), qui sont généralement basés à terre.

Le reste de la flotte de surface comprend essentiellement des croiseurs ou des destroyers lance-missiles, des frégates et des corvettes pour la lutte anti-sous-marine, le combat antiaérien ou antinavires, et pour des opérations amphibies.

Il est difficile d'apprécier si ces navires de surface embarquent tous, aujourd'hui, des armes nucléaires tactiques. Le fait est qu'ils ont été conçus aussi dans ce but et que certains d'entre eux – les porte-aéronefs ou les croiseurs – peuvent emporter des missiles aérodynamiques (autrement dit, des missiles de croisière très rustiques par rapport à des engins occidentaux) ou des munitions anti-sous-marines à tête nucléaire. Selon les cas, ces charges nucléaires auraient une puissance allant de 5 à 500 kilotonnes (la bombe américaine sur Hiroshima avait une énergie inférieure à 20 kilotonnes).

Quant à la flotte sous-marine, l'escadre de la mer Noire aligne deux sous-marins à propulsion classique lance-missiles aérodynamiques et dix-huit sous-marins classiques d'attaque (lance-torpilles). Ils ont été réservés à l'entraînement des équipages. Leur déplacement est très surveillé : ils doivent, en effet, transiter en surface par les détroits du Bosphore.

Outre l'armement nucléaire des bâtiments, une autre difficulté majeure des discussions entre Moscou et Kiev sera l'existence en mer Noire des chantiers navals Nikolaev, et donc leur fonctionnement au profit de la Russie ou l'Ukraine. Dans ces chantiers ont été construites la plupart des grandes unités de l'ancienne marine soviétique. Si paraît réglé le sort de *l'Amiral-Ruznetsov*, ce porte-avions classique qui a rallié la flotte du Nord au bénéfice de la Russie, il reste à définir l'avenir du porte-avions nucléaire *Ul'yanovsk* – le premier qui sera équipé de catapultes et qui a été mis sur cale dans les chantiers Nikolaev en 1988 – et celui d'un second porte-avions probablement du même type, encore en assemblage. Avec quatre porte-avions, s'ils lui revenaient, l'Ukraine disposerait pratiquement de la moitié de la force aéronavale de l'ancienne URSS. Trois autres porte-avions (avec *l'Amiral-Ruznetsov*) relèvent de la flotte du Nord, et deux de celle du Pacifique. Avec sensiblement la même population que l'Ukraine, la France aligne deux porte-avions et un porte-hélicoptères.

JACQUES ISNARD

Les vieux démons géorgiens

Suite de la première page

Fondateur en 1975 du Comité géorgien de surveillance des accords d'Helsinki, il avait dû sa libération, en 1978, à une déclaration de repentir télévisée. Et certains, à Tbilissi, s'interrogent depuis longtemps sur la mort « accidentelle » de deux de ses compagnons de prison qui avaient été arrêtés en même temps que lui.

Mais dans l'euphorie de l'indépendance proclamée, ces réserves ne pesèrent pas plus que certaines déclarations de Gamsakhourdia, refusant la nationalité géorgienne ou le bénéfice de la privatisation des terres aux *« ennemis de la patrie »*, c'est-à-dire pour l'essentiel aux minorités musulmanes d'Abkhazie, d'Ossétie du Sud et d'Adjarie, dont les particularismes ont été cultivés et exacerbés par le plus célèbre enfant du pays, Staline, et par son sbire Béria, autre Géorgien de sinistre mémoire.

Très peu de temps après son élection, Gamsakhourdia, poussé par sa femme Manana – que les démocrates géorgiens comparent volontiers à Elena Ceausescu, – allait donner toute la mesure de sa mégalomanie : ne supportant aucune critique, il prend le contrôle absolu de la radio et de la télévision, menace les journalistes de la presse écrite qui refusent de célébrer son culte, suspend la libéralisation de l'économie, procède à une valse incessante de ses ministres bien souvent au profit d'anciens nomenklaturistes, y compris d'anciens responsables du KGB, fait arrêter d'anciens dissidents comme Gia Chanturia, chef du Parti national démocratique, Georgi Khaindrava, réalisateur de documentaires, Djava Iosseliani, professeur d'art dramatique.

Hérant de l'ultranationalisme

C'est, cependant après le putsch raté du mois d'août dernier que les actions de Gamsakhourdia commencent à chuter considérablement : celui qui se veut le hérant de l'ultranationalisme géorgien a fait preuve, en effet, d'une étrange complaisance à l'égard des putschistes de Moscou en obéissant à leurs consignes et en décrétant la dissolution de la garde nationale, créée quelques mois plus tôt par un ancien condisciple du président, le sculpteur Tengiz Kitovani.

Kitovani, dont les troupes viennent de s'emparer du Parlement de Tbilissi où était réfugié Gamsakhourdia, refuse d'obéir, se réfugie avec une partie de ses hommes dans les collines proches de la capitale et propose ses services à une opposition démocratique qu'il risque désormais de contrôler. Le premier ministre, Tenguiz Sigoua, un ancien responsable du Parti communiste, donne sa démission, suivi par le ministre des affaires étrangères, Georgi Khostaria. Signe des temps : c'est Murman Omanidzé, connu pour ses liens avec la mafia, qui prend la tête du gouvernement.

Le ralliement de Kitovani à l'opposition démocratique transfère les affrontements dans les rues de Tbilissi, où un président aux abois fait donner sa garde personnelle ainsi que des milliers de ses partisans qu'il fait venir de la campagne. On connaît la suite : le Parlement transformé en fort Chabrol d'un dictateur au petit pied, des centaines de morts et la destruction du cœur de l'ancienne Tiflis où il pourrait faire si bon vivre – les «colonisés» géorgiens ont toujours bien mieux vécu que leurs «colonisateurs», – la libération des prisonniers politiques, la fuite enfin d'un apprenti tyran, ancien traducteur de Shakespeare, encore plus grotesque qu'odieux.

Fidélités clientélistes

Gamsakhourdia se serait-il pris pour Macbeth ? Peut-être, mais peu importe. Le plus grave, c'est qu'il a réveillé les vieux démons d'un peuple profondément abîmé par l'Histoire, un peuple qui n'a connu qu'une très brève expérience démocratique et dont l'intelligentsia a été décimée, humiliée ou asservie par Lénine, Staline, Béria et les autres. Il est clair aujourd'hui que les démocrates authentiques sont minoritaires en Géorgie, ce «village» où tout le monde se connaît et est armé, où les fidélités clientélistes sont à la mesure des haines d'hier, où les particularismes et les patriotismes de hameau n'opposent pas seulement les orthodoxes aux musulmans, où beaucoup ont perdu leur âme en «se débrouillant» par tous les moyens pour survivre au communisme.

La raison va-t-elle maintenant prévaloir ? Elle consisterait pour l'opposition, plutôt que de se lancer dans des règlements de comptes insensés ou à se précipiter dans une nouvelle élection présidentielle, à organiser au plus vite des élections législatives, le Parlement élu en 1990 n'étant plus représentatif. Rien n'est moins sûr, au pays des hommes «providentiels» qui ont toujours été censés sauver la nation du désastre. Peut être aussi M. Edouard Chevardnadze, l'ancien ministre des affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev, que l'on dit assez proche de l'ancien premier ministre Sigoua, saisira-t-il l'occasion pour faire sa rentrée dans sa République natale, où il réussit encore à être populaire bien qu'il y ait longtemps dirigé le KGB local avant d'être le premier secrétaire du Parti communiste...

JACQUES AMALRIC

La Chine a établi des relations diplomatiques avec quatre Républiques de l'ex-URSS

La Chine a établi des relations diplomatiques avec quatre des anciennes Républiques soviétiques devenues indépendantes, coupant une nouvelle fois l'herbe sous le pied du régime nationaliste de Taïwan, qui cherchait à en obtenir une reconnaissance.

PÉKIN

de notre correspondant

Après avoir reconnu, fin décembre, la totalité des membres de la Communauté des Etats indépendants, Pékin a annoncé l'établissement de relations diplomatiques avec l'Ukraine, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Selon la formule consacrée, ceux-ci se sont engagés à ne pas entretenir de rapports officiels avec Taïwan. Les communiqués communs publiés au cours du week-end stipulent que les liens de la Chine avec ses nouveaux partenaires *«ne seront pas affectés par les différences d'idéologies et de systèmes sociaux»*.

Le succès de Pékin, face à un régime nationaliste qui avait déjà laissé passer l'occasion de promouvoir sa cause lors de l'accession à l'indépendance des pays baltes, est dû au pragmatisme relatif de la direction chinoise. La Chine espère avant tout prévenir toute dégradation de la situation le long de sa frontière afin de conjurer la menace de subversion au sein de ses populations minoritaires. Elle paraît même s'entendre assez bien avec le président kazakh, M. Nazarbaev. Celui-ci, qui a reçu le ministre chinois du commerce extérieur, samedi 4 janvier, a invité le premier ministre Li Peng à venir dans son pays. Ce pragmatisme chinois contraste avec les affirmations passablement paradoxales de politique intérieure de ce même M. Li Peng à propos de l'éclatement de l'URSS. Cette affaire, a déclaré le chef du gouvernement chinois au ministre japonais des affaires étrangères, en visite à Pékin, *«rend le peuple chinois plus confiant que jamais dans la nécessité d'édifier un socialisme aux caractéristiques chinoises»*.

F. D.

M. Delors souhaite un exécutif fort pour une Communauté européenne «à 24 ou à 35»

Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, s'est prononcé dimanche 5 janvier pour un exécutif fort dans la perspective d'une future Communauté européenne *«à 24 ou 35»*.

Si demain la Communauté passe à 24 ou à 35 membres, a dit M. Delors, *« d'autres institutions seront nécessaires »*, sinon *« nous reviendrons à une simple zone de libre-échange, les liens établis entre ces pays se déliteront et nous aurons perdu tout l'acquis de trente ans d'intégration politique et économique»*.

«Il faudra, a-t-il indiqué, *que les chefs d'Etat ou de gouvernement se réunissent régulièrement, trois fois par an, et qu'ils désignent une personnalité chargée de former le gouvernement de cette Communauté.»* Cette personnalité, responsable devant le Conseil européen, *« choisira elle-même ses ministres, et sera en même temps responsable devant le Parlement européen. Il y aura donc une personne qui représentera l'Europe dans les domaines où cette Communauté sera compétente, et uniquement dans ces domaines»*.

M. Delors a, d'autre part, estimé que si les Européens se dotaient d'une véritable politique extérieure commune, la France devrait mettre sa force nucléaire au service de cette politique. Il a ajouté que pour l'instant la France devait conserver l'indépendance de sa force nucléaire.

YOUGOSLAVIE : trêve largement respectée en Croatie

Les Serbes de la Krajina s'opposent au plan de paix de l'ONU

Le nouveau secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, devait présenter, lundi 6 janvier au Conseil de sécurité à New-York, un rapport sur la situation en Yougoslavie. M. Cyrus Vance, l'émissaire spécial de l'ONU, s'est félicité *« des efforts sérieux réalisés par les parties yougoslaves pour maintenir le cessez-le-feu »* entré en vigueur le 3 janvier.

Le respect d'une trêve durable est, rappelons-le, la condition préalable posée par les Nations unies au déploiement de « casques bleus » en Croatie. L'opération internationale de maintien de la paix, dont les modalités devaient être publiées lundi, prévoit notamment l'envoi de 10 000 soldats dans trois régions croates : la Slavonie orientale, la Slavonie occidentale et la Krajina. M. Boutros-Ghali souhaiterait recommander, dans un premier temps, l'envoi d'un nouveau contingent d'une cinquantaine d'observateurs en Yougoslavie dans un bref délai.

Au siège des Nations unies à New-York, on estimait, dimanche, qu'un obstacle subsistait encore à l'envoi de « casques bleus » : la position de la minorité serbe de la Krajina, qui s'est autoproclamée «République autonome» et qui a annoncé qu'elle rejetait le plan de l'ONU. Le président de cette « République serbe », M. Milan Babic, a estimé qu'*« un tel engagement »* des forces de paix de l'ONU est *«contraire aux intérêts du peuple serbe de la Krajina»*. *« Notre République,* a-t-il ajouté, *n'acceptera la présence de « casques bleus » qu'aux frontières de la Krajina»*, ce qui selon lui assurerait la protection des Serbes *« contre l'agression croate »*. Il n'accepte donc pas l'idée de l'évacuation des troupes fédérales de la région et leur remplacement par des soldats de l'ONU. A Belgrade, plusieurs responsables politiques de Serbie et des membres de la présidence fédérale réduite au «bloc serbe» ont vivement critiqué M. Babic, accusé de revenir sur un accord conclu avec la Serbie concernant le plan des Nations unies.

D'autre part, la conférence de paix sur la Yougoslavie, suspendue depuis un mois, doit reprendre ses travaux, jeudi 9 janvier, à Bruxelles. Son président, lord Carrington, a estimé que l'entrée en vigueur du nouveau cessez-le-feu – le quinzième depuis le début des hostilités, il y a six mois – justifiait une nouvelle rencontre des responsables des six Républiques yougoslaves. La trêve était toujours respectée, dans l'ensemble, dimanche soir, aussi bien par les forces croates que par l'armée fédérale et les milices serbes, mais chacune des deux parties a lancé des mises en garde contre le *« renforcement »* et le *«regroupement»* des forces de l'adversaire.

Tout en confirmant que la situation *«est calme»* sur le front de Slavonie occidentale (est de la Croatie), le commandant des milices serbes d'Okucani (120 kilomètres à l'est de Zagreb), Rajko Narancic, a estimé dimanche, dans une conférence de presse, que l'armée croate *«met à profit la trêve pour se regrouper et lancer une nouvelle attaque dans la matinée du 7 janvier»*.

Des représentants de l'armée fédérale et de la défense territoriale serbe, cités par l'agence *Tanyug*, ont affirmé dimanche *«respecter totalement»* le cessez-le-feu et accusé les forces croates d'en avoir profité pour *«s'emparer»* du village de Sirinci, dans les environs de Nova-Gradiska (Slavonie occidentale). Des sources militaires fédérales avaient indiqué la veille qu'une *« attaque d'un millier de soldats croates»*, lancée samedi soir contre des positions de l'armée dans le secteur de Sirinci, avait été repoussée. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Mourmansk interdit la récupération du combustible des sous-marins nucléaires.** – Le combustible des sous-marins atomiques soviétiques hors service ne pourra plus être stocké à terre. Des députés et des militants écologistes qui estiment que cette pratique de la marine de guerre représente un danger pour l'environnement, ont obtenu cette décision du préfet de Mourmansk (Russie), et ils organisent des piquets de surveillance devant le chantier de réparation des sous-marins atomiques. Selon l'agence Tass, une de ces opérations de stockage à terre a failli se terminer par un accident, en raison de *« violations grossières des règles de sécurité nucléaire»*. – *(AFP.)*

□ **Moscou refuse du bœuf britannique.** – Craignant que la viande ne soit contaminée par la maladie de la «vache folle», Moscou a refusé 120 tonnes de bœuf britannique envoyées par avion en Russie au titre de l'aide alimentaire, mais les autorités de la ville de Mourmansk, dans la presqu'île de Kola, les ont acceptées, a déclaré, dimanche 5 janvier, le Foreign Office. L'expédition en Russie de deux autres chargements de bœuf britannique – l'un de 120 tonnes, l'autre de 1 800 tonnes –, a été suspendue, les autorités russes exigeant des garanties sanitaires sur la viande. – *(AFP, Reuter.)*

□ **L'Iran propose la création d'un «marché commun islamique» avec les Républiques musulmanes de l'ex-URSS.** – Le *Tehran Times*, quotidien proche du gouvernement iranien, a proposé, dimanche 5 janvier, l'adhésion des Républiques musulmanes de l'ex-URSS à l'Organisation de coopération économique (ECO), qui regroupe l'Iran, le Pakistan et la Turquie, afin de créer un «marché commun islamique». A Bakou, pour inaugurer l'ambassade d'Iran en Azerbaïdjan, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi, a déclaré que son pays soutenait *«la demande d'adhésion de l'Azerbaïdjan au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale »* après avoir soutenu l'entrée de ce pays dans l'ECO, a rapporté, samedi 4 janvier, Radio-Téhéran. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : suspension des livraisons d'électricité ukrainienne.** – La Bulgarie, où l'énergie est déjà strictement rationnée, est privée, depuis samedi 4 janvier, d'électricité ukrainienne, Kiev ayant suspendu ses livraisons à l'expiration d'un accord de troc, selon la commission bulgare de l'énergie. Les Ukrainiens demandent maintenant à être payés en devises fortes, selon les autorités de Sofia. La Bulgarie est en proie à une grave crise énergétique, notamment à cause de la fermeture de réacteurs de la dangereuse centrale nucléaire de Kozlodoui. – *(Reuter.)*

□ **ITALIE : un policier et sa femme assassinés en Calabre.** – Salvatore Alversa, âgé de soixante ans, chef de la section de police judiciaire de Lamezia-Terme, en Calabre, a été tué de quinze coups de feu, en même temps que son épouse, samedi 4 janvier en plein centre de la ville, alors qu'il ouvrait la portière de sa voiture. Il était chargé des dossiers sur les activités de la Mafia, en particulier celles des «familles» locales contrôlant le trafic de drogue. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : explosion d'un véhicule piégé à Belfast.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a fait exploser une camionnette piégée avec une bombe de 300 kilos, dimanche 5 janvier dans le centre de Belfast. La déflagration, entendue à 20 kilomètres à la ronde, a provoqué de très importants dégâts matériels et fait quelques blessés légers dans les rangs des forces de sécurité, qui avaient fait évacuer la zone, après avoir été prévenues par l'IRA, une demi-heure avant l'explosion. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : les suites des recours en annulation et les réactions en France face au succès du FIS

Le Conseil constitutionnel écarte l'éventualité d'un troisième tour de scrutin

« L'annulation de résultats dans certaines circonscriptions ne nécessite pas un troisième tour. Puisque le second tour est fixé pour le 16 janvier, les élections pour les circonscriptions dont les résultats ont été annulés s'effectueront le même jour », a indiqué un des sept membres du Conseil constitutionnel, M. Saïd Bouchair, professeur de droit, dans un article, paru dimanche 5 janvier, dans le quotidien *Algérie-Aujourd'hui*. Il souligne que le Conseil, chargé du contrôle des élections, n'est pas habilité à fixer un troisième tour.

Au total, 341 recours pour irrégularités ont été déposés, dont 174 par le FLN, 30 par le Front des forces socialistes (FFS) et 17 par le Front islamique du salut (FIS). Selon la radio algérienne, les plaintes concernent 145 des 430 circonscriptions. Le premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, a affirmé, dimanche, à la télévision nationale, que *« la volonté d'un changement radical »*, exprimée lors du premier tour des élections législatives, risquait d'être *« dévoyée »*. Cette volonté *« se retrouve piégée et exposée à un détournement »*, a-t-il souligné. *« Je considère comme une garantie pour le processus démocratique que les Algériens participent massivement au vote* (du second tour), *pour ne pas fausser les résultats d'un rendez-vous historique. »*

Le chef de gouvernement, qui a émis des doutes sur la *« loyauté »* de tous les protagonistes dans la course électorale, a marqué son inquiétude en estimant que *« l'avenir de l'Algérie, de l'unité nationale et de la démocratie »* était *« menacé par des dangers nombreux et réels »*. De son côté, le responsable des relations extérieures du FIS, M. Rabah Kebir, a appelé l'armée à *« protéger le choix du peuple »* et à ne pas céder aux appels de *« certaines parties, qui veulent faire couler le sang des Algériens »*. Le dirigeant du FIS a également lancé un appel aux cadres, les conviant à ne pas s'expatrier : *« L'Etat islamique que nous projetons d'édifier a, sans aucun doute, besoin de cadres dans tous les domaines. »* Dans une déclaration, publiée samedi par le quotidien *Al Hayat*, M. Kebir avait précisé que le FIS œuvrera pour l'instauration d'un *« Etat islamique inspiré des expériences d'Iran, d'Arabie saoudite et du Soudan »*. – *(AFP, Reuter.)*

M. Pasqua souhaite une révision de la politique de coopération

L'éventualité d'une arrivée au pouvoir en Algérie du Front islamique du salut (FIS) et les conséquences qui en résulteraient sur les relations franco-algériennes suscitent des réactions contrastées dans la classe politique française. Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 janvier, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a estimé que *« l'arrivée au pouvoir des intégristes constituerait la négation des droits de l'homme, et je ne parle pas des droits de la femme »*. Pour M. Pasqua, *« les Algériens doivent savoir d'ores et déjà que dans cette hypothèse les principes de la politique de coopération entre la France et leur pays seraient révisés »*.

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a défendu une position plus nuancée, refusant *a priori* d'envisager une suspension de l'aide de la CEE à l'Algérie. *« Si on s'aperçoit demain que le régime se livre à une chasse aux sorcières, met des milliers de gens en prison, on en reparlera*, a-t-il déclaré, dimanche, lors de l'émission «L'heure de vérité» d' Antenne 2, *mais je ne veux pas accoler tout de suite perspective de régime islamique avec un non absolu à une coopération avec l'Algérie, à la fois par réalisme et par équité, compte tenu de ce que nous faisons dans d'autres régions du monde.»*

M. Kouchner : « l'Algérie n'est pas l'Iran »

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, a également appelé à ne *« pas dramatiser d'avance sur l'islam qui, après tout, est extrêmement proche de nous »*. *«L'Algérie ce n'est pas l'Iran et les intégrismes ne se ressemblent pas tous»*, a-t-il expliqué, dimanche, au cours de l'émission de TF 1 «7 sur 7», faisant observer que s'il y avait eu en Méditerrannée des *« boat-people »* marocains et albanais, il n'y en avait pas encore eu d'Algériens *« et il n'y en aura peut-être pas »*.

De son côté, Dominique Baudis, président exécutif du CDS, interrogé au Forum RMC-*l'Express*, a pronostiqué des *« troubles graves en Algérie »* dans l'hypothèse où le FIS remettrait en cause les élections libres. Evoquant les risques d'une prochaine vague d'immigration en France de cadres algériens, il a estimé que *« ce qu'il faut leur expliquer, c'est qu'ils ne quittent pas leur pays et qu'ils travaillent pour la démocratie dans leur pays »*.

MAROC : après la libération des frères Bouréquat

Le président Mitterrand exprime au roi Hassan II ses « plus vifs remerciements »

Le président François Mitterrand a exprimé au roi Hassan II du Maroc ses *« plus vifs remerciements »* pour la libération des trois frères Bouréquat, dans un message de vœux, adressé au souverain chérifien à l'occasion du Nouvel An, et rendu public, samedi 4 janvier, à Rabat. *« Je vois dans la libération, qui est intervenue il y a quelques jours, de trois ressortissants français, un nouveau témoignage de l'importance »* que le roi *« attache à la qualité »* des relations entre le Maroc et la France, souligne notamment le président français.

M. Mitterrand se déclare, par ailleurs, persuadé, *« tout comme »* Hassan II, *« qu'il est de l'intérêt* [des] *deux pays de maintenir et de développer encore les relations anciennes, qui se sont établies dans un climat exemplaire de confiance et de coopération »*. Selon le chef de l'Etat français, *« les liens de grande amitié qui unissent si heureusement nos deux peuples ne pourront que se renforcer encore dans l'avenir. Je m'y emploierai pour ma part »*, conclut-il.

Les trois frères Bouréquat, qui sont arrivés en France vendredi soir, avaient été libérés le lundi 30 décembre (*le Monde* du 1er janvier), après plus de dix-sept ans de détention au Maroc, pour des raisons qui n'ont jamais été officiellement expliquées par Rabat.

« Notre détention a été terrible », a déclaré l'aîné des frères, René Midhat, lors de la conférence de presse, organisée à leur arrivée à l'aéroport d'Orly. *« Nous étions enfermés dans des espèces de tombes et nous pensions que nous n'en sortirions jamais »*, a-t-il poursuivi. Les trois frères, qui disent avoir souffert de la faim et, surtout, du froid, ont reçu des soins médicaux, avant d'être libérés, les autorités tenant à leur donner une allure *« présentable »*, ont-ils précisé.

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, qui était l'invité, dimanche soir, de l'émission «7 sur 7» sur TF 1, a qualifié cette affaire d'*« immonde »* et de *« scandaleuse »*. *« Dix-sept ans en cellule, sans jugement et au secret, c'est quelque chose qui me révulse »*, a-t-il affirmé. *« Puisqu'on les a libérés, c'est que les droits de l'homme avancent, mais ils avancent sur leur dos, depuis dix-sept ans »*, a ajouté M. Kouchner. *« Bientôt, j'espère que les dictateurs seront tous au musée »*, a conclu le secrétaire d'Etat. –

[On comprend que M. Mitterrand souhaite, pour de multiples raisons, que les relations avec Rabat s'améliorent. Mais était-ce vraiment nécessaire qu'il adresse ses « plus vifs remerciements » au roi Hassan II pour avoir – enfin – accordé sa grâce à trois Français embastillés depuis plus de dix-sept ans sans jugement, et libérés dans un état physique qui en dit long sur les traitements qu'ils ont subis dans les geôles marocaines ? Qu'il ait été mis fin à une atteinte aux droits de l'homme particulièrement scandaleuse est une bonne nouvelle. En « féliciter » celui qui en était responsable est superflu.]

TCHAD : l'armée ayant enrayé l'offensive des rebelles

M. Dumas a évoqué le prochain retrait des renforts français

Le ministre français des affaires étrangères a évoqué, dimanche 5 janvier, le retrait des renforts militaires français envoyés au Tchad vendredi dernier, à la suite de l'attaque des partisans de l'ancien président Hissène Habré dans la région du lac Tchad.

« Nous savons que le pouvoir du président Idriss Déby a rétabli la situation, donc c'est une question de quelques jours ou de quelques semaines », a déclaré M. Roland Dumas dans un entretien à France-Info depuis Lagos (Nigéria).

« L'envoi de quelques centaines de soldats pour compléter les effectifs se trouvant déjà au Tchad avait essentiellement pour but de protéger la communauté française, a rappelé le ministre. *Or il apparaît aujourd'hui que les choses ont bien été reprises en main par le pouvoir légal et que les inquiétudes que nous pouvions nourrir s'éloignent. »*

Une délégation des forces armées occidentales (FAO) a sollicité en vain une audience auprès de M. Roland Dumas, au cours de son passage samedi et dimanche au Nigéria, selon l'entourage du ministre. La délégation, conduite par M. Ibrahim Mallah, premier vice-président des FAO, a transmis à M. Dumas un courrier dans lequel elle détaille la composition des forces armées de l'opposition engagées dans les combats.

Selon M. Mallah, ces forces, constituées en une coalition dénommée Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), sont composées des FAO, conduites par leur deuxième vice-président Issa Moussa, et *« du reste des soldats des FANT* [forces armées nationales tchadiennes] *sous la direction de Goukouni Guet »*. M. Goukouni Guet, ancien collaborateur de M. Hissène Habré, ne représente plus les intérêts de l'ancien président tchadien, a affirmé un de ses lieutenants à l'AFP à Lagos.

Selon un envoyé spécial de Radio-Tchad, l'armée nationale tchadienne (ANT) *« maîtrise bien la situation »* à Bol, la localité qui avait été conquise par les rebelles. Les combats ont été *« très meurtriers »*, mais l'ANT a coupé la route aux rebelles, a ajouté Radio-Tchad. *« Le sol était jonché de cadavres que les paysans tentaient désespérément d'enterrer. Il y avait eu des combats au corps à corps, et les dépouilles mortelles ont dû être regroupées pêle-mêle dans des fosses communes »*, a précisé le journaliste. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **La France veut renforcer ses relations avec le Nigéria.** – La France souhaite renforcer ses relations politiques et économiques avec le Nigéria, qu'elle considère comme un *« pays d'espoir »*, a déclaré M. Roland Dumas, dimanche 5 janvier, à Lagos, au cours d'une tournée qui l'avait mené, la veille, au Ghana, et le jour-même au Gabon. Interrogé à Libreville sur le soutien apporté par la France au processus démocratique en Afrique, le ministre des affaires étrangères a affirmé que *« la démocratie n'était pas un problème à l'ordre du jour au Gabon »*. M. Dumas devait arriver mardi à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. – (*AFP.*)

Manifestation à Paris

Pour la démocratie, contre le voile

Deux mille cinq cents à trois mille personnes se sont rassemblées place de la République, dimanche 5 janvier, à Paris, à l'appel de la branche immigration du Front des forces socialistes (FFS), le parti de M. Hocine Aït Ahmed, qui avait organisé, le 2 janvier à Alger, la *« marche pour la démocratie »*.

Ils auraient bien voulu marcher comme là-bas, à Alger. Rééditer, sur le pavé de Paris, *« la manifestation grandiose »* du 2 janvier où 300 000 personnes, emmenées par M. Aït Ahmed, le leader du Front des forces socialistes (FFS), avaient, dans une joyeuse cohue, crié leur défi à l'obscurantisme et à la peur.

Mais la police française ne les avait autorisés qu'à piétiner quelques heures durant sur les terre-pleins de la place de la République. Au cœur d'un Paris du dimanche, badaud devant ces Arabes sortis des ghettos, et qui, jamais, ne s'est mêlé à eux. Alors, utilisant au mieux ce qu'on leur avait concédé, ils avaient investi l'espace, distribué de petits tracts qui affirmaient, comme on conjure la peur : *« La situation est grave, mais rien n'est perdu. »*

Il y avait de vieux ouvriers en pardessus sage, des jeunes en blouson, des femmes avec bébés et biberons, et de moins jeunes, manifestant pour la première fois. Sur le toit d'une petite camionnette, les militants du FFS-Immigration s'étaient époumonnés dans un micro asthmatique : *« Non aux forces du passé. A bas le FIS. Votez au deuxième tour. Refusons la double fatalité d'une république islamique et d'un Etat policier. »* Les discours improvisés tournaient un peu à vide quand les femmes se sont mises à fendre la foule, à bousculer les frères et les maris. On leur faisait la courte échelle et elles attrapaient le micro, réclamant le silence, l'écoute, avec une incroyable autorité. Karima, douze, treize ans peut-être, et des joues rondes de petite fille, les a toisés avant de prendre la parole.

Fiers d'être Kabyles

Dans la foule, un vieux qu'elle ne pouvait entendre, a dit pour lui seul : *« Vas-y, ma grande. Vas-y, dis-leur que tu ne veux pas du voile ni du foulard »*. Et Karima a poussé sa voix claire : *« Nous, les Algériens, on veut pas se faire emmerder par les barbus »*. Maquillées de rouge à joues, à lèvres, de bleu et de noir épais autour des yeux, d'autres femmes ont exulté, poussé des *« you-you »* et ri de voir leur cadette donner l'exemple. Elles ont, à leur tour, voulu parler. Samia, *« au nom des jeunes Algériens de France »*, a dit sa peur : *« Si, avec Le Pen, on n'a pas notre place en France, là-bas, si l'Algérie est intégriste, on n'a pas notre place non plus. Je ne sais pas où on ira. »*

Libres de dire leur haine d'un FLN *« corrompu »* qui *« pendant trente ans »* leur a *« sucé le sang »*, leur rejet viscéral du FIS et de son intolérance, ils se sont fait plaisir, et se sont réchauffés en mangeant *« les merguez de la démocratie »* qui grésillaient dans la fumée. Accroché à un réverbère, un jeune beur s'était fait la tête de Gene Vincent avec son Perfecto et ses gants de cuir noir. Les discours politiques, la présence parfois un peu lourde de militants du FFS glorifiant sans cesse leur leader, lui paraissaient sans doute bien compliqués. Il a crié : *« On veut la démocratie. Et puis c'est tout. »* Un vieux a regardé un tout petit garçon et murmuré : *« C'est eux, l'avenir de l'Algérie. Pour nous, c'est déjà trop tard. »*

Beaucoup étaient kabyles et fiers du sursaut incarné par M. Aït Ahmed et le FFS, fiers de leur Kabylie qui, en votant massivement contre le FIS, avait *« sauvé l'honneur de l'Algérie »*. Cela sonnait comme une revanche après une si longue oppression.

Comme le toit de la camionnette commençait à sérieusement se gondoler sous le poids des orateurs d'occasion, et comme défiler était interdit, les organisateurs, après avoir rappelé qu'il était indispensable de voter au deuxième tour, décidaient de faire un tour d'honneur au milieu d'une circulation que la police interrompait à peine. Ce fut vite fait. Mais, dans la nuit tombée, ils n'arrivaient pas à partir. Refaisant l'histoire de leur passé sans trop savoir à quoi ressemblerait celle de demain.

AGATHE LOGEART

EN BREF

□ **M. Genscher propose une réunion CEI-OTAN.** – Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a proposé l'intégration des pays de la CEI dans le conseil de coopération nord-atlantique, instance qui réunit les pays membres de l'OTAN et les anciens membres du pacte de Varsovie. M. Genscher suggère qu'une réunion du conseil se tienne à cet effet en février. D'autre part, dans un entretien au journal de Halle *Mitteldeutsche Zeitung*, le ministre allemand propose que les Douze mettent en place des ambassades communes dans les Etats de la CEI. Cette idée paraît cependant avoir été écartée par d'autres pays européens dont la France.

□ **ARGENTINE : le président Menem souhaite un arbitrage international sur les Malouines.** – Le président argentin Carlos Menem a proposé, samedi 4 janvier, que le différend territorial entre Londres et Buenos-Aires sur les îles Malouines soit soumis à un arbitrage international. *« Je n'ai pas le moindre doute que les îles Malouines seront récupérées par l'Argentine, objectif impossible à atteindre par la guerre »*, a déclaré M. Carlos Menem. L'Argentine et la Grande-Bretagne ont rétabli, en février 1990, leurs relations diplomatiques, rompues en 1982, lors de la guerre des Malouines. M. Menem doit se rendre à Londres cette année. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : démission d'un sixième ministre.** – Le ministre kenyan de l'environnement, M. Njoroge Mungai, a annoncé, dimanche 5 janvier, sa démission et son ralliement au Forum pour le rétablissement de la démocratie (FORD), organisation d'opposition. M. Mungai est le sixième membre du gouvernement à avoir démissionné en deux semaines.

□ **SOMALIE : un médecin de l'UNICEF tué dans le Nord.** – Une pédiatre du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la doctoresse Martinka Pumpalova, de nationalité bulgare, a été tuée, dimanche 5 janvier, à Bossaso, dans le nord de la Somalie, lors d'une attaque contre les locaux de l'ONU. Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a estimé, dimanche, à New-York, que cet *« événement tragique souligne, une nouvelle fois, les dangers encourus par les personnels de l'ONU, qui risquent leur vie en luttant en faveur de la paix »*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

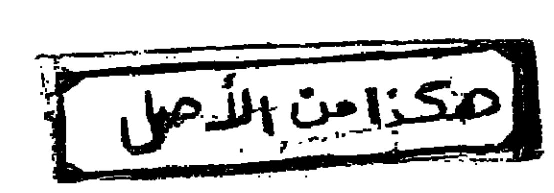
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



DIPLOMATIE

En échange d'un contrôle des installations nucléaires de Pyongyang

M. Bush propose de renoncer aux manœuvres militaires « Team Spirit » en Corée du Sud

La Corée du Nord signera d'ici à la fin de la semaine un accord autorisant des équipes internationales d'experts à inspecter ses installations nucléaires, a affirmé, lundi 6 janvier, un responsable du ministère sud-coréen des affaires étrangères.

Arrivé dimanche à Séoul, venant de Singapour (*le Monde* daté 5-6 janvier), le président américain a tendu la main à la Corée du Nord, avec laquelle les Sud-Coréens ont signé en décembre une série d'accords de paix. Lundi, au cours d'une conférence de presse, M. George Bush a proposé de renoncer aux manœuvres conjointes américano-sud-coréennes si le régime du maréchal Kim Il-sung mettait en pratique son engagement d'accepter un contrôle de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA). *« Si la Corée du Nord remplit ses obligations (...) le président* [sud-coréen] *Roh Tae-woo et moi-même sommes prêts à abandonner les exercices « Team Spirit » pour cette année »*, a indiqué M. Bush, avant de rappeler son *« engagement »* d'assurer la sécurité de son allié. Les Etats-Unis seront présents dans ce pays *« tant que cela restera nécessaire et tant qu'ils y seront bien accueillis (...) Qu'il n'y ait pas d'erreur à ce propos »*. Washington maintient au Sud 39 000 hommes et a interrompu le retrait de 6 000 soldats, dans l'attente du respect par Pyongyang de ses engagements.

« Une action prompte par le Nord marquera une nouvelle étape sur la voie de la paix (...) J'appelle la Corée du Nord à démontrer sa sincérité » en acceptant ces inspections, a poursuivi M. Bush, selon lequel *« les promesses sur le papier ne suffiront pas à maintenir la paix »*. *« Mes amis*, s'est exclamé le président américain, *le jour viendra où cette dernière blessure de la guerre froide guérira. La Corée sera de nouveau unie. »* De son côté, M. Roh a déclaré *« partager »* avec M. Bush *« une position commune et intangible que la Corée du Nord doit ratifier sans délai l'accord de garanties nucléaires »*.

Le président Bush a, d'autre part, abordé le contentieux commercial entre Séoul et Washington. Recevant des chefs d'entreprise coréens, il s'est livré à un vibrant plaidoyer contre le protectionnisme : *« Je suis déterminé, en tant que président des Etats-Unis, à combattre les vagues du protectionnisme, qui sont quasiment inévitables lorsqu'une économie ne va pas bien (...) Nous restons engagés »* pour un commerce libre, a-t-il assuré. *« Je pense que c'est ce que veut le peuple américain, en dépit des sirènes du protectionnisme. »* M. Bush souhaite convaincre Séoul de réduire ses taxes à l'importation, tâche délicate alors que la Corée du Sud vient d'enregistrer, pour la première fois depuis 1983, un déficit commercial avec les Etats-Unis. Il devait quitter Séoul pour Tokyo mardi. – *(AFP, Reuter.)*

Le grand marchandage américano-japonais

Suite de la première page

Il accumule les excédents commerciaux, rivalisant avec les Etats-Unis pour la suprématie en matière automobile et les surpassant dans certains secteurs de haute technologie. *« La prestation américaine dans le Golfe était sans doute impressionnante, mais l'exigence de Washington d'en faire partager le coût aux autres nations l'était tout autant »*, notait récemment un commentateur politique.

Un climat qui se détériore

Au cours de la dernière décennie, les rapports économiques américano-nippons sont devenus davantage ceux de partenaires, mais aussi de rivaux. D'une alliance souvent malmenée par les tensions mais reposant du moins sur un solide ferment – la menace soviétique – on passe aujourd'hui à un antagonisme ouvert. Au point que, de l'autre côté du Pacifique, certains établissent une analogie avec la situation des années 1930, lorsque les deux pays s'engageaient sur une voie qui allait conduire à la collision.

Si l'hypothèse d'une nouvelle confrontation paraît, pour l'instant, du domaine de la politique-fiction, la compréhension mutuelle et la coopération sont loin d'être acquises : le nouvel ordre mondial, multipolaire, ne peut qu'accentuer les rivalités entre nations. Selon une enquête réalisée par le quotidien *Sankei* parmi des hommes d'affaires et hauts fonctionnaires japonais, une majorité prévoit une nouvelle dégradation des relations économiques américano-nippones au cours de l'année qui s'ouvre.

Les Japonais sont préoccupés par cette détérioration du climat : elle dépasse les simples récriminations commerciales et s'étend au domaine des perceptions mutuelles, engendrant de part et d'autre de dangereuses réactions émotives, le Japon étant perçu comme le responsable des difficultés économiques des Etats-Unis. Aussi, les dirigeants de Tokyo souhaitaient-ils que la visite à Tokyo de M. Bush fût l'occasion d'une réaffirmation du caractère global de l'alliance.

Curieusement, ce sont les Japonais, dont on dit qu'ils font passer leurs intérêts commerciaux avant toute autre considération, qui semblent cette fois plus préoccupés que les Américains par les questions de sécurité et d'équilibre mondiaux. Conscients que l'antagonisme croissant avec les Etats-Unis risque de se porter du domaine économique sur le plan politique, ils veulent éviter que cette nouvelle rivalité n'ait pour théâtre l'Asie.

La réaffirmation de l'alliance américaine est importante, non seulement pour Tokyo mais pour le reste de la région. Elle rassure les uns comme les autres sur la volonté de Washington de rester dans une partie du monde où, ces dernières années, la plupart des grands développements se sont opérés sans qu'elle les ait vraiment influencés. Tokyo estime néanmoins que des alliances datant de la guerre froide ne sont pas suffisantes dans une région qui tend à être de plus en plus intégrée économiquement sous l'effet du dynamisme nippon, et qui recherche un nouvel ordre politique.

« Déclaration » contre « Plan »

Un projet de document conjoint préparé par les Japonais pour la visite de M. Bush, et déjà nommé « Déclaration de Tokyo », illustre la volonté du Japon de faire sa rentrée sur la scène diplomatique en soulignant la nécessité d'un renforcement du dialogue politique entre les sept pays les plus industrialisés et des consultations entre Tokyo et l'OTAN. La coopération militaire américano-japonaise devrait être, d'autre part, renforcée par des projets de coopération technique, dans le cadre des consultations ministérielles stratégiques entre les deux pays récemment mises sur pied. Autant de propositions qui ne semblent guère répondre aux préoccupations immédiates de Washington.

Accompagné des présidents des trois « grands » de l'industrie automobile, le président américain a donné, volontairement ou non, a sa visite le tour de celle d'un représentant de commerce, notent certains commentateurs. Le premier objectif de M. Bush, talonné par son opinion publique, sera d'obtenir des Japonais un plan d'action essentiellement axé sur les problèmes économiques bilatéraux, destiné à remédier au déficit commercial et à ouvrir davantage le marché nippon.

Ce voyage risque ainsi de se résumer à un marchandage sur deux textes : la « Déclaration de Tokyo » et le « Plan d'action » américain sans qu'il y ait véritable dialogue. Les dirigeants japonais, qui estiment que M. Bush est leur meilleur allié pour faire face au protectionnisme et à l'isolationnisme américains, sont prêts à faire les concessions nécessaires pour l'aider à préparer l'élection présidentielle de novembre prochain.

A la demande du ministère du commerce et de l'industrie (MITI), les industriels nippons ont annoncé de vastes programmes d'augmentation (de 10 % en quatre ans) de leurs achats aux Etats-Unis. Les plans d'augmentation d'achat des pièces détachées par Toyota et Mazda et l'offre du premier constructeur nippon aux trois « grands » américains de mettre à leur disposition son réseau de distribution sont quelques éléments des « cadeaux » offerts par les Japonais.

Prêt à faire des concessions, substantielles ou symboliques, le gouvernement de M. Miyazawa doit aussi tenir compte de sa propre opinion publique. Le premier ministre n'a guère brillé depuis son accession au pouvoir il y a deux mois. Il n'est pas en position de paraître trop conciliant.

PHILIPPE PONS

La visite en Chine du ministre nippon des affaires étrangères

Le chef du PCC, M. Jiang Zemin a été invité à Tokyo

Le chef en titre du PC chinois, M. Jiang Zemin, se rendra au Japon au cours du premier semestre de 1992, a-t-on annoncé à Pékin à l'issue de la visite de M. Michio Watanabe, chef de la diplomatie japonaise, dans la capitale chinoise du 3 au 6 janvier.

PÉKIN

de notre correspondant

L'invitation adressée au plus haut responsable chinois par le Japon constitue un beau cadeau pour Pékin, après une année 1991 durant laquelle la Chine a réussi à faire plier le boycottage diplomatique occidental imposé après la répression du mouvement de la place Tiananmen en juin 1989. Depuis le voyage historique de M. Deng Xiaoping, patriarche du régime, en 1978, puis celui, en 1983, du secrétaire général du PCC, le voisin nippon avait préféré inviter des responsables gouvernementaux.

M. Jiang, dont la position de *« noyau central de la troisième génération de dirigeants* [communistes] *»* reste précaire, s'en trouvera renforcé. Pour Tokyo, c'est une manière de rassurer les dirigeants chinois, inquiets de la tournure que risque de prendre la politique régionale japonaise en réponse aux bouleversements mondiaux en cours.

Cette invitation ne signifie pas pour autant que les relations entre la Chine et le Japon, qui a mené tambour battant l'effort de réconciliation entre le monde capitaliste et Pékin, soient revenues au beau fixe. Pour Tokyo, renouer avec la Chine relève d'une nécessité de voisinage. *« Nous pensons que le meilleur moyen de soutenir les réformes et l'ouverture de la Chine est de traiter avec la direction actuelle »*, note un diplomate japonais.

Mais, M. Watanabe a répondu évasivement à l'invitation insistante de Pékin à l'empereur Akihito de se rendre en Chine cette année pour le vingtième anniversaire de la normalisation des relations diplomatiques entre les deux puissances asiatiques au passé chargé d'hostilité. L'empereur, invité ailleurs, *« étudie encore son emploi du temps »*, répond-on poliment du côté japonais.

Le chef de la diplomatie nippone a également réitéré dans les mêmes termes que l'ancien premier ministre M. Kaifu, lors de sa visite à Pékin l'été dernier, l'espoir de voir la Chine prendre en compte les préoccupations des pays démocratiques. Il n'en est évidemment rien resté dans les comptes rendus officiels chinois. Mais Pékin n'en aura pas moins relevé que cette considération demeure une constante obligée de la diplomatie du Japon. Ce dernier demeure soucieux de ne pas apparaître au monde occidental, en particulier américain, comme une puissance asiatique cyniquement dépourvue d'intérêt pour les idéaux démocratiques.

FRANCIS DERON

Selon un rapport d'experts

Les Etats-Unis devraient fortement réduire leurs armements stratégiques

Les Etats-Unis devraient réduire de 11 000 (actuellement) à 5 000 ogives leur arsenal d'armements nucléaires stratégiques déployés, et modifier leur déploiement à la suite de la désintégration de l'URSS, selon un rapport d'experts commandé par le Pentagone.

Ce rapport, rédigé par 21 spécialistes nucléaires, a été commandé par le général de l'armée de l'air Lee Butler, directeur du bureau américain du positionnement des armements nucléaires *(US nuclear targeting)*.

Il propose de ramener le niveau des armements stratégiques américains à 4 000 ogives de moins que le niveau prévu par le traité START signé l'année dernière par les Etats-Unis et l'URSS.

Le rapport ajoute que d'autres réductions pourraient être effectuées mais que le nombre d'ogives américaines doit rester supérieur au total des ogives françaises, anglaises et chinoises, soit 1 500 actuellement. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : l'élection présidentielle de 1992

Deux candidats démocrates dévoilent leur programme économique

Deux candidats à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 1992 ont fait connaître dimanche 5 janvier leurs intentions en matière économique. M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, a déclaré sur la chaîne NBC que, s'il était élu président, il multiplierait par deux les crédits fédéraux consacrés à l'éducation et aux infrastructures telles que le réseau routier.

Selon M. Clinton, une grande partie du déficit actuel est dû au renflouement des caisses d'épargne et des banques en difficulté. Ses projets permettraient d'en finir avec cette situation. M. Bob Kerrey, sénateur du Nebraska, a affirmé sur la chaîne CNN qu'il créerait de nouveaux ministères destinés à permettre une action industrielle à long terme.

Il s'agit, selon M. Kerrey, d'enrayer le déclin des Etats-Unis dans les secteurs de la haute technologie au profit de l'Allemagne et du Japon. Le sénateur du Nebraska a d'autre part proposé l'instauration d'un système national d'assurance-maladie pour tous les Américains. – *(UPI.)*

SALVADOR

Le désarmement des rebelles est prévu en trois étapes

Continuant d'annoncer au compte-gouttes le contenu des accords de paix signés le 1er janvier au siège de l'ONU à New-York, le président salvadorien Alfredo Cristiani a indiqué au cours du week-end que le désarmement des guérilleros du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) se fera en trois étapes, d'ici au 31 octobre, sous la supervision de l'ONU.

La première phase prévoit le rassemblement des rebelles sur une cinquantaine de sites, dans huit des quatorze provinces du Salvador, dont la capitale. Dans un deuxième temps, l'armée cessera ses patrouilles et se rassemblera elle-même dans certaines zones distinctes, de manière que les rebelles puissent rendre leurs armes devant des observateurs de l'ONU, sans interférence militaire. Le FMLN devra avoir enfin complètement démantelé ses structures militaires avant la fin d'octobre, dernière étape.

Le gouvernement et les guérilleros se sont engagés à fixer le calendrier de ce processus et les modalités des ententes signées, avant le 10 janvier, faute de quoi l'ONU imposera un compromis. – *(UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Incertitude sur la reprise des négociations

L'ensemble des délégations arabes retardent leur départ pour Washington

L'incertitude demeurait, lundi 6 janvier, sur le moment de la reprise des négociations bilatérales israélo-arabes, initialement prévue mardi. Pour protester contre les mesures *d'expulsion prises par les Israéliens* et en signe de solidarité avec la délégation palestinienne qui avait dès vendredi ajourné son départ vers Washington, les représentants syriens, libanais et jordaniens ont eux aussi reporté leur voyage dans la capitale américaine. Notre correspondante au Proche-Orient, Françoise Chipaux, nous indique que cette attitude solidaire des pays arabes dans cette affaire est un succès pour l'OLP, qui, bien que non officiellement invitée à ces négociations, tient aujourd'hui le devant de la scène.

***C'est lundi que la centrale palestinienne* devait faire connaître sa décision sur la reprise des négociations, sans doute à l'issue de la visite que doit effectuer, dans la journée, à Damas le chef de l'OLP. M. Yasser Arafat a multiplié les contacts depuis l'annonce de la décision israélienne, demandant notamment une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce week-end, il s'est rendu successivement au Caire puis à Amman. S'il ne fait pas de doute que les délégations arabes iront à Washington, nul ne souhaitant rompre les négociations, *M. Arafat entend marquer le coup, sachant* que la décision israélienne a été quasi unanimement condamnée dans le monde.**

Après la sévère condamnation américaine, accueillie *«positivement»* par l'OLP, la CEE a jugé en effet *«illégal au regard du droit international»* le bannissement de douze Palestiniens.

M. Shamir justifie les expulsions de Palestiniens

JERUSALEM

de notre correspondant

Foin des critiques internationales, *«Israël se doit d'agir contre tous ceux qui soutiennent et encouragent le terrorisme et la violence»*. Ainsi M. Itzhak Shamir, ignorant avec superbe une condamnation quasi générale sur la scène internationale, a-t-il justifié et réitéré, dimanche après-midi, 5 janvier, la décision prise jeudi dernier par son gouvernement, d'expulser une douzaine d'activistes palestiniens. Le premier ministre, qui répondait à une question du cardinal américain, John O'Connor, en visite à Jerusalem, pour tenter d'améliorer les relations entre le Vatican et l'Etat juif, a ajouté qu'il espérait que la mesure prise après le meurtre d'un colon juif, dans les territoires occupés – le quatrième en deux mois – contribuerait à mettre un terme au terrorisme.

Les familles des déportés en puissance – la mesure prise à leur encontre ne sera exécutoire que dans quelques semaines, après que les recours légaux auront été épuisés – ont certes demandé, dimanche au cours d'une conférence de presse à Jerusalem-Est, l'arrêt immédiat des négociations de paix, mais personne, y compris dans le camp palestinien, ne songeait sérieusement à cette possibilité. L'opinion majoritaire à Jerusalem sur ce point, est que les pays arabes, à l'instar des négociateurs palestiniens avec lesquels ils coordonnent leur action, se satisfairont finalement d'une résolution des Nations Unies condamnant fermement la politique d'expulsion engagée par l'Etat juif.

«Le moment n'est jamais bon quand il s'agit de prendre une mesure inacceptable pour les autres», commentait pour sa part M. Ehud Olmert, l'un des ministres les plus proches de M. Shamir. *«Mais il nous faut bien réagir à la violence et montrer qu'on ne peut pas à la fois conduire des négociations de paix et tuer des gens.* Plus sérieuses, et en tout cas plus immédiates, sont, pour le premier ministre, les considérations de politique intérieure.

La Knesset devait notamment voter, lundi soir ou mardi matin, pour ou contre le projet d'élire dorénavant le premier ministre d'Israël au suffrage universel. M. Shamir est totalement opposé à ce bouleversement du système politique local et on lui prête l'intention de déclencher des élections législatives anticipées au cas où ce projet, cher *à l'opposition, aurait* des chances d'être approuvé par le parlement.

PATRICE CLAUDE

Selon le «Sunday Times»

L'Irak aurait livré de l'uranium à l'Algérie

L'Irak a envoyé en Algérie des experts et plus de 10 tonnes d'uranium naturel, affirme le *Sunday Times* dans sa dernière édition. Le chargement aurait été convoyé par camion jusqu'en Jordanie, puis embarqué vers Alger avant l'arrivée de la première équipe d'inspection des Nations unies en mai dernier. Selon le journal britannique, qui cite des sources proches des services secrets occidentaux, l'uranium et les techniciens seraient destinés au réacteur chinois en cours de construction à 200 kilomètres au sud d'Alger.

Ce réacteur de 15 mégawatts, qui devrait être opérationnel dans deux à trois ans, inquiète effectivement les experts, qui s'interrogent sur l'usage qu'en fera l'Algérie (*le Monde* daté 26-27 mai 1991). Et la percée du Front islamique aux élections algériennes pourrait effectivement faire craindre un axe Bagdad-Alger pour la mise au point d'une «bombe islamique».

Reste, souligne un porte-parole de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne, que *«l'uranium naturel, qui n'est pas sujet à contrôle, peut s'acheter sans problème sur le marché international»*. De plus, précise-t-il, *«des pourparlers avec l'Algérie ont abouti à un accord que le conseil des gouverneurs de l'AIEA devrait approuver le mois prochain»*. Cet accord prévoit la possibilité pour les experts de l'AIEA d'inspecter le réacteur d'Aïn Oussera, conformément à l'intention affirmée par l'ancien premier ministre algérien, M. Mouloud Hamrouche, dans une interview qu'il nous avait accordée (*le Monde* du 17 mai 1991).

J.-P. D.

□ **Mission de l'ONU sur les droits de l'homme.** – Une équipe de l'ONU, chargée de mener en Irak la première enquête sur le respect des droits de l'homme dans ce pays, est arrivée vendredi 3 janvier à Bagdad. Présidée par M. Max Van der Stoel, ancien ministre néerlandais des affaires étrangères, cette mission est mandatée pour *«se documenter sur toutes les accusations de violations des droits de l'homme»*. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : assassinat d'un responsable du Fath.** – Un représentant du Fath, principale composante de l'OLP, le *«colonel»* Hosni Soleiman, chef de l'ancienne garde personnelle de M. Arafat, a été tué, dimanche 5 janvier, à Saïda. Un inconnu armé d'un revolver muni d'un silencieux a ouvert le feu sur lui alors qu'il quittait son domicile. – *(AFP.)*

□ **Un Français tué par balle à Beyrouth.** – Un ressortissant français, Vincent Quetel, cinquante-trois ans, a été retrouvé tué d'une balle dans la tête, vendredi 3 janvier, à son domicile d'Achrafieh, le quartier chrétien de Beyrouth. D'origine égyptienne, installé au Liban depuis le début des années 60, Vincent Quetel, employé administratif à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de France, était un chrétien militant, fondateur de l'Union fédérale des chrétiens d'Orient, une association caritative qui publiait régulièrement des communiqués appelant à l'union de la communauté chrétienne d'Orient. – *(AFP.)*

OCÉAN INDIEN

Vent de démocratie aux Seychelles

Après quatorze années de socialisme autoritaire, cet archipel de l'océan Indien se convertit au multipartisme et libéralise son économie

VICTORIA (Seychelles)

de notre envoyé spécial

Le vent de la démocratie, venu d'Afrique, caresse enfin les superbes rivages seychellois. Après quatorze ans de socialisme autoritaire, le régime du président France-Albert René se convertit, à son tour, au pluralisme. L'archipel a pris ses rendez-vous avec le changement, fixés le 3 décembre dernier lors d'un congrès du parti unique, le Front progressiste du peuple seychellois (FPPS) (*le Monde* du 6 décembre 1991).

Depuis le 1er janvier, qui le souhaite peut créer un parti, pourvu d'un minimum de cent adhérents. Les exilés – politiques ou non – sont conviés à rentrer au pays. En juillet 1992, une commission constituante sera élue à la proportionnelle. Chaque parti ayant recueilli au moins 5 % des suffrages participera ensuite à l'élaboration d'une nouvelle Constitution, soumise à référendum. Des élections générales auront lieu avant la fin de l'année.

Eviter une coûteuse solitude

Ce scénario bien huilé, qui se veut un «modèle de transition», diffère à dessein des capricieuses mutations africaines, où la démocratie, ces temps-ci, s'invente lentement – et avec des bonheurs divers – dans les longs palabres des «conférences nationales». Ici, on vante trop la stabilité politique pour lui faire l'affront d'un désordre; on vénère trop la fragile unité nationale pour l'émietter en querelles superflues. Les Seychelles vivent donc un changement sans risque.

Et dans la continuité? Le chef de l'Etat y compte bien. Comme le dit Mgr Félix Paul, l'évêque catholique de Victoria (1), France-Albert René est un *«fin rusé»*. Et son homologue anglican, Mgr French Chang Him, concède que l'octroi de la démocratie a pris de court tous les opposants – dont les gens d'Eglise, – contraints d'applaudir un homme dont ils n'attendaient pas tant, et surtout si vite.

«Je n'ai jamais eu l'ambition de finir dans la peau d'un vieux président», nous dit M. René – à cinquante-six ans, dont plus de quatorze au pouvoir. Avant d'ajouter aussitôt que si, d'aventure, son parti restait maître du jeu, il proposerait la tenue, dès cette année, d'une élection présidentielle. Qui doute qu'il serait à nouveau candidat?

Si France-Albert René, naguère fervent avocat du parti unique, a soudain viré de bord, ce n'est pas seulement pour complaire à des opposants qu'il juge désormais plus raisonnables. C'est, à l'intérieur, pour redorer son régime, et pour échapper, à l'extérieur, au piège d'une solitude trop coûteuse.

Avant de se résoudre à une libéralisation qu'il tenait pour inéluctable, M. René avait parrainé – le 1er décembre – un scrutin local censé revigorer le FPPS. Peine perdue: plus d'un électeur sur deux s'abstint ou désavoua les candidats du parti. Symptôme de lassitude envers le système? Quarante-huit heures plus tard, le président reprenait l'initiative, en inscrivant la démocratie à l'ordre du jour.

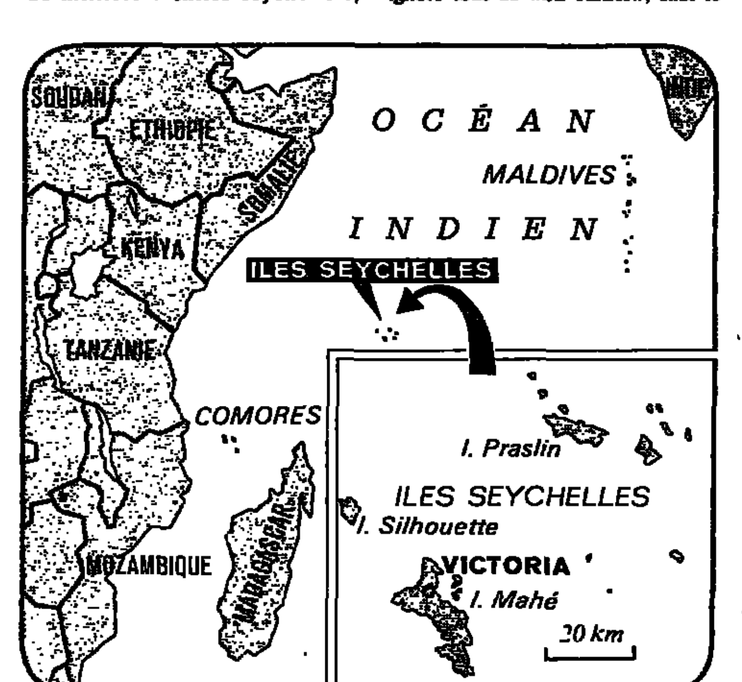
Les minuscules Seychelles n'ont *pas échappé à la métamorphose* du monde. Dans une région stratégiquement dépréciée, les brises océanes ont chassé les dernières traces d'une guerre froide déjà bien lointaine. La mort de l'URSS prive M. René – comme beaucoup d'autres adeptes du socialisme tropical – du menu chantage amoureux qui fut longtemps l'arme des petits envers leurs grands parrains.

La rivalité Est-Ouest ayant disparu, ici comme ailleurs, on ne peut plus en jouer. Que valent, face à l'aide occidentale, quelques milliers de tonnes de mauvais ciment nord-coréen? L'argent vient surtout de l'Europe – M. René le sait – et d'abord de la France, premier bailleur de fonds et premier pourvoyeur de coopérants (2).

Les Seychelles, quoiqu'elles s'en défendent, ne pouvaient trop longtemps – sauf à s'isoler fâcheusement – faire la sourde oreille au discours de La Baule, qui lie aide et démocratie, surtout lorsque le Kenya lui-même, voisin d'Afrique anglophone *cité en référence dans l'archipel* – quoique si peu socialiste, – finissait par succomber au multipartisme.

Pour attester sa bonne foi, M. René tient à donner des garanties. Les nouveaux partis recevront un pécule, la presse s'exprimera librement, la radio d'Etat cédera la place à une station indépendante. Autre gage: des observateurs du Commonwealth sont invités à superviser les élections. Le climat politique a déjà changé. L'évêque catholique a félicité en chaire le président. Les opposants, hier craintifs, commencent à prendre la parole.

Jugeant l'évolution *«irréversible»*, le plus célèbre des quelques dizaines de milliers d'exilés seychellois,



James Mancham, s'apprête à revenir d'Angleterre. «Sir James», l'*«ennemi de classe»* de France-Albert René, son vieux rival destitué par la force en 1977, son contraire en politique et dans la vie, relèvera-t-il le gant présidentiel?

Avant le retour de «Sir James»

Si oui, la campagne électorale tournerait vite au duel entre les deux plus fortes personnalités du pays. Ou bien, comme on le murmure, envisage-t-il, sage et respecté, une douce retraite à l'ombre des cocotiers? Naguère porte-parole avoué du monde des marchands, l'ancien président conserve une clientèle dans la petite bourgeoisie, brimée par quinze ans de rigidité socialiste.

Mais il n'est d'évidence, pour un opposant, pire ennemi que l'exil, et son double, l'oubli. La jeunesse ignore tout de «Sir James», sauf le mal qu'on lui en a dit. Un clivage accru distingue les exilés des opposants de l'intérieur. Avec une dizaine d'intellectuels, Jean-François Ferrari – fils de l'ancien ministre Maxime Ferrari – lança l'an dernier, à coup de tracts, le «Parti seychellois», comme une grosse blague semi-clandestine.

Depuis, ces jeunes «sociaux-démocrates» qui réclament *«plus de liberté»* – économique et politique – se sont pris au jeu et veulent «faire leurs classes». Mais ils manquent d'âge, d'expérience et de moyens pour prétendre assurer vite la relève. De leur propre aveu, l'opposition, dans son ensemble, représente au mieux, pour l'instant, un gros tiers des Seychellois.

Celle-ci ne conteste pas les acquis du système, en matière de logement, de santé ou d'éducation, même si la scolarisation massive a rabaissé la qualité de l'enseignement. Le niveau de vie moyen ayant au moins doublé, en ces années socialistes, les Seychelles ont un revenu par tête – environ 5 000 dollars – supérieur à celui du Portugal.

Bien des Seychellois, qu'inquiète en outre un éventuel retour massif des émigrés, craignent de perdre au change. Même le «service national de la jeunesse», de plus en plus contesté, trouve ses défenseurs parmi des parents trop heureux que l'Etat, tout en formant leurs enfants à la vie communautaire, les prenne en charge pendant un an.

Le régime de France-Albert René garde une base sociale forte, que ce dernier s'attache à préserver en distribuant promotions et faveurs, comme aux conseillers de district, fraîchement élus et dotés de confortables émoluments. *«Le président est déjà en campagne électorale*, note Mgr Félix Paul. *Il se comporte comme l'intendant de l'Evangile qui dilapide les biens de son maître pour ménager son propre avenir»*.

L'inconvénient d'être petit

Au nom du droit d'entreprendre, l'opposition veut réhabiliter le secteur privé, qui n'emploie que 40 % de la population active. Accélérant la libéralisation de l'économie, le pouvoir desserre son carcan sur les prix et les licences d'importation et se dit prêt à vendre certaines des vingt sociétés d'Etat – dont dix hôtels – qu'il contrôle encore. Il n'empêche, affirme-t-on ici, que ces sociétés tant critiquées, parfois à juste titre, rapportent à l'Etat quatre fois plus en dividendes qu'elles ne lui coûtent en subventions.

Sur ces îles granitiques peu fertiles, l'agriculture traditionnelle (coco, canelle, vanille) décline inéluctablement. Faute de matières premières et de sources d'énergie, l'industrie reste embryonnaire (une conserverie de thon, quelques modestes usines de transformation). La pêche offre de meilleures perspectives. Le gouvernement, qui a concédé des licences aux flotilles européennes et japonaises, touche des droits sur les cargaisons que celles-ci déclarent, sans avoir cependant les moyens de surveiller les campagnes des quarante-six thoniers qui écument ensemble l'immense zone maritime économique des Seychelles (environ 1 million de kilomètres carrés).

Dans cet archipel splendide, le tourisme procure la moitié des recettes en devises et reste la ressource reine. Elle le restera pourvu que le marché soit élargi, l'environnement protégé, l'hôtellerie rationalisée et, de manière générale, le rapport qualité-prix encore amélioré.

Mais la beauté – pourrait-on dire – ne nourrit pas ses îles. Avec leurs *67 000 habitants*, les Seychelles illustrent trop bien l'inconvénient d'être petit, démuni et lointain. Mieux on y vit, plus on y consomme de produits importés, et plus on fait souffrir la balance des paiements, alors que le service de la dette est déjà lourd (10 % du PIB). Comme disent les experts, la croissance (5 % par an) ne s'«intègre» pas dans l'économie, faute de pouvoir diversifier les investissements rentables.

Aux Seychelles, on produit pour développer l'emploi, pas le profit, puisqu'il serait souvent moins coûteux d'acheter à l'étranger. A cause de l'étroitesse du marché, les coûts fixes sont disproportionnés par rapport aux bénéfices. On ne peut investir à la fois dans deux projets, tout aussi urgents. Entre un second thonier, un réservoir à eau supplémentaire et un deuxième avion pour Air Seychelles, il faut choisir. Ce pays jeune manque de cadres mais ne peut, le plus souvent, leur offrir un profil de carrière très alléchant (éventail des salaires trop étroit, *espoirs de promotion trop lointains*).

La démocratie ne réglera pas seule ces ennuis d'intendance. Du moins peut-elle inciter au retour ceux qui l'ont attendue, sous le pâle soleil de l'exil.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) L'archipel compte 98 % de chrétiens (dont 92 % de catholiques et 6 % d'anglicans), 170 musulmans et quelques dizaines de bahaïs.

(2) L'aide française annuelle comprend 25 millions de francs de dons et 40 millions de prêts de la Caisse centrale de coopération économique. trente-cinq coopérants français servent aux Seychelles, soit le plus fort taux par habitant après Djibouti

ESPACE EUROPEEN

Lisbonne, capitale des Douze

Pour la première fois depuis son entrée dans la Communauté le Portugal assume la présidence. Avec sérieux et modestie.

LISBONNE

de notre correspondante

DEPUIS le 1er janvier, le drapeau étoilé et bleu européen flotte sur le centre culturel de Belem, qui sera, pendant six mois, le siège de la présidence portugaise du conseil des ministres de la CEE. La brève cérémonie qui a rassemblé, mercredi dernier, les principaux responsables du pays, le président Mario Soares et le premier ministre Anibal Cavaco Silva, ainsi que les représentants du corps diplomatique des Douze, a marqué solennellement l'inauguration des nouvelles responsabilités européennes du Portugal et va faire de ce pays, pendant six mois, la vitrine de l'Europe.

Six ans plus tôt, jour pour jour, le 1er janvier 1986, le Portugal faisait son entrée dans la CEE et se voyait confronté immédiatement aux mêmes responsabilités. Mais le tout jeune nouveau membre de la Communauté demandait à passer son tour, arguant de son manque de préparation pour assumer la présidence. Cette fois-ci, à Lisbonne, la sérénité est de mise. On assure que tout est prêt, même si les travaux du centre de Belem ont dû être menés tambour battant nuit et jour, sans relâche, par plus d'un millier d'ouvriers et de techniciens pour qu'à minuit le 31 décembre tout soit pratiquement terminé.

Cependant, les responsables portugais ne dissimulent pas que la tâche qui les attend sera rude. Succédant à la présidence mouvementée des Pays-Bas, ils vont trouver sur leur table de travail une avalanche de dossiers aussi volumineux que délicats alors que la situation est loin d'être stabilisée, notamment en Europe de l'Est, avec le conflit yougoslave dont on ne voit pas la solution, la désintégration de l'ex-Union soviétique et les difficultés dans lesquelles s'enlisent les économies des nouvelles démocraties. A cet égard, l'échéance du 15 janvier, date à laquelle la Communauté devra avoir défini des critères précis de reconnaissance de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, sera un premier test de la nouvelle présidence, d'autant plus que l'Allemagne, sans attendre ses partenaires, a décidé de reconnaître ces deux Républiques. Il faudra donc que le nouveau président fasse preuve de beaucoup de souplesse mais aussi d'une grande fermeté, voire d'autorité, pour convaincre les autres Etats-membres de parvenir à une position commune sur ce point.

Des initiatives vers l'Europe de l'Est ?

Le Portugal va être également confronté au problème du démantèlement de l'ex-URSS et, en tant que président, amené à suggérer des initiatives d'intervention de la CEE comme l'envoi sur place d'une mission de la « troïka », ainsi que le lui auraient suggéré ses prédécesseurs néerlandais. Dans le domaine communautaire, Lisbonne devra faire avancer le dossier de l'élargissement et de l'aide aux pays de l'Est. Les responsables portugais ont déjà indiqué qu'ils entendaient entamer très vite les discussions préalables en vue de l'adhésion de la Suède et de l'Autriche. Ils devront aussi inciter les Douze à se pencher sur la candidature norvégienne, qui pourrait être présentée au printemps 1992.

En ce qui concerne l'aide à accorder aux Républiques issues de l'ex-Union soviétique, le Portugal, tout comme la Commission et certains Etats membres, estiment qu'il s'agit d'une mission bien trop lourde à assumer pour la seule CEE et que les Etats-Unis doivent prendre leur part du fardeau. Le ministre portugais des affaires étrangères, M. Joao de Deus Pinheiro, a même suggéré récemment à Bruxelles que les structures de l'OTAN puissent être utilisées pour ce type d'opération.

Autre dossier est-européen qu'il incombera à la présidence portugaise de faire avancer : la négociation d'accords d'association avec la Roumanie et la Bulgarie, sur le modèle de ceux qui ont été conclus en décembre 1991 avec la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Toujours dans le domaine des relations avec les autres pays européens, le Portugal a affirmé sa détermination de tout faire pour que puisse entrer en vigueur, au 1er janvier 1993, l'accord conclu en 1991 entre la CEE et l'AELE (Association économique de libre-échange), qui rassemble l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Liechstenstein, la Norvège, la Suède et la Suisse), créant un espace économique européen. La Cour suprême de justice de Luxembourg avait émis des réserves sur cet accord, qui devrait déboucher sur la création d'un marché de 380 millions de personnes représentant 40 % du commerce mondial, bloquant ainsi son adoption. Il appartiendra au Portugal de rouvrir le dossier afin qu'il puisse être rapidement renégocié.

Mais le Portugal n'entend pas rester le regard fixé vers l'Est. Fort de son passé de grande puissance coloniale, à l'origine de l'épopée des grandes découvertes, il entend aussi resserrer les liens entre la CEE et les pays d'Afrique, notament lusophones, d'Amérique latine et du Maghreb. D'autre part, un des temps forts de la présidence portugaise devrait être la renégociation, pour la période 1993-1997, du budget de la CEE, qui arrive à terme fin 1992. Pour le Portugal, il convient de s'atteler très vite à la tâche, d'autant que, par rapport aux cinq années précédentes, la CEE se voit désormais nantie de nouvelles obligations financières à l'égard des jeunes Républiques de l'ancienne Union soviétique et des pays de l'Est.

Ce budget tient particulièrement à cœur aux autorités, à qui il permettra de concrétiser la création d'un fonds de cohésion économique et social en vue de venir en aide aux régions les plus défavorisées des pays les moins riches de la Communauté que sont, outre le Portugal, l'Espagne, la Grèce et l'Irlande. Il faudra à la nouvelle présidence déployer beaucoup de force de conviction pour que ses partenaires plus puissants soient certains qu'elle ne cherche pas seulement à faire avancer ses intérêts d'Etat-membre en se servant de ses fonctions d'Etat-président.

Ne pas négliger les intérêts nationaux

Les dirigeants portugais seront confrontés à un autre problème similaire lorsque, toujours dans le cadre des discussions budgétaires, viendra le chapitre de la révision du niveau de soutien des prix des produits agricoles. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays européens, et notamment en France, la politique agricole commune, telle qu'elle est menée actuellement, est mal accueillie. De puissantes organisations professionnelles, comme la CAP (Confédération des agriculteurs portugais), ont commencé à exercer de fermes pressions sur les politiques pour les inciter à mieux défendre les intérêts de leur agriculture, qui représente 6 % du PIB et emploie encore 21 % de la population active. Là aussi, les responsables portugais devront veiller à se comporter en tant que porte-parole d'une Europe confrontée dans ce secteur à l'agressivité des Etats-Unis, quand reprendront les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), sans donner pour autant l'impression à leur opinion publique de brader ce secteur de leur économie, en proie à de sérieuses difficultés.

Car, d'une manière plus générale, au cours de ces six prochains mois, le gouvernement de Lisbonne devra veiller à ne pas se concentrer sur les problèmes européens au risque de négliger les problèmes intérieurs. Après cinq années d'expansion, le Portugal aborde une période plus délicate avec une inflation toujours très élevée (11,4 %), des perspectives de croissance réduite (2,7 % en 1991 et 1992, contre 4 à 4,5 % les années précédentes) et d'accroissement du chômage, qui pourrait passer de 3,9 % en 1991 à 4,5 % en 1992 et à 5,3 % en 1993, selon l'OCDE. Le budget 1992, qui aurait dû être adopté en décembre dernier, n'a toujours pas été présenté au Parlement, les partenaires sociaux s'attendant à ce qu'il ait un goût de rigueur, voire d'austérité. D'ailleurs, le premier ministre a annoncé la couleur en prévoyant pour les Portugais une année difficile, où il leur faudra *« travailler beaucoup »*.

ALICE ILICEE

Egon Klepsch, M. le Président à Strasbourg

Un démocrate-chrétien allemand accède au perchoir de l'Assemblée européenne. Son programme : de bonnes idées, jamais appliquées.

STRASBOURG

(Communautés européennes) de notre correspondant

VOILA plus de dix ans qu'il en rêve. Cette fois, il est proche du but. Egon Klepsch (CDU) a de sérieuses chances d'accéder la semaine prochaine au perchoir de l'hémicycle de Strasbourg. L'actuel président des démocrates-chrétiens au Parlement de la CEE, regroupés au sein du Parti populaire européen (PPE), peut compter sur l'appui du groupe socialiste, son chef de file, Jean-Pierre Cot (PS), l'en a assuré.

En juillet 1989, à l'issue d'un accord conclu entre les deux principaux groupes de l'Assemblée – les socialistes (179 sièges) et le PPE (123) – Jean-Pierre Cot publiait le communiqué suivant : *« Si Enrique Baron est normalement élu président du Parlement européen, nous considérerons comme naturel que le second groupe aspire alors, en 1992, à cette responsabilité et examinerons avec sympathie une candidature émanant du PPE. »* Le socialiste espagnol avait été élu au premier tour. Egon Klepsch avait bien tenu ses troupes et peu de voix avaient manqué au socialiste espagnol.

L'accord tient encore bon, même si certains acceptent difficilement de s'y conformer. Ainsi, les travaillistes britanniques manifestent l'intention de présenter l'un des leurs contre le représentant de la CDU. Dans les rangs démocrates-chrétiens aussi les mouvements d'humeur sont fréquents, mais à chaque fois, Egon Klepsch est parvenu à rétablir l'ordre. Jean-Pierre Cot avait exigé dès septembre dernier que le PPE lui communique le nom de son candidat, provoquant des déclarations outragées du type : *« Nous ne sommes pas aux ordres des socialistes. »* Peine perdue : le 1er octobre suivant, le groupe démocrate-chrétien désignait Egon Klepsch comme son candidat officiel.

L'échange de bons procédés entre les deux hommes n'a pas cessé depuis deux ans et demi : Egon Klepsch veut dix-huit parlementaires allemands de plus à Strasbourg pour tenir compte de la réunification, le gros de la troupe socialiste suit ; Jean-Pierre Cot demande le blocage de plusieurs rapports économiques qui ne prennent pas suffisamment en compte les aspects sociaux du grand marché, le PPE renonce à faire revenir les dossiers en session plénière...

Une volonté et un espoir

Derrière cette coopération sans faille, se profilent la volonté farouche d'Egon Klepsch de devenir président et le secret espoir de Jean-Pierre Cot d'avoir plus de pouvoir que ne lui en donne la seule présidence du groupe socialiste. Mais le député du PS se fait peut-être quelques illusions s'il pense pouvoir être, derrière Egon Klepsch, le vrai « patron » du Parlement !

Si tout le monde s'accorde à dire qu'il ne dégage pas un réel charisme, le chrétien-démocrate allemand n'est pas dépourvu des qualités – et des défauts ! – nécessaires pour diriger l'Assemblée. Calculateur, habile, voire retors, ce Sudète de soixante et un ans tient depuis trop longtemps la « boutique » pour s'en laisser compter. Membre du Parlement européen depuis 1973, avant même qu'elle ne soit élue au suffrage universel direct, ce docteur en philosophie – diplôme qu'il a obtenu en RFA après s'être enfui de RDA en 1950 – a participé depuis de longues années à toute la « cuisine » interne du Parlement, aux négociations pour l'élection des vice-présidents du Parlement et des présidents des commissions. Sans compter qu'il est devenu un passage obligé pour la promotion des fonctionnaires, *« depuis les grades A jusqu'aux huissiers »*, disent même les mauvaises langues.



Il est de notoriété publique que Egon Klepsch observe et note tout. Lors des réunions de son groupe, il enregistre les présents et les absents parmi les parlementaires et les fonctionnaires attachés à sa formation. Sous ses allures de « bon gros », il est en réalité un superbe organisateur qui dirige avec beaucoup d'autorité cent vingt-deux démocrates-chrétiens européens. Pour que rien n'échappe à sa vigilance, il s'appuie sur ses trois compagnons préférés de skat (le jeu de cartes populaire allemand), tous élus de la CDU : Doris Pack, Bernhard Salzer, Horst Langes.

Ce dernier est d'ailleurs le président de la Fondation pour la coopération des démocrates-chrétiens d'Europe que le PPE a créée – la plupart des autres groupes de l'hémicycle européen ont aussi leur fondation – avec des fonds atteignant 3,5 millions d'écus (24,5 millions de francs) grâce aux sommes substantielles que verse le budget communautaire à cette formation et aux autres.

« Voter des deux mains »

Que Klepsch utilise à merveille les moyens à sa disposition est indéniable. Il n'empêche : il est un grand travailleur qui ne rechigne pas aux tâches les plus ingrates. Dans un article récent qu'il lui consacrait, le magazine anglais *The Economist*, n'écrivait-il pas que le futur président avait donné son nom à un nouveau verbe : *« To klepsch »*, qui pourrait signifier *« voter des deux mains »*. Il faut aussi lui reconnaître beaucoup de courage et de persévérance. Malgré deux opérations du cœur, dont la dernière au printemps 1991, il est toujours aussi actif et croit plus que jamais à sa vocation.

Il explique son bel optimisme par l'accord, bien sûr, avec les socialistes mais aussi par le soutien des conservateurs qui, après le scrutin pour l'élection du président, devraient rejoindre le PPE dans une « communauté de groupes ». Selon le député de la CDU, les élus du RPR seraient également favorables à sa candidature.

Ironie de l'histoire parlementaire européenne, ce sont les conservateurs qui ont largement contribué à l'échec d'Egon Klepsch lors de sa première tentative, en 1982, à la présidence de l'Assemblée. Alors que la majorité de l'hémicycle était largement de droite, un socialiste néerlandais, Piet Dankert, avait été élu à la surprise générale. A l'époque, les tories avaient reproché au parlementaire allemand de se présenter malgré l'accord, qui existait d'après eux, selon lequel un conservateur britannique devait succéder à Simone Veil. Depuis, l'un d'eux, Lord Plumb, a occupé le perchoir et, surtout, les conservateurs, moins nombreux désormais, sont acquis à l'idée qu'il faut chercher des alliances pour mieux peser sur les travaux parlementaires.

De toute évidence, Egon Klepsch, qui a *« choisi l'Europe dès 1954 »*, juge indispensable que la CDU allemande exerce un contrôle sur la formation démocrate-chrétienne au Parlement. Sûr de l'appui de Helmut Kohl – son *« ami depuis 1952 »*, pas au point toutefois de lui accorder un poste de commissaire à Bruxelles – qui l'a soutenu dans son initiative pour demander aux Douze l'augmentation de la représentation parlementaire allemande, il ne doute pas de sa mission.

Il est d'autant moins circonspect qu'aucun concurrent sérieux ne se profile à l'horizon. Reste que son programme pour la présidence se limite à des idées maintes fois entendues et qui n'ont jamais été appliquées. C'est le cas de l'allégement de l'ordre du jour des sessions plénières afin de permettre des débats plus denses sur les grands dossiers communautaires et internationaux. Il est aussi question d'une coopération étroite avec les Parlements nationaux pour mieux contrôler les exécutifs. Dans ce registre, Egon Klepsch professe les idées de tout parlementaire européen.

Le futur président n'est certes pas un grand politique mais il est probablement un bon politicien. Il s'est rendu tristement célèbre en déclarant, après un voyage à Bucarest, que la Roumanie était sur la bonne voie... quelques mois avant la chute du régime Ceaucescu. Mais il n'est pas le seul à s'être trompé. L'Assemblée de la CEE aura, somme toute, le président qu'elle mérite.

MARCEL SCOTTO

REVUE DE PRESSE

Le temps des défis

Le verdict d'*El Pais* est sans appel : « *Le premier sommet des dirigeants de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) fut un échec retentissant.* » Revenant sur la réunion des dirigeants des onze Républiques anciennement soviétiques, fin décembre à Minsk, le quotidien madrilène estime que M. Boris Eltsine a, là encore, dû « *soigner* » le lobby militaire. « *Après la mise en place de la CEI*, souligne le journal, *le président russe a su gagner les faveurs de l'armée en lui faisant certaines concessions, comme le doublement des salaires et la promesse de rapidement construire de nouveaux logements pour les milliers d'officiers qui reviennent d'Europe de l'Est.* » Mais à Minsk les dirigeants de la CEI ont buté sur la question militaire. « *La Russie*, note *El Pais*, *s'est heurtée à l'insistance des autres Républiques, notamment l'Ukraine, qui ne veulent pas attendre plusieurs années avant de créer leurs propres armées nationales.* »

Malgré ce revers, constate *La Repubblica*, la république de Russie, « *héritière morale et matérielle de l'URSS* », domine sans conteste la CEI. « *Comme l'Allemagne au sein de la CEE, la « super-puissance » russe cherche à imposer sa volonté aux autres membres d'une communauté qui s'étend de la frontière polonaise au Pacifique.* » Exemple : « *La Russie d'Eltsine a démontré son pouvoir en décidant de libéraliser les prix à partir du 2 janvier*, écrit le quotidien italien. *Alors que les autres Républiques souhaitaient reporter cette décision.* » C'est bien la preuve que les anciens rapports de force perdurent sous une nouvelle forme, souligne la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Or, « *ce qui s'est passé à Minsk doit sembler bien injuste à M. Boris Eltsine. De tous les maîtres du Kremlin, il est celui qui a montré le plus de compréhension pour les problèmes nationaux des peuples non russes* ».

Le *Times* est moins indulgent pour le président russe. « *M. Eltsine se félicite que les énormes changements qui ont conduit à la naissance de la CEI se soient déroulés pacifiquement. Pourtant, il n'y a aucune raison d'être complaisant. Les dirigeants, rassemblés à Minsk, doivent se rendre compte que la faim, la confusion, la jalousie et l'angoisse dominent la vie quotidienne* [dans l'ex-URSS]. *S'ils ne restent pas davantage à l'écoute de ces réalités, leur nouvelle Communauté est vouée à l'échec.* »

En dépit de ces nombreux obstacles, *le Soir* estime que « *1991* [nous donne] *une extraordinaire raison d'espérer* ». Le quotidien bruxellois rappelle « *qu'il y a vingt ans, tous les politologues expliquaient que le système totalitaire soviétique était indestructible. Le temps et le courage de dirigeants comme Gorbatchev ont montré le contraire.* » Conclusion du *Soir* : « *Le temps des certitudes n'était souvent bon que pour la paresse mentale. Le temps des défis est plus stimulant pour l'intelligence et pour la volonté.* »

Y.-M. R.

BRUXELLES STRASBOURG

Erasmus est passé par Maastricht

La fièvre qui a entouré les discussions de Maastricht autour des grands dossiers économiques et politiques a fait passer au second plan d'autres sujets moins spectaculaires, mais appelés à avoir des répercussions importantes dans la vie des citoyens européens, comme dans le domaine de l'éducation. Pour la première fois, la formation – cette grande absente du traité de Rome – figure explicitement dans l'acte constitutif de la Communauté. Le texte approuvé à Maastricht par les chefs d'Etat précise que « *la Communauté contribue au développement d'une éducation de qualité* » et que son action « *vise... à favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, y compris en encourageant la reconnaissance des diplômes et des périodes d'études* ».

Cette disposition du traité devrait, en particulier, donner un élan nouveau aux programmes communautaires Erasmus et Comett, dont la mise en place s'est heurtée à d'inévitables difficultés, mais qui ont suscité, chez les étudiants, un engouement considérable. L'enquête menée par *le Monde de l'éducation* de janvier auprès de la totalité des universités françaises permet de constater que, si la mobilité voulue par la Communauté est encore loin d'avoir l'ampleur souhaitée, le mouvement est bien lancé et a, désormais, un caractère irréversible (1). Confrontées à des difficultés financières et administratives, les universités ont pris, le plus souvent avec l'aide des régions, toutes sortes d'initiatives pour répondre aux demandes des étudiants.

La réussite d'Erasmus se mesure d'abord par le nombre impressionnant des candidatures qu'il a suscitées. « *Le succès de l'initiative européenne doit être jugé à l'aune de l'étonnante notoriété qu'elle a acquise en peu de temps, à la qualité des dossiers, au changement dans les mentalités* », note M. Albert Prévos, directeur du Centre national des œuvres universitaires chargé de gérer l'application de ce programme en France. Malheureusement, les crédits alloués par Bruxelles sont loin de répondre à cette attente, puisque leur répartition entre les pays de la Communauté se fait en fonction de la population étudiante de chacun et non du nombre des candidatures. Ainsi la France qui, à elle seule, a expédié 6 000 étudiants chez l'un de ses onze partenaires, sur les 28 500 jeunes Européens ayant bénéficié de ces programmes, n'a pas reçu une somme correspondant à cette participation. La contribution perçue par un jeune Français est d'environ 800 *francs par mois*, ce qui est nettement inférieur à celle dont bénéficiera un Italien par exemple. Pour les aider à joindre les deux bouts, le ministère de l'éducation nationale consacre 10 millions de francs par an, soit... 300 francs par mois par étudiant.

Les collectivités locales en pointe

Le reste est fourni par les collectivités territoriales, dont beaucoup ont compris l'intérêt qu'il y a à encourager leurs étudiants à acquérir une formation européenne. Certaines ont déja pris une bonne longueur d'avance dans cette course, comme la région Rhones-Alpes qui est, de loin, celle qui aide le plus ses ressortissants et qui profite le plus de l'argent de Bruxelles. Les universités Lyon-III, Grenoble-III, Chambéry et l'Institut national polytechnique de Grenoble sont parmi les établissements français les plus « européens ». Dans d'autres régions, on relève les bons résultats des universités Lille-I, Strasbourg-III, Compiègne (dont 10 % des élèves ingénieurs sont partis à l'étranger), de celle du Havre (très aidée par la ville et le département) et de l'Institut national polytechnique de Lorraine.

Les difficultés financières et matérielles, en particulier de logement, sont évidemment les principaux obstacles au développement des échanges européens. Mais les problèmes pédagogiques ne sont pas moins importants, notamment l'hétérogénéité des programmes et des calendriers universitaires. D'où l'intérêt du programme pilote baptisé ECTS (Système européen d'unités capitalisables transférables) qui permet de valider des périodes d'études effectuées dans un autre pays de la Communauté. Cette formule pourrait être l'amorce d'un système européen d'études universitaires.

Avec à peine 3 % d'étudiants ayant fait des études dans un autre pays de la Communauté, la France, comme ses autres partenaires, est loin de l'objectif de 10 % affiché par la CEE lorsqu'elle a lancé Erasmus. Mais, dans un processus qui touche d'abord les mentalités et les habitudes culturelles, le bilan ne se lit pas seulement dans les chiffres. L'enquête du *Monde de l'éducation* fait clairement apparaître qu'une étape a été franchie : les établissements d'enseignement ont commencé de s'organiser, pour faire entrer dans la réalité ce qui est longtemps resté du domaine de l'intention.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

(1) Ce numéro contient notamment un répertoire des très nombreux organismes qui, en dehors de la Communauté, offrent des bourses pour partir étudier à l'étranger.

Tribune européenne

Une économie sanitaire et sociale de marché

par Dominique Jolly

AU moment où le débat concernant le devenir de notre système de santé s'instaure en France dans un climat fébrile et passionné, je souhaite évoquer l'évolution, à mon avis inéluctable, de notre organisation de soins à moyen terme.

Je suis depuis quelque temps impressionné par une évidence de moins en moins contestable : quel que soit le système de santé en vigueur dans les pays industrialisés, malgré les différences d'organisation et l'importance des dépenses de santé, variant parfois du simple au double d'un pays à l'autre, ces pays sont confrontés aux mêmes types de problèmes : la qualité des soins est souvent incertaine, car appréciée sur des indicateurs essentiellement globaux ; les dépenses de santé croissent plus vite que la production nationale et vont continuer d'augmenter. Renoncer à des mécanismes qui font jouer la solidarité et, permettent l'accès aux soins de toute la population n'est souhaité par aucun pays. Il n'est pas non plus concevable de renoncer aux progrès techniques de plus en plus sophistiqués et coûteux.

Ces données engendrent un malaise grandissant chez les hommes politiques qui veulent faire de la maîtrise des dépenses de santé leur cheval de bataille ; elles expliquent aussi le malaise qui se développe chez les professionnels quelles que soient leurs responsabilités car, pour eux, la maîtrise des dépenses de santé ne peut être considérée comme une fin en soi, elle risque de mettre en péril le premier objectif d'une politique de santé : « *soigner au mieux les malades, avec équité et selon les progrès de la science médicale* », même si cette politique doit effectivement intégrer le fait que les ressources sont globalement rares.

Des souhaits de réformes identiques

Ce qui me frappe, c'est qu'à cette concordance de problèmes concernant la santé dans les pays industrialisés correspond une concordance de souhaits de réformes identiques, de solutions très proches où chaque pays recherche un équilibre en empruntant soit au système libéral, soit au système étatique ce qui lui fait défaut : par exemple le Royaume-Uni introduit la privatisation à côté de son système de santé national, les Etats-Unis d'Amérique, dont le système de santé est libéral et essentiellement privé, réfléchissent à l'introduction d'un mécanisme d'assurance-maladie à l'européenne, inquiets qu'ils sont, à juste titre, de leurs 34 millions d'exclus.

Toutes ces évolutions, qui se font dans le même sens, vont aboutir, de façon inéluctable, au fait que les pays industrialisés vont avoir, dans quelques années, des systèmes de santé très proches les uns des autres. Ce rapprochement, qui aura pour conséquence l'harmonisation, en particulier en Europe, des systèmes de santé et de leur financement, se fera autour des dix principes de base suivants :

1) L'élaboration de la politique de santé de chaque pays sera encadrée par une loi globale sanitaire et sociale et non pas par une loi à caractère strictement hospitalier, et sera associée à une politique du bon *usage des ressources financières* qu'elles soient publiques ou privées.

2) Le financement restera majoritairement socialisé ou collectif, qu'il s'agisse d'un mécanisme d'assurance-maladie obligatoire ou d'un prélèvement par les impôts, en sachant contenir ces cotisations dans certaines limites au-delà desquelles leur augmentation met en péril l'économie du pays et partant la compétitivité des entreprises dans l'économie internationale par l'impact néfaste des cotisations sociales sur le prix des biens et des services.

Sachant que les dépenses de santé ne feront qu'augmenter (à cause des progrès techniques et du vieillissement des populations), il ne faut pas exclure, mais bien au contraire favoriser la possibilité d'un financement complémentaire accru par les assurances privées et les mutuelles.

3) L'utilisation des ressources doit être la meilleure possible : il est donc nécessaire d'évaluer la qualité des soins, des technologies. Evaluer ne veut dire ni condamner ni contrôler ; il s'agit d'une démarche des professionnels eux-mêmes qui doivent faire le bilan de ce qu'ils font dans leur pratique quotidienne par rapport au consensus scientifique sur ce qu'il faudrait faire. Il est nécessaire pour cela que les médecins reçoivent des aides méthodologiques et financières. L'évaluation médicale est la seule technique permettant de savoir si les ressources utilisées servent vraiment à améliorer la qualité des soins ou bien si un budget arbitrairement restreint pour cause de maîtrise des dépenses ne *va pas remettre en cause tout à* coup cette qualité.

4) Il doit y avoir dualité du système hospitalier, public et privé : c'est une source de saine concurrence, de meilleur accès aux soins et, dans les bons exemples, de complémentarité.

Une organisation régionale

5) Sur le plan national seront réservées les grandes orientations de la politique de santé tandis que les régions auront les moyens et la compétence de définir les stratégies sanitaires adaptées à leurs propres besoins. L'Espagne, le Canada, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède ont déjà mis en place des organisations de ce type.

6) L'« hospitalocentrisme » de nos systèmes va évoluer : il y aura moins d'hospitalisations, elles seront moins longues dans le temps lorsqu'elles existeront, entraînant une diminution importante du nombre de lits aigus et donc la fermeture d'hôpitaux entiers. Soins à domicile, hospitalisation à domicile, mais aussi hospitalisation de jour, de nuit et de week-end vont devenir des pratiques courantes.

Le nombre des personnels médicaux et infirmiers augmentera à activité égale : celle-ci ne peut plus être mesurée seulement en nombre de lits, car la charge de soins par *malade augmentera en particulier* dans les centres hospitaliers universitaires où consultations et nouvelles stratégies de diagnostic et de traitement nécessiteront plus de personnel.

Tous les pays vont augmenter le nombre d'établissements pour personnes âgées et reconnaître la spécificité de la gériatrie : il s'agit là d'un problème majeur qui va devenir crucial au début du vingt et unième siècle.

7) La gestion optimale des hôpitaux sera un objectif primordial et le gestionnaire hospitalier, confronté à la complexité nouvelle des énormes entreprises que sont devenus les hôpitaux, sera nécesairement assisté d'un directeur, médecin, chargé des soins médicaux, et d'un directeur, infirmier, chargé des soins infirmiers.

8) Les hôpitaux seront tous financés par un nouveau budget global (excluant les effets pervers actuels d'un budget dont la décision est totalement administrative), fondé sur les coûts des pathologies, fonction de la gravité des cas, des malades soignés.

La rémunération des médecins libéraux évoluera également dans le cadre d'une enveloppe globale des soins de ville qui ne sera pas une enveloppe globale rigide financière mais un volume défini d'actes médicaux assorti à un taux de progression annuelle à justifier s'il y a dépassement ; évolution que l'on observe actuellement dans le système allemand.

9) Le corps médical s'impliquera dans l'organisation des soins et deviendra partie prenante aux problèmes d'économie de la santé, même s'il doit continuer à privilégier la relation médecin-malade. Il aura pris conscience des problèmes collectifs liés au bon fonctionnement du système et à son financement.

10) Les gestionnaires, les économistes et les hauts fonctionnaires en charge de dossiers concernant la santé auront fait l'effort de mieux comprendre les profesionnels de santé en les voyant évoluer dans leur activité quotidienne ; ils auront enfin réalisé les multiples difficultés de soigner les malades et la complexité des tâches.

Tous les pays vont voir évoluer leur système de santé vers un nouvel équilibre. Même si, en théorie, santé et protection sociale ne font pas partie des secteurs de l'économie « harmonisés » entre les douze pays membres de la CEE, la plupart des pays européens s'orienteront vers ce que j'appellerais une « économie sanitaire et sociale de marché » comme on parla en Allemagne après la guerre d'« économie sociale de marché. ». Il serait regrettable que la France, en n'ayant pour seul objectif la maîtrise des dépenses de santé, s'en tienne à des décisions bureaucratiques autoritaires, au lieu de transformer d'urgence le système de santé français dans le sens de l'Histoire.

► **Dominique Jolly est professeur des universités, praticien hospitalier.**

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Gulu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ESPACE EUROPÉEN

Le Luxembourg, dedans et dehors

Le grand-duché, qui s'apprête à recevoir François Mitterrand doit renoncer à certains privilèges pour se conformer aux règles communautaires

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

PAS de gardes devant la *« présidence du gouvernement »* luxembourgeois, pas d'escaliers monumentaux. On s'essuie les pieds sur un paillasson de caoutchouc vert, on sonne, on se présente à un huissier et on entre directement dans l'antichambre de M. Jacques Santer. *« Ma porte est ouverte à mes administrés tous les mercredis*, explique le premier ministre chrétien-social, ministre d'Etat, ministre du Trésor et des affaires culturelles. *C'est l'avantage d'être un petit pays ; on peut y pratiquer la démocratie directe. »*

Cérémonial aussi réduit, à deux pas de là, chez l'autre Jacques – Poos, – celui qui représente les socialistes dans la coalition gouvernementale, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la force publique. Même calme, même absence de coups de téléphone, même temps accordé au visiteur pour expliquer la singularité d'être luxembourgeois.

De la cuisine politique – pas nécessairement plus simple dans un pays de 395 000 habitants – et des problèmes économiques nationaux, les deux responsables sont prêts à parler longuement, avec leurs élans de sincérité, leurs omissions, toute leur habileté de chefs de partis. Mais, ce qui les inspire le plus, c'est la Communauté européenne, comme si leurs esprits étaient encore tout occupés par ce qui fut leur grande affaire pendant le premier semestre de l'année dernière : la présidence des Douze.

Un paradoxe et un défi

« A quoi sert la présidence – astreignante, coûteuse et des fois fastidieuse – pour un pays de la dimension du Luxembourg ? dit M. Poos. *Gérer, et bien gérer, la présidence, n'est pas seulement un devoir. C'est essentiellement l'affirmation de notre existence nationale »*.

Bien faire son devoir d'Européen afin d'assurer la pérennité étatique : pour le plus petit des Douze, il n'est d'avenir que dans l'ensemble communautaire dont il est un des pères fondateurs. Mais le paradoxe et le défi, pour lui, tiennent à ce que la construction européenne implique l'adoption de règles qui sont une menace pour sa spécialité : les produits financiers.

« Un pied dans l'Europe, un autre dehors, commente un responsable de l'opposition libérale. *On commence à se rendre compte que la situation va se modifier. Dans le cadre de l'union économique et monétaire, la question de la fiscalité de l'épargne va se reposer. Pour le moment, la confrontation avec la Commission a été évitée, mais on sent venir la fin de la rente de situation. »* Est-ce la clôture prochaine du spectacle : ces rues bordées de banques annonçant toutes des *« coupons »* plus mirobolants les uns que les autres ? Ces Belges, Français ou Allemands passant sans problèmes une frontière symbolique pour de lucratives opérations conseillées par un personnel polyglotte ? Avec un limier français relevant le numéro minéralogique de ces visiteurs. Ou un autre soudoyant un employé pour en savoir davantage sur les comptes des clients qui jouent à cache-cache avec le Trésor.

Sans la sidérurgie, avant guerre, le Luxembourg n'aurait été que l'équivalent d'un petit département français à vocation rurale. L'Arbed (Acieries réunies de Burbach-Eich-Dudelange) occupe toujours le plus bel immeuble de la capitale, mais, depuis 1974, elle a ramené ses effectifs de 29 000 à 10 000... sans un licenciement, uniquement avec des reclassements et des départs en retraite anticipée. L'État eut les reins assez solides pour prendre en charge une partie du coût social de l'opération, grâce à deux filons grands-ducaux : le marché interbancaire des eurodollars, ces capitaux baladeurs que d'habiles professionnels surent fixer dans la verdure des Ardennes ; et les organismes de placements collectifs (OPC), parmi lesquels la *« Sicav de droit luxembourgeois »* » se tailla rapidement une réputation méritée.

« Si nous n'étions pas déjà une place financière, nous n'aurions aucun intérêt à en devenir une, affirme M. Jean Guill, directeur de l'Institut monétaire luxembourgeois, l'équivalent d'une banque centrale et de la Commission bancaire en France. *La concurrence joue à plein. Aujourd'hui, chaque pays est un paradis fiscal pour son voisin. Toutes les banques font des facilités aux non-résidents. Nous profitons de notre situation géographique à l'intersection de trois clientèles très portées sur ces problèmes de placement, et nous bénéficions de notre savoir-faire et de notre réputation. Malgré les fusions, le nombre des implantations continue d'augmenter ici. Nous en sommes à 187 banques, dont 21 françaises, contre 9 en 1988. Dans un groupe international, il y a division du travail, et on sait ce qu'il faut faire à Luxembourg : des euro-obligations et de la gestion de fortunes privées. L'abolition du contrôle des changes nous a aidés et nous travaillons en toute légalité. »*

Avec le bénéfice aussi du secret fiscal, à l'abolition duquel le grand-duché s'est opposé dans les instances communautaires. *« Mais nous sommes d'accord pour une coopération judiciaire dans les grosses affaires*, poursuit M. Guill. *Nous allons faire voter pendant cette session parlementaire une loi sur l'escroquerie fixant un cadre à cette coopération avec l'étranger. »*

Ce texte devrait compléter une loi adoptée en 1989 contre le blanchiment de l'argent sale, le Luxembourg ayant par ailleurs fait adopter, pendant sa présidence de la Communauté, une directive contre le recyclage des bénéfices de la drogue. *« Nous surveillons les banques, nous ne pouvons pas contrôler les clients. Quand il y a enquête nous voulons coopérer. »*

En vertu de quoi, trois Colombiens, accusés d'avoir blanchi 36 millions de dollars en provenance du trafic de cocaïne, sont actuellement jugés à Luxembourg, à partir d'un dossier fourni par les Américains. Une procédure dénoncée par les avocats, selon lesquels le grand-duché fait du zèle après avoir senti le vent du boulet, cet été, dans l'affaire de la BCCI. Mais, l'institut monétaire ne manque pas de rappeler qu'il avait plaidé très tôt pour une restructuration de ce groupe douteux, en suggérant que son siège social passe du Luxembourg à la Grande-Bretagne, où avaient lieu ses activités commerciales.

Pavillon maritime

Intéressées par un système de provision technique avantageux, soixante-dix sociétés d'assurance et cent cinquante-trois de réassurance sont intallées au Luxembourg. Adoptée fin octobre par les députés, une loi sera bientôt promulguée avec la formule sacramentelle : *« Nous Jean, par la grâce de Dieu, grand-duc de Luxembourg, duc de Nassau »*. Elle intègre les directives européennes et crée un commissariat aux assurances dont le rôle de surveillance sera analogue à celui de l'institut monétaire pour les banques.

Qui dit assurances, dit souvent pavillon maritime. Sans complexe, le Luxembourg enclavé vient de créer le sien. Plus de cinquante bateaux belges l'ont déjà adopté, pour éviter de payer des charges sociales élevées.

L'effet d'entraînement joue dans tous les domaines. Parce que Radio-Luxembourg existait, le secteur de la télévision a ensuite été exploité avec le satellite Astra et la SES (Société européenne des satellites) présidée par M. Pierre Werner, ancien chef du gouvernement, auteur en 1970 d'un rapport fameux sur l'union économique et monétaire de l'Europe. *« La Communauté doit attirer les capitaux, ou, au moins, retenir ceux qui pourraient partir »*, affirme sans inhibition, dans sa modeste demeure du rond-point Robert-Schuman, cet ancien dirigeant chrétien. Dans son rôle de défenseur de l'argent européen, le Luxembourg se sent investi d'une mission pour laquelle la concurrence risque d'être rude...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La menace de l'« immigration française »

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Heureux pays qui, en juillet 1991, selon les statistiques officielles, comptait en tout et pour tout *« 854 chômeurs complets indemnisés »*, sur une population totale de 395 317 habitants au 1er mars. Parmi les 180 000 actifs, il y a 100 000 Luxembourgeois pur jus, et 80 000 immigrés ou frontaliers. Pour le moment, pas d'incidents avec la gent allogène, exclusivement européenne : des Allemands, des Belges et des Français dans les emplois tertiaires ; des Portugais pour le travail de peine. Au bout de dix ans de présence, la nationalité luxembourgeoise s'acquiert presque de droit. Le Parlement, réuni à huis clos, examine les listes de candidats, par paquets de 150. A condition d'être sobre et bon voisin, c'est une simple formalité.

Mais, là encore, la construction européenne pose problème. Un jour, certains secteurs des fonctions publiques seront ouverts à tous les citoyens des Douze. Rien n'empêchera une infirmière ou un instituteur français de quitter Metz ou Thionville pour postuler un poste dans le grand-duché, où les salaires sont infiniment plus élevés. Pour le moment, le phénomène se limite aux secrétaires et agents d'exécution recrutés par les institutions communautaires qui sont établies sur le plateau de Kircheberg, au nord de la capitale : Cour de justice, Cour des comptes, secrétariat du Parlement européen. Après 1993, le poids de l'*« immigration française »* risque d'être plus lourd. Les 25 000 fonctionnaires luxembourgeois s'inquiètent et cherchent une parade. Ce pourrait être d'exiger la connaissance de l'allemand, que les Luxembourgeois utilisent sur un pied d'égalité avec le français, et aussi celle de leur parler mosellan, le *letzebuergesch*. Rédhibitoire pour les Hexagonaux brouillés avec les langues étrangères...

J. de La G.

LIVRES ET REVUES

LA FIN DES DÉMOCRATIES POPULAIRES

Spécialiste de longue date de l'Europe centrale et orientale, François Fejtö accompagne la fin du socialisme, en mettant en valeur, derrière le formidable mouvement qui a bouleversé les marches de l'empire soviétique à la fin des années 80, la spécificité de chaque pays et le difficile apprentissage de liberté et de la démocratie.

▶ *La Fin des démocraties populaires. Les chemins du post-communisme*, de François Fejtö et Ewa Kulesza-Mietkowski, Ed. du Seuil, 504 pages, 155 F.

QUELLE EUROPE ?

Du Traité de Rome à la Confédération, de l'Atlantique à l'Oural, ce livre retrace trente ans de difficiles négociations, avec leurs rebondissements, leurs ruptures et leurs avancées, pour faire progresser la construction européenne. Il passe en revue les conceptions des différents acteurs et il esquisse ce que pourraient être de nouvelles institutions. Préfaces de Raymond Barre et de Jacques Delors.

▶ *Quelle Europe ?*, d'Alain Prate, *Commentaire*, Julliard, 438 pages, 160 F.

LES NOUVELLES DÉMOCRATIES D'EUROPE CENTRALE

Spécialiste de droit international, Yves Plasseraud a écrit un petit livre qui donne les éléments historiques de base pour comprendre l'évolution de l'Europe centrale, des origines au communisme. L'effondrement de l'empire soviétique a fait ressurgir des traditions qui ont pourtant été fortement marquées par quarante ans de régime totalitaire.

▶ *Les Nouvelles Démocraties d'Europe centrale : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie*, d'Yves Plasseraud. Coll. « Clefs-Politique », Ed. Montchrestien, Paris, 158 pages, 60 F.

COMPRENDRE L'EUROPE

LES RENCONTRES NATIONALES POUR L'EUROPE

Organisées à l'initiative de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué chargé des affaires européennes, des Rencontres nationales pour l'Europe auront lieu le vendredi 10 et le samedi 11 janvier au Palais des congrès, à Paris. Leur but est de mieux informer le public sur l'évolution de la construction européenne, d'analyser ses attentes et d'associer le plus grand nombre de participants aux prochaines étapes définies au récent sommet de Maastricht.

Ces rencontres, auxquelles prendront part des personnalités politiques (de la majorité et de l'opposition), intellectuelles et économiques, seront ouvertes par M. François Mitterrand. Mme Edith Cresson prononcera le discours de clôture. Des liaisons par vidéotransmission permettront d'associer Annecy, Bordeaux, Dunkerque, Lyon et Montpellier.

▶ Renseignements auprès du secrétariat général des Rencontres nationales pour l'Europe : (1) 40-11-87-03 ou 40-11-87-08.

POLITIQUE

Le changement à la direction du PS

M. Mauroy estime que M. Fabius est le mieux placé pour lui succéder

Le bureau exécutif du Parti socialiste devrait se réunir mardi 7 janvier dans la matinée pour entendre M. Pierre Mauroy lui annoncer sa décision de quitter le poste de premier secrétaire et proposer le nom de son successeur. Le maire de Lille estimait, lundi, que M. Laurent Fabius – qui rencontrait en milieu de journée M. Michel Rocard – était le mieux placé pour cette fonction. Le comité directeur du PS pourrait être convoqué pour désigner le nouveau premier secrétaire dès cette semaine.

« Les socialistes sont au terme d'une étape et ils ont besoin de considérer celle qu'ils vont commencer. » Quand il avait prononcé ces mots, le 15 décembre dernier, sur TF 1, alors que venait de s'achever le congrès extraordinaire du PS consacré à l'adoption de son nouveau «projet», M. François Mitterrand savait que M. Mauroy envisageait de quitter le poste de premier secrétaire du parti. Il était alors, avec quelques proches du maire de Lille, le seul à le savoir. Les autres dirigeants du PS ne l'ont appris que le 3 janvier, lorsque M. Mauroy s'est entretenu avec MM. Lionel Jospin et Louis Mermaz, cosignataires de sa motion au congrès de Rennes, en mars 1990, et avec M. Fabius, son adversaire lors de ce congrès. Le même jour, le premier secrétaire a rencontré le président de la République, puis, dimanche 5 janvier, Mme Edith Cresson et M. Michel Rocard, lequel rentrait d'un voyage en Polynésie française.

En agissant, ainsi, en étroite concertation avec le chef de l'Etat, M. Mauroy a fait en sorte que sa démarche s'inscrive, le cas échéant, dans une action d'ensemble de M. Mitterrand pour mettre en place un dispositif politique propre à affronter des élections régionales et cantonales, en mars prochain, présumées mauvaises pour la majorité, et des élections législatives, un an plus tard, qui s'annoncent désastreuses pour le président de la République lui-même. Le maire de Lille a choisi son moment dans cette perspective. Différer, en effet, la désignation d'un nouveau premier secrétaire jusqu'au prochain congrès ordinaire, prévu pour l'été ou l'automne de 1993, ou l'envisager pour le lendemain du scrutin de mars prochain serait, pour les socialistes, considérer ces échéances électorales comme perdues d'avance. M. Mauroy sait bien que, ne disposant pas d'un courant au sein du PS – sans parler d'une majorité! – il n'a pu diriger son parti, depuis trois ans et demi, qu'à la faveur des rivalités opposant les trois principaux groupes, ceux de MM. Fabius, Jospin et Rocard. Or ce mode de direction a montré son impuissance lorsque le premier secrétaire a échoué, à la fin de l'année dernière, à faire admettre par les socialistes la nécessité d'un scrutin intégrant une forte dose de représentation proportionnelle pour les élections législatives.

En décidant de *«rentrer à Lille»* – comme il avait menacé de le faire dès le congrès de Rennes et, de nouveau, en octobre dernier, devant l'hostilité du bureau exécutif à la réforme électorale qu'il proposait –, M. Mauroy tire les conséquences d'une situation qui le rend incapable d'assurer la cohérence indispensable entre les trois pôles de pouvoir que sont le chef de l'Etat, le gouvernement et le parti. Plus précisément encore, c'est la coordination entre le président et «son» parti qui, aujourd'hui, fait défaut. Sans en être personnellement responsable, M. Mauroy est conscient de ne pas avoir les *moyens de la rétablir. C'est là son* «passif». A son actif, il est fondé à revendiquer d'avoir non seulement maintenu ensemble, depuis mai 1988, les pièces du puzzle socialiste, mais fait en sorte que son parti rompe définitivement ses vieilles amarres idéologiques et se dote d'instruments nouveaux, comme son hebdomadaire, *Vendredi*, un institut de formation et une fondation de recherche et de coopération. Il n'est pas parvenu, en revanche, à obtenir des courants qu'ils acceptent d'avancer dans une réforme des statuts destinée à réduire leur rôle et à renforcer celui des militants.

Les obstacles auxquels s'est heurté le maire de Lille, du fait de sa position dans le parti, sont tels qu'il ne peut envisager que cette situation soit prolongée par l'arrivée au poste de premier secrétaire d'un homme qui souffrirait des mêmes handicaps, M. Michel Delebarre. S'il a pour lui la jeunesse – quarante-cinq ans – et une image de valeur montante de la République, le ministre de la ville n'en est pas moins dépourvu, comme son ancien «patron», de forces significatives au sein du PS. Rattaché au courant de M. Jospin, il pourrait compter sur l'appui de la fédération du Nord et de son premier secrétaire, M. Bernard Roman, mais il doit compter avec l'inimitié de celle du Pas-de-Calais et de son chef, M. Daniel Percheron. Minoritaire parmi les jospinistes, il se heurte, parmi eux, à ceux qui voient en lui un héritier, aux attaches plus démocrates-chrétiennes que socialistes, d'un système « notabiliaire » régional.

Pour ces raisons et pour d'autres – qui tiennent à la situation incertaine des socialistes du Nord face aux élections régionales, – M. Mauroy ne conçoit pas M. Delebarre comme un successeur possible aujourd'hui. Soucieux, avant tout, d'unanimité, le maire de Lille estime que M. Fabius est le mieux placé pour y parvenir. Une partie des jospinistes partagent cette appréciation, sous réserve que leur courant ne soit pas abaissé dans ce processus et que, au gouvernement par exemple, son importance au sein du PS soit consacrée. D'autres n'entendent pas renoncer, au contraire, à la revendication de leur courant sur le poste de premier secrétaire, mais la difficulté est, alors, de désigner leur candidat. Ils évoquent le nom de M. Dominique Strauss-Kahn, ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur.

Le poids de M. Rocard

Tout dépendra, finalement, du choix que fera M. Rocard. Si l'ancien premier ministre croit possible *un accord avec M. Fabius, dont une* base réside, déjà, dans leur commun refus de la représentation proportionnelle, le président de l'Assemblée nationale pourra accéder enfin à la tête du parti, qu'il convoite depuis cinq ans. Si M. Rocard se défie, en revanche, de ce qui pourrait lui apparaître comme un piège dirigé contre lui par M. Mitterrand, il pourrait, alors, être l'initiateur d'une contre-offensive visant M. Fabius. Il avait posé un premier jalon dans ce sens, le mois dernier, en évoquant sa propre candidature au poste de premier secrétaire. Cette hypothèse, qui n'est pas encore abandonnée, ouvrirait la voie à un affrontement majeur entre le chef de l'Etat et le parti censé le soutenir.

A l'Elysée, on répète que le président de la République n'a pas l'intention d'interférer dans les débats. On renvoie à ce que disait encore M. Mitterrand le 15 décembre sur TF 1 : *«Les socialistes ont besoin de prendre un moment de réflexion et de faire autre chose que ce qu'ils ont fait jusqu'ici. Vingt ans, c'est une génération, c'était la mienne. Maintenant, il faut faire autre chose; eh bien! j'espère qu'ils auront l'esprit assez alerte.»*

Quarante-huit heures plus tôt, en privé, M. Mitterrand rappelait que la dernière fois qu'il s'était directement mêlé des discussions internes au PS, en 1988, lorsqu'il s'agissait de régler la succession de M. Jospin à la direction du parti, après la nomination de M. Rocard à l'Hôtel Matignon, il avait conseillé à ses amis de confier à M. Fabius le poste de premier secrétaire et à M. Mauroy la présidence de l'Assemblée nationale. Histoire de souligner que lesdits amis avaient ensuite fait... le contraire. Le choix de M. Fabius pour succéder à M. Mauroy, cette fois, ne ferait donc que correspondre, avec quatre ans de retard, au souhait du président de la République, et ce rappel ne peut évidemment que peser sur les discussions internes, même si M. Mitterrand n'a émis devant M. Mauroy aucune objection sur les autres candidatures théoriquement avancées par son ancien premier ministre.

La question de savoir si le remplacement de M. Mauroy entraînera un remaniement du gouvernement de Mme Edith Cresson suscitait, lundi matin, des réponses incertaines. Il n'y a pas forcément automaticité entre les deux choses. Si l'élection du nouveau premier secrétaire du PS implique le départ d'un membre du gouvernement – qu'il s'agisse éventuellement de celui de M. Delebarre ou de M. Strauss-Kahn – il peut suffire d'un ajustement technique limité pour pourvoir à ce remplacement.

Mme Cresson peut, certes, être tentée *de profiter de cette circonstance* pour essayer de convaincre M. Mitterrand de lui accorder aujourd'hui ce qu'il lui a refusé ces dernières semaines. Cela devient, en effet, un secret de polichinelle : le premier ministre, en privé, porte des jugements très sévères sur plusieurs des membres de son équipe qui auraient tendance, selon elle, soit à traîner les pieds, soit à faire cavalier seul, au détriment de la cohérence de l'action gouvernementale. C'est notamment pour obtenir un nouveau soutien présidentiel que Mme Cresson avait demandé la réinscription, à l'ordre du jour du conseil des ministres du 3 janvier, de son programme de délocalisations, plusieurs ministères ayant tendance à y faire obstruction.

La paternité de son équipe gouvernementale revenant pour l'essentiel à M. Mitterrand lui-même, Mme Cresson aurait ainsi tenté, en vain, le mois dernier, d'obtenir un profond remaniement et la constitution d'une nouvelle équipe, beaucoup plus resserrée, beaucoup plus homogène, dans sa composition technique, que celle formée en mai dernier. Mais ses propositions se seraient traduites, notamment, par le départ du gouvernement de quelques «éléphants» – MM. Jospin et Bérégovoy en tête, – et M. Mitterrand, jusqu'à présent, ne paraît pas avoir été séduit, c'est le moins qu'on puisse dire, par une telle perspective. Le président de la République peut-il épouser aujourd'hui cette tentation alors qu'il est apparu plutôt enclin, jusqu'ici, à ménager ses marges de manœuvre jusqu'au lendemain des élections cantonales et régionales du mois de mars?

Rien n'autorisait à penser, toutefois, lundi matin, que le premier ministre s'apprêtait à relancer une charge sur ce terrain. Les propos que le président de la République a adressés vendredi matin aux membres du gouvernement, en leur présentant ses vœux, indiquaient, au contraire, que chacun des membres de l'équipe rassemblée autour de Mme Cresson était prié d'aller au charbon sans délai, pour aider le premier ministre à faire face à l'adversité *«avec force, homogénéité et esprit de décision»*. Chacun des ministres et des secrétaires d'Etat a compris qu'il serait jugé sur son bilan personnel au lendemain des scrutins de mars et tout le monde en a conclu qu'aucun remaniement d'importance n'était prévu avant cette échéance.

Une certaine confusion a été provoquée, pendant le week-end, par une déclaration de M. Jack Lang, rapportée par *le Journal du dimanche*, qui semblait accréditer l'éventualité d'un remaniement imminent : *«Le temps de l'offensive est venu, d'une offensive tous azimuts*, affirmait le porte-parole du gouvernement. *Le président a clairement indiqué, ces derniers jours, et il le montrera, qu'il n'est pas prêt à se laisser tondre comme un mouton. Il a mis un tigre dans son moteur. Nous sommes un certain nombre qui allons repartir à l'attaque, un véritable commando d'action et d'imagination pour créer dans l'opinion publique un mouvement positif en faveur du président et du gouvernement, pour ne pas laisser la droite sans une riposte claire et nette.»*

Le ministre de la culture et de la communication nous a précisé, lundi matin, que ce propos ne visait qu'à ponctuer les vœux présidentiels et que seul *«un malentendu»* pouvait leur attribuer un autre sens. Selon M. Lang, *«la reconquête de l'opinion est une fusée à plusieurs étages dont le premier passe par la rénovation du Parti socialiste»* mais *«aucun remaniement»* du gouvernement n'est aujourd'hui à l'ordre du jour.

Tout cela n'empêche pas M. Jacques Delors de faire comprendre un peu partout qu'il reste à la disposition de la République. Entre les commentaires personnels que l'ancien ministre de l'économie et des finances formulait, dimanche, sur Antenne 2, en tant que *«citoyen»*, sur l'état de la société française et l'esquisse d'un programme de gouvernement il n'y avait pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette...

PATRICK JARREAU et ALAIN ROLLAT

L'élection législative partielle du Nord

M. Durieux ne tentera pas de reconquérir son mandat de député

LILLE

de notre correspondant

M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, ne sollicitera pas, le 26 janvier prochain, le renouvellement de son mandat de député dans la quatrième circonscription du Nord, mandat qu'il avait abandonné en octobre 1990 pour entrer au gouvernement. Il a confirmé, samedi 4 janvier, à Lille, qu'il ne serait pas candidat à l'élection législative partielle provoquée par le décès de son suppléant, Jacques Houssin. M. Durieux, qui avait été réélu sous l'étiquette CDS en juin 1988 (1), renonce donc à faire sanctionner par les électeurs son choix de l'ouverture.

Il faut dire que la partie aurait été difficile, voire impossible à jouer dans cette circonscription largement acquise à une opposition bien décidée à lui faire payer son changement de camp. M. Durieux le reconnaît, même s'il n'accepte pas qu'une bataille soit jamais perdue d'avance. *«Les conditions de cette élection auraient été très difficiles»*, a-t-il déclaré avant d'ajouter : *«Elles auraient nécessité ma présence constante sur le terrain, pendant toute la campagne. Je n'en ai matériellement pas le temps. Dans quinze mois viendront les élections législatives générales : le grand rendez-vous politique est là.»* Il est évident que le gouvernement ne voulait pas prendre le risque d'un échec à deux mois des prochaines échéances électorales.

Cependant, le ministre délégué à la santé ne veut pas perdre de vue son autre priorité du moment : travailler à la recomposition du paysage politique français en réunissant les sociaux-démocrates et ceux qu'il appelle les «libéraux sociaux-européens», parmi lesquels il se situe. *«La France est malade de sa politique,* a-t-il affirmé. *L'ensemble du système est en décalage par rapport à l'opinion. Le PS a évolué, mais cela produit des tiraillements au sein du parti lui-même et au sein de son électorat. Du côté de l'opposition, l'insatisfaction est aussi grande...»*

«Présent aux régionales»

M. Durieux, qui ne veut pas que l'on interprète son renoncement dans la législative partielle comme les prémices de sa mort politique dans la région, a indiqué qu'il serait *«présent dans l'élection régionale»*, mais sans préciser de quelle façon ni même s'il y serait candidat.

Six candidats se disputeront les suffrages dans la quatrième circonscription. Le favori, M. Marc-Philippe Daubresse, maire CDS de Lambersart, a le soutien plein et entier des formations de l'opposition. Il aura en face de lui M. Claude Reynaert, PS, conseiller municipal de Lambersart, M. Yves Le Meur, PC, conseiller municipal de Wambrechies, M. Nicolas Crochet, FN, M. Régis Dufour-Lefort, Génération écologie, et M. Jean-Jacques Lefebvre, Verts. Même si elle perd son caractère spectaculaire après la défection de M. Durieux, cette législative partielle aura valeur de test avant les régionales de mars prochain.

JEAN-RENÉ LORE

(1) En 1988, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 63 326; vot., 41 428; abst., 34,57 %; suffr. expr., 40 543; M. Bruno Durieux, UDF-CDS, 19 041 voix (47,85 %); Mme Marie-Cécile Laidebeur, PS, 12 628 (31,14 %); M. Marcel Chateau, PC, m. de Comines, 4 311 (10,63 %); Mme Marie-Danielle Rémy, FN, 4 203 (10,36 %). Ceux du second tour étaient les suivants : inscr., 63 326; vot., 43 188; abst., 31,79 %; suffr. expr., 41 952; M. Durieux, 23 974 voix (57,14 %), RÉÉLU; Mme Laidebeur, 17 978 (42,85 %).

Au «Grand-Jury RTL-*le Monde*»

M. Pasqua souhaite des référendums sur l'immigration, les institutions et les accords de Maastricht

Invité du «Grand-Jury RTL-*le Monde*», dimanche 5 janvier, M. Charles Pasqua a notamment déclaré : *«Une politique d'immigration doit être débattue devant le pays. Elle doit faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale et au Sénat. Ensuite, à partir du moment où l'on aura défini les grandes règles de cette politique, on devra la soumettre par référendum au peuple français. C'est à lui de décider du poucentage, du nombre, de la catégorie des étrangers qui peuvent éventuellement être admis sur notre territoire.»* Faisant une incidente à propos du Front national, qui ne l'*«intéresse que médiocrement»*, l'ancien ministre de l'intérieur a affirmé : *«Je n'accepterai jamais que l'on conteste, au travers de théories pseudo-historiques, tout ce qui s'est passé pendant la seconde guerre mondiale».*

«Toute modification de la Constitution doit, après avoir été discutée par le Parlement, être soumise à l'approbation des Français par voie de référendum», a indiqué le président du groupe RPR du Sénat au sujet des projets de M. François Mitterrand. *«Il faut d'abord une procédure parlementaire»*, a également souligné M. Pasqua à propos de la ratification des accords européens de Maastricht.

Concernant le gouvernement, il a dit : *«Depuis 1988, il n'y a plus de gouvernement. [...] M. Rocard n'a pris de décision sur aucun problème important. Il a été le spécialiste de la mise au placard des dossiers.»* Quant à Mme Edith Cresson, il la considère *«aimable sur la forme et nulle sur le fond»*. L'actuel premier ministre lui donne l'impression d'être un *«hanneton entré dans un bocal, qui ne sait plus comment en sortir»*!

M. Pasqua s'est dit *«convaincu de la nécessité pour le RPR et l'UDF d'apporter aux Français la preuve de leur capacité de créer un seul mouvement politique rassemblant l'ensemble des forces de l'opposition». «Cela se révèlera indispensable au lendemain des élections cantonales et régionales»*, a souligné l'ancien ministre, qui s'est prononcé en faveur de la création d'un *«avoir social»*, calqué sur l'avoir fiscal, *«qui regrouperait les différentes aides que l'Etat apporte à ceux qui en ont besoin»*.

A «L'heure de vérité» d'Antenne 2

M. Delors suggère un vaste programme de réformes

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, était, dimanche 5 janvier, l'invité de «L'heure de vérité» d' Antenne 2 *(lire page 27 la chronique de Pierre Georges)*. Interrogé sur la santé de l'économie française, il a notamment déclaré : *«Elle est convalescente. Nous avons perdu beaucoup de temps dans les années 70 et au début des années 80, parce que nous avions une structure économique relativement protectionniste et corporatiste. Nous voulions tout faire. Nous n'avions pas vu venir la nouvelle division internationale du travail. Grâce à l'objectif 92, les Français ont commencé à sentir que le monde changeait. Ils se sont réconciliés avec l'économie de marché. Avec l'argent aussi... Un peu trop.»*

M. Delors a ensuite analysé les causes de la persistance du chômage en suggérant un vaste programme de réformes sur le marché du travail et dans d'autres domaines : *«Notre secteur des services ne crée pas assez d'emplois par rapport aux autres pays. Le salaire de chacun doit être en fonction de la croissance du gâteau national (chacun doit avoir sa part), des résultats de son entreprise et aussi des promotions qu'il peut envisager. Si on applique cette grille, la France créera davantage d'emplois dans les services. D'autre part, nous n'avons pas un vrai marché de travail. Ceux qui veulent trouver de la main-d'œuvre ne la trouvent pas. Ceux qui cherchent du travail n'en trouvent pas. Nous avons créé une Agence nationale pour l'emploi en 1967 sur une conception administrative. En 1971, on a fait une loi révolutionnaire qui donnait le droit à la formation permanente pour tous les travailleurs. Elle n'a pas été bien utilisée.»*

M. Delors a alors exposé ses conceptions sur le fonctionnement de l'éducation nationale et sur les problèmes sociaux engendrés par le développement des agglomérations urbaines. *«Je suis partisan de garder les règles nationales pour le primaire et le secondaire*, a-t-il déclaré. *En revanche, pour les universités, je serais pour une plus grande liberté. Cela donnerait un coup d'air si elles étaient décentralisées et si c'étaient les régions et les entreprises qui les finançaient. Dès le début du secondaire, je serais partisan que les jeunes puissent avoir une activité sociale : s'occuper des personnes âgées, de l'animation des centres de villes et autres. Il faut les mettre dans la vie. Quand j'ai lancé la formation permanente, on avait calculé que sept jeunes garçons sur dix changeaient d'avis sur le métier après le service militaire. Avant, ils n'avaient aucune autre expérience sociale que la fréquentation de leurs camarades.»*

«La principale cause d'inégalité en France, aujourd'hui, est la non-maîtrise du développement urbain, a estimé M. Delors. *Il faut prendre chaque année 20 milliards d'argent public et les consacrer à l'aide au logement. Il faut que des gens qui ne sont pas riches puissent accéder au centre des villes. Il faut rénover les banlieues et faire en sorte que ces banlieues soient accessibles, faire en sorte qu'il y ait d'aussi bons instituteurs là où il y a des Maghrébins ou des immigrés que dans les centres des villes pour les jeunes Français «pur sucre».»*

Invité à faire un pronostic sur les résultats de la gauche aux prochaines élections et à évoquer son destin personnel, M. Delors a répondu : *«Elle peut limiter les dégâts. Il y a des réformes à faire indépendamment de l'échéance de mars 1993. (...) Je n'ai pas la prétention d'être un sauveur universel.»*

VOICI LE NOUVEAU VISAGE DES TRANSPORTS PUBLICS EN ILE-DE-FRANCE.



En changeant d'identité, la RATP vous annonce un changement de son attitude. En effet, si notre image s'humanise, c'est parce que nous avons décidé *d'être constamment à l'écoute de nos voyageurs. Après une expérience pilote,* nous allons étendre le nouveau service en station à l'ensemble du métro : les voyageurs seront accueillis plus chaleureusement et leur sécurité sera renforcée grâce à des caméras et des équipes mobiles. Cinq grands événements viendront confirmer nos ambitions cette année : le prolongement de la ligne A du RER jusqu'à Marne-la-Vallée / Chessy et Eurodisneyland, le prolongement de la ligne 1 du métro Pont de Neuilly jusqu'à la Défense, *l'extension du réseau "Autrement Bus," l'organisation d'un colloque international* sur la sécurité et enfin l'ouverture d'une ligne de tramway de Bobigny à la Courneuve. Aujourd'hui, avec un nouveau visage, de nouvelles ambitions et de nouveaux moyens, la RATP garde la même vocation : le service public, c'est-à-dire permettre à tous de circuler en Ile-de-France l'esprit libre.

RATP, L'ESPRIT LIBRE

SOCIÉTÉ

Le rapport des historiens sur l'affaire Touvier

La commission présidée par l'historien René Rémond a remis, lundi 6 janvier, son rapport sur « Touvier et l'Eglise » au cardinal Albert Decourtray. Instituée à la demande de l'archevêque de Lyon en juin 1989, un mois après l'arrestation de l'ancien milicien, cette commission devait établir quel fut le rôle de l'Eglise catholique ou de certains de ses membres dans les protections dont bénéficia, de 1944 à 1989, Paul Touvier. Son rapport (quelque quatre cents pages) met en évidence l'existence d'un « lobby » ecclésiastique

Plusieurs évêques, prêtres et religieux ont tenté de défendre l'ancien milicien

Le rapport des historiens remis par M. René Rémond au cardinal Decourtray est accablant pour l'Eglise. L'étendue, la constance, le niveau des interventions catholiques en faveur de Paul Touvier sont plus importants que ne l'avaient, jusqu'à ce jour, laissé supposer les enquêtes policières et journalistiques. La complicité de l'Eglise avec l'ancien milicien ne se résume pas seulement, comme tentait de l'accréditer une certaine imagerie, à l'entêtement de quelques ecclésiastiques aux sympathies maurrassiennes et vichyssoises, à la permanence en France d'un intégrisme catholique contre-révolutionnaire toujours en retard d'un concile, à la générosité de pieux établissements, monastères et couvents, attachés aveuglément à la tradition du droit d'asile chère à l'Eglise, mais qui n'a jamais eu pour but de soustraire un criminel à la justice.

Un coupable acharnement

Les « réseaux » de soutiens ecclésiastiques à Paul Touvier comprennent des prélats d'un certain rang et bien placés, des congrégations de toutes obédiences, allant des bénédictins traditionalistes de Solesmes et de Fontgombault, les plus constants dans la protection du proscrit, à des prieurés intégristes de Mgr Lefebvre (comme celui de Nice où Touvier a été finalement arrêté le 24 mai 1989) et à des abbayes huppées, et de fort bonne réputation, en Savoie et dans l'Isère, comme Hautecombe, la Grande Chartreuse ou Tamié.

Le rapport Rémond met en cause des contemplatifs retirés du *monde, mais aussi des religieux* engagés comme des jésuites, des dominicains ou des pradosiens, des mouvements caritatifs ayant pignon sur rue, comme la Société Saint-Vincent-de-Paul et le Secours *catholique – qui, jusqu'à son arres*tation, a versé une aide mensuelle à l'ancien milicien – et des services d'Eglise, qui ne passent pas pour conservateurs, comme l'Aumônerie des prisons ou le mouvement Pax Christi. Jusqu'à des personnalités, enfin, qui sont en France des figures emblématiques d'un catholicisme engagé comme Mgr Rodhain, fondateur du Secours catholique, et Mgr Ancel, ancien supérieur de l'Institut du Prado et évêque auxiliaire de Lyon, tous deux décédés.

Avec rigueur et minutie, les historiens décrivent l'acharnement de ces ecclésiastiques à protéger l'ancien milicien, qu'à part une éducation catholique rigide et conformiste *« rien ne paraissait recommander à la reconnaissance de l'Eglise »*. Ils démontent le mécanisme de la complicité : la protection d'un fuyard, que chacun sait depuis 1947 condamné, tourne au combat militant et résolu pour qu'il obtienne, après la prescription de 1967, la suppression des peines subsidiaires, sa totale liberté de déplacement, sa grâce et même sa réhabilitation. Le lecteur sera frappé par tant d'obstination de la part de prêtres, qui ne sont pas des comparses isolés, et font si peu de cas, sans craindre d'engager l'autorité de leur propre Eglise, de la justice des hommes et même du simple bon sens.

L'étrange capacité de Touvier à se présenter comme un *« innocent persécuté »*, à renverser les rôles et à se faire passer pour victime, à faire s'apitoyer les autres sur son *sort et sur celui de sa famille*, à compromettre des responsables civils et religieux, à séduire des prêtres par une propension exagérée au repentir (de quelle faute s'il se dit innocent ?) est une explica*tion qui a fait long feu. Le rapport* des historiens rend justice de cet argument trop aisément et fallacieusement avancé. Il n'explique pas, en effet, pourquoi des responsables et des secteurs d'Eglise, si *nombreux et si divers, se sont aussi* lourdement et si longtemps fourvoyés. Le mérite de ce rapport est de renvoyer, étape après étape de l'affaire Touvier, au contexte politique et religieux de l'époque, ainsi qu'aux ressorts psychologiques pouvant expliquer un tel dévoiement : le désir de réconciliation et de paix civile après les règlements de comptes de la Libération et dans le climat de guerre froide des années 50 ; la *« pitié »* pour un *« bon Français, bon patriote »*, égaré par ses supérieurs ; le devoir de charité et d'assistance spirituelle pour un homme décidé à se racheter par une conduite exemplaire ; l'argument, propre à toute théologie conservatrice, de la souffrance rédemptrice ; la suprématie donnée à une morale de situation mal comprise sur le devoir à rendre à la justice, etc.

Une théologie antéconciliaire

Mais l'action de ces confesseurs, confidents et protecteurs de Touvier ne se limite pas à écouter un pénitent, à lui ouvrir la porte d'une *hôtellerie de couvent, à le ravitail*ler, lui et sa famille, à leur apporter une aide morale et financière. En couvrant la fuite du chef du deuxième service de la Milice (chargé du renseignement), en *mobilisant en sa faveur la machine* politico-administrative au plus haut niveau, ces prêtres, religieux et laïcs catholiques ignorent (ou font semblant d'ignorer) la différence entre *« le conformisme de l'adhésion au maréchal avec l'extrémisme de l'engagement dans la Milice »*. Ils sont complices d'une rébellion ouverte contre la justice et le droit des victimes à obtenir réparation. *« On cherche en vain, dans les papiers de Duquaire, une parole de prêtre pour les victimes du milicien, ou au moins l'expression d'une réaction devant les réalités de l'hitlérisme et une prise de conscience de la responsabilité de ses complices français »*, constate même cruellement le rapport. Ils trichent enfin avec la légalité de leur propre Eglise, Mgr Rodhain et l'abbé Duben allant jusqu'à autoriser le remariage religieux et clandestin de Touvier.

Certes, ce n'est pas toute l'Eglise dont la responsabilité est ainsi engagée, il s'en faut. Si, pendant l'Occupation, le catholicisme français est majoritairement pétainiste, il est aussi hostile à la Milice. Il proteste, y compris sa hiérarchie, contre la répression visant les juifs. Il protège des collaborateurs, mais aussi des juifs et des résistants. *« Son influence sur le pouvoir administratif et politique n'était pas telle qu'elle pût aider un individu à déjouer pendant quarante ans la justice et la police »*, écrivent les historiens.

Le rapport Rémond montre bien qu'il n'y a jamais eu de stratégie délibérée et construite, dans l'Eglise, pour sauver Touvier, que la responsabilité de l'archevêché de Lyon est principalement liée aux agissements d'un Duquaire dont la grâce de Touvier est devenue *« une idée fixe qui occupe tout son temps »*, et que celle du Vatican se résume presque à une lettre du cardinal Villot, qu'il regrettera amèrement, faisant payer à Duquaire, le seul « fusible » de l'opération, après la relance de l'affaire suivant la grâce présidentielle de 1971, le prix de son inconscience.

De même, les historiens ont-ils raison de mettre en cause la persistance en France d'un « intransigeantisme » catholique, rejetant les *appels des papes au « ralliement »*, d'une culture antirépublicaine, antimoderne et même antisémite qui s'est épanouie sous Vichy. Mais ils démontrent aussi que cette dimension idéologique n'est pas la *plus prégnante, que l'explication* d'un aussi long dévoiement vient plutôt d'une sorte de théologie antéconciliaire dans l'Eglise, fondée sur l'ignorance et le mépris des réalités terrestres et politiques, l'ina*daptation à la société moderne* de la formation cléricale, la suprématie de la justice divine sur la justice des hommes, l'obéissance aveugle au pouvoir légal, une sensibilité doloriste colportée par la célèbre Ecole française de spiritualité, et surtout une qualification morale *des actes fondée sur l'intention* plus que sur leur matérialité.

Sans mettre en cause la rigueur historique, la qualité de la recherche et de l'interprétation de la *commission historique suscitée* par le cardinal Decourtray, on regrettera, dans les conclusions du rapport, un léger penchant à l'indulgence. Certes, la mission des historiens était seulement de constater une situation, mais une telle complicité d'une partie de l'Eglise pour Touvier mérite une plus grande sévérité. L'argument si souvent utilisé de la naïveté ou de *l'incompétence de prêtres, « qui n'ont pas eu en mains tous les éléments d'un jugement éclairé et n'ont pas cru nécessaire de vérifier les assertions de leur pénitent et ami »*, ne peut pas emporter la conviction. Des hommes comme le philosophe Gabriel Marcel, les jésuites Michel Riquet ou Jacques Sommet regrettant par exemple que, dans l'Eglise, *« le dévouement remplace l'intelligence »*, ont su dire non.

Même si cette affaire témoigne du passé, on se souviendra que l'Eglise a toujours été plus prompte à condamner ses prêtres-ouvriers ou ses théologiens d'avant-garde que ses clercs compromis avec les régimes conservateurs. Et l'on voudrait être sûr que la disqualification de la société moderne et de l'engagement dans le monde, qui s'exprime aujourd'hui dans certains milieux d'Eglise et quelques séminaires, ne conduira plus jamais à de telles aberrations.

HENRI TINCQ

Quarante-cinq ans de clandestinité

– **1915** : naissance de Paul Touvier.

– **1921-1931** : éducation dans des établissements religieux de Chambéry.

– *1935-1936 : service militaire.*

– **1936** : expéditionnaire aux chemins de fer du PLM à Ambérieu.

– **1939-1940** : mobilisé à la 8e division d'infanterie nord-africaine.

– **1941** : nommé secrétaire à Chambéry du service d'ordre légionnaire (SOL) qui entend promouvoir la révolution nationale de Vichy.

– **1943** : adhère à la milice et organise le service de renseignement de cette police supplétive pour la Savoie. A la fin de l'année, nommé responsable du service de renseignement de la milice à Lyon. Paul Touvier a compétence sur toute la région.

– **1944** : exerce ses responsabilités jusqu'à la libération de Lyon. Commence alors pour lui une vie clandestine.

– **1946-1947** : les cours de justice de Lyon et de Chambéry le condamnent à mort par contumace. Arrêté à Paris, interrogé par les renseignements généraux rue des Saussaies, il parvient à s'évader. L'abbé Pierre Duben célèbre son mariage avec Monique Berthet le 31 août 1947 sans qu'il y ait eu de mariage civil. Le couple donne naissance à deux enfants.

– **1949** : les Touvier s'installe à *Chambéry dans la maison familiale.*

– **1957** : rencontre de Paul Touvier avec Mgr Charles Duquaire, secrétaire du cardinal Gerlier.

– **1959-1960** : démarches en vue de bénéficier de l'amnistie. Refus des pouvoirs publics.

– **1962** : Mgr Julien Gouet, responsable du secrétariat général de l'épiscopat, s'intéresse au sort de l'ancien *milicien.*

– **1963** : démarches en vue d'obtenir une amnistie ou une grâce. Réponse négative du ministère des armées.

– **1964** : la *loi sur l'imprescriptibilité* des crimes contre l'humanité est adoptée par le Parlement.

– **1967** : vingt ans après sa seconde condamnation à mort par contumace, les peines sont prescriptes. L'ancien milicien demeure toutefois l'objet d'une interdiction de séjour dans plusieurs départements, d'une dégradation nationale et ne peut rentrer en possession de ses biens.

– **1969-1971** : nouvelles démarches pour bénéficier d'une grâce. Après de multiples péripéties, le président de la République signe le 23 novembre un décret qui annule l'interdiction de séjour et la confiscation des biens.

– **1972** : l'hebdomadaire *l'Express* révèle que Paul Touvier a bénéficié d'une mesure de grâce.

– **1973** : les premières plaintes pour crimes contre l'humanité sont déposées.

– **1981** : un mandat d'amener est délivré contre l'ancien milicien par Mme Martine Anzani, juge d'instruction.

– ***1988*** *: le juge d'instruction* Claude Grellier décide de confier les recherches à la gendarmerie.

– **1989 (24 mai)** : Paul Touvier est arrêté alors qu'il séjourne au prieuré Saint-François de Nice. Le juge Jean-Pierre Getti l'inculpe de crimes contre l'humanité et le place en détention.

– **1991** : la chambre d'accusation de Paris ordonne la libération de Touvier le 11 juillet. Au début de *l'automne, le juge Getti clôt son ins*truction et retient notamment contre Touvier sa responsabilité dans l'assassinat de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944, l'assassinat du couple d'octogénaires Victor et Hélène Basch, le 10 janvier 1944, et la déportation du résistant Jean de Filippis.

Le réseau clérical

Suite de la première page

Mgr Villot, tenu informé du sort de *« Monsieur Paul »* par bien des prélats, prit en effet successivement un vif intérêt à l'octroi d'une amnistie (dès 1958), puis d'une *grâce présidentielle en faveur de* l'ancien milicien. Au point d'écrire en décembre 1970, afin que cela soit glissé dans un dossier remis à Georges Pompidou : *« Quels qu'ont pu être les errements du passé, j'ose dire que l'ancienneté des faits, – qui remontent à plus d'un quart de siècle – la conduite exemplaire de M. Touvier durant cette longue et tragique période de son existence, l'ardente aspiration de sa femme et de ses deux enfants à une vie familiale enfin normale, justifieraient à mes yeux la plus large bienveillance »*.

Autour de cette figure « vaticane » apparaissent bien d'autres ecclésiastiques dont le rôle était jusqu'alors imprécis. Mgr Julien Gouet, responsable du secrétariat général de l'épis-copat, entre ainsi en scène dès 1962. A l'instar de Mgr Villot, sans avoir diligenté la moindre enquête, il est persuadé que Touvier n'a *« ni tué, ni dénoncé, ni spolié »*. Et le voilà dessinant les stratégies nécessaires pour l'emporter : *« Il me semble,* écrit-il à Mgr Duquaire, *qu'il faut reprendre l'affaire sur une toute autre piste et j'ai l'intention de m'adresser directement au sommet »*.

Doué d'entregent, attiré par les affaires secrètes, séduit par les contacts politiques, Mgr Gouet n'hésite pas à presser ses relations d'agir, comme M. Jean Foyer, garde des sceaux dans les années 60. *Comment ses interlo*cuteurs pourraient-ils croire que l'épiscopat français ne parle pas à travers lui ? La commission d'historiens le qualifie de personnage central, *« en quelque sorte régisseur du lobby ecclésiastique »*. Un lobby véritablement pléthorique où se mêlent, parfois pour de longues périodes, parfois en comètes, des ecclésiastiques comme Mgr Jean Rodhain, aumônier général des prisons, Mgr Bernard Lalande, qui fut notamment secrétaire du cardinal Suhard et aumônier général de Pax Christi, l'abbé Pierre Duben et bien des religieux comme Dom André Poisson, prieur du monastère de la Grande-Chartreuse et ministre général de l'ordre des chartreux, *« conseiller et protecteur »* de Touvier, ou encore Dom Edouard Dupriez, abbé du monastère bénédictin d'Hautecombe, et Dom Emmanuel, prieur de la chartreuse de Portes. Tous l'aideront à fuir la justice en lui procurant des caches.

Des relations à l'Elysée

Cette constellation de robes de bure et de chasubles violettes n'est certes pas homogène. C'est sa force. Paradoxalement, les clivages idéologiques ne comptent pour rien jusqu'en 1972. Ami de la famille Touvier, Mgr Alfred Ancel, plus tard surnommé l'*« évêque-ouvrier »*, participa ainsi au grand concert exigeant la grâce. Les archives permettent aujourd'hui de mesurer la naïveté qui présidait à sa démarche. Mgr Ancel n'appuyait-il pas une partie de sa démonstration en faveur de Touvier sur un article paru dans l'hebdomadaire *Minute ?*

Au fil de leur enquête, les historiens ont aussi croisé quantité d'autres ecclésiastiques plus discrets. *Ainsi l'abbé Lucien Bour*geon, qui se parait du titre d'aumônier du général de Gaulle en raison de son ministère à la 4e division cuirassée en 1939-1940. Si son rôle reste *obscur, il semble toutefois qu'il* put faire jouer en faveur de Touvier ses relations à l'Elysée. De même le Père Léopold Bruckberger, conseiller spirituel de Georges Pompidou, aurait-il *« pesé de tout son poids »* auprès *du président de la République au* début des années 70.

Les réseaux de soutien, et parfois de combat, au service de l'ancien milicien dépassaient donc *largement le cadre du diocèse de* Lyon. Il est non moins clair que le cardinal Pierre-Marie Gerlier, primat des Gaules, laissa son secrétaire particulier, Mgr Charles Duquaire, s'enticher de la famille Touvier et consacrer l'essentiel de son temps à cette « cause ». Dans une lettre adressée au général de Gaulle en 1962, Mgr Duquaire écrit : *« Veuillez permettre au secrétaire de Son Eminence le cardinal Gerlier, de son propre chef mais avec les encouragements de son Eminence... »*. Le propos n'est pas aventuré, puisqu'un an plus tard Mgr Gerlier indique à Mgr Gouet : *« J'approuve tout ce qu'écrit Mgr Duquaire, en souhaitant moi-même qu'une mesure de clémence, vraiment très désirable, puisse intervenir »*.

Mais l'inédit réside ailleurs. Précisément dans cette correspondance du cardinal Gerlier avec le maréchal Pétain, dont la commission d'historiens ne nous livre malheureusement que deux lettres : *« Dans le désarroi présent des esprits et des cœurs, au milieu de tant de haines fratricides, votre courage et votre sérénité, affirmés hier encore dans votre message, nous font du bien »* (le 27 décembre 1943) ; *« Votre noble déclaration d'hier soir, Monsieur le Maréchal, l'émotion qui l'inspirait, le sentiment chrétien qui l'illuminait ont ému profondément nos âmes »* (le 22 avril 1944).

Ainsi le maréchalisme sans faille du cardinal se confirme-t-il, même si l'on sait qu'il ne valait *en rien approbation de la politique* antisémite de Vichy, ni des excès de la milice. Ondoyant, ambigu, le cardinal essuya du reste bon nombre d'insultes en provenance des milieux collaborationnistes. Mais Mgr Gerlier – *comme Mgr* Gouet, Mgr Villot et tant d'autres confrontés au cas de Paul Touvier – ne sut pas, après-guerre, discerner qu'il ne lui revenait pas de pardonner en lieu et place des victimes et de court-circuiter la *justice de la société civile*. Pas plus qu'il n'eut le simple réflexe de soumettre les affirmations de l'ancien milicien à son sens critique.

Au fait, guère plus de cinq prêtres surent résister aux séductions et aux interventions conjuguées de Paul Touvier et de Mgr Duquaire. Encore l'exemple le plus significatif d'un refus est-il venu d'un laïc : Gabriel Marcel, philosophe et promoteur d'un « existentialisme chrétien ». Cédant d'abord aux sollicitations, il rédige le 17 novembre 1970 une lettre au président Pompidou demandant la clémence. Mais pris d'un doute et alerté par une amie ancienne résistante, Simone Saint-Clair, il fait procéder à une enquête à Lyon par des parents, rencontre le commissaire Jacques Delarue, auteur d'un rapport sur Paul Touvier pour la Cour de sûreté de l'Etat, et opère une magistrale volte-face.

« Cet homme est un scélérat... »

Le 15 décembre 1970, il écrit à Mgr Gouet pour lui livrer le fond de sa pensée sur Touvier : *« Cet homme est un scélérat qui m'a menti sur toute la ligne. Si vous me dites qu'il a expié et qu'il s'est amendé, je vous répondrai que la seule contrition qui vaille se traduit par le besoin impérieux de dire la vérité, de reconnaître ses crimes »*. Le même jour, le philophe reproche à Touvier ses « omissions » : *« Vous aviez osé me dire que vous n'aviez rien fait contre les israélites, alors que vous avez pillé successivement trois appartements dont les propriétaires juifs m'ont été nommés, que vous avez présidé vous-même au massacre de sept otages israélites, en représailles de l'assassinat de Philippe Henriot, etc. »*.

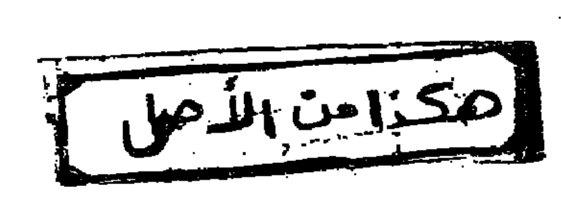
L'ampleur de la nébuleuse ecclésiastique destinée à obtenir *la clémence pour Paul Touvier* à partir de 1957 ne suffit pourtant pas à expliquer le « succès » de 1971 : cette grâce pour les peines subsidiaires signée par Georges Pompidou. Rien n'aurait été possible sans un deuxième réseau d'aide, politico-administratif, déjà analysé dans d'autres ouvrages. Mais la commission d'historiens apporte ici un élément de taille en mettant en *lumière le rôle du juriste André* Lavagne.

Le nom ne dit plus rien. Il n'empêche : André Lavagne fut le directeur de cabinet officieux du *maréchal Pétain de 1942 au prin*temps 1943. Membre du Conseil d'Etat, il devint après-guerre le conseiller juridique de l'épiscopat français et ne tarda pas à conseiller Mgr Duquaire. C'est lui qui introduit le prêtre et Touvier dans les bonnes grâces de Mgr Gouet, lui qui démêle les pièges des procédures, oriente l'action, encourage à joindre tel ministre et va jusqu'à *« fournir des informations confidentielles »* à ses protégés.

Paul Touvier se retrouve de la sorte bénéficiant de nombreux conseils avisés. De même profite-t-il, comme il avait été souvent avancé, d'une « bienveillance » administrativo-policière. La commission d'historiens s'étonne par exemple de ce que le ministère *de l'Intérieur ordonne la cessation* des recherches à son encontre dans plusieurs départements en 1960. Ou encore que l'ancien milicien, interdit de séjour dans le Rhône, puisse bénéficier d'une carte d'identité à son nom, en 1967, qui le domicilie à... l'archevêché.

L'étendue et la pugnacité de ces divers réseaux qui s'interpénètrent fréquemment laisse effectivement pantois. Et les mobiles de ceux qui agissent tout autant. De la naïveté à la rouerie, de la « grande politique » à l'intrigue misérable, tout se conjugue. Comme l'écrivait Gabriel Marcel à Mgr Gouet au terme d'un échange de correspondances : *« Tout cela est sinistre et accablant »*.

LAURENT GREILSAMER



remis à l'archevêque de Lyon

«Une vision purement cléricale des relations entre l'Eglise et la société»

« Pourquoi, pendant une si longue période, avec une telle constance, tant de personnes, souvent même des personnalités, clercs et laïcs, et aussi des collectivités – congrégations, organisations, mouvements d'Eglise – ont-elles considéré qu'elles faisaient œuvre pie en cachant cet homme ou en se dépensant pour arracher sa grâce ou sa réhabilitation ? » Dans le dernier chapitre de leur rapport, les historiens proposent plusieurs types de réponses à cette question centrale.

L'explication *« qui vient la première à l'esprit est celle d'une solidarité idéologique entre Paul Touvier et ceux qui se portent à son secours. Leur intervention aurait été essentiellement motivée par des affinités politiques. Touvier a fait un choix politique qu'il n'a jamais renié, pas plus qu'il n'a rétracté les convictions qui l'ont engagé dans une collaboration active avec l'ennemi : nationalisme autoritaire, philosophie contre-révolutionnaire, rejet de la démocratie, antisémitisme. Il était naturel que ceux qui avaient pris des options semblables dans les mêmes circonstances lui restent fidèles après que le vent ait tourné (...). » « Cette explication ne résiste pas à l'examen,* écrivent les rapporteurs. *Elle ne peut être le dénominateur commun de tous ses défenseurs et protecteurs. Ce n'est pas le moindre sujet d'étonnement de constater que Touvier a inspiré des sympathies à des hommes dont les choix pendant la guerre et ensuite n'avaient pas été précisément les siens.* Et les historiens rappellent les noms de Mgr Ancel, Mgr Rodhain, Mgr Lalande, qui fut le secrétaire du cardinal Suhard, puis d'Edmond Michelet, de René Brouillet et Anne-Marie Dupuy, gaullistes historiques, etc.

« La situation troublée de l'immédiat après-Libération apporte un autre élément d'explication, disent les historiens. *A tort ou à raison, certains ont pu estimer que l'épuration n'était pas irréprochable* (...) *La justice est-elle toujours clairvoyante ? Certains ont jugé que dans le doute sur la culpabilité de tel ou tel, c'était un devoir de le soustraire aux poursuites en attendant que se rétablisse une justice sereine et équitable (...) ».* Ainsi, *« certains couvents ont pu avoir le sentiment de continuer leur ministère de charité et d'hospitalité : pour qui n'attache guère d'importance à la signification d'un choix politique, la différence peut paraître négligeable entre les résistants qu'on accueillait hier, traqués par les hommes de Touvier, et les collaborateurs poursuivis aujourd'hui. C'est évidemment méconnaître la différence irréductible, et presque sacrilège au regard d'une réflexion politique, entre les causes, mais cette méconnaissance même est un trait d'une certaine éducation ecclésiastique ».*

«La souffrance rédemptrice»

« Cette inclination à la commisération trouve une justification dans l'enseignement chrétien sur le pardon, ajoute le rapport. *Le pardon exclut l'esprit de revanche (...), mais, sur ce point aussi, le cas Touvier est un exemple de détournement de l'enseignement de l'Eglise : de même que l'assistance aux prisonniers s'exerçait en faveur de qui fuyait la prison, le pardon est pratiqué, non par ceux qui ont souffert de Touvier, mais par d'autres, qui n'ont rien à lui pardonner. Il n'y a de pardon authentique que dispensé par qui a été offensé ou maltraité et en réponse à un aveu sincère,*



accompagné d'un vrai repentir. »

« L'indulgence pour Paul Touvier s'enracine plus profondément, poursuit la commission d'historiens, *dans une tradition théologique et spirituelle qui attribue une valeur positive à la souffrance (...). Ce thème de la souffrance rédemptrice a engendré une sensibilité doloriste et été cultivé et exacerbé par une tradition mystique et ascétique. Touvier a souffert : ses souffrances l'ont racheté (...) Mais, une fois encore, sont confondus deux ordres dont la distinction doit être respectée : le repentir ne libère pas le coupable de l'obligation de réparer envers ses victimes, ni ne dispense la société de faire respecter les lois et la justice.*

« Le comportement à l'égard de Touvier atteste aussi une propension à attacher plus d'attention et de prix aux intentions qu'aux actes, comme si la qualification morale des conduites dépendait plus de la subjectivité des consciences que de l'objectivité des comportements. Paul Touvier a peut-être commis des actes délictueux, mais il pensait bien faire. Il s'était engagé pour une cause qu'il croyait juste. Etrange altération du jugement de la part de clercs (...) Ils en oublient les conséquences du comportement de Touvier ou omettent de s'interroger sur la légitimité de son engagement. A ce point de notre investigation, l'indulgence frise la connivence, et on glisse des explications spécifiquement ecclésiales à des considérations plus proprement politiques.

« On n'ignore pas absolument les données politiques, expliquent les historiens, *mais on les tient pour mineures, et essentiellement relatives au regard de l'essentiel : le salut des hommes, la mission de l'Eglise, les vérités de foi. Comparées à ces réalités surnaturelles, les actions politiques ne sont pas loin de s'équivaloir. De cet indifférentisme politique, un argument de Mgr Ancel propose peut-être la formulation la plus révélatrice : il justifie l'aide apportée à Touvier par le fait que si les choses avaient tourné autrement, si les Allemands et la milice avaient été vainqueurs, ils n'auraient pas hésité à accorder aux résistants traqués la même assistance qu'à Touvier. (...)*

«Société humaine et société parfaite»

« L'assimilation des deux situations montre la confusion et illustre l'aveuglement de certains clercs quand est en question la cité des hommes : ils raisonnent comme s'il n'y avait en cause que des individus et que leur action ne concerne qu'eux-mêmes. Leurs études, il est vrai, ne les avaient guère préparés à comprendre la spécificité du politique, ni les problèmes posés par le fonctionnement de la société. Aussi, s'en tiennent-ils, quand il faut apprécier la moralité des choix politiques, à des critères purement personnels.

« Intervient aussi, pour les conforter dans cette attitude, une vision proprement cléricale des relations entre l'Eglise et la société civile et politique, qui implique la supériorité absolue de celle-là, réputée société parfaite, sur toute société humaine (...)

« Si ces deux attitudes impliquent en commun négation ou minoration du politique, il en est une troisième dont il serait vain de nier qu'elle ait joué un rôle dans l'extraordinaire équipée de ce condamné qui a réussi à déjouer plus de quarante ans les recherches : celle-ci est, au contraire, toute politique. Elle tient dans une prise de position déterminée pour une certaine politique. Elle partage les convictions qui dictèrent l'engagement de Paul Touvier. C'est la philosophie politique et sociale du milieu dans lequel il a été élevé, c'est la tradition du catholicisme intransigeant et contre-révolutionnaire qui voit, dans la société moderne, un défi au plan divin qui combat la démocratie, la liberté.

« (...) Ceux qui adoptent cette vision, non seulement ne blâment pas l'engagement de Touvier, ne lui cherchent pas d'excuses, mais le justifient et honorent en lui un croisé et le martyr d'une juste cause. Certains de ses défenseurs saluent en lui la victime d'un complot des ennemis de toujours de la vraie foi : francs-maçons, juifs, communistes, démocrates, tout ce que Touvier avait juré de combattre et de mettre hors d'état de nuire. Pour ceux-là, la grâce de Touvier devient un enjeu majeur : ce peut être la réhabilitation de leur propre choix politique. »

Une trentaine de documents inédits

Le rapport remis lundi 6 janvier au cardinal Decourtray se présente sous la forme d'un ouvrage de 430 pages assorties d'une trentaine de documents (essentiellement des correspondances et des attestations) inédits. Quelque soixante-dix témoignages ont d'autre part été recueillis par la commission. Celle-ci, dirigée par René Rémond, président du Conseil supérieur des archives, comprenait six autres historiens : Jean-Pierre Azéma, professeur à la Fondation nationale des sciences politiques, François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, Gérard Cholvy, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, Bernard Comte, maître de conférences à l'Institut d'études politiques (université de Lyon-II), Jean-Dominique Durand, professeur à l'université Lyon-III et Yves-Marie Hilaire, professeur à l'université de Lille-III.

Le Père Jean Dujardin, secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, représentait l'archevêque de Lyon au sein de la commission, laquelle indique d'autre part que le docteur Charles Favre, conseiller de Mgr Decourtray, *« a apporté un concours des plus utiles »* aux travaux des historiens.

Le rapport, intitulé *Touvier et l'Eglise*, sera intégralement publié aux éditions Fayard à la fin janvier.

Les personnalités citées

Voici les noms de quelques-unes des personnalités – cardinaux, prélats, prêtres, religieux et laïcs – citées dans le rapport Rémond comme ayant joué un rôle dans l'affaire Touvier :

– Cardinal Pierre-Marie Gerlier (1880-1965) : prêtre après avoir été avocat en 1921, il devient archevêque de Lyon et cardinal en 1937. Admirateur du maréchal Pétain (*« Pétain, c'est la France et la France, aujourd'hui, c'est Pétain »*, dit-il le 19 novembre 1940), il proteste en 1942 contre les traitements infligés aux juifs par Vichy.

– Cardinal Jean Villot (1905-1979) : il a succédé au cardinal Gerlier comme archevêque de Lyon en 1965. Appelé par Paul VI à Rome en 1967 comme préfet de la Congrégation du clergé, il devient secrétaire d'Etat du Vatican en 1969. Confirmé dans cette fonction par Jean-Paul Ier puis par Jean-Paul II en octobre 1978, il meurt six mois plus tard.

– Mgr Charles Duquaire (1907-1987) : secrétaire particulier du cardinal Gerlier en 1950, il devient prélat d'honneur en 1956. Secrétaire du cardinal Villot, il suit ce dernier à Rome en 1969. Le rapport Rémond le présente comme la *« cheville ouvrière »* de toutes les opérations visant à gracier Paul Touvier.

– Mgr Julien Gouet (1910-1989) : prêtre à Angers en 1937, il est nommé secrétaire de l'Assemblée des cardinaux et archevêques en 1960, fonction qu'il occupe jusqu'en 1966, date à laquelle il devient évêque auxiliaire de Paris. Le rapport des historiens le présente comme le maître d'œuvre de la *« campagne de réhabilitation »* de l'ancien milicien Touvier.

– Mgr Jean Rodhain (1900-1977) : ancien prisonnier de guerre évadé, il devient aumônier général des prisons en 1942 et fonde, en 1946, le Secours catholique qu'il ne cessera de développer jusqu'à la fin de sa vie.

– Mgr Alfred Ancel (1898-1984) : supérieur général de l'Institut des prêtres séculiers du Prado en 1942 et évêque auxiliaire de Lyon de 1947 jusqu'à sa retraite, en 1972.

– André Lavagne (1907-1987) : conseiller d'Etat en 1931, il est membre du cabinet du maréchal Pétain en 1941 à Vichy, avant de jouer un rôle influent, après la guerre, de conseiller juridique de l'épiscopat français.

– Abbé Pierre Duben (1911-1983) : ancien prisonnier, il succède à Mgr Rodhain en 1946 à la direction de l'aumônerie générale des prisons avant de fonder l'aumônerie des centres d'éducation surveillée. Il fut l'un des conseillers les plus constants de Paul Touvier.

– Gabriel Marcel (1882-1973) : philosophe et écrivain chrétien, il fut membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il faut encore citer, parmi les personnes ayant reçu et conseillé Paul Touvier, les noms du Père Blaise Arminjon, ancien supérieur de la Province France méditerranéenne de la Compagnie de Jésus, dom Edouard Dupriez, abbé du monastère cistercien de Hautecombe, dom André Poisson, ancien polytechnicien et résistant, devenu, au début des années 60, prieur de la Grande-Chartreuse (Isère), qui a refusé de répondre à la commission d'historiens, etc.

Soixante-quinze mille jeunes chrétiens rassemblés à Budapest

L'œcuménisme de Taizé face aux divisions de l'Europe

Soixante-quinze mille jeunes chrétiens – catholiques, protestants et orthodoxes, – venus de tous les pays d'Europe, se sont rassemblés du lundi 30 décembre au samedi 4 janvier à Budapest, à l'initiative de la communauté de Taizé, installée en Saône-et-Loire.

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Andreï s'est arrêté devant chaque boutique de la rue Vaci, l'artère chic de Budapest. Il a regardé, mais son sac en plastique est resté presque vide. Devant la richesse des étalages et les prix affichés, il avait du mal à croire que la Hongrie ait pu un jour faire partie du camp communiste. Le jeune Ukrainien de vingt et un ans ne cherchait pas à le cacher : la rencontre de Budapest lui avait offert, avant tout, l'occasion de quitter son pays pour la première fois. *« Le voyage m'a coûté 500 roubles, trois mois de ma bourse d'études,* confiait-il, *et le reste des frais était pris en charge par la communauté de Taizé. Une chance à ne pas rater : dans le train, nous nous disions tous qu'à cause de l'inflation, ce serait sans doute notre premier et notre dernier voyage à l'étranger avant longtemps. »*

L'étudiant de Kiev n'était pas seulement venu prendre un avant-goût de l'Occident. Baptisé il y a trois ans, *« depuis que cela ne représente plus de risques pour une carrière professionnelle »*, Andreï est « uniate » (catholique de rite byzantin). *« Je souhaitais confronter ma foi avec celle d'autres chrétiens,* explique-t-il. *En Ukraine, les hiérarchies orthodoxe et uniate s'affrontent pour le partage des biens restitués par le parti. Ici, nous avons prouvé qu'à la base aucune querelle n'oppose les jeunes. »*

Pendant une semaine, Andreï a donc uni sa voix à celle des soixante-quinze mille jeunes venus à Budapest. Cacophonie dans le métro, pris d'assaut par des hordes pacifiques en jeans et anoraks. Douce mélopée en latin dans la pénombre du palais des sports et des salles glaciales du parc des expositions improvisés en lieux de prières. Là, autour des aubes blanches des frères de Taizé, se recueillaient les représentants de toute la jeunesse chrétienne d'Europe, sans exception pour la première fois. Deux mille Russes, souvent déboussolés par leur manque de tradition religieuse, autant d'Ukrainiens et de Baltes, cinq mille Roumains orthodoxes ou catholiques, et quelques Albanais mêlés aux gros bataillons de Polonais et aux groupes des pays d'Europe de l'Ouest et du Nord.

Mais le puzzle, enfin complété, dessinait aussi une carte plus inquiétante : celles des conflits et des rancœurs qui parcourent l'Europe centrale et orientale. La délégation catholique croate, fortement réduite, était presque exclusivement féminine, les garçons n'ayant pas reçu l'autorisation de quitter leur foyer. Nana, une Géorgienne orthodoxe de vingt-deux ans, avait encore dans les oreilles le bruit des combats de Tbilissi, le jour précédant son départ. *« Nous avons mis cinq jours pour rallier Budapest »*, raconte-t-elle. *« Nous montrons ici que la fraternité peut exister,* dit son amie Khatuna. *Nous retournerons à Tbilissi plus fortes. »*

«Faire tomber les murs de peur et de méfiance»

L'euphorie des dernières rencontres européennes de Wroclaw (fin 1989) et de Prague (fin 1990) a cédé la place à l'inquiétude chez les jeunes chrétiens de l'Est. *« Elle a rejoint, pour des motifs différents, l'angoisse des chrétiens de l'Ouest face au vide de leur société »*, explique Frère Roger. Le prieur de Taizé, qui a bâti, depuis un demi-siècle, le succès de la communauté et de ces rassemblements européens en sachant délivrer le message juste, fait de quelques mots simples, avait choisi à Budapest de parler de la liberté. Dans sa lettre, soumise à la réflexion des jeunes, il citait Vaclav Havel : *« Le retour de la liberté dans une société en pleine déliquescence morale a provoqué la révélation des pires comportements humains, comme si tous les mauvais côtés de l'homme avaient acquis la pleine liberté de s'épanouir. »*

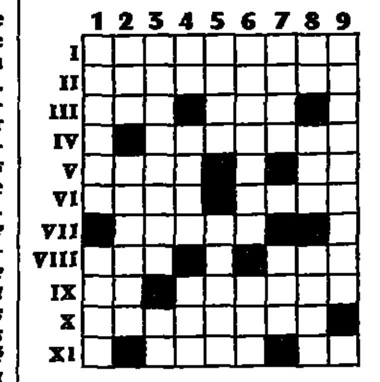
L'espoir, pour Frère Roger, passe par un autre mot, qu'il n'a cessé de répéter durant la semaine : la réconciliation. Entre les peuples, mais aussi entre des Églises chrétiennes tentées de s'opposer pour affirmer leur identité. *« En Roumanie, ces conflits entre confessions sont le fait des hiérarchies,* explique Bogdana, catholique de Bucarest. *L'accueil chaleureux des familles de Budapest, les échanges entre orthodoxes roumains et catholiques de Transylvanie prouvent qu'il faut aller au-delà des préjugés politiques entre Hongrois et Roumains. Les rencontres comme celles de Taizé peuvent nous aider à changer, à faire tomber ces murs de peur et de méfiance qui nous opposent. »*

Mais d'autres clivages ont résisté. Les Croates ont fait remarquer l'absence quasi totale d'orthodoxes serbes, pour aussitôt soupçonner le gouvernement de Belgrade d'avoir empêché leur venue. Pendant les prières, les Ukrainiens ont souvent préféré écouter la traduction polonaise plutôt que suivre celle en russe. Le placide Andreï avouait avoir évité les jeunes Russes pendant toute la semaine. Lors du voyage aller, les trains de Moscou et de Kiev s'étaient retrouvés ensemble au poste frontière : jeunes Russes et Ukrainiens avaient alors failli en venir aux mains. *« Je ne les aime pas,* confirmait-il, *surtout les Moscovites hautains, et je ne peux franchement envisager une réconciliation. »*

JÉROME FENOGLIO

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5688



HORIZONTALEMENT

I. *Saisir comme à la foire.* – II. Qui peut provoquer un soulèvement. – III. Une ancienne forteresse turque. Rechigne à la cuisine. – IV. Comme des amoureux pas très entreprenants. – V. Prouve qu'on n'a pas bien emballé. Elément de jupe. – VI. Coule en France. Réagir très cavalièrement. – VII. Quand on est au-dessus, on ne se frappe pas. – VIII. Cri pour avoir un autre morceau. Appel à Marie. – IX. Participe. Bon pour engraisser. – X. Qui peut retourner. – XI. Borde une combe. Mieux que rien.

VERTICALEMENT

1. Un homme avec qui il ne faut pas faire preuve d'intelligence. Fromage en Auvergne, chien en Gascogne. – 2. Attendu par ceux qui veulent faire ce qui leur plaît. Est *extrait du minerai de platine.* – 3. Quand elles sont malignes, il y a du charbon. Agrément d'autrefois. – 4. *Abréviation.* Qui fait partie de l'effectif. Va toujours avec mesure. – 5. Sur la Saale. Endroit où l'on se découvre en entrant. – 6. Un homme qui met la main à la pâte. Pas brillant. – 7. Quand on en tombe, on reste assis. Sort du Jura. – 8. Préposition. Entre... côtes. Chargé d'affaires. – 9. Faire cesser le jeu.

Solution du problème nº 5687

Horizontalement

I. Nourrisson. Film. – II. Ebruitées. Magie. – III. Géantes. Saï. Un. – *IV. Lité. Maquillage.* – V. Ire. Mue. Nus. – VI. Touée. Citées. – VII. Essais. Salais. – VIII. Accident. Ere. Or. – IX. Bière. Io. Drôme. – X. Lena. Taon. Acres. – XI. Aa. Nient. XII. Bille. Versé. – XIII. Familiarité. Roi. XIV. Erié. Brest. Cape. – XV. Eden. Ede. Emises.

Verticalement

1. Négligeable. Fée. – 2. Obéir. Scie. Tard. – 3. Urate. Scène. Mie. – 4. Rune. Taira. Bien. – 5. Rit. Roide. Ail. – 6. Item. Usé. Talibé. – 7. Sésame. Lard. – 8. Se. Question. Rée. – 9. Ossue. On. Vis. – 10. Al. Clé. Nette. – 11. Milliardaire. – 12. Fa. Tierces. Ci. – 13. Iguanes. Omeras. – 14. Lingue. Omet. Ope. – 15. Me. Essorés. Liés.

GUY BROUTY

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

A Lyon

M. Noir refuse de signer les attestations d'accueil des touristes du Maghreb

LYON

de notre bureau régional

Depuis le 16 décembre dernier, les maires des neuf arrondissements de Lyon (Rhône) ont reçu pour consigne de ne plus signer les attestations d'accueil nécessaires à l'obtention d'un visa de séjour temporaire pour les habitants des pays du Maghreb. Dans une circulaire qu'il leur a adressée, M. Michel Noir, maire (ex-RPR), leur demande de ne plus se soumettre à *«cette procédure qui* [lui] *parait inappropriée en l'état actuel de la situation»*, dans la mesure où *«ces attestations ne constituent qu'une seule légalisation de signature»*.

Depuis une circulaire préfectorale du 10 novembre 1987, rédigée peu après l'instauration des visas d'entrée en France pour les étrangers, les familles accueillant des personnes originaires du Maghreb doivent faire signer, par les mairies concernées ou les services consulaires, une attestation de capacité de logement. En fonction des accords bilatéraux signés par la France avec l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, cette procédure est différente de la délivrance des certificats d'hébergement pour les ressortissants des pays extérieurs à la CEE, soumise à une réglementation plus sévère depuis le décret du 30 août 1991.

Pour M[e] Alain Jakubowicz (sans étiquette), adjoint chargé des relations avec les administrés et du respect des droits, à l'origine de cette décision, les mairies n'ont de toute façon pas les moyens de vérifier la validité de ces attestations, qui provoqueraient de nombreux abus. L'élu entend ainsi *«interpeller l'Etat»* sur la nécessité d'instaurer des contrôles plus stricts.

Sitôt connues, les restrictions imposées par M. Noir au droit de visite ont suscité une réaction indignée d'associations humanitaires, comme la CIMADE et le Comité rhodanien d'aide aux réfugiés. Elles se réfèrent à la déclaration de Vizille, signée par le maire de Lyon, qui stipule : *«Les maires s'engagent à donner l'exemple en veillant à éliminer d'une façon systématique toute discrimination directe ou indirecte dans la façon d'agir des autorités municipales.»* Au consulat d'Algérie, personne ne semblait informé de la récente mesure prise par la Ville de Lyon. Aucun changement ni afflux particulier n'avait été constaté dans les demandes, notamment pendant la période des fêtes.

M. D.

□ **Droit d'asile : le cas des deux grévistes de la faim d'Orléans sera réexaminé.** – Les deux déboutés du droit d'asile qui observaient une grève de la faim depuis trente-cinq jours à Orléans (*le Monde* du 4 janvier) ont suspendu leur mouvement, samedi 4 janvier. Les deux hommes, Remzi Tekdur et Hasbi Tuncal, de nationalité turque, ont pris cette décision après que des membres du comité de soutien ont été reçus par M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, maire d'Orléans. Les deux hommes seront entendus en présence de leur avocat par l' Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui procèdera à un réexamen de leur dossier. – (*Corresp.*)

FAITS DIVERS

A la suite d'une intervention «musclée» de la police

Poussée de fièvre à la Villeneuve de Grenoble

Cinq garçons d'une vingtaine d'années ont été interpellés puis relâchés dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble à la suite d'une intervention «musclée» de la police, samedi 4 janvier, dans un local qu'ils occupaient illégalement. A l'extérieur, un coup de feu a été tiré, depuis un immeuble, contre les forces de l'ordre, qui ont répliqué.

GRENOBLE

de notre correspondant

«Cette fois-ci, ils en ont trop fait», explique une habitante de la Villeneuve dont le fils, Sébastien, a été matraqué, puis conduit pendant une vingtaine d'heures à l'hôtel de police. Avec quatre autres amis, il s'était installé, pour jouer aux cartes, dans un local désaffecté, situé au rez-de-chaussée du 134 de la galerie de l'Arlequin, un vaste ensemble immobilier multicolore, construit au milieu des années 70 par la municipalité de M. Hubert Dubedout (PS). Ce bâtiment qui serpente sur une distance de près d'un kilomètre et où résident plus de six mille personnes préfigurait, alors, une organisation nouvelle de la vie sociale grâce à l'installation d'une maison de quartier, d'un centre dramatique, d'une maison médicale et d'écoles.

La police fut alertée, samedi à 22 h 30, par un coup de téléphone anonyme qui prétendait qu'une vingtaine de jeunes procédaient à la mise à sac d'un local associatif. Une vingtaine de gardiens de la paix accompagnés d'inspecteurs de la brigade de surveillance de nuit, accourus aussitôt, ne découvrirent que cinq garçons, dont quatre d'origine maghrébine, qui, après extinction de la lumière, furent braqués par les torches électriques des policiers, rassemblés dans un coin de la pièce et matraqués. L'un d'eux, blessé très sérieusement à l'œil, put s'échapper grâce à l'intervention de sa mère venue le rechercher.

Des habitants du quartier s'étaient aussitôt rassemblés près de l'immeuble, d'autres observaient depuis les fenêtres. Un coup de pistolet à grenaille fut tiré de l'une d'elles, blessant au bras un gardien de la paix. Ses collègues ripostèrent avec des balles en plastique.

Placés en garde à vue, les quatre garçons furent finalement remis en liberté dimanche en fin d'après-midi sans avoir été présentés au parquet, *«parce que l'affaire ne le nécessitait pas et parce qu'elle n'est pas méchante»*, commentait l'inspecteur de permanence soucieux de minimiser les conséquences de l'intervention «musclée» de ses services. *«La Villeneuve est un quartier sensible où la moindre étincelle met le feu»*, estime ce fonctionnaire.

Selon M. Aziz Sahiri (divers gauche), adjoint au maire de Grenoble, chargé de la protection sociale et du dossier du développement social du quartier de la Villeneuve, *«des gens cherchent à faire monter la pression pour que la situation dégénère avec les jeunes Maghrébins. De l'autre côté certains sont prêts à aller, le torse bombé, s'affronter aux policiers. Je m'attends à des provocations organisées»*. Dimanche, en fin de journée, le local investi la veille par la police était incendié. Dans un communiqué, le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (en congé du RPR), condamnait *«fermement les exactions commises, qui en aucune manière ne peuvent permettre de résoudre les difficultés structurelles bien connues de la Villeneuve depuis sa création»*.

CLAUDE FRANCILLON

Après l'échec d'une évasion

Le personnel pénitentiaire demande le renvoi du directeur de la maison d'arrêt de Nice

Six détenus ont raté une tentative d'évasion de la prison de Nice (Alpes-Maritimes), dimanche matin 5 janvier, après avoir utilisé des explosifs pour ouvrir une brèche dans un mur. Ils ont finalement regagné le bâtiment où sont enfermés les «caïds» après avoir relâché le gardien qu'ils avaient pris en otage. Se demandant comment les détenus étaient en possession de pains de plastic, et dénonçant la *«situation lamentable»* existant dans une maison d'arrêt *«où le caïdat est maître»*, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) a demandé le renvoi du directeur de l'établissement.

Avec quelque 900 détenus pour 258 places, la prison de Nice a été le théâtre d'une série d'incidents et de tentatives d'évasion depuis un an. En août et en octobre, des doses d'héroïne et des charges d'explosifs avaient été découvertes dans des cellules. Cinq surveillants de cette prison ont été inculpés au cours de l'année écoulée, soit pour avoir fourni de la drogue à des détenus, soit pour avoir favorisé une évasion.

SPORTS

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Embouteillages dans la poussière

Le Finlandais Ari Vatanen (Citroën ZX) a signé, dimanche 5 janvier à Oyem (Gabon), sa troisième victoire d'étape consécutive, tandis que l'Italien Edi Orioli (Cagiva) et le Français Stéphane Peterhansel (Yamaha), leader au classement général motos, s'imposaient respectivement à Yaoundé et Oyem. Le Paris-Syrte-Le Cap semble déjà joué en voitures avec la réduction du kilométrage des épreuves chronométrées sous la pression des mouvements écologiques en Namibie et en Afrique du Sud et l'avance prise par les Mitsubishi Pajero sur les Citroën ZX.

OYEM (GABON)

de notre envoyé spécial

La traversée de la forêt équatoriale devait être un des «temps forts» du premier Paris-Syrte-Le Cap. Après treize ans de «Dakar» essentiellement disputés en zone désertique ou sahélienne, les pistes serpentant au milieu d'une végétation luxuriante venaient opportunément conforter le caractère «tout terrain» du grand raid-marathon. Pour peu que la saison des pluies se prolonge, Gilbert Sabine annonçait même avant le départ la possibilité de trouver des bourbiers susceptibles de bouleverser les classements et d'engloutir les rêves de victoires des concurrents piégés.

Pour se préparer à ces étapes dantesques, Citroën avait loué une propriété au Gabon et avait détourné un cours d'eau pour créer un gigantesque bourbier dans lequel les ZX avaient multiplié les tests, y compris pour les pneumatiques. Mitsubishi, qui s'est contenté des bourbiers français, avait même entraîné ses équipages, dans la boue jusqu'au capot, à fixer les treuils de remorquage. Mais à la place de la boue, les concurrents ont trouvé la poussière qui rend tout dépassement impossible. *«Ces pistes sont si étroites que même si nous étions stoppés par un bourbier je crois que nos poursuivants seraient obligés de nous en sortir pour pouvoir eux-mêmes passer»*, plaisante Hubert Auriol, qui ouvre la piste pour les voitures depuis N'Djamena.

Si on excepte la sortie de piste du leader de l'épreuve (*voir encadré*), aucun dépassement n'a pu s'effectuer entre les voitures de tête depuis N'Djamena dans les trois épreuves spéciales chronométrées totalisant 603 kilomètres. *«On se retrouve dans les conditions de pilotage des épreuves du championnat du monde des rallyes, alors qu'on s'attend à autre chose dans le Paris-Le Cap»*, estime Kenjiro Shinozuka.

La pression des écologistes

Les trois étapes courues dans la savane arborée puis la forêt équatoriale ont donné lieu au même scénario. Derrière Hubert Auriol, forcément plus prudent en ouvreur, les concurrents partis de deux minutes en deux minutes peuvent se rapprocher jusqu'à la limite de la poussière soulevée par celui qui les précède. Ari Vatanen, qui s'élance en cinquième position, s'est ainsi adjugé les trois étapes sans doubler personne, mais son gain de temps sur les quatre premiers du classement général n'a pas dépassé quelques minutes.

Excédés par cette façon de traverser la forêt équatoriale en convoi, mais à la vitesse d'un TGV, les pilotes se plaignent aussi du trop faible kilométrage d'épreuves spéciales chronométrées. La densité des villages ou du trafic dans certaines zones impose en effet de longs secteurs de liaison à vitesse limitée. Entre Yaoundé et Oyem, les concurrents n'ont pu disputer que 77 kilomètres en spéciale . Mais pour trente-six minutes de course (pour le vainqueur Ari Vatanen) dans la journée, le départ au Cameroun avait été fixé à 4 heures du matin pour le premier.

L'important trafic des grumiers (lourds camions transportant des billes de bois) sur certaines pistes de la forêt équatoriale et les pressions des mouvements écologistes en Namibie et en Afrique du Sud ont encore obligé Gilbert Sabine à réduire les secteurs chronométrés par rapport au programme initial. Alors que les six étapes en Libye et au Niger totalisaient 2 984 kilomètres chronométrés, les neuf étapes restantes ne comportent plus que 1 852 kilomètres de spéciales pour un parcours de 5 554 kilomètres jusqu'au Cap.

Pour ne pas transformer la course en safari en Namibie, où la faune est particulièrement abondante, les mouvements écologistes ont obtenu que les deux longues étapes entre Grootfontein et Gobabis (557 kilomètres), puis entre Gobabis et Keetmanshoop (682 kilomètres), soient couvertes en liaison. La dernière spéciale (11 kilomètres), *prévue sur la plage de* Milnorton pour l'arrivée au Cap, a également été annulée sous la pression des écologistes. Ainsi, lors des quatre derniers jours de course, les pilotes ne devraient plus avoir que...103 kilomètres chronométrés.

«Aller au Cap était certainement une bonne idée, mais c'est dommage d'avoir tenu à y aller à tout prix, estime Guy Fréquelin, directeur de Citroën Sport. *Avec des spéciales réduites à une peau de chagrin, c'est la nature de l'épreuve qui est bouleversée. L'an dernier, le Dakar faisait 9 186 kilomètres, dont plus de 6 200 en spéciales chronométrées. Cette année, nous allons parcourir 12 500 kilomètres, mais seulement 4 976 en spéciales. Pour moi, le Paris-Le Cap n'a duré que six jours, de Misratah* (Libye) *à N'Guigmi* (Niger).*»*

Face à ces critiques, Gilbert Sabine plaide les circonstances atténuantes. *«J'avais obtenu toutes les autorisations des autorités, y compris au niveau ministériel*, dit-il. *Ce sont les mouvements écologistes qui ont ensuite fait pression sur ces autorités jusqu'à ce qu'elles nous les retirent. Nous sommes là dans des pays structurés, avec des systèmes et des philosophies très différentes de celles de l'Afrique francophone.»*

Ces réductions du kilométrage des spéciales ne font pas l'affaire de Citroën qui a totalement raté la partie désertique du Paris-Syrte-Le Cap. Sauf accidents ou casse de matériel en série, on voit mal comment la victoire finale pourrait échapper à l'une des trois Mitsubishi Pajero. A Oyem, Björn Waldegard, quatrième au volant de la première ZX, compte plus d'une heure et demie de retard, et Ari Vatanen, cinquième, est à près de trois heures de Hubert Auriol.

Plus que la présence en tête des trois Pajero qui avaient déjà signé une victoire sur Citroën dans la Baja espagnole en juillet 1990, c'est l'écart entre les représentants des deux marques qui est le plus surprenant. Il rappelle ceux enregistrés en 1987 lorsque Peugeot est arrivé dans les raids avec sa 205 turbo 16 développée pour le championnat du monde des rallyes, puis opposée en Afrique aux «camionnettes» conçues pour le tout terrain.

Assiste-t-on à une passation des pouvoirs en Afrique, où le groupe Peugeot-Talbot-Sport n'avait plus connu la défaite dans le Dakar depuis l'implication de Peugeot, puis de Citroën, ou un concours de circonstances est-il à l'origine de cette déroute? Guy Fréquelin préfère plaider pour la deuxième hypothèse en rappelant les retards accumulés par ses cinq voitures dès les premières spéciales pour des problèmes de navigation (courts-circuits sur les antennes de GPS), de casses matérielles causées par des fautes de pilotage ou pour de multiples crevaisons.

L'assistance suivra

«Si demain je devais préparer à nouveau le Paris-Le Cap pour le recourir dans deux mois, je ne changerais rien, affirme le directeur de Citroën Sport. *Je ne vois pas ce que je pourrais faire de plus puisque nous n'avons connu aucun problème technique sur les voitures. Nous avons toujours pu faire ce que nous voulions aux bivouacs, et elles ont toujours été prêtes à l'heure. Peut-être a-t-on trop respecté le règlement...»*

L'allusion vise sans doute l'étape de Dirkou où les Mitsubishi s'étaient assuré les cinq premières places et les trois premières au classement général. Certains concurrents avaient alors laissé entendre que les voitures japonaises n'auraient pas suivi le parcours du *road-book*, comme l'exige le règlement, mais auraient pris des options de navigation différentes grâce à l'utilisation de leur GPS.

Alors que Mitsubishi dispose encore de tous ses camions d'assistance, Citroën en a trois bloqués au Niger par la fermeture des frontières du Tchad et un quatrième encore immobilisé dans les dunes de Dirkou. Ces retards auraient été causés par des chargements trop importants pour assurer «la ceinture et les bretelles» en matière d'assistance. Ainsi, alors que Total, le partenaire pétrolier du rallye, assurait à la marque aux chevrons un ravitaillement en avgas (*carburant d'aviation utilisé par les ZX*) à chaque bivouac, Citroën aurait préféré une assurance supplémentaire en chargeant 1,5 tonne de ce carburant sur les camions. L'un de ces derniers, bloqué au Niger, transporterait cinquante-six roues de rechange pour le seul P4 (camion léger d'assistance rapide conçu pour l'armée).

«Les meilleures voitures et les meilleurs pilotes ne suffisent pas pour gagner une épreuve comme le Paris-Le Cap, estime Ullrich Brehmer, manager de l'équipe Mitsubishi. *Il faut aussi de bons navigateurs, de bons mécaniciens, de bons pilotes pour les camions d'assistance. Si un seul de ces éléments ne marche pas au même rythme, c'est tout le monde qui perd du temps. Cette année, nous avons énormément investi dans l'assistance pour bien organiser nos huit camions, ne pas les surchager. Résultat : ils arrivent tôt aux bivouacs, où les mécaniciens ont le temps de travailler calmement pendant que les pilotes se reposent.»*

GÉRARD ALBOUY

Hubert Auriol piégé

OYEM (GABON)

de notre envoyé spécial

Leader du Paris-Syrte-Le Cap depuis l'arrivée à Waw-el-Kbir (Libye), Hubert Auriol (Mitsubishi Pajero) est toujours le premier à s'élancer dans les étapes. Cette position lui permet de ne pas rouler dans la poussière des autres concurrents mais l'expose aussi aux pièges de la piste dont il a la primeur. Dimanche 5 janvier, le double vainqueur à moto du Dakar (1981 et 1983) *n'était* plus qu'à 20 kilomètres de l'arrivée de la spéciale lorsqu'il s'est laissé surprendre par un virage dont le caractère dangereux n'était pas signalé dans le road-book.

«C'était un virage à droite en montée et en dévers dont on n'apercevait pas la sortie, racontait Auriol à l'arrivée. *Nous n'étions pas à l'attaque, mais on a été déporté par le dévers. Nous sommes sortis à 40-50 km/h avant de basculer sur le toit.»* Le pilote et Philippe Monnet ont pu s'extraire de la voiture malgré les dégâts causés sur la carrosserie en kevlar. Aidés par une dizaine de villageois, les deux hommes ont remis le véhicule sur ses roues avec une sangle. Après avoir réparé un filtre à huile sectionné et une durite cassée, le leader a *pu repartir et terminer la spéciale* à la vingt-deuxième place à 16 minutes 23 secondes d'Ari Vatanen (Citroën ZX). Au classement général, il limite les dégâts puisqu'il possède toujours plus d'un quart d'heure d'avance sur ses coéquipiers, l'Allemand Erwin Weber et le Japonais Kenjiro Shinozuka.

CLASSEMENT

Dixième étape : Bouar-Yaoundé
(792 km dont 121 chronométrés)

Autos. – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Citroën ZX), 27 min 37 s au delà du temps imparti ; 2. Waldegard-Gallager (Suè.-G-B., Citroën ZX), à 57 s; 3. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi Pajero), à 1 min 32 s; 4. Auriol-Monnet (Fra., Mitsubishi Pajero), à 1 min 38 s ; 5. Lartigue-Destaillats (Fra., Citroën ZX), à 1 min 49 s.

Motos. – 1. Orioli (Ita., Cagiva), 1 h 3 min 39 s ; 2. Wagner (Fra., Suzuki), à 1 s ; 3. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 24 s; 4. Charbonnel (Fra., Suzuki), à 26 s; 5. Lalay (Fra., Yamaha), à 42 s.

Onzième étape : Yaoundé-Oyem
(364 km dont 77 chronométrés)

Autos. – 1. Vatanen-Berglund, 6 min 54 s au delà du temps imparti; 2. Weber-Hiemer (All., Mitsubishi Pajero), à 30 s; 3. Waldegard-Gallager, à 52 s; 4. Shinozuka-Magne, à 1 min 37 s ; 5. Ickx-Lemoyne (Bel.-Fra., Citroën ZX), à 1 min 50 s.

Motos. – 1. Peterhansel (Fra., Yamaha), 37 min 53 s; 2. LaPorte (E-U., Cagiva), à 2 min 11 s; 3. Sotelo (Ita., Gilera), à 2 min 20 s; 4. Orioli, à 2 min 51 s; 5. Wagner, à 2 min 52 s.

Classements généraux

Autos. – 1. Auriol-Monnet, 14 h 59 min; 2. Weber-Hiemer, à 16 min 38 s; 3. Shinozuka-Magne, à 17 min 43 s; 4. Waldegard-Gallager, à 1 h 36 min 46 s; 5. Vatanen-Berglund, à 2 h 54 min 46 s.

Motos. – 1. Peterhansel, 37 h 30 min 50 s; 2. Laporte, à 8 min 38 s; 3. Arcarons (Esp., Cagiva), à 25 min 38 s; 4. Morales (Fra., Cagiva), à 32 min 50 s; 5. Mas (Esp., Yamaha), à 36 min 7 s.

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A messieurs
(2[e] tour retour)

*Racing Paris b. Gravelines	60-57
Antibes b. *Villeurbanne	91-81
Roanne b. *Saint-Quentin	90-82
*Pau-Orthez b. Dijon	87-75
*Montpellier b Mulhouse	84-74
Cholet b *Le Mans	86-78
CRO Lyon b.*Tours	92-94
*Limoges b. Reims	100-84

Classement. – 1. Cholet, 32 pts ; 2. Limoges, 31 ; 3. Pau-Orthez, 30 ; 4. CRO Lyon, 29 ; 5. Gravelines, 28.

SKI NORDIQUE : combiné

La passe de trois pour Fabrice Guy

Vainqueur pour la troisième fois d'affilée d'une épreuve de Coupe du monde de combiné nordique, dimanche 5 janvier à Schonach (Allemagne), Fabrice Guy est devenu en trois mois un véritable espoir de médaille d'or pour les Français aux Jeux olympiques d'Albertville.

En Allemagne, il a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée devant le champion du monde individuel en titre et son dauphin, respectivement le Norvégien Lundberg et l'Autrichien Sulzenbacher. Trois courses, trois victoires : un record exceptionnel dans cette spécialité dont la France était absente ces dernières années. La progression de ce Jurassien de vingt-trois ans a été sans accroc depuis quatre ans : podium des Championnats du monde juniors, places d'honneur en Coupe du monde et enfin médaille d'argent de l'épreuve par équipes des Championnats du monde 1991.

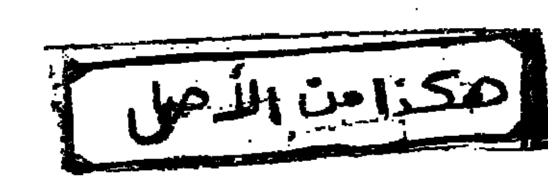
ÉCHECS

Le Tournoi de Reggio-Emilia

Une dernière ronde décisive

Seul gagnant (contre Beliavsky) dans la sixième ronde du Tournoi de Reggio-Emilia (Italie), jeudi 2 janvier, Kasparov avait rejoint en tête du classement les deux jeunes loups, Anand et Guelfand. Vendredi, le champion du monde ne pouvait qu'annuler, avec les Noirs, devant Salov, et samedi, dans la huitième et avant dernière ronde, toujours avec les Noirs, il acceptait la nullité en seize coups devant Polougaevsky. Dans ces trois rondes, les rivaux directs du champion du monde (Anand, Guelfand et Karpov) faisaient trois nulles. Seul Khalifman marquait un point contre Beliavsky, mais perdait son ajournée, dimanche, face à Salov. La dernière ronde, lundi, sera décisive.

Classement après huit rondes. – 1. Kasparov, Anand et Guelfand, 5 ; 4. Karpov, 4,5 ; 5. Gourevich, Ivantchouk, Khalifman et Polougaevsky, 4 ; 9. Salov, 3 ; 10. Beliavsky, 1,5.



DANSE

Renaissance, rupture

Les danses issues des ghettos et de l'immigration transforment la chorégraphie américaine

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

La réduction des subventions, la censure, la détérioration des relations entre les communautés, l'apport permanent de nouveaux immigrés, autant de facteurs qui promettent à la danse américaine un avenir difficile, *mais* une activité intense. Le phénomène majeur est constitué par les nouvelles formes issues des ghettos, de la rue – ce qu'on appelle, là-bas, la *social dance* – nées, au début du siècle, de la confrontation des cultures noires et blanches, et rejointes aujourd'hui par celles des Hispaniques et des Orientaux, et qui déjà influencent les chorégraphes.

Sally Sommer, historienne à l'Université Duke de Caroline du Nord, et critique chorégraphique au *Village Voice*, analyse cette mutation de la danse :

« Je distingue trois cycles dans l'influence de la social dance *: celle de la danse jazz, afro-américaine, qui, dans les années 20, a changé Broadway. Ensuite, dans les années 60, le souci de partir des gestes du quotidien pour les styliser. N'oubliez pas que Cunningham vient des claquettes et du cirque. Aujourd'hui enfin, le break, le rap. Ces danses urbaines ont envahi tout le pays par le biais des clips vidéos. »*


LOIS GREENFIELD

Jane Comfort danse sur les textes féministes qu'elle a écrits

Break, rap, hip hop, qu'importe, les danseurs se définissent plutôt comme des *free stylers*, et mêlent les structures traditionnelles à la gestuelle stylisée de leur vie urbaine. Leurs scènes sont les night-clubs, car Broadway, qui devrait être leur débouché naturel, est moribond, ou presque.

En France, en Europe, on entend répéter qu'il ne se passe plus rien depuis Merce Cunningham et Trisha Brown. Pourtant les enfants des post-modernes existent. Ils n'arrêtent pas de parler, voire de gueuler leur désarroi. Confessions en tous genres... Cette soudaine barrière de la langue ajoutée à un certain protectionnisme européen, explique notre ignorance.

Steve Wiggles Clemente, Richard Crazy Legs Colon, Gabriel Kwikstep Dionisio, Charles S. K. Mystique Sanchez, Jorge Fabel Pabon, quelques-uns des danseurs des Rhythm Technicians répètent leurs figures complexes dans un studio de Manhattan. Tous Portoricains, entre vingt et trente ans. Ils maintiennent la tradition afro-américaine des surnoms à l'exemple de Bill Bojangles Robinson. Ils commencent à être connus et viennent de se produire au P. S.122, haut lieu de la danse contemporaine.

Fabel : *« La classe moyenne américaine a assimilé le hip hop à une mode, comme le skateboard, sans comprendre qu'il s'agissait de notre vie. Dans nos ghettos, le rap continue, s'enrichit, il est notre poésie. Vous ne voyez que la surface d'une véritable renaissance. Même ma mère, parce qu'elle est intoxiquée par la télé, me demande si je vais passer toute ma vie à danser sur la tête ! On nous a exploités à travers des films comme* Beat Street *ou* Flashdance. *C'est fini. Les réalisateurs ne savent même pas montrer le mouvement car ils ne le comprennent pas, ne savent pas où le couper, filmant sempiternellement la même figure. Maintenant nous écrirons nos scripts nous-mêmes : ce sera notre histoire. »*

Crazy Legs : *« Les Blancs ne savent pas d'où vient notre énergie parce qu'ils ne veulent rien savoir du ghetto. Pour eux, rien de ce que nous faisons ne possède de valeur artistique. Nous sommes à la recherche de notre héritage, de nos racines, voire de nos traditions religieuses. Nous travaillons pour la mémoire de ceux qui sont âgés de trois ou quatre ans. Pour qu'ils se rappellent qui nous étions. »*

Apprendre à résister aux requins du showbiz

Wiggles : *« Nous voulons ouvrir une école. Notre danse repose sur une vraie technique et un entraînement intensif. Trop de mômes en voulant nous imiter se sont cassé le cou ou une jambe. Et nous prendrons aussi le temps de les éduquer en parlant avec eux. En 1982, au début du rap, nous avons voyagé dans le monde entier. Notre manière de danser a évolué : nous sommes passés à la chorégraphie de groupe. Ce qui s'invente, ici et maintenant, influence le monde entier. Nous devons venir en mars en France. »* Ils se sentent davantage intéressés par la technique du ballet que par celle des claquettes. Leur participation à trois shows sur Broadway les a déçus : *« Si nous y retournons, ce sera avec un spectacle de notre cru, peut-être même gagnerons-nous un Tony. »*

Et l'absence de breakeuses dans ce paysage en voie de professionnalisation ? Silence et rires : il paraît qu'elles arrivent. Willy Ninja, le sublime danseur noir du film, *Paris is Burning, (le Monde* du 15 août 1991) nous sert de guide dans les night-clubs où se produisent ces *street dancers*. Celui du moment, aux côtés des increvables Palladium et Roxy, est le Shelter. Les danseurs qui aiment en découdre avec l'espace, inventer, se bluffer mutuellement, s'y retrouvent le jeudi soir et à partir de 17 heures le dimanche.

Sur la piste, les participants sont quasi nus. Les filles portent des soutiens-gorge, les garçons des serviettes éponge autour du cou, ou les laissent à portée de la main – l'équivalent des mouchoirs dépassant des poches arrières, dans les vieux films consacrés aux danseurs de lindy hop ou de bop. Une jeune Asiatique, en short minuscule avec fermeture à glissière devant et derrière, pose son sac contenant ses affaires d'hiver et se sert du comptoir d'un bar inutilisé comme d'une barre d'assouplissement.

Il fait très sombre. Les filles exécutent des soubresauts en suivant la reptation rythmée d'un garçon qui passe entre leurs jambes. Une autre est prise en sandwich entre deux hommes. Tous les trois ondulent, descendant et remontant. Une Latino, le chignon bien serré, sans trace de maquillage, mélange le calypso à des chutes vertigineuses sur une jambe pliée dont elle se sert comme pivot pour tourner, puis remonte en se déhanchant lentement. Un style coulé magnifique. Les hommes et les femmes dansent ensemble. C'est très chaud. Seuls quelques hommes en duo se livrent à des joutes de souplesse. Pendant des heures ils ne vont plus s'arrêter, multipliant les enchaînements. Ivres de musique et de chaleur, l'alcool est interdit. Des pop-corn et des grains de raisin – pour reprendre des forces – sont servis gratuitement.

Willy Ninja a la tête sur les épaules : il a fondé The House of Ninja, sorte d'association informelle qui regroupe des danseurs de haut niveau que les sylistes du monde entier s'arrachent pour les défilés. Mais il veut que sa « maison » serve aussi à former d'autres danseurs, à leur enseigner comment résister aux requins du showbiz de Los Angeles qui viennent recruter à New-York car les syndicats y sont inexistants.

Le look actuel de « la Maison Ninja » : ressembler à des yuppies, s'habiller en avocat, en fonctionnaire, costumes stricts, cravates et cheveux disciplinés. Willy Ninja a choisi de retourner vivre chez sa mère. Ted Levy court les auditions. Il croit en l'avenir de Broadway. Né à Chicago dans une famille de quatorze enfants – sa mère dansait au Delisa, l'équivalent du Cotton Club à Harlem, – il est danseur de claquettes, on a pu le voir dans *Black and Blue*. Il est distribué dans *Jelly's Last Jam*, biographie du musicien louisianais Jelly Roll Morton, né Ferdinand Joseph La Menthe, à La Nouvelle-Orléans, nègre qui avait horreur qu'on le prenne pour un Noir. Le rôle est tenu par le pape des claquettes, Gregory Hines. Il aura fallu huit ans pour faire ouvrir les porte-feuilles des gros producteurs. Coût : 5 millions de dollars. Première prévue à New-York, le 28 mars prochain, au Virginia Theater, sur la 54e Rue.

Coup de chance : pendant trois jours, toute la jeune danse new-yorkaise, celle que nous ne connaissons pas, présentait de courts extraits de ses œuvres pour le *Christmas shopping* des programmateurs. De moins en moins subventionnée, sinistrée par les textes relatifs aux fonds attribués par le National Endowment for the Arts (*fondation nationale pour les arts*), votés après l'exposition du photographe Robert Mapplethorpe, à Cincinnati, (ni *« pornographie »* ni *« blasphème »*), les chorégraphes ont repris un chemin proche de la performance.

Le « mouvement pour le mouvement », credo de la danse américaine, ne leur paraissant plus une notion suffisamment forte pour s'exprimer face aux événements, ils parlent, sans avoir pour autant recours aux textes littéraires, comme en France : la compagnie de Mark Dendy hurle un compte à rebours sur une mort annoncée par le sida. Et Dough Elkins, qui mélange les genres et les sexes, confirme le talent révélé cet été, au Festival de Montpellier où il animait un atelier avec les Maghrébins du quartier de La Paillade.

Le désir de confesser son enfance d'Américaine moyenne (Celeste Miller), la colère d'être née Noire (Jowale Willa Jo Zollar d'Urban Bush Women), les rapports entre hommes et femmes et la résurgence du féminisme (l'impressionnante Jane Comfort) : *toutes et tous s'interrogent sur le* sens de leur travail. David White, directeur du Dance Theater Workshop, parle « d'artiste-citoyen », sans frontières entre les disciplines, il résume ainsi le malaise de la nouvelle danse dans l'Amérique de 1992 : *« Certes l'argent manque, mais surtout le désir de culture. Dans ce pays la culture est devenue l'ennemie. »*

DOMINIQUE FRÉTARD

CINÉMA

Chercher la peur

Le Festival international du film fantastique qui se tient du 11 au 19 janvier à Avoriaz, a vingt ans

En vingt ans, Avoriaz, station de *sports d'hiver « inventée » qui* cherchait une manifestation assortie à son *architecture futuriste* et avait opportunément accueilli le *Festival du film fantastique* est devenue synonyme de science-fiction et *même d'horreur*, au grand dam de Lionel Chouchan, fondateur et promoteur du festival qui s'y tient chaque année en janvier.

Dissident de la Convention du *film fantastique, manifestation* aujourd'hui disparue – mais grâce à laquelle nous avons pu déguster quelques Draculas italo-mexicains et découvrir le diabolique *Dr Phibes*, incarné par Vincent Price, – Lionel Chouchan serait plutôt un amoureux de l'irrationnel poétique. Il s'efforce à une grande tolérance dans la composition du programme, mais l'héroïc fantasy le consterne, il exècre le grand-guignol, qu'il va jusqu'à rendre responsable des maux et difficultés du cinéma fantastique. Il lui faut au moins la splendeur de *la Mouche* – celle de Cronenberg – pour accepter la vue des chairs qui se défont. Et encore préfère-t-il les sulfureuses *ambiguïtés du Blue Velvet* de David Lynch. Les deux films participaient au même festival en 1987.

La grande époque... L'ascension d'Avoriaz, le travail d'une équipe liée par une sorte de passion pour *la recherche de films insolites*, l'adéquation parfaite d'un lieu et d'un genre, si bien que dans un sondage national sur la notoriété des festivals, réalisé alors, Avoriaz venait en seconde position derrière Cannes. *La célébrité aujourd'hui* n'est plus à conquérir, il faut *désormais la conserver*, alors que le genre « fantastique » est de plus en plus difficile à cerner et que les Américains, principaux pourvoyeurs du festival, sortent *« leurs films soit l'été pour rééquilibrer les recettes, soit pour les fêtes, avant Avoriaz en tout cas »*, selon Lionel Chouchan.

La promesse d'un renouvellement

Pas de grosses productions donc en 1992, pas de super-stars, mais ce qui est peut-être plus important, la promesse d'un renouvellement. En effet, pas moins de neuf premiers films sont attendus, dont *la Famille Addams*, de Barry Sonenfeld, d'après *la BD* grinçante de Charles Addams, et la série télévisée qui s'en est inspirée, avec Anjelica Huston en mère vampirique. *Les débutants, et non des moindres*, ont toujours eu leur chance à Avoriaz, *à commencer* par Spielberg avec *Duel*, David Lynch avec *Eraserhead*, Brian de Palma avec *Carrie*, George Miller avec *Mad Max I* et *2*...

Ceux-là ont singulièrement élargi leurs champs d'action, et ne retournent plus qu'épisodiquement à leurs premières amours. *Le vide* vient plutôt des vrais spécialistes, des Larry Cohen, Jesus Franco, John Carpenter, Tobe Hoper... Pour sauver l'horreur, Wes Craven, auteur de *Cauchemar à Elm Street* – première apparition de Freddy-le-griffu, – sera tout de même à Avoriaz et y présentera son film, *le Sous-sol de la peur*.

Le vide, finalement, vient surtout de l'absence de thèmes communs. Dracula et Frankenstein *sombrant dans la dérision*, les années 70 et 80 ont vécu les grandes peurs postnucléaires, chimiques, écologiques. Les déformations *les plus effrayantes d'animaux et de plantes devenus meurtriers, sinon cannibales, par la* faute d'humains ont été exploitées. Aujourd'hui, *le terrain de la peur* est si vaste qu'on ne sait plus vers quoi la canaliser.

Dans ce domaine, cependant, les Américains continuent de dominer. L'équipe d'Avoriaz s'efforce bien *de trouver des productions européennes*, mais hors quelques films *satirico-fantastico-quotidiens* d'Europe centrale – cette année, *l'Evasion du cinéma Liberté*, du Polonais Marczewski, – parfois trop codés *pour être pleinement appréciés*, et d'ailleurs en voie de disparition pour cause de bouleversement géopolitique, on ne voit rien de très valable. Les Allemands ont perdu le secret des *Nosferatu* et autres *Mabuse*, les Anglais semblent avoir abandonné leurs fantômes, les Italiens n'ont pas donné de successeurs dignes de ce nom à Mario Bava et à Dario Argento... Quant aux Français, ils subissent un blocage.

Des cinéastes comme Jerôme Boivin (*Baxter*) ou Alain Robak (*Baby Blood*) n'ont pas persévéré *dans le genre. Découragés sans* doute par les difficultés de production. *« On peut voir de très beaux courts métrages fantastiques, mais dès qu'il s'agit d'aller plus loin, les producteurs renâclent, et les réalisateurs renoncent. »* dit Lionel Chouchan. En précisant qu'il aurait volontiers accueilli à Avoriaz le *Delicatessen* de Jeunet et Caro, une vraie réussite de fantastique urbain.

Alors, pour que cette année les Français ne soient pas totalement écartés des festivités avoriaziennes, Lionel Chouchan a créé un trophée : les Etoiles d'Avoriaz, qui vont être décernées à quelques personnalités excentriques, sinon diaboliques : la photographe Bettina Rheims, la torera Maria Sara, le rugbyman Serge Blanco, le couturier Jean-Paul Gaultier, le pape du foot Michel Hidalgo, le trio comique les Inconnus, et Jérôme Savary, seigneur du Magic Circus et de Chaillot.

COLETTE GODARD

□ *Mort du producteur Mike Frankovich.* – Le producteur américain Mike Frankovich est mort le mercredi 1er janvier à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Animateur et producteur de radio, scénariste, Mike Frankovich produit ses premiers films dans les années 50. En 1955, il entre dans la branche anglaise de Columbia Pictures avant d'en prendre la tête en 1959. Il reviendra à Hollywood en 1963 pour prendre les fonctions de vice-président, chargé de la production au niveau mondial. Il produit notamment *Devine qui vient dîner*, de Stanley Kramer. Quatre ans plus tard, il démissionne, devient indépendant et produit entre autres l'ultime film de John Wayne, *le Dernier des géants*. – (*AFP*.)

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). André Cazalet, Pascal Moraguès : 20 h 30 mer. Cor, clar., Pierre-Laurent Aimard (piano), Philippe Aiche (violon). Xavier Gagnepain (cello), Nicolas Bône (alto). Haydn. Bartok, Dohnanyi André Cazalet, Pascal Moraguès : 12 h 30 jeu. Cor, clar., Pierre-Laurent *Aimard (piano). Philippe Aiche (violon).* Ligeti, Bartok.

BASTILLE (43-57-42-14). Lola et moi et toi : jusqu'au 2 février 1992.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Orchestre symphonique français* : 20 h 30 lun. Anne-Julia Audray (soprano), Anna Holroyd (mezzo), Thierry Felix (baryton), Laurent Petitgirard (direction).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Solistes de l'Ensemble Inter-Contemporain : 18 h 30 ven. Carter, Kodaly, De Falla.

CHAPELLE DU LYCÉE HENRI-IV. *William Turner, Paulina van Laarhoven* : 20 h 30 mer. Contre-ténor, viole de gambe, Freddy Eichelberger (orgue de chambre). Couperin, Landi, Buxtehude, Haendel, Purcell, Vitali.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor Stamitz de Prague : 12 h 45 mer. Mozart, Dvorak. Foyer Volker Ahmels : 12 h 45 ven. Piano. Rihm, Liszt, Nono. Foyer Brodsky Quartet : 12 h 45 lun. Schubert.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE. La Nuit de la guitare : 21 h sam. Avec Pierre Laniau (guit. classique), Bernard Revel (guit. renaissance), Nabil Ibn Khalidi (luth arabe), Cyril Lefebvre (guit. tahitienne), Toninho Ramos (guit. brésilienne). Jean Emilien (guit. malgache), Ismaël Lo (guit. africaine), Babik Reinhardt, Philip Walker, Roa, François Moutin, John Renbourn.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Thibault Vieux, Jean-Pierre Collot : 19 h lun. Violon, piano. Brahms, Bartok.

EGLISE ALLEMANDE. Michèle Guyard, Michel Thiolat, Anne Goyen : 20 h 30 sam. Orgue, guit., voc. Frescobaldi, Vivaldi, Bach, Boddecker.

EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre Jean-Louis Petit : 20 h 30 mar. Chœur Arioso. Requiem de Verdi.

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES. Nicole Pillet-Wiener, Danielle Michel : 20 h 45 sam. Orgue, mezzo, et le duo Dinu Lipatti (piano à quatre mains). Bach, Haendel, Schubert, Franck. Concert donné au profit de l'Institut Curie.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Parenthèse : 21 h jeu. Laurent Brack (dir.). Dvorak, Mendelssohn Orchestre de chambre Da Capo : 21 h mar. Jean-Jacques Kantorow (violon), Dominique Barbier (dir.). Vivaldi.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 18 janvier 1992. 20 h 30 sam. Haendel, Vivaldi, Loeillet, Telemann.

MAIRIE DU IIIe ARRONDISSEMENT. The Pepsy Music Singers : 17 h dim. Dir. Christopher Wells. Madrigaux français et anglais.

MUSÉE D'ORSAY. Quatuor Pro Arte : 12 h 30 mar. Mendelssohn, Wolf.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Franck Leguinerel, Irène Aitoff : 20 h 30 jeu. Baryton, piano. Gounod, Chabrier, Debussy, Poulenc. Dans le cadre des Récitals de l'Ecole d'art lyrique de Paris. Studio.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Les Musiciens du Louvre : 19 h 30 mar. Mark Minkowski (dir.). Teseo de Haendel.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Natalia Guerassimova, Vladimir Skanavi : 21 h 30 ven., sam. Soprano, piano. « Mélodies russes des années vingt. »

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Gérard Buquet, Garth Knox : 21 h ven., sam. 17 h dim. Tuba, alto. Berio, Lippe, Jarrel, Rebotier, Xenakis, Aperghis.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Kammer Ensemble de Paris : 17 h dim. Bernard d'Ascoli (piano), Jean-Claude Bouveresse (dir.). Beethoven, Mozart.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Viorica Cortez, Aneta Pavalache, Alina Pavalache : 20 h 30 jeu. Mezzo, soprano, piano. Rossi, Haendel, Mozart, Schubert, Bizet, Gounod, Saint-Saëns, Puccini, Verdi, Catalani Zadok-E. Mayer, Pascale Delabrosse-Ziegler : 20 h 30 sam. Cello, harpe. Bach, Schubert, Bellini.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Nathalie Dessay : 11 h dim. Soprano, avec le Goldberg Ensemble. Rossini, Mozart, *Tchaikovski.*

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Dmitri Alexeev (piano), Sian Edwards (dir.). Haydn, Rachmaninov, Stravinski Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Chœurs de Radio-France, Vladimir Fedosseiev (direction). Rachmaninov Orchestre Lamoureux : 17 h 45 dim. André Presser (dir.). Gounod, Verdi, Falla, Tchaikovski, Saint-Saëns, Borodine Ensemble orchestral de Paris : *20 h 30 mar. Arto Noras (violoncelle), Okko Namu (dir.).* Sibélius, Sallinen, Tchaikovski, Haydn.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Andreas Staier : 18 h ven. Pianoforte. *Haydn, Mozart.*

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de Lille : 21 h jeu. Margaret Price (soprano), Jean-Claude Casadesus (direction). Landowski, Strauss, Schubert Beaux Arts Trio : 11 h dim. Schumann, Mendelssohn François-René Duchâble : 20 h 30 mar. Piano. Schubert, Chopin, Debussy.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Brigitte Weiss, Vasselin Stanev : 20 h 30 jeu. Pianos. Beethoven, Chopin, Sor, Diabelli, Rodrigo, Pugol.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Françoise Pollet, Thomas Prévost : 20 h 30 lun. Soprano, flûte, Marie-Catherine Girod, Claude Lavaux (piano), et Emmanuel Gaugué (violoncelle) Meyerbeer, Weber. Weber, cet inconnu..

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Orchestre national Bordeaux-Aquitaine : 15 h dim. Alicia de Larrocha (piano), Zdenek Kosler (dir.). Beethoven, Mozart. Smetanaf.

BONDY. SALLE DES FÊTES (48-47-31-10). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h jeu. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques Mercier (dir.). Airs de comédies musicales américaines, *Negro Spirituals.*

COULOMMIERS. LA SUCRERIE (64-03-88-09). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques Mercier (dir.). Airs de comédies musicales américaines, Negro Spirituals.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Orchestre national d'Ile-*de-France : 20 h 45 ven. Wilhelmenia* Fernandez (soprano), Jacques Mercier (dir.). Airs de comédies françaises, Negro Spirituals.

FONTENAY-SOUS-BOIS. EGLISE *SAINTE-MARGUERITE.* Ensemble Strigendo : 20 h 30 sam. Jean Thorel (dir.). Mendelssohn, Tchaikovski, Svendsen, Mozart, Schmitt.

GARCHES. CENTRE SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Jean-Philippe Collard : 17 h dim. Piano. Beethoven, Schumann, Chopin.

NEUILLY-SUR-SEINE. EGLISE RÉFORMÉE. Michèle Guyard, Michel Thiolat, Anne Goyen : 20 h 30 ven. Orgue, guitare, voix. Frescobaldi, Vivaldi, Bach, Boddecker.

LE RAINCY. TEMPLE DU RAINCY. *Ensemble les Danseries françoises* : 16 h dim. Chants, airs de cour et musiques populaires de la Renaissance.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX(47-32-24-42). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h mar. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques Mercier (dir.). Airs de comédies musicales américaines, Negro Spirituals.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Schütz, Lully, Campra, Charpentier, Bernier, Dumont.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-15-02). Orchestre national d'Ile-de-France : 15 h dim. Wilhelmenia Fernandez (soprano), Jacques *Mercier (dir.). Airs de comédies musicales américaines,* Negro Spirituals.

VIRY-CHATILLON. COSEC (69-24-06-06). Orchestre *national* d'Ile-de-France : 20 h 30 mer. Wilhelmenia Fernandez (soprano), *Jacques Mercier (dir.).* Airs de comédies musicales américaines, Negro Spirituals.

OPERAS

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). La Scala di Seta : jusqu'au 26 janvier 1992. 21 h mar. Comédie lyrique de Serge Dutrieux et Michel Rostan d'après *Rossini. Avec Claudine Chériez,* Fabienne Masoni (sopranos), Brian Parsons, Eric Trémolières (ténors), Glenn Chambers, Michel Vaissière (barytons), Daniel Lecoyer (comédien), Serge *Dutrieux (violon), Renaud Garcia-Fons* (ctb), Jean-Louis Matinier (accordéon), Michel Rostan (mise en scène).

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). La Flûte enchantée : 19 h 30 mer., sam., mar. Cornelius Hauptmann, jusqu'au 6 janv., Carsten Harboe Stabell, du 8 au 14 janv. (basses), Keith Lewis, Volker Vogel (ténors), Donna Brown, Anne Constantin, Cyndia Sieden (sopranos), Philippe Duminy (baryton), Orchestre national et chœurs de l'Opéra de Paris, Friedmann Layer (dir.), Robert Wilson (mise en scène) Boris Godounov : jusqu'au 20 janvier 1992. 19 h 30 ven., lun. Opéra de Moussorgski. Paata Burchuladze, Sergei Martinov, Aage Haugland (basses), Vladislav Piavko, Vitali Tarachenko (ténors), Olga Borodina (soprano), orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (dir.), Yannis Kokkos (mise en scène), *Kate Flatt (chor.).*

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 16 janvier 1992. 15 h 20 h 30 mer., sam. 20 h 30 jeu., ven., mar. 15 h dim. Opéra d'Offenbach. *Gines Sirera, Jean-Pierre* Furlan, Jean-François Monvoisin, Guy Boulanger, Jean-Guy Henneveux (ténors), Anne Bartelloni, Brigitte Vinson, Myriam Rossignol, Dominique Favat *(mezzo-sopranos), Anne-Marie Blanzat,* Nicole Labarthe, Monique Trecan, Chantal Bastide, Véronique Vairay (sopranos), Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, Gérard Talbot (dir.), Jean-Luc Pallès *(mise en scène).*

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Alceste : 19 h 30 mer. Tragédie lyrique de Lully. Jean-Philippe Lafont, Gregory Reinhart (barytons), *Colette Aliot-Lugaz, Sophie Marin-Degor* (sopranos), Jean-François Gardeil (basse), Howard Crook, Gilles Ragon (ténors), la Grande Ecurie et la Chambre du roy, Ensemble vocal Sagittarius, Compagnie Barocco, *Jean- Claude Mal*goire (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène), Marie-Geneviève Massé, François Raffinot (chor.).

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Armida : 16 h dim. Opéra de Haydn. Avec Sharon Coste, Elisabeth Baudry (sopranos), Hervé Lamy, Marc Filo*grasso, Christophe Einhorn (ténors), Eric* Frachey (baryton-basse), l'Ensemble Mosaïques, Christian Gangneron (mise en scène), Jean Guizerix, Wilfride Piollet (chor.), Christophe Coin (dir.).

FONTENAY-AUX-ROSES. THÉATRE DES SOURCES (46-61-30-03). Armida : 20 h 30 mar. Opéra de Haydn. Avec Sharon Coste, Elisabeth Baudry *(sopranos), Marc Filograsso, Hervé* Lamy, Christophe Einhorn (ténors), Eric Frachey (baryton-basse), l'Ensemble Mosaïques, Christophe Coin (dir.), Christian Gangneron (mise en scène), Jean Guizerix, Wilfride Piollet (chor.).

NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Armida : 21 h jeu. Opéra de Haydn. Par *l'Ensemble Mosaïques, Christophe Coin* (dir.), avec Sharon Coste, Elisabeth Baudry (sopranos), Hervé Lamy, Marc Filograsso, Christophe Einhorn (ténors), Eric Frachey (baryton-basse), Christian Gangneron *(mise en scène), Jean Guizerix,* Wilfride Piollet (chor.).

VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Les Aventures de Sinbad le Marin : 17 h dim. Opéra de Duhamel-Al Atedy. Par l'Atelier du Rhin, Pierre Barrat (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 29 janvier 1992. 15 h 30 mer. 14 h sam. 14 h 17 h 30 dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Kellerf

NOISY-LE-GRAND. ESPACE **MICHEL-SIMON** (49-31-02-02). L'Auberge du cheval blanc : 15 h dim. Opérette de Ralph Benatzky, Carlo di Angelo (mise en scène).

JAZZ

ALLIGATORS (42-84-11-27). Philippe Laccarrière : 22 h mer. Avec Christophe Brunard, Mimi Lorenzini, Marc Ducret, Malo Vallois, Gilles Clément, Christian Escoudé (guitares) ; Boulou et Elios Ferré Quartet : 22 h jeu., ven., sam. Guitares ; Guy Lafitte et André Persiany Quartet : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Henri Texier, Sylvain Beuf, Aldo Romano : 22 h 30 mer., jeu. ; Bobby Ragel Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Mike Zwerin : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 28 janvier 1992. 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Alain Jean-Marie : 22 h mer., jeu. ; Emmanuel Sourdeix, Sylvain Sourdeix : 22 h lun., mar. Piano, sax.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Rhoda Scott : 22 h 45 mer. ; Cristel Dobat en Quartet : 22 h 45 jeu., ven., sam., dim. ; Janis Carter : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Solid Stuff, Les Bluesseurs : 22 h jeu.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Bert de Kort, Dixieland Pipers : jusqu'au 15 janvier 1992. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LA COUPOLE (43-20-14-20). Pierre-Louis Garcia Group : 21 h jeu.

DÉJAZET - T.L.P (42-74-20-50). Lacouture : jusqu'au 3 février 1992. 20 h 30 lun.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Steel Pulse : 19 h jeu., ven., sam.

ESPACE ORNANO. Dark Angel, Sacrosanct, Invocator : 19 h mer.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Michel Zenino, François Chassagnite, Michel Perez : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

GIBUS (47-00-78-88). Dead and Justice : 23 h mer. ; La Voix : 23 h jeu. ; *Patrick Rose's Union : 23 h ven.,* sam. ; Image : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 janvier 1992. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (sax.), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er février 1992. 21 h sam.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Carl Schlosser Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maxim *Saury Big Band : jusqu'au 19 janvier* 1992. 12 h dim. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars 1992. 22 h 30 dim. ; West Indies Jazz Band : 22 h 30 lun., mar.

LA-VILLA (43-26-60-00). Vincent Herring : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax., avec le trio de Laurent de Wilde.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Jeffery Smith Quartet : 22 h mer. ; Jean Bonal Trio : 22 h jeu. ; Polya Jordan Quintet : 22 h ven., sam. ; Walther Weir Trio : 22 h mar.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Cuernavaca : 20 h 30 jeu. Spectacle en hommage à Charles Min*gus. Avec Enzo Cormann (poète et* conteur), Jean-Marc Padovani. En 2e partie Jean-Philippe Winter (guit.). Studio 105.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio *Serge et Nivo Rahcerson : 22 h 30* mer., jeu., ven., sam. Au bar ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 26 janvier 1992. 22 h 30 dim. Au bar ; Trio René Urtreger : 22 h 30 ven., sam., lun., mar. Au club.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven. ; Serge Rahcerson and Nive : jusqu'au 26 janvier 1992. 22 h dim. ; Pierre Calligaris All Stars : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). B. B. Doc : 20 h mer. ; Milwaukee : 23 h jeu. ; Hot Gossip : 23 h ven. ; Docteur Mezcal : 23 h sam. ; Dread Control : *20 h lun. ; Tête d'âne : 20 h mar.*

NEW MORNING (45-23-51-41). Archie Shepp Quartet : 21 h 30 ven., sam. Archie Shepp (sax), Horace Parlan (piano), Marvin Smith (basse), Wayne Dockery (drums).

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Laurence Saltiel : 22 h mer. Voc., avec Didier Goret (piano), Claude Brisset (basse), *Etienne Brachet (batt.).*

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Npto et Trio Bravo : 22 h mer. ; Simon Goubert : 22 h jeu. Batt., Stéphane Belmondo (trp), Yves Brouqui (guit.), Jean-Pierre Fouquey (piano), Stéphane Persiani (basse) ; Victor Dvoskin Quartet : 23 h ven., sam. ; Eric Barret : 22 h lun., mar. Sax., avec ses invités.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Michel Legrand, Martial Solal : 21 h mer., jeu. ; Le Big Band de Saint-Quentin-en-Yvelines : 21 h sam. ; Trio Arvanitas : *21 h lun. ; Phi*lippe Mira : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mer. ; Paris Washboard : 21 h jeu. Daniel Barda (tuba), Gilbert Leroux (washboard), Alain Marquet (clar.), Louis Mazetier (piano) ; Five O'Clock : 21 h ven. ; Jazz at five : 21 h sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauro, Michel Graillier, Alby Cullaz : 23 h ven., sam. Sax., piano, ctb, et Simon Goubert (batt.).

PIGALL'S. Norma Loy : 20 h ven.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Philippe de Preissac Jazz Group : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Olivier Franc Jazz Quintet : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). *Agora* : 22 h 30 mer., jeu. Jazz brésilien ; Allegria : 22 h 30 ven., sam., lun., mar. Jazz brésilien.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). *Krapou : 22 h mer. ; Long Distance* : 22 h jeu. ; RMB : 22 h ven. ; Blues Maniacs : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and Co : 22 h mar. ; Alain Giroux, J.-L. Mahjun : 1 h sam.

CRÉTEIL. MJC-CLUB CROIX DES MÈCHES (48-99-75-40). Soul-Food : 21 h ven.

ISSY-LES-MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Les Casse-Pieds, Gonokox : 21 h ven.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIARD (69-20-57-04). Living in Texas : 21 h ven. 1re partie : Almost Presley.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). François Cotinaud : 20 h 30 mar. Sax.

SCEAUX. SCEAUX-WHAT JAZZ *CLUB.* *Michel Bénita : 22 h 30 ven.* Ctb., Nguyen Le (guit.), Simon Goubert (batt.), Erwin Vann (sax.).

MUSIC-HALL

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lulu Borgia : 17 h 30 dim. ; Daniel Allanic : 20 h 30 dim.

BOUFFES DU NORD (46-07-33-00). Ute Lemper : 21 h lun., mar. Voc., Jeff Cohen (piano). Ute Lemper chante Kurt Weill.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin 1992. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE (48-05-00-09). La Nuit de la guitare : 21 h sam. Avec Babik Reinhardt, Philipp Walker, François Moutin, John Renbourn.

DUNOIS (45-84-72-00). Compagnie Céalis : 20 h 30 jeu., ven. Mot de passe..

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Soirée Laser Karaoke : 22 h lun. Soirée animée par Gérard Marmet.

NEW MORNING (45-23-51-41). Jean Emilien : 21 h 30 jeu. Musique de Madagascar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Amalia Rodrigues : 20 h 30 mer., jeu. ; Stephan Eicher : 20 h ven., sam., dim. ; Bratsch : 20 h 45 mar.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Romain Didier : jusqu'au 11 janvier 1992. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Juliette : jusqu'au 8 février 1992. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; Que reste-t-il de l'abat-jour ? : jusqu'au 7 mars 1992. 20 h 30 mar. Avec Josiane Pinson (voc), Roger Pouly (piano).

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Karine Lyachenko, Emmanuel Donzella : 19 h jeu., ven., sam. 15 h dim. ; Jacques Grillot : jusqu'au 20 janvier 1992. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. 18 h 30 dim. Jacques chante Brel. Jean-Louis Beydon (piano).

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Quatuor NOMAD : jusqu'au 31 janvier 1992. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 16 h dim. La Danse de Ciguri. Farid Paya (mise en scène) Polyphonies contempo*raines inspirées de musiques ethniques.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Gilles Janeyrand : jusqu'au 11 janvier 1992. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. Voix, Sylvain Durand (piano), Olivier Loras (ctb).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (40-26-28-58). Reynaldo Anselmi : jusqu'au 1er février 1992. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Voix et guit., avec *Martin Pavlovsky (piano), Roberto* Tormo (ctb), Gilberto Pareyira (bandonéon).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Music Hall Musette : 22 h lun.

FOLKLORE

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE *(42-22-97-60). Ricardo Vilas, Laurent de* Oliveira : 20 h 30 mer. Guitare et voix, piano. Musiques du Brésil.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Lin Xiang-ting : 20 h 30 lun. Qin. Musi*que de Chine Sœur Marie Keyrouz : 18 h sam. Chants byzantins, chants de l'Eglise maronite.

BOULOGNE-BILLANCOURT. CENTRE CULTUREL (47-12-77-95). Fidel Barrera, Amos Coulanges, Cristobal Pazmino : 20 h 30 sam. Guitares. « Des Antilles à l'Argentine. »

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Idir : 21 h ven. Musique traditionnelle berbère. Salle Aéroplane.

PARIS EN VISITES

MARDI 7 JANVIER

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 10 h 30, 4, *rue* du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Le nouvel Opéra-Bastille, sa salle, son plateau, son quartier », 11 *heures, au pied de l'escalier* (P.-Y. Jaslet).

« Exposition : Marie de Médicis et le Luxembourg », 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (D. Bouchard).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant le 6, boulevard du Palais (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La peinture française du dix-huitième siècle », 14 h 30, 14, boulevard Raspail (Europ explo).

« Les bâtiments conventuels du Val *de Grâce, spécialement accessibles »,* 14 h 45, au croisement du boulevard de Port-Royal et de la rue Saint-Jacques (M. Banassat).

« Saint-Nicolas du Chardonnet et son vieux quartier », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie escalator (Lutèce-visites).

« Exposition Mozart au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Tourisme culturel).

« Le Bazar de la Charité et le quartier François-Ier », 15 heures, 23, rue Jean Goujon (Paris et son histoire).

« Exposition : la musique dans l'art, au Louvre des antiquaires », 15 h 15, 2, place du Palais-Royal (M. Hager).

CONFERENCES

Salle Notre-Dame des Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Aménophis IV et la notion du divin » (Paris et son histoire).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « *Communiquer efficacement* », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

Après le dépôt de bilan de La Cinq

Plusieurs personnalités politiques souhaitent un débat de fond sur l'audiovisuel

La Cinq est devenue l'un des sujets de prédilection des personnalités politiques effectuant leur rentrée, alors que la chaîne est désormais sous tutelle judiciaire. L'administrateur judiciaire nommé la semaine dernière (*le Monde* daté 5-6 janvier), Me Hubert Lafont, a souligné aussitôt que le délai de trois mois qui lui avait été accordé pour élaborer des solutions de survie pour la chaîne *« ne signifiait rien : si aucune solution n'est possible, ma mission durera trois semaines. Si des potentialités existent, elle devrait durer beaucoup plus qu'un trimestre». «Le dépôt de bilan d'une chaîne de télévision est une première en France et même en Europe,* a-t-il déclaré. *En revanche, ces dépôts de bilan sont fréquents aux Etats-Unis. Cependant, les exemples étrangers ne peuvent nous éclairer, car nulle part il n'y a de législation aussi contraignante qu'en France.»*

Cette législation contraignante, notamment mise en cause par l'ex-PDG de La Cinq, M. Yves Sabouret (dans son point de vue publié dans *le Monde* daté 5-6 janvier), a pourtant été assouplie, a indiqué vendredi 3 janvier au micro de RTL le ministre de la culture, M. Jack Lang. Il a fait cependant remarquer que cet assouplissement adopté par le Parlement n'avait pu être promulgué, le groupe sénatorial RPR l'ayant porté devant le Conseil constitutionnel. Interrogé sur son projet de chaîne musicale, M. Lang a estimé qu'il serait *«absurde»* de l'installer sur le réseau de La Cinq mais a esquivé l'éventuelle installation de la Sept, la chaîne culturelle franco-allemande, à sa place. *«Il faut faire confiance au Conseil supérieur de l'audiovisuel pour imaginer des solutions sérieuses, harmonieuses et imaginatives (...) Le CSA est la seule autorité qui a pouvoir de prendre des décisions et il faut accepter les règles du jeu mises en place à partir de 1981»*, a conclu le ministre.

Le Crédit lyonnais critiqué par M. Pasqua

Pour sa part, M. Charles Pasqua, invité de l'émission RTL-*le Monde* du 5 janvier, a noté *«que le Sénat est tout à fait disposé à examiner une réforme de fond de l'audiovisuel, mais le gouvernement ne nous propose que des replâtrages qui ne permettent pas de résoudre les problèmes». «Personne ne peut accepter de voir La Cinq s'arrêter ou disparaître,* a poursuivi le président RPR du Conseil général des Hauts-de-Seine. *Je trouve scandaleux et anormal que les opérateurs aient attendu la fin de l'année pour prendre une décision brutale de licenciement des deux tiers du personnel sans qu'aucun plan de redressement n'ait été examiné en cours d'année. Je mets en cause directement la principale banque nationale qu'est le Crédit lyonnais, chef de file du groupe bancaire (...) Je trouve scandaleux qu'il n'ait rien fait pour attirer l'attention des dirigeants de la chaîne et s'associe purement et simplement à la mise de la clé sous la porte».*

« La solution du problème, a poursuivi M. Pasqua, *est entre les mains du président de la République, puisque c'est lui qui veut tout faire, puisqu'il veut décider de tout : nous avons à la fois le pouvoir personnel et l'irresponsabilité collective. Le président de la République peut, s'il le veut, compléter l'ordre du jour du Parlement par un projet de loi que ce dernier pourrait examiner très rapidement (...) afin de donner au CSA les moyens nécessaires qui permettraient à La Cinq de continuer ses activités (...) Mais je soupçonne plutôt le gouvernement d'avoir la volonté d'étrangler La Cinq pour la remplacer par une chaîne à sa dévotion.»*

En écho, M. Dominique Baudis, maire de Toulouse et député CDS de Haute-Garonne, a estimé que *«la situation de La Cinq était le résultat d'une décennie d'incohérence en matière d'audiovisuel».* Le président exécutif du CDS a souhaité qu'un débat sur l'audiovisuel ait lieu à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement le 8 janvier.

La décennie télévisuelle

Suite de la première page

A écouter les Cassandre, la télévision connaîtrait donc une irrémédiable dégradation de ses programmes, une inéluctable descente aux enfers. Les statistiques, pourtant, disent le contraire, qui témoignent d'une étonnante stabilité. Comme le note Mme Monique Dagnaud, sociologue récemment nommée au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la grille de programmes d'Antenne 2 n'a connu, en dix ans, que quelques infléchissements : de 1981 à 1989, l'information passe de 18,6 % du temps d'antenne à 19,4 %; les émissions de divertissement de 11 % à 11,8 %; celles de sport de 10 % à 5,9 %; les programmes «jeunesse» de 7,2 % à 9,2 %. Seuls, la fiction et le documentaire connaissent des fluctuations amples et contrastées : la première grimpe de 19,6 % à 26 % du temps d'antenne, le second régresse de 25,1 % à 18,5 % (5). Difficile, donc, de parler de révolution ou, même, de bouleversement.

Le passage de TF 1 du public au privé aboutit à des changements à peine plus marqués. Les émissions «jeunesse» et de divertissement se font légèrement plus présentes, tandis que le volume d'information, de documentaires et de sport diminue pour faire place, cette fois, à une véritable explosion de la fiction qui passe de 20,6 % à 34,8 % du total des programmes. Encore ces chiffres doivent-ils être nuancés puisque, selon Mme Dagnaud, *«ces évolutions sont dues pour l'essentiel à l'allongement de la durée des programmes».* De 1981 à 1989, leur durée augmente de 77 % sur TF 1 et de 52,4 % sur Antenne 2, alors que le cocktail des émissions de 20 h 30, lui, bouge fort peu. Beaucoup de fictions, un peu moins de variétés, quelques événements sportifs et un magazine d'information par semaine constituent depuis des décennies la panoplie du parfait petit programmateur.

«Un rapport fondé sur l'affectif»

Pourtant – qui pourrait le nier? – la télévision a changé. Au-delà des chiffres, elle s'est même radicalement transformée. Dans la conception des émissions. Dans l'écriture audiovisuelle. Dans le rapport avec le téléspectateur. Hier, les chaînes apportaient une certaine ouverture sur le monde et offraient un nouveau support à des arts plus anciens comme le théâtre ou l'opéra. Aujourd'hui, elles délaissent ces missions traditionnelles pour jouer d'un autre registre, celui de la «dimension relationnelle». Une télévision, désormais, c'est une famille d'animateurs-vedettes qui s'adressent aux téléspectateurs avec, comme le souligne Mme Dagnaud, *«un rapport fondé sur l'affectif».*

Quoi de commun, par exemple, entre feu le «Palmarès de la chanson» animé par Guy Lux, et «Tous à la Une» de Patrick Sabatier? Le «Palmarès», c'était des rengaines avec des intermèdes autour. «Tous à la Une», ce sont des ministres venus se faire apostropher, des publicitaires en mal de publicité, des footballeurs jeunes mariés, des centenaires, des comédiens venus faire leur «promo», un public applaudissant sur commande les infirmières en grève, et... très peu d'artistes se contentant de chanter.

En vieux routier, Michel Drucker expliquait récemment au magazine *Télérama : «Les chanteurs sont passés au second plan. Pour faire la différence aujourd'hui, une émission de variétés doit miser sur la lumière, la mise en scène, le lieu.»* Sa coproductrice de «Stars 90», Françoise Choquet, ajoutait dans le même magazine : *«Les sujets journalistiques sont ceux qui plaisent le mieux au public : Max Meynier qui parle de son opération du cœur, un sujet sur les animaux ou un handicapé, frappent davantage qu'une simple chanson* (6). *»* Les variétés sont mortes. Les néo-variétés les ont remplacées.

Foucault, Drucker, Sabatier et les autres ne se contentent d'ailleurs pas d'animer ces spectacles revus et corrigés. Ils colonisent depuis peu les secondes parties de soirée. Foucault est «En quête de vérité», Drucker confesse les «Ciné stars» et Sabatier joue à «Si on se disait tout». Patrick Poivre d'Arvor, lui-même, sacrifie aux exigences du «relationnel affectif» et reçoit à «Ex libris». On oublie les magazines et leurs sujets, on ne connaît plus que leurs animateurs. L'overdose guette.

L'overdose... de jeux aussi qui, en quelques années, se sont totalement transformés. Autrefois dispensateurs d'un «savoir-érudition» «L'homme du XXe siècle», «Monsieur cinéma», hier diffuseurs d'un savoir scolaire («Des chiffres et des lettres», «Questions pour un champion»), ils relèvent désormais de la devinette ou du rébus. *«Comme un écho de la pensée-minute, de la pensée-slogan,* écrit Jean-Marc Vernier (7), *ces jeux pour l'homme ordinaire obéissent à une logique similaire : le savoir-fragment sans référent, l'arôme du savoir et la reconnaissance de son image de marque. Reconnaître un titre ou un nom sans même se préoccuper de son contenu, c'est l'étape du savoir-étiquette.»* Trop brillant, le candidat Laurent Fabius de «La tête et les jambes» s'efface désormais devant les M. et Mme Michu des «Mariés de l'A 2».

Le casino de la Une

Ajoutez, pêle-mêle, la résistible invasion du Loto, du Tapis vert et du Millionnaire, qui transforment chaque jour la Une en casino, les innombrables séries américaines, un érotisme à bon marché, le porno de Canal Plus, des polards bavards, des téléfilms insipides, d'inévitables dérapages de l'information, et toutes les conditions sont réunies pour qu'un certain public grogne, que la presse se gausse et que la classe politique, on l'a vu, s'enflamme sur les travées de l'Assemblée. Sans bonheur ni résultat.

Comment en est-on arrivé là ? Les accusés sont légion. Les données économiques, la réglementation, le mercantilisme des télévisions commerciales... Les données économiques, d'abord, dont les derniers déboires de La Cinq, contrainte au dépôt de bilan, viennent de rappeler l'actualité. Quand Catherine Tasca parlait d'une *«chaîne en trop»*, elle mettait le doigt sur un phénomène essentiel : plus les chaînes généralistes se multiplient, plus elles émettent longtemps, et moins il y a d'argent disponible par heure de programme (8), les recettes de redevance et de publicité n'étant pas extensibles à l'infini.

«Refaire «Dim Dam Dom»? Mieux vaut ne pas y songer, explique ainsi sa productrice, Mme Daisy de Galard, aujourd'hui au CSA. *C'était une émission ambitieuse, créée à une époque où il n'y avait pas de publicité à la télévision. Tout était possible, il n'y avait aucun souci de rentabilité. Faite pour être vue au deuxième ou au troisième degré, «Dim Dam Dom» avait un positionnement qui lui interdirait aujourd'hui le 20 h 30 et la repousserait en fin de soirée. Une chaîne pourrait difficilement financer le million et demi de francs nécessaire pour réaliser un magazine aussi tardif, incapable de drainer un montant équivalent de recettes publicitaires.»* Désormais, même la reine Christine (Ockrent) doit se trouver des sponsors.



La réglementation, ensuite, qui influe sur les choix des programmateurs. Interdit-on de couper plus d'une fois les œuvres audiovisuelles par des spots publicitaires? TF 1 tourne la difficulté et programme quatre soirs par semaine des variétés qu'elle peut tronçonner. Les chaînes sont-elles contraintes de diffuser cent vingt heures d'œuvres originales aux heures de grande écoute? Elles se lancent toutes à la recherche de «sit com», ces comédies de situation qui, comme «Maguy» et «Marc et Sophie», leur permettent de remplir leurs quotas à bon compte. Les exemples sont infinis, des «vidéoclips» français que M 6 programme à satiété, aux résultats du «Loto» et du «Tapis vert» que la Une a «scénarisés» pour mieux tourner l'esprit de textes aussi compliqués qu'inappliqués.

Le crible des études de marché

Mais, dans le grand chambardement de ces dix dernières années, difficultés économiques et réglementation ne seraient rien si elles ne s'étaient accompagnées de l'irruption, d'abord timide puis dominante, de la télévision commerciale et de son corollaire, la concurrence. Un phénomène dont la classe politique n'a jamais pris l'exacte mesure, comme l'illustre encore une récente déclaration de M. Kiejman, affirmant que l'actuelle domination de TF 1 est *«le reflet non de ce que les téléspectateurs veulent, mais de ce qu'on leur offre»* (8). L'erreur de jugement, peut-être volontaire, est en tout cas totale, puisque, avec la privatisation de la première chaîne en 1987, comme le raconte Mme Dagnaud, *«la volonté de s'adapter aux goûts et habitudes du public s'affirme bien davantage. Des études à caractère sociologique, on passe à une stratégie marketing»* (9).

C'est l'époque où une spécialiste, formée à l'école de la publicité, prend la tête d'une direction de marketing de douze personnes. Où tout projet est passé au crible des études de marché (y compris la formule du journal de 13 heures de Jean-Pierre Pernaut). Où les scores d'audience s'affichent dans les ascenseurs et où toute nouvelle émission ne franchissant pas la barre des 40 % de parts de marché est impitoyablement rejetée. Où, enfin, les programmes dont l'audience s'effrite en cours de diffusion sont immédiatement retravaillés. *«Le marketing est un mécanisme tellement inscrit dans le fonctionnement de TF 1,* poursuit Mme Dagnaud, *que le coût n'est jamais un argument pour refuser un sondage.»* Une leçon qui, depuis, n'a jamais été oubliée.

Une leçon? Une perversion plutôt pour nombre d'auteurs et de réalisateurs formés à l'école de l'ORTF et du service public ou à celle du cinéma. Claude Santelli regrette que la télévision d'aujourd'hui soit *«à la recherche de formules plus que de sujets».* Marc Rivière se souvient encore de cette ancienne responsable d'Antenne 2 lui suggérant, après un téléfilm à succès, d'en réaliser une suite en six épisodes : *«Les chaînes sont tellement à l'affût de l'audience qu'elles en perdent toute réflexion et tout recul. Cela ne m'intéressait pas, moi, d'entrer dans la logique du héros récurrent.»*

La clochardisation des sujets

Ils sont nombreux à dénoncer la clochardisation des sujets, la paupérisation des tournages, ou à refuser de réaliser le *«polar torride»* proposé par Banco Production, une filiale de TF 1. Bref, à rejeter un système de fabrication qui bride l'imagination des auteurs comme des réalisateurs et les cantonne, pour les plus jeunes et les moins connus d'entre eux, dans des productions industrielles, codifiées. Sous le sceau de l'anonymat, des producteurs eux-mêmes laissent tomber des jugements sans appel : *«Hier, la télévision était une fenêtre : elle faisait découvrir le monde et les auteurs classiques; elle pratiquait la pédagogie dans le bon sens du terme. Aujourd'hui, les caméras vont moins loin dans l'espace et dans le temps : elles s'arrêtent au mur du jardin. La télévision est devenue miroir.»*

Un miroir... ou un judas pour épier le voisin, partager ses joies, s'effrayer de ses peurs, se consoler avec ses malheurs. Qui ne se souvient du costume sombre de Jean-Pierre Foucault, officiant en septembre dernier entre les parents, naufragés, d'une petite fille assassinée et la mère, blonde décolorée, du meurtrier? Un voyeurisme sans limite, mais réservé aux heures tardives et contrastant avec la frilosité des débuts de soirée. *«Si vous voulez coproduire aisément une fiction avec les gens de TF 1,* raconte un producteur, *évitez de leur soumettre l'histoire d'une famille immigrée. Proposez-leur plutôt la saga d'un notaire de province. Et si, par chance, vous avez l'accord d'un acteur comique, l'affaire est dans le sac. Plus besoin, même, de défendre le scénario.»* Distraire sans diviser, amuser sans choquer, sont à 20 h 30 les nouveaux commandements de la télévision commerciale. Mieux vaut, dit-on, une héroïne blanche que de couleur. Prière de choisir les comédiens parmi les *«amis de la famille».* Les Maillant, Carmet, Galabru, Lefebvre ou encore Michel Leeb...

La critique fait bondir les responsables de TF 1. *«Plus un sujet est fort, mieux il doit être traité,* réplique ce conseiller de la présidence. *Bien sûr qu'une télévision, cela vit dans son peuple et dans son temps. Mais il faut du talent pour parler de l'immigration sans exalter les réactions des petits blancs. Il faut être Racine pour écrire* Phèdre. *N'est pas Shakespeare qui veut.»* Tous les responsables des chaînes se retrouvent pour dénoncer le manque de sujets et la pénurie de bons auteurs, pour s'emporter contre une réglementation qui demande à une télévision de diffuser quatre-vingt téléfilms nouveaux par an (trois cents heures originales) que le «marché» français de la création ne permet pas. *«Et, en plus, nous devrions faire des œuvres!»*

Alors oui, les chaînes – et pas seulement commerciales – préfèrent coproduire des «policiers», genre aussi universel que le western aux Etats-Unis et sur lequel peuvent se greffer toutes les émotions et toutes les injustices humaines. Oui, elles se réclament d'une culture populaire souvent méprisée. Oui, elles s'exaspèrent d'un discours politique toujours prompt à fustiger et bien peu à comprendre. Elles ressassent le constat, mille fois fait, qu'un ministre de l'équipement ne s'avise pas de dire comment construire un pont, alors que son collègue de la communication, parce qu'il côtoie comédiens ou artistes, croit tout connaître de la télévision. Pourquoi *n'y a-t-il pas de cirque à la télévision,* s'emporte le politique soumis à d'innombrables lobbies? Pourquoi y en aurait-il, rétorque le professionnel? L'incompréhension est totale. Le malentendu, gigantesque. Et le fossé, pour l'heure, infranchissable.

Parce que toutes les télévisions n'ont désormais d'autre choix que de coller à leur public. Un public que l'*«on ne changera pas par décret»*, comme le dit joliment le président d'Antenne 2 et de FR 3, M. Hervé Bourges. Pour les professionnels, le seul jugement vrai sur la télévision est porté par ceux qui la consomment. Il ne suffit pas qu'un programme soit bon, il faut aussi qu'il soit regardé. *«La légitimité de la télévision, ce n'est pas de produire une création originale,* rappelle la productrice Simone Harrari («Maguy» et «Marc et Sophie», mais aussi «Largo Doselato» d'après la pièce de Vaclav Havel). *C'est de satisfaire des téléspectateurs qui votent, à chaque seconde, avec leur télécommande. On a cru que ce média était un dérivé du cinéma. C'est faux. C'est en fait celui de la radio. La télévision, c'est naïf et premier degré. C'est la mise en scène des émotions, le rêve à portée de main.»*

Manque d'ambition? Oui, sans doute pour tous ceux qui voient dans ce média un moyen de diffusion de la culture. Non, si on le juge à l'aune de la difficulté qu'il y a à conquérir et à garder cet acteur insaisissable, insupportable, qu'est le public. Un public qui ne s'embarrasse ni des considérations des intellectuels ni de celles des politiques. Ni même de celles de la postérité. Déjà, Thomas Corneille avait plus de succès que Pierre. Il est toujours permis de rêver.... Bien sûr, cela serait bien. Oui, mais cela n'est pas.

PIERRE-ANGEL GAY

(5) «L'âme des chaînes», étude réalisée en août 1991 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

(6) *Télérama*, 10 octobre 1990.

(7) *Quaderni*, printemps 1988, n° 4.

(8) *France-Soir*, 4 octobre 1991.

(9) «Profession programmateur», *Médiaspouvoirs*.

Le héros récurrent

La télé commerciale a son héros. Le héros «récurrent». Un héros qui fidélise téléspectateurs et annonceurs, célèbre en France depuis qu'en décembre 1990, TF 1 adressait à tout ce que Paris compte d'auteurs la *«bible artistique de la triple série de polar» (sic)* dont elle souhaitait passer commande. Cent quatre-vingt-quinze épisodes au total que la chaîne comptait diffuser quotidiennement et dont elle décrivait minutieusement le caractère des personnages, les conditions de tournage, le nombre d'acteurs et de figurants par épisode...

Au fil des pages, le lecteur de cette bible apprenait que le délai d'écriture du synopsis devrait être de *«cinq jours pleins (week-end inclus)».* Que *«les séquences courtes (15 à 30 secondes) donnent du rythme mais sont très pénalisantes en temps de tournage»* et qu'il ne fallait *«pas en abuser».* Que le nombre de «silhouettes» (*«personnages de description précise sans un mot de texte écrit»*) ne devrait pas dépasser dix par épisode. Ou bien encore qu'un *«personnage mort du début à la fin ne compte pas pour un rôle, mais pour de la figuration».*

Ce véritable inventaire à la Prévert pour le béotien fit scandale auprès d'auteurs prompts à dénoncer l'intolérable atteinte à leur liberté de création. La triple série ne vit jamais le jour. Mais Claude de Givray, le responsable des fictions de la Une, n'a pas de regrets. *«Nous lui devons... Navarro, raconte-t-il. Au moment même où TF 1 envoyait sa note, Roger Hanin proposait à Pierre Grimblat, le PDG de la société de production Hamster, de tourner un «Kojak» à la française. Alerté par notre courrier, Pierre Grimblat nous a contactés».* La série que les téléspectateurs peuvent suivre aujourd'hui – l'une des toutes premières audiences de la télévision – n'est pas quotidienne et a gagné en qualité. Mais il lui est resté de ses origines indirectes un concept de tournage économiquement très étudié.

La chaîne n'a pas loué de studios, mais des locaux désaffectés. Pas de démesure, mais de petits décors fixes : le commissariat, l'appartement du front de Seine, le café tenu par Catherine Allégret... Les tournages se font par deux, avec un réalisateur unique qui retravaille les deux textes et les filme en même temps par décor. Le gain de temps est maximum. Les économies aussi.

P.-A. G.



ÉCONOMIE

BILLET

Dimanche et droit acquis

Le débat sur l'ouverture des magasins le dimanche entre dans une phase de négociations. Sur le terrain, c'est l'armistice : contrairement à ce qu'il avait fait la semaine précédente, M. Patrick Zelnik, président de Virgin France, a renoncé à ouvrir dimanche 5 janvier ses magasins de Paris, Bordeaux et Marseille. S'il était passé outre à l'interdiction d'ouvrir ce jour-là, il aurait dû acquitter une nouvelle fois une astreinte de 50 000 francs par heure d'ouverture, soit au total 500 000 francs pour le magasin *des Champs-Elysées.*

Un des mérites du coup d'éclat de M. Zelnik aura été de rouvrir un dossier quelque peu enterré. Reçu par les ministres du travail, du commerce, et de la culture, le président de Virgin France a eu l'assurance que la question de l'ouverture dominicale des entreprises vendant des biens culturels allait être étudiée *sur le* fond. Et vite : dès cette semaine, des réunions successives associant les intéressés (distributeurs, *syndicats...) vont débuter,* l'objectif réaffirmé par le gouvernement étant de faire discuter un projet de loi modifiant le code du travail à la *session parlementaire du* printemps.

Le débat qui s'engage ne va pas être simple : comment définir un « bien culturel » ? Si l'on autorise l'ouverture dominicale des magasins vendant des disques et des livres, ne risque-t-on pas de porter un coup aux libraires indépendants ? Comment traiter les matériels autour du disque, comme les chaînes hi-fi et tous les « produits bruns » dérivés (pourquoi les télévisions ne seraient-elles pas « culturelles » ou même les équipements photo ?) ? Faudra-t-il n'ouvrir que certains rayons (livres et disques) de la FNAC ? Sinon, pourquoi interdire aux autres distributeurs (Darty, *mais aussi* les hypermarchés qui se développent dans les « produits bruns ») de profiter de la même mesure ? Et, dans ce cas-là, *devront-ils eux aussi fermer* les autres rayons proposant des « produits blancs » ou tout autre bien ? On voit à quel point le problème est compliqué. Il l'est d'autant plus qu'un autre allègement de l'obligation de fermeture dominicale est prévu pour les zones touristiques, notion qui reste, elle aussi, à définir.

Au-delà de l'apparence – le combat de la culture et de la modernité contre l'archaïsme de la société française, – les vraies questions de fond touchant aux droits des salariés doivent, aussi, être traitées à froid : *d'une part obtenir la garantie* que les personnels concernés auront vraiment le choix de travailler ce jour-là ; d'autre part s'assurer de la qualité des contreparties à cette nouvelle contrainte. Il s'agit bel et bien de négocier la fin d'un droit *acquis.*

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Précision sur « l'opération Dragon ».** – A la suite de la publication, dans notre édition du samedi 21 décembre, de l'article intitulé « Opération Dragon de la répression des fraudes dans le XIII[e] arrondissement », l'Association des Anciens de l'école Lin Nam rejette *« tout amalgame qui pourrait être fait entre elle et une prétendue Association Lin-Nam »* et *« tient à rappeler qu'elle a uniquement pour objet les activités culturelles et sportives de ses adhérents, qui se pratiquent au sein des gymnases de la mairie de Paris ».* De son côté, *« l'amicale des Teochew »* assure qu'elle est une *« association régionale et culturelle ».*

Trois cent soixante-cinq morts en 1990

Pouvoirs publics et professionnels du bâtiment tentent de stopper la croissance des accidents du travail

Avec 165 000 accidents survenus en 1990 dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le nombre des accidents du travail ayant entraîné un *arrêt de travail s'est stabilisé* par rapport à l'année précédente (– 1 %), selon les dernières statistiques disponibles de la Caisse nationale d'assurance, maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Alors que le nombre des accidents de travail avait diminué de 33 % entre 1977 et 1987 – période correspondant, il est vrai, au marasme économique traversé par ce secteur, – la reprise de l'activité avait coïncidé avec une brutale augmentation du nombre de ces accidents en 1988 (+ 4,1 % par rapport à l'année précédente) et en 1989 (+ 4,4 %).

Les causes invoquées depuis trois ans pour tenter d'expliquer ce regain d'accidents du travail sont désormais bien connues. Outre le fait que les professions du bâtiment sont dangereuses par nature, la reprise de la croissance après dix années de crise a pris la branche au dépourvu. Ainsi, la population active du bâtiment et des travaux publics (1,6 million de personnes en 1990) a eu beau s'accroître de plus de 70 000 travailleurs entre 1987 et 1990, les professionnels continuent de souffrir cruellement de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. D'où un recours massif au travail intérimaire (+ 48 % en trois ans) et une baisse sensible du professionnalisme de la main-d'œuvre dans un contexte où les maîtres d'ouvrage ont tendance à faire accélérer l'exécution des travaux et à fausser le jeu de la concurrence en privilégiant les « moins-disant » en matière d'hygiène et de sécurité *(le Monde* daté 29-30 avril 1990).

Sous-traitance en cascade

A cela s'ajoute la structure particulière de ce secteur, où plus de 90 % des entreprises sont de type artisanal (moins de dix salariés), alors que les sociétés de plus de 50 salariés ne représentent que 0,8 % des entreprises. Cet émiettement oblige les maîtres d'œuvre à recourir à une sous-traitance en cascade (jusqu'à six ou sept niveaux de sous-traitants), ce qui a tendance à diluer les responsabilités des différents acteurs en matière de sécurité.

Ce recours à la sous-traitance n'est certes pas nouveau, mais il a eu tendance à s'amplifier depuis 1987 : alors que le volume d'activité du bâtiment a progressé de 23 %, la sous-traitance s'est, elle, développée de 45 %. Dernier facteur aggravant, la reprise économique s'est avant tout traduite par une augmentation des constructions pavillonnaires et individuelles, très difficilement contrôlables par les 480 sections d'inspecteurs du travail.

C'est dans ce contexte que 365 professionnels du bâtiment sont décédés en 1990 (contre 324 en 1989), soit le plus mauvais résultat enregistré depuis 1983. Avec 148 accidents mortels (au lieu de 108 en 1989), les chutes de hauteur ont représenté, à elles seules, 40 % des décès. La publication de ces derniers résultats a conforté le gouvernement dans sa volonté de persuader les professionnels de mieux prendre en compte la sécurité.

Les prudents et les autres

Première mesure concrète qui est entrée en application au 1[er] janvier, la refonte du système de cotisation des *entreprises du bâtiment* à la branche accidents du travail de la Sécurité sociale, cotisation calculée, aujourd'hui, *sur la base* d'un *taux* collectif. Préconisée par M. Max Querrien, conseiller d'Etat, dans *son rapport remis en janvier 1991* et consacré à la recrudescence des accidents du travail, cette réforme *est contenue dans un arrêté* du 31 juillet dernier. Elle instaure un système dispensant les entreprises *faisant un effort en matière de pré*vention de payer pour les autres. Les cotisations des entreprises de *plus de 300 salariés* seront désormais calculées sur la base du nombre d'accidents qu'elles auront *effectivement déclaré.* Tandis que les PME de moins de 20 salariés continueront d'être prélevées sur la base d'un taux collectif, la cotisation des entreprises employant de 20 à 299 salariés sera évaluée sur la base d'un *taux mixte* (1).

De la même façon, le ministère des affaires sociales est en train de préparer un arrêté refondant le système de réparation des accidents de travail des travailleurs intérimaires . Inscrite dans la loi du 12 juillet 1990 relative au travail précaire, cette réforme imposera une contribution financière aux utilisateurs de travailleurs intérimaires victimes d'un accident du travail.

La seconde mesure concrète concerne la possibilité offerte à l'inspecteur du travail de faire arrêter sur-le-champ les travaux d'un professionnel sans protection contre les chutes de hauteur ou les risques d'ensevelissement et en situation de danger grave ou imminent. Cette disposition, également suggérée par M. Querrien, a été introduite sous forme d'un amendement lors de l'examen en première lecture du projet de loi renforçant la prévention des risques professionnels. Cette possibilité, qui existe déjà dans tous les pays de la Communauté européenne (à l'exception de la Grèce et de l'Italie), a fait bondir la fédération patronale du bâtiment (FNB), qui s'inquiète, tout à la fois, des excès potentiels de l'inspection du travail, des frais entraînés par ces arrêts et par les recours judiciaires qu'ils entraînent. Elle plaide aussi le fait que cette procédure existe *déjà.*

Une argumentation balayée par le ministère du travail, qui rappelle que la procédure existante n'était, en raison de sa lourdeur, jamais appliquée : seuls une vingtaine de référés étaient au total déposés chaque année par les inspecteurs du travail qui avaient surpris des travailleurs sans protection en situation de danger grave ou imminent. *« Les employeurs redoutent avant tout que cette disposition ne permette à l'inspecteur du travail de mettre à jour plus facilement les prêts illicites de main-d'œuvre masqués sous de faux contrats de sous-traitance »*, précise M. Claude Triomphe, inspecteur du travail, président de l'Association Villermé, qui a relevé *« une corrélation étroite entre dangers graves et trafics de main-d'œuvre ».*

Si, d'une façon générale, l'arsenal juridique et répressif en matière de prévention des accidents du travail est au point, il reste difficile à mettre en œuvre dans le contexte actuel, reconnaît-on au ministère du travail. *« Comment convaincre les entrepreneurs que l'efficacité implique la prise en compte de la sécurité ? »* s'interroge-t-on rue de Grenelle. *« Nos efforts en matière de sensibilisation et de responsabilisation des entrepreneurs dans ce domaine passent mal auprès de nos adhérents »*, observe-t-on, de même, à la FNB.

Conscient toutefois de l'effet repoussoir provoqué par ces accidents sur des jeunes qualifiés candidats à l'embauche, le patronat a donné le coup d'envoi, en septembre, d'une négociation avec les partenaires sociaux consacrée aux conditions de travail et à l'aménagement du temps de travail. Une négociation au cours de laquelle la FNB entend faire aussi prendre en compte la responsabilité personnelle des salariés.

Une directive européenne

Deux facteurs de la prévention des accidents du travail demeurent mal maîtrisés : l'analyse encore insuffisante des risques et la nécessaire coordination de la sécurité entre les multiples intervenants d'un chantier. Des progrès ont certes été réalisés en matière de connaissance des risques avec l'étude, rendue systématique depuis 1989, des accidents mortels. Menée conjointement par les directions départementales du travail, les caisses régionales d'assurance-maladie et les comités régionaux de l'OPPBTP (2), cette enquête a d'ores et déjà permis de montrer que les accidents mortels surviennent plutôt dans les trois premiers jours de présence au chantier et concernent d'abord les nouveaux venus dans la profession.

En revanche, il apparaît toujours compliqué de déterminer les responsabilités précises de l'employeur, du salarié, voire ce qui est dû aux intempéries, au moment de l'accident. De même qu'il est difficile d'établir une corrélation précise entre vraie sous-traitance et accidents.

En matière de coordination des plans de sécurité, la principale réponse est, pour l'heure, proposée par les ministres européens des affaires sociales, qui viennent *d'adopter une position commune* sur le projet de directive relative à la prévention des accidents sur les chantiers *mobiles et temporaires.* En l'état actuel, ce projet prévoit la nomination par le maître d'ouvrage (ou le maître d'œuvre) d'un coordinateur chargé d'harmoniser les différents plans d'hygiène et de sécurité élaborés par toutes les entreprises devant effectuer un travail dangereux sur le chantier. Actuellement, ces plans ne sont exigés en France qu'en cas de travaux dont le coût excède 12 millions de francs.

« Il s'agirait là d'une approche nouvelle fondée sur le risque et non plus seulement une approche monétaire », se félicite-t-on au ministère du travail. Une directive qui présenterait aussi l'avantage de s'appliquer aux travailleurs indépendants (20 % de la profession), jusqu'à présent non concernés par les réglementations en vigueur. Reste qu'entre le moment où cette directive sera définitivement adoptée et celui où elle modifiera la législation française, de nombreux morts seront encore à déplorer.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) En vertu d'une disposition transitoire, le taux mixte concernera, jusqu'au 31 décembre 1994, les entreprises employant un nombre de salariés compris entre 20 et 500.

(2) Office professionnel de prévention du BTP.

Après la libération des prix

Des ruptures d'approvisionnement sont annoncées dans la CEI

Quelques jours après la libération des prix, intervenue le 2 janvier en Russie et dans la plupart des onze Républiques de la nouvelle CEI (Communauté des Etats indépendants), la situation restait très confuse, alimentée par de multiples rumeurs et déclarations.

Ainsi, un responsable des approvisionnements énergétiques de la région de Vladivostok (Extrême-Orient) a déclaré, dimanche 5 janvier à la radio russe, qu'il allait *« falloir suspendre les livraisons d'énergie aux entreprises ».* Selon lui, les particuliers pourraient être confrontés à des problèmes de chauffage, les centrales électriques souffrant de pénuries d'approvisionnement en charbon.

Selon un responsable du ministère russe du commerce, M. Leonid Tchechinski, la Russie dispose de quatre mois de réserves de blé, mais Moscou n'aurait plus que trois mois de réserves et Saint-Pétersbourg un mois et demi seulement. M. Tchechinski a estimé dimanche que la Russie ne manquerait pas de pain cet hiver, mais que les pénuries d'autres produits provoquaient certains jours des achats de pain tellement massifs que les boulangeries industrielles ne pouvaient plus répondre à la demande.

Les responsables de plusieurs régions russes ont déjà manifesté leur mécontentement et le président russe, M. Boris Eltsine, effectuera à partir de mercredi 8 janvier une tournée dans le pays, notamment à Saint-Pétersbourg, Oulianovsk, Saratov et Nijni-Novgorod, afin d'expliquer les principes de la réforme économique aux populations locales.

La situation est d'autre part tendue dans plusieurs Républiques. En Moldavie, des dirigeants syndicaux ont menacé d'organiser une grève générale si le gouvernement ne revenait pas sur la libération des prix entrée en vigueur le 2 janvier. En Ukraine, le Parlement a jugé insuffisant le plan d'accompagnement social de la réforme et a voté en faveur d'un salaire minimum de 400 roubles (contre 342 roubles en Russie). Selon le président de la banque centrale, M. Vladimir Matvienko, les coupons qui vont être distribués à la population pourraient remplacer purement et simplement le rouble dès le mois prochain, en attendant l'introduction d'une véritable monnaie nationale. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

Les kolkhozes et les sovkhozes vont être supprimés en Russie

Les kolkhozes et les sovkhozes auront disparu en Russie d'ici un an. La nouvelle a été donnée, samedi 4 janvier, par l'agence Interfax, qui a précisé que ces fermes collectives et ces fermes d'Etat seraient démantelées et réorganisées en sociétés par actions, associations et coopératives ou même divisées en fermes individuelles, selon le choix des paysans.

Les agriculteurs recevront gratuitement une partie des terres *et du matériel des fermes, de* façon proportionnelle à leur travail, indique l'agence sans autre précision. Les paysans pourront ensuite exploiter leurs terres comme il leur plaira, soit individuellement, soit en associations, soit sous forme de sociétés. Ils pourront même, s'ils le veulent, vendre leurs terres à d'autres paysans.

Les fermes collectives (kolkhozes) et les fermes d'Etat (sovkhozes) qui ne pourront faire face à leurs dettes seront déclarées en faillite et démantelées au début de janvier 1992, précise l'agence Interfax, qui ajoute qu'actuellement 10 % des fermes russes travaillent à perte. M. Eltsine a déjà signé la semaine dernière un décret autorisant dans certains cas la revente de lopins de terre *(le Monde* du 31 décembre).

Les premiers kolkhozes *(kollektivnoe khazjajstvo)* étaient apparus juste après la guerre et la révolution (1918-1920), mais ils furent peu nombreux jusqu'à la fin des années 20, quoique favorisés du point de vue de la distribution des tracteurs. Avec la collectivisation forcée des années 1929-1930, les kol*khozes ont pris une grande* importance dans l'agriculture, avec notamment 80 % de la production de céréales. A partir de 1960, la place des kolkhozes a diminué au profit des sovkhozes. Si les premiers étaient des coopératives dont les membres exploitaient sous forme privée des lopins de terre, les seconds étaient de véritables fermes d'Etat et représentaient donc un degré beaucoup plus avancé de socialisation.

Pour inciter les paysans à la productivité, le pouvoir en URSS aura sans cesse été tiraillé entre les deux tentations de la centralisation et d'une certaine autonomie, avec au centre de ses préoccupations la fixation du juste prix. Celui-ci aurait dû tenir compte du coût des facteurs de production, mais aussi, ce qui a toujours été très difficile, des *rapports de prix entre eux, de la* productivité et de la rareté des biens. L'échec de l'agriculture *soviétique a probablement* d'abord été celui de la mise en place d'un système satisfaisant de formation des prix.

Face aux protestations contre les hausses de tarifs dans certains secteurs protégés

Le gouvernement polonais menace de démissionner en cas de grèves

Des hausses de prix touchant des secteurs protégés (eau, électricité, gaz) sont intervenues le 1[er] janvier en Pologne et, samedi 4 janvier, le ministère des finances a annoncé l'imposition de nouvelles taxes sur les tabacs et sur certains services, le prix des boissons alcoolisées devant augmenter de 20 %. Ces mesures ont provoqué de vives protestations de la part des syndicats *(le Monde* daté 5-6 janvier), mais le premier ministre, M. Jan Olszewski, a déclaré samedi au Parlement qu'il serait prêt à démissionner si Solidarité et l'OPZZ (l'ancien syndicat communiste) annonçaient des grèves de protestation. Plusieurs syndicats catégoriels, comme celui des instituteurs *ou celui des cheminots,* ont aussi exprimé leur opposition aux nouvelles augmentations de prix et mis *en garde le gouvernement contre* d'éventuels *« mouvements de mécontentement incontrôlés ».*

Ce bras de fer intervient quelques jours après la publication d'un rapport établi par l'ancien premier ministre polonais, *M. Jan* Krzystof Bielecki, à l'intention du nouveau chef de gouvernement. Ce *rapport souligne que l'économie* polonaise a connu ces deux dernières années une chute de la production du secteur public compensée en partie par l'élargissement du secteur privé, tandis que l'inflation était considérablement réduite et que le chômage montait en flèche.

Plus de deux millions de sans-emploi

Selon le rapport, le PNB (produit national brut) a baissé de 11,6 % en 1990 et de 7 % à 8 % en 1991. L'inflation, qui s'élevait à 2 000 % en 1989, a été ramenée à 250 % en 1990 et devrait se situer entre 60 % et 70 % cette année. En revanche, les salaires sont retombés en 1991 au niveau de 1987, le salaire mensuel moyen se situant actuellement autour de 2 millions de zlotys (1 110 francs), tandis que le chômage dépassait la barre des deux millions de sans-emploi, touchant plus de 11 % de la population active. Cette poussée du chômage a accompagné la chute de la production du secteur public. Le secteur privé, très peu développé jusqu'en 1989 (hormis dans l'agriculture), représente désormais 72 % de l'activité du commerce intérieur, 45,8 % des importations, 43 % du bâtiment, 21,3 % des exportations et 16 % de la production industrielle.

Grèce : les

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Pauvreté et richesse dans le monde

Suède : jeunes et exclus

Les nouveaux pauvres, victimes de la crise, sont peu visibles mais de plus en plus nombreux

ON ne les voit pas sur les bouches de métro, enroulés dans des cartons et des journaux. On n'a pas besoin de faire de détour sur les trottoirs pour éviter de les enjamber. Ils ne mendient pas au coin des rues. En hiver, les parcs sont déserts et les bancs sont vides. Ce n'est pas non plus au café du coin qu'on risque d'en apercevoir quelques-uns pour la bonne raison qu'en Suède, il n'y a pas de café du coin.

Les marginaux qui font partie du décor urbain habituel restent ceux pour qui l'alcool et la drogue tiennent lieu de quotidien. Mais les nouveaux pauvres, victimes de la crise, de la cherté de la vie, de la hausse brutale des loyers que des salaires insuffisants n'arrivent plus à couvrir, ceux-là ne se remarquent pas par des signes distinctifs. On les côtoie sans les voir. Mais il ne se passe plus un jour sans que l'on parle d'eux.

Une aide sociale

« Je suis obligé de demander une aide sociale », indique un jeune ingénieur de vingt-quatre ans sorti d'une bonne école et qui ne trouve que des travaux temporaires trop espacés. Peu importe, même serveur de restaurant, afin de garder son appartement et de rembourser la dette que contracte tout jeune Suédois pour payer ses études. *« Le nombre de jeunes qui sont contraints de vivre de l'aide sociale augmente de manière dramatique. »* La raison, c'est le chômage.

L'image s'élargit : *« Les mères seules ont du mal à s'en sortir. Une sur trois reçoit une aide sociale. » « Des centaines de personnes sans aucun revenu »* pour un seul quartier de Stockholm. *« De plus en plus de personnes frappent à la porte du bureau des affaires sociales : la hausse des loyers en est la cause. »*

Pour les plus jeunes, parents seuls avec enfants à charge, la démarche est plus facile, plus normale : même si la dépendance est un poids, après tout on paie suffisamment d'impôts pour demander à bénéficier du système. Elle est plus difficile pour les retraités parce qu'empreinte de honte. Autrefois, avant l'ère de l'Etat-providence social-démocrate, dépendre de la charité était infamant. Aujourd'hui, il faut ravaler son orgueil puisqu'il n'y a pas d'autre solution...

Ces dernières décennies, la pression fiscale augmentant, le système avait multiplié subventions et allocations afin de compléter des revenus qui s'amenuisaient, rongés aussi par une inflation grandissante. *Ainsi toute une* partie de la population s'était installée dans une dépendance considérée comme normale. L'Etat, par ailleurs, pouvait être généreux, il en avait les moyens.

Aujourd'hui, la situation a changé, la récession que connaît la Suède depuis deux ans n'est pas près de s'achever. Les industries licencient leurs employés par milliers, quantité de petites entreprises ont dû fermer leurs portes. Le chômage est en hausse, alors que les structures qui ont fonctionné jusqu'ici pour absorber ce qui était en fait du chômage voilé, à savoir les cours de recyclage et de formation, les emplois communaux, s'essoufflent.

Des solutions de rechange sont à l'essai ou en prévision, mais les moyens financiers ne sont plus ce qu'ils étaient. Les communes souffrent, elles aussi, de la suppression des subventions dont elles avaient bénéficié jusqu'ici et doivent calculer serré pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Mais la Suède reste la Suède et l'étranger pourra se demander où elle est, cette crise. *Ce qu'il* remarquera, c'est que la vie est excessivement chère – l'alimentation surtout – et qu'il doit falloir un bon salaire pour payer les prix affichés. Le Suédois étant de nature généralement frugal, héritage d'un luthéranisme probe et sobre, il se passera sans trop de mal de ce qu'il considère comme du superflu mais qui est une nécessité pour d'autres.

Heureusement, cela lui permet de faire des économies, d'autant que le logement, quant à lui, est sacré et l'appartement le plus modeste a un équipement standard que lui envieraient bien d'autres sociétés développées.

Le parc de voitures peut surprendre par son état : le contrôle des voitures de plus de deux ans est tel que si on veut garder son véhicule, on a intérêt à l'entretenir. Cependant, la voiture devient de plus en plus un luxe auquel beaucoup doivent renoncer surtout s'ils habitent en ville.

Quant à l'habillement, les Suédois ne sont pas réputés pour leurs excès d'élégance et ils lui préfèrent en général un confort passe-partout. Il est donc difficile de débusquer cette gêne grandissante qui n'est pourtant pas une invention des alarmistes.

« Stockholm est une idylle par comparaison avec Londres », fait remarquer Stefan Lindeborg à son retour de la capitale britannique. Il est le chef-adjoint des affaires sociales auprès de la Mission urbaine – Stadsmissionen – une organisation caritative idéologiquement proche de l'église luthérienne d'Etat mais indépendante et qui s'est donné pour tâche d'*« aider là où personne d'autre n'aide ». « Mais on voit aujourd'hui changer les priorités. L'aide aux défavorisés est un mauvais investissement. »*

La commune, qui avait jusque-là accordé des subventions à la Mission et à l'Armée du Salut pour leurs activités, a aujourd'hui réduit son soutien – au moment où l'on en aurait le plus besoin. Cela se ressent chez ceux et celles qui viennent demander de l'aide : *« Le climat devient plus violent. Les gens sont plus agressifs, plus stressés. »*

Et puis, le leitmotiv : *« Ils sont de plus en plus jeunes et la proportion de femmes parmi les marginalisés augmente. Pour une femme, la déchéance est plus rapide que pour un homme. Elles se sentent humiliées. Il ne s'agit pas de « bag-ladies » à proprement parler, mais de femmes de trente-cinq-quarante ans qui ont des tragédies derrière elles. »*

A l'Armée du Salut, le major Edith Larsson précise qu'il y a *« de plus en plus de mères seules qui, même avec l'aide sociale de la commune, ne peuvent joindre les deux bouts, de familles avec enfants et de retraités malades »* qui viennent chercher de l'aide. Collectes d'argent, de vêtements – les gens sont-ils généreux ? *« Oui, très généreux, ils donnent beaucoup. »*

Les déchéances féminines

Autre problème : la réorganisation de la psychiatrie. Privilégiant la réinsertion dans la société de personnes psychiquement déséquilibrées, les autorités ont fermé ces dernières années quantité de services, voire d'établissements. Fragilisés par leur condition, les patients – qui vivent le plus souvent seuls dans un appartement – ne peuvent retrouver une vie normale et ne tardent pas à retomber dans leurs problèmes pour grossir les rangs des exclus. Parmi eux, beaucoup de femmes...

Et puis, bien sûr, il y a le chômage. Comme en 1927, les sans-travail espèrent toujours trouver « quelque chose » dans la capitale. Tous espoirs envolés, ils se retrouvent bien souvent en piteux état, démoralisés devant la porte du bureau des urgences que la Mission urbaine a créé il y a soixante-quatre ans au sous-sol de la gare centrale de Stockholm, au bout d'un long couloir. Il faut ouvrir l'œil pour trouver, mais l'adresse est connue.

Le bureau reçoit vingt à trente visiteurs par jour. Ingar et Birgitta, les deux jeunes assistantes sociales qui travaillent là en permanence, les conseillent, les aident à entrer en contact avec les autorités sociales de la commune où, le plus souvent, leur paient le billet de retour. Birgitta trouve que, en l'espace de deux ans, la situation s'est détériorée.

Le paysage humain s'est modifié. *« Il y a davantage de transfuges des asiles psychiatriques, davantage de mères seules et de plus en plus de toxicomanes mixtes. Il n'y a plus de véritables alcooliques, les vieux meurent. C'était un groupe plus facile. »* Quant aux sans-abri, Ingar – qui a passé neuf ans à l'urgence – affirme que leur nombre n'a pas baissé.

Il y aurait à Stockholm – les chiffres sont approximatifs – quelque 5 000 personnes qui n'ont pas d'appartement et qui se débrouillent en dormant chez l'un ou chez l'autre, voire dans des « hôtels pour célibataires » et 300, 400 ou 500 sans abri du tout. Parmi eux, de plus en plus de Finlandais, la crise étant plus violente en Finlande qu'en Suède, le système social moins développé et la marginalisation beaucoup plus rapide et plus brutale.

Cependant, la Suède ne peut plus leur offrir ce qu'ils ont perdu chez eux. Ces ombres qui n'ont plus leur place dans la société et qui refusent ses services s'adressent à ceux qui aident « sans rien demander ». Depuis 1986, le dernier grand hiver qu'ait connu la Suède, la Mission urbaine a ouvert des « auberges » de nuit et même de jour – moins cependant pour les femmes que pour les hommes.

Un asile passager, une douche, de quoi laver son linge, se reposer peut-être pendant la journée ou un lit de temps à autre – car les places sont réduites et il faut partager plus qu'avant. Le reste du temps, il y a les bus de nuit pour dormir, les containers le long des quais, une entrée d'immeuble pour les chanceux qui ont trouvé un code – ça, c'est le grand luxe aujourd'hui.

Ou alors, faire comme Mats et se trouver une grotte en pleine ville, dans la roche – il y en a quelques-unes – avec les rats pour compagnons *« plus supportables que les humains »*. Le dédale de tunnels sous la « Cité », dans le centre, est encore un refuge pour certains. *« Les touristes »*, précise l'inspecteur Hagenstam. *« Des touristes ? » « Oui, des Marocains. Enfin, des Nord-Africains pour la plupart, qui sont venus avec un visa de touriste, qui sont restés et qui sont donc en situation illégale. C'est un problème. »*

Apparemment, les « touristes » ont chassé de ces lieux les anciens résidents qui ont dû se trouver un gîte ailleurs : toilettes publiques, ascenseurs de métro et cages d'évacuation. Quelqu'un a récemment proposé d'ouvrir aux sans-logis un de ces tunnels, fermé depuis un an. La mairie de Stockholm s'est indignée, estimant qu'ils ont droit à mieux qu'un tunnel et que, de toute façon, les services sociaux de la ville, l'Armée du Salut, la Mission urbaine et diverses églises couvrent les besoins existants. Peut-être, mais les mailles du filet s'élargissent.

de Stockholm
FRANÇOISE NIÉTO

La commune la plus touchée

Ljusnarsberg, à quelque 200 kilomètres au nord-ouest de Stockholm : la commune de Suède la plus touchée par le chômage, avec un taux officiel de 7,7 % ; un taux réel de 19 %. Une petite localité proprette, qui a connu la grande époque de l'exploitation minière de Kopparberg, et qui en entretient les vestiges avec amour : vieilles maisons de bois peintes en rouge sombre traditionnel, pas une décoration ne manque, tout le doré et la couleur sont là où il faut.

L'administration de la commune est répartie dans plusieurs maisons de bois plus modernes, tout aussi jolies, autour d'un petit parc. A 14 heures, les locaux ne sont pas encombrés de gens dans le besoin. Pas un seul en vue. Et pourtant.

« Nous avons eu un taux de chômage de 3 % à 4 % depuis durant les années 70, le démantèlement de l'industrie sidérurgique. De 10 000, la population est tombée à 6 500. Beaucoup de jeunes sont partis chercher du travail ailleurs. Aujourd'hui, il n'y a plus de travail ailleurs. »

La commune fait ce qu'elle peut en essayant d'utiliser les ressources qu'elle a encore à sa disposition. *« A court terme, l'avenir est préoccupant. Les miracles, ça n'existe pas. La situation est la même ailleurs. Aujourd'hui, on entend dire que l'entrée de la Suède dans la CEE risque de faire augmenter le chômage chez nous. Si c'est vrai, les systèmes doivent changer »*, souligne Lars Strandberg, le maire de la commune.

Un centre d'affaires

Contrairement à d'autres localités de la région, Ljusnarsberg a déjà traversé la crise qui attend ses voisines. Elle a déjà fait l'expérience de la fermeture de ses installations industrielles. *« Dans les endroits comme celui-ci, où il y avait une industrie, on s'était habitué à ce que le patron s'occupe de tout. Aujourd'hui, il faut se prendre en main soi-même. Mais... c'est vrai qu'on s'habitue au chômage et à être chômeur. »* Il ajoute pourtant : *« J'ai la foi positive que nous allons retourner cette situation. »*

L'espoir pour la commune de Ljusnarberg vient, entre autres, d'un projet qui sera réalité à l'automne 1992 : l'ouverture d'une école de « business » internationale. Et pas n'importe laquelle, le BSL – la Business School de Lausanne. Les travaux de réaménagement et d'extension des locaux existants doivent commencer bientôt.

Krister Navjord, le responsable administratif de la commune, en parle avec enthousiasme et s'amuse de l'étonnement que l'annonce de l'opération a suscité à Stockholm. C'est vrai que l'idée peut paraître farfelue. Une école internationale où viendraient des étudiants étrangers, pour apprendre le « business », à Ljusnarsberg, bastion du chômage au milieu de la forêt... Mais non, c'est extrêmement sérieux, tout est signé, et Stockholm a dû se laisser convaincre.

F.N.

Grèce : les armateurs et les autres

Les Grecs fortunés vivent à l'étranger – où leurs avoirs sont estimés à 20 milliards de dollars – et investissent très peu au pays

« Il n'y a pas de riches en Grèce, les Grecs fortunés se trouvent en Grande-Bretagne, en Suisse, aux Etats-Unis ou en Afrique. Ils ont seulement un pied-à-terre dans le pays et un yacht de plus de 30 mètres qui mouille dans une marina du Pirée. » Cette boutade vise avant tout la crème des magnats grecs, les armateurs. Elle touche aussi à la nature du développement d'une Grèce essentiellement agricole jusqu'à la guerre.

Les différentes péripéties historiques pendant la première moitié du siècle ont poussé bon nombre d'habitants à émigrer vers des terres plus propices à l'enrichissement, où ils ont construit fortunes et sont restés. Selon la Banque des règlements internationaux, les avoirs des Grecs à l'étranger s'élèvent à 20 milliards de dollars.

L'étatisation forcenée de l'économie depuis le retour de la démocratie en 1974 a par ailleurs stoppé le développement des barons de l'industrie apparus après guerre. L'Etat contrôle actuellement quelque 70 % de la production nationale. La bureaucratie, le clientélisme, mais aussi l'instabilité politique et le climat d'incertitude économique ont été autant de freins au décollage économique.

Toutes ces raisons expliquent l'attitude des armateurs. Maîtres de la première flotte du monde (dont seulement le tiers du tonnage sous le pavillon bleu et blanc de la Grèce), devant les Japonais, et de plus de 40 % de la flotte communautaire, ils n'investissent cependant que parcimonieusement dans leur pays.

Partisans du libéralisme à tout crin, ils rejettent toutes contraintes. Ils prennent beaucoup de risques, de véritables coups de poker qui rapportent gros, à l'image de leur ancêtre l'amiral Miaoulis, héros de la guerre d'indépendance de 1821, mais aussi armateur qui a forcé le blocus de Nelson pour commercer avec Marseille. Les périodes de crises depuis la seconde guerre mondiale leur ont toujours permis de faire des affaires.

Un sens de la famille

Les armateurs ont tous un sens aigu de la famille et forment des dynasties, dont certaines existent depuis trois générations, la plupart provenant des îles de la mer Egée, Chios, Andros, Syros, Crète. On devient armateur par héritage. Il est exceptionnel que de nouveaux armateurs partis de rien comme Onassis surgissent. Mais les règles du jeu ont changé, les réglementations et les connaissances tiennent maintenant un rôle essentiel.

Leur gestion est « paternaliste » : l'armateur est seul maître de son entreprise, *« ce qui lui permet de prendre très rapidement des décisions »*, explique un expert international de l'Akti Miaoulis, le quai du Pirée où sont concentrés quelque 2 000 bureaux en tout genre liés au *shipping*. C'est le fils le plus compétent, souvent issu d'une école supérieure d'économie américaine ou britannique, qui prendra les rênes de l'entreprise, seulement après avoir fait ses preuves, dans la gestion notamment, sous l'œil attentif d'un père tout-puissant.

Leur principale richesse provient de la spéculation : *« Ils vendent cher quand les prix sont élevés et rachètent en période de crise quand les prix ont baissé. »* Selon l'expert, 1988 et 1989 ont été *« de très bonnes années »*, ce qui a permis aux armateurs grecs de vendre bon nombre de navires et de se réserver un *« trésor de guerre »*, procurant à leurs entreprises une situation financière saine. Dans les années de récession du début 80, *« les banques les ont serrés à la gorge »* : ils s'en rappellent et placent dorénavant leurs fonds.

Vingt-quatre armateurs grecs disposaient en juin 1990, selon *Navtiliaki*, la revue spécialisée du *shipping* grec, de plus de 1 million de tonneaux chacun. La plupart ont placé leurs navires sous des pavillons de complaisance, et l'armateur apparaît comme le gérant d'une entreprise enregistrée dans les paradis fiscaux du Liberia ou du Panama. Parmi les premiers figurent le « roi des pétroliers », Lucas Hadjioannou, Georges Livanos et John Latsis. La liste comprend également les habituels « grands », comme Niarchos, Onassis, Goulandris, Vardynoyannis, aux fortunes colossales.

D'autres comme Costas Laimos, un des hommes les plus riches d'Europe, ont réduit leurs activités maritimes et diversifié leurs affaires dans d'autres domaines que la marine. Costas Laimos, qui vit en Grande-Bretagne, possède plusieurs immeubles à Manhattan et investit dans de nombreux secteurs. John Latsis, qui entretient des liens privilégiés avec la famille royale saoudienne, outre ses activités au Proche-Orient, est propriétaire en Grèce d'une raffinerie et vient d'ouvrir une banque à Athènes.

La famille Vardynoyannis, une des rares familles d'armateurs présentes, économiquement en Grèce, possède une raffinerie (la plus importante entreprise nationale), un réseau de distribution de carburants, des intérêts dans l'hôtellerie, la presse et le grand club sportif d'Athènes, Panathinaïkos. Un armateur de la nouvelle génération venu du bâtiment, Aristide Alafouzos, s'est lancé dans la presse en rachetant le très sérieux quotidien libéral *Kathemerini* et la radio privée Sky (le plus grand taux d'écoute).

d'Athènes
DIDIER KUNZ

Lire la suite page 21

Ont été déjà publiées dans « Champs économiques » des enquêtes comparables sur la Turquie et l'Allemagne (7 août 1990), la Grande-Bretagne et l'Inde (14 août), l'Italie (21 août), le Mexique (28 août), le Nigéria (4 septembre), la France (11 septembre), le Japon (18 septembre), les Etats-Unis (25 septembre), le Pérou (12 février 1991), la Bolivie (21 mai), la Thaïlande (3 septembre), l'Australie (10 septembre), et l'Indonésie (26 novembre).



CHAMPS ECONOMIQUES

Les cycles existent

L'étude des retournements d'activité permet de mieux appliquer une double action budgétaire et monétaire

par Philippe Sigogne

L'EXISTENCE de cycles économiques et l'explication de leurs origines sont des questions débattues de longue date. La définition du cycle de Gottfried Haberler, auteur en 1937 d'un rapport à la Société des nations entièrement consacré à ce sujet, a été longtemps la référence : *« Une alternance de phases de prospérité et de dépression qui revient à des intervalles de trois à douze ans. »*

Cette définition s'appliquait aux fluctuations amples et récurrentes observées sur près d'un demi-siècle (1880-1930). De nombreuses théories furent échafaudées pour en rendre compte. C'est ainsi que naquirent, dans cette époque allant de Marshall à Keynes, les théories monétaires pures des cycles, ainsi que les théories, monétaires ou non, du sur-investissement et de la sous-consommation.

Durant les décennies 50 et 60, le débat sur les cycles perdit de son importance au profit de celui sur la croissance. *L'atténuation des fluctuations économiques*, le fait qu'elles n'entraînaient souvent que des pauses dans la progression de l'activité, la confiance dans la capacité de régulation des politiques, conduisirent à se désintéresser de ces théories, voire à en nier la pertinence.

Un contenu opérationnel

La double récession américaine de 1980-1982 a brutalement interpellé ceux qui avaient fini par nier l'existence de chômage involontaire. Les économistes s'attachèrent à introduire dans leurs modèles mathématiques de nouvelles variables plus concrètes, afin de mieux reproduire la croissance et ses fluctuations réelles. Ces variables ont pour nom : taux d'utilisation des capacités de production, durée du travail, variations des stocks, salaires d'efficience, imperfections de marché... La plupart sont bien connues des conjoncturistes qui les ont observées en permanence depuis les années 50... sans toujours se douter que leur sélection découlait directement des réflexions des années 30 !

Mais la longue période de croissance qui a suivi a renforcé dans l'opinion le sentiment que les cycles relevaient des erreurs du passé, au moment où les théoriciens s'efforçaient de mieux les engendrer. Les Etats-Unis semblaient ne plus devoir subir de pause d'activité. Le Japon s'apprêtait à battre le record de durée d'expansion des années 60. En France même, la croyance à la croissance autoentretenue s'est renforcée en 1989, conduisant à négliger les signes de ralentissement déjà perceptibles.

A présent que la plupart des pays de l'OCDE auront connu soit une récession, soit un sévère coup de frein, l'existence de cycles ne relève plus uniquement des travaux de quelques spécialistes, mais retrouve un contenu opérationnel. En l'occurrence il s'agit de voir en quoi les retournements d'activité s'opèrent spontanément : il nous faut tout particulièrement élucider les étapes qui mènent de l'entrée en récession à la reprise, et ce que sont alors les objectifs des ménages, des entreprises et des financiers. Ensuite, pourra-t-on suggérer ce que peuvent *faire le budget et la monnaie pour* hâter sans brusquerie la réalisation de ces objectifs.

Pour bien comprendre ce qui se passe durant une récession, il faut d'abord s'entendre sur ce qui l'a motivée. A de rares exceptions, c'est la sollicitation excessive d'un ou de plusieurs facteurs de production (travail, matières premières et énergie, équipements) qui finit par bloquer l'activité puis entraîner sa chute. Plus forte est la sollicitation, plus ample est la chute.

Or, contrairement aux rêves de croissance équilibrée, la probabilité d'emballement d'une économie développée est toujours élevée. Dès qu'un des facteurs de production est proche de la saturation, la tendance est individuellement d'investir plus pour lever la contrainte. Mais l'accélération de l'investissement qui en résulte ajoute ses effets multiplicateurs et avive globalement les tensions.

La surchauffe économique a cela de particulier que les entreprises en deviennent les seuls acteurs à mesure qu'elle se prolonge. En raison de la hausse des besoins d'investissement et des coûts du travail, elles s'endettent de plus en plus. A l'inverse, les administrations réduisent au contraire leurs besoins de financement, et les ménages élèvent leur taux d'épargne.

L'insuffisance globale d'épargne *qui résulte de l'épuisement des gains* de productivité finit par avoir raison de l'excès d'investissement : la montée des taux à long terme réduit la profitabilité, le financement par actions devient plus coûteux, enfin les restrictions monétaires accentuent la dévalorisation des actifs et rendent les banques plus sélectives. Le plongeon est alors acquis.

Autant les butoirs de la croissance sont aisés à concevoir, autant les limites à la récession ne le sont pas. Aussitôt que la récession s'enclenche, les facteurs de production redeviennent suffisamment abondants pour satisfaire à tous les besoins de croissance à moyen terme. Toutefois une phase de sous-emploi s'impose, car les entreprises, ayant perdu toute illusion sur la croissance future, s'aperçoivent qu'elles n'ont ni les moyens ni le besoin d'investir en capacités additionnelles.

De même que le surinvestissement avait fini par miner la situation financière des entreprises, de même la pause des achats d'équipement et la maîtrise des stocks vont permettre de la rétablir. Bien que les profits nets soient au plus bas, les provisions pour amortissements non employées à de nouveaux investissements sont là pour rétablir les trésoreries et dégonfler le ratio des dettes sur fonds propres.

L'épargne de précaution que *visent simultanément les ménages se* traduit avant tout par un renoncement à des achats de logements, d'automobiles et de gros biens durables. Ce renoncement, largement facilité par l'accumulation antérieure de ces biens, est d'abord volontaire et accentue l'entrée en récession, puis subi, d'autant plus durement que les pertes d'emploi se prolongent. Le résultat est un taux d'épargne élevé, mais qui ne s'accroît plus, et dont la structure se *modifie au détriment des placements longs.*

La condition nécessaire

Cette désaffection des ménages pour l'épargne longue fait pendant à l'objectif de désendettement des entreprises. L'évolution spontanée des taux d'intérêt les y encourage. Ceux-ci baissent en termes nominaux, ce qui valorise le patrimoine à revenu *fixe* et réduit d'autant l'effort d'épargne nouvelle nécessaire ; ils restent élevés en termes réels, voire augmentent avec les primes de risque, ce qui pousse les entreprises à rembourser au plus vite les emprunts passés.

La reconstitution des liquidités s'avère une condition nécessaire de la reprise économique. Les entreprises ne peuvent développer leur activité qu'une fois leur trésorerie jugée satisfaisante. Les ménages ne *réduisent leur épargne de précaution* que lorsque l'emploi repart et qu'ils estiment disposer de suffisamment d'argent en comptes et livrets. Les profits ne peuvent se redresser significativement et alimenter les trésoreries qu'à partir du moment où le taux d'épargne baisse. Or, durant la récession, l'effort de désendettement des entreprises ne se limite pas au marché financier et l'annulation de lignes de crédit ponctionne en retour les avoirs monétaires.

La recherche d'une plus grande liquidité ne peut donc être satisfaite par le simple jeu des relations ménages-entreprises. Il y faut le concours du système monétaire. Le mécanisme en cause est que les profits des banques peuvent se redresser grâce à l'assouplissement de la politique monétaire que la désinflation autorise. L'écart entre taux des prêts et taux de refinancement leur permet de maintenir des concours suffisants aux entreprises demeurées solvables, puis d'accroître ce volume à mesure que les mauvais risques sont provisionnés.

C'est le rôle de l'Etat, amplement souligné par Keynes mais aussi par certains de ses prédécesseurs, que de rétablir la confiance lors d'une récession et de prévenir ainsi des enchaînements cumulatifs à la baisse. Cela signifie avant tout qu'il facilite, et non qu'il obstrue, le processus de rétablissement des comptes privés déformés par le surinvestissement antérieur dès lors que ce surinvestissement n'a pu être évité.

Les leçons que l'on peut tirer de ces enchaînements valent pour l'ensemble des économies développées, et en particulier pour la France. Jusqu'à une période récente, notre pays est apparu comme moins cyclique que la moyenne. L'intégration croissante dans l'Europe et le monde et sans doute une certaine perte d'efficacité *dans nos gestions publique* et privée font que les fluctuations de notre activité épousent actuellement celles de la Communauté européenne dans son ensemble.

Des lignes claires

La tentation est grande de dire que ces fluctuations nous sont imposées de l'extérieur et que la politique économique est impuissante à les résorber. Il est plus exact d'admettre que le comportement de la France se rapproche de celui de ses partenaires parce que ses institutions socio-économiques s'en rapprochent aussi, et d'en conclure que la politique économique doit s'adapter à cette nouvelle donne.

Que peut faire l'Etat face aux alternances de prospérité et de dépression ? Manifester qu'il a les moyens de maintenir un cap. Distinguer les objectifs à long terme qui relèvent de sa compétence (défense, justice, sécurité, enseignement, infrastructures collectives), et dont la réalisation sera conduite quoi qu'il arrive, et l'objectif de régulation économique et sociale dont l'enveloppe de moyens découlera de l'état de la conjoncture. Une ligne de conduite claire est le meilleur moyen de tempérer la confiance en phase d'optimisme et de la régénérer en phase de pessimisme.

Des stabilisateurs automatiques existent du fait des mécanismes de la fiscalité et de la prévention sociale. Les faire jouer librement revient à se donner cette règle que les dépenses, hors transferts sociaux, soient déterminées par référence à l'évolution potentielle de l'économie, après lissage des mouvements conjoncturels. Leur financement peut être l'impôt, l'emprunt obligataire ou le crédit bancaire, selon la structure patrimoniale que l'on souhaite donner à l'économie. Mais le montant de ce financement et sa répartition par sources devraient relever du moyen terme.

En revanche, l'analyse des enchaînements cycliques nous a montré l'importance du volume d'épargne disponible et de son degré de liquidité dans les retournements cycliques. C'est l'assèchement de l'épargne puis de sa composante la plus liquide qui provoque la récession ; c'est la reconstitution d'une épargne de plus en plus liquide qui autorise la reprise. Le rôle de la politique monétaire est évident pour tous ; celui de la politique budgétaire semble l'être moins, à en juger par certaines propositions qui peuvent aller à l'encontre de l'objectif visé.

En dépit de leur attrait, les relances du type grands travaux peuvent entraver le redressement des comptes soit parce qu'elles interrompent les efforts de rationalisation des entreprises concernées en les rendant moins nécessaires, soit parce qu'elles font appel au marché financier alors que son volume ne s'est pas assez dégonflé. Les coûts unitaires du travail et les taux d'intérêt à long terme risquent alors de rester trop élevés et pénalisent les autres secteurs.

L'incitation à l'épargne longue, dans le but de réduire les taux à long terme, ne peut non plus être considérée comme un instrument conjoncturel, car elle va à l'encontre du désir de liquidité des ménages et ne contribue pas au redressement *financier des banques, préalable* à la relance du crédit.

Le mode de financement du déficit budgétaire conjoncturel n'est pas indifférent. Ainsi un financement monétaire résultant de l'émission de titres à destination du secteur bancaire peut stimuler la liquidité alors que le financement obligataire risque d'engorger le marché. L'Etat français s'est interdit depuis 1986 de faire appel aux banques pour des raisons structurelles (encouragement à l'épargne longue, création d'un marché monétaire large) et désinflationnistes (réduction de la part des actifs les plus mobilisables). Les succès obtenus dans ces domaines et la situation conjoncturelle incitent à se demander si un changement d'orientation ne serait pas souhaitable.

Une mesure temporaire

Le financement monétaire, usuel chez les Anglo-Saxons, n'est pas l'apanage des pays inflationnistes : en Allemagne, les crédits bancaires à l'Etat atteignaient 30 % de M3 (agrégat monétaire large) avant l'unification monétaire, soit près du double de ce qu'ils sont en France. Une telle différence va au-delà des poids respectifs des dettes publiques dans le PIB de chaque économie. Le financement monétaire de la part automatique du déficit serait par définition une mesure temporaire ; car, en phase de haute conjoncture, l'Etat devrait utiliser son excédent pour rembourser les prêts et contribuer à prévenir la surchauffe en réduisant la liquidité. Il annulerait ainsi tout risque inflationniste.

Dans la situation présente, les taux d'intérêt réels élevés handicapent doublement la reprise : ils entravent l'assainissement des comptes des entreprises, à cause des charges financières, et de ceux des *banques par l'inversion des taux ; ils* réduisent abusivement le crédit et la liquidité. L'Etat peut soulager l'économie en prenant à son compte le surcoût imposé par la gestion du change et en acceptant de prendre temporairement le relais des entreprises auprès des banques. Il rendrait ainsi plus crédible parce que plus supportable l'engagement de stabilité du franc dans le SME.

▶ Economiste à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques).

BIBLIOGRAPHIE

Un inventaire social

Jean-Pierre Dumont, directeur de la recherche et de la communica*tion à la Fédération de la mutualité* parisienne, est un des rares spécialistes qui n'ait pas de la sécurité sociale une vision purement franco-française. Néanmoins, l'ouvrage qu'il vient de publier arrive à point nommé pour éclairer les débats hexagonaux actuels, qu'il s'agisse de la maîtrise des dépenses de santé ou de la réforme des régimes de retraite.

L'inventaire que dresse Jean-Pierre Dumont est impressionnant : depuis dix ans, la quasi-totalité de nos partenaires se sont lancés dans des politiques de ralentissement de leurs budgets d'assurance-maladie et se sont efforcés de programmer une remise à niveau de leurs mécanismes de retraite en fonction des évolutions démographiques.

Parmi les différents types d'adaptation choisis par les pays développés, qui comportent plus ou moins de solutions « libérales » (montée en charge des assurances, recours croissant à la capitalisation), inutile de chercher un modèle dont il serait possible de s'inspirer. Les situations sont trop particulières et les modes d'ajustements ne sont pas tous exempts de défauts.

Ce travail de recherche s'intéresse également aux efforts déployés par les ex-« démocraties populaires » et par les pays en voie de développement qui tentent de construire un système de protection sociale ou, *plus souvent, tentent* de sauvegarder (comme en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique) des systèmes existants mais en voie de paupérisation accélérée.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ *L'Evolution de la sécurité sociale dans le monde (1971-1981-1991)*, FMP, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

CHAMPS ÉCONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Meilleur climat entre les Sept

BONNE nouvelle pour la nouvelle année : le discours économique, notamment au sein des instances internationales, prend quelque liberté avec la langue de bois et les poncifs universitaires. Peut-on espérer que le monde est désormais mieux à l'abri de graves erreurs collectives de jugement – et de politique, – du genre de celles que l'OCDE confesse, dans son dernier rapport biannuel sur la « situation économique », avoir contribué à commettre naguère, au grand dam de la communauté internationale ? C'est un vœu qu'on peut raisonnablement formuler, non sans quelques précautions dont il sera question plus loin.

Au sujet de la récession actuelle, de ses causes, de ses remèdes, Lawrence Summers, économiste en chef de la Banque mondiale, déclarait, en novembre dernier, devant les ministres du groupe des Sept (Etats-Unis, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, France, Italie, Canada) réunis en session spéciale à Tokyo : *« Le ralentissement de l'économie mondiale doit être considéré comme résultant de la simultanéité d'évolutions opposées dans différents pays plutôt que comme un problème international. En ce qui concerne les Etats-Unis, il ne s'agit pas, comme ce fut le cas pour les précédentes récessions, d'un marasme consécutif à un resserrement monétaire appliqué pour lutter contre l'inflation. Le phénomène devant lequel on se trouve, c'est ce que, avant Keynes, on aurait appelé la phase de liquidation du cycle économique, celle où l'on voit se résorber les capacités de production excessives financées lors de la phase antérieure de crédit facile. De même, le ralentissement contrôlé de l'économie japonaise est l'accompagnement naturel des mesures habiles qui ont été prises pour dégonfler progressivement la baudruche des prix excessivement élevés qu'avaient atteints les actifs mobiliers et immobiliers. Quant à la faiblesse de la conjoncture en Allemagne occidentale et en Europe, elle reflète la hausse des taux d'intérêt réels liés aux dépenses de la réunification allemande. »*

Certes, « Larry » Summers aurait pu être plus précis. Rappeler qu'en Grande-Bretagne l'économie paie aussi les excès du crédit de l'ère Thatcher ; qu'en France rien n'a été fait non plus pour modérer, dans les années 1987-1989, une formidable expansion des prêts bancaires (indispensable adjuvant pour soutenir la spéculation immobilière). Dire encore qu'en France le gouvernement Rocard, en consentant 300 milliards de dépenses supplémentaires au lieu d'employer le plus clair des plus-values fiscales tombées comme une manne à une réduction impitoyable du déficit, a laissé passer une occasion « historique », Allemagne ou pas Allemagne, de créer les conditions d'une baisse non moins accentuée des taux à long terme. Si cette voie difficile avait été choisie, il serait aujourd'hui possible de financer par appel au marché les investissements publics nécessaires. Loin de fuir un pays où les taux sont plus bas, les capitaux étrangers, ceux en tout cas qui cherchent des emplois dans l'industrie et la distribution, afflueraient vers un pays où le coût du capital serait bon marché !

Mais retenons de l'exposé de l'économiste de la Banque mondiale l'allusion aux concepts pré-kénésiens. Ils sont, en effet, beaucoup mieux adaptés que ceux qui ont suivi (et qui sont encore largement enseignés) pour décrire la réalité économique et financière. Les politiques d'inspiration keynésienne prétendaient supprimer le cycle des affaires en le remplaçant par une expansion indéfinie. Les moyens qu'elles employaient pour éliminer les périodes de basse conjoncture – la stimulation par le déficit – ont eu pour conséquence d'accumuler les déséquilibres. Il en est résulté des ajustements d'autant plus sévères. De l'idée qu'« il faut faire quelque chose » aux premiers signes de ralentissement, et, si possible, quelque chose de préparé en commun, nous sommes encore les victimes. A ceci près que le danger semble avoir été écarté à l'occasion de la présente récession. Ecoutons les propos que tenait, il y a moins de deux mois à Tokyo, l'économiste de la Banque mondiale :

« Dans de pareilles circonstances, il n'y a pas lieu pour une action internationale concertée. On a au contraire de bonnes raisons de penser que les actuels déséquilibres, plutôt que de refléter une insuffisance de coopération, découlent des efforts qui furent tentés pour gérer ensemble les taux de change... Les nécessités très différentes auxquelles doivent faire face les responsables au Japon, aux Etats-Unis et en Europe suggèrent qu'une politique concertée des taux d'intérêt contrarierait les objectifs de politique nationale. »

Le fait est que, lors des récentes décisions en sens contraire, prises à Washington et à Francfort, sur les taux d'intérêt (ici, hausse, et là, baisse), on n'a guère entendu les récriminations réciproques d'usage sur l'« égoïsme » allemand ou sur l'« insouciance » américaine. Faut-il en conclure que le mieux qu'on puisse attendre, c'est le chacun-pour-soi ? Poser le problème en ces termes, c'est en fausser les données. Tout le monde, aujourd'hui, s'essaye à l'économie de marché, à commencer par les responsables communistes chinois (avec des résultats particulièrement remarquables : *« Aucune autre région du monde n'a, depuis dix ans, progressé autant que le sud de la Chine, grâce à la libéralisation économique »*, a rappelé Summers). Qu'on le veuille ou non, le ressort d'une pareille économie est que chacun, en poursuivant son intérêt, concourt à la prospérité commune. Ce qui est vrai des entreprises doit l'être aussi des Etats. Il existe toutefois une condition impérative : que chacun joue le même jeu et en respecte les règles.

SI les Etats-Unis, comme ils le firent naguère sur une grande échelle sous Carter et sous Nixon, cherchaient à stimuler l'activité intérieure « à tout prix », par l'inflation et la dévalorisation forcée du dollar, tout serait compromis. Mais aucune « coopération » ne pourrait, dans une telle éventualité, rattraper les choses après coup.

Tout indique, d'un autre côté, que les risques de dérapage sont actuellement suffisamment graves en Allemagne (à cause, notamment, de la démagogie du gouvernement Kohl et des syndicats ouest-allemands fraîchement installés à l'Est) pour qu'on laisse la Bundesbank réagir pendant qu'il en est, peut-être, encore temps. Ou bien faut-il attendre que, pour briser l'inflation, Helmut Schlesinger, président de l'institut d'émission de Francfort, ou son successeur, soit un jour acculé à laisser les taux monter jusqu'à 15 %, voire 20 % ? C'est ce qu'aux Etats-Unis, il y a une douzaine d'années, Paul Volcker a dû faire à la tête du système de réserve fédéral, pour réparer les conséquences de la politique de Carter et les faux pas de la coopération internationale (le sommet des Sept à Bonn, en juillet 1978, avait relancé, par des décisions intempestives, l'inflation mondiale).

Initiative dont on doit souhaiter qu'elle sera reprise à intervalles réguliers et fréquents, l'OCDE consacre tout un chapitre de son dernier rapport aux leçons à tirer des erreurs ou illusions collectives auxquelles la coopération internationale a donné lieu depuis 1967 (première année où la situation économique générale fut passée en revue).

Ce qui frappe dans l'énumération des mauvaises réponses qui furent presque toujours données, de la fin des années 60 à la fin des années 70, à la montée des forces inflationnistes, c'est le caractère « macro-économique » des analyses qui inspiraient ces solutions inadéquates. Alors que le système monétaire et financier du monde se détraquait – effondrement du régime des taux de change fixes de Bretton Woods en 1971-1973, nouvelle et plus profonde chute du dollar en 1977-1979 – on raisonnait, dans les capitales anglo-saxonnes (et quelques autres) ainsi qu'à l'OCDE, sur les risques d'une insuffisance de la demande.

On n'a plus idée du climat d'intolérance intellectuelle qui régnait alors dans une maison aussi civilisée que l'OCDE : mettre en doute les bienfaits d'une relance par le déficit, parler des dangers de l'endettement et de l'inévitable venue d'une période de « liquidation », ne pas rejeter entièrement la responsabilité des déséquilibres sur les pays excédentaires, douter qu'une bonne petite dose d'inflation fût une bonne chose pour l'emploi, c'était, encore en 1978, anathème. L'ironie discrète mais sans complaisance avec laquelle l'OCDE se souvient d'avoir participé à la promotion de ces doctrines apparaît comme un signe de santé retrouvée. Mais, quand on se rappelle la conviction avec laquelle les idées aujourd'hui rejetées étaient professées, on ne peut s'empêcher de se poser la question : quels sont les thèmes développés aujourd'hui avec une assurance apparemment aussi affirmée (l'arrogance en moins) dont on est en droit de se méfier ? Où se cachent, s'ils existent, les nouveaux sophismes ?

UNE source de confusion pourrait bien se trouver dans l'emploi que l'on fait aujourd'hui du concept de « productivité » (baptisée « productivité totale des facteurs »). D'abord, parce qu'on ne sait pas très bien ce que c'est. Les plus savants me rétorqueront que les physiciens ne savent pas vraiment non plus ce que sont une masse et une force. L'important, disait Henri Poincaré, est que la définition qu'on en donne nous apprenne à mesurer ces grandeurs sur quoi reposent les lois de la mécanique. La différence avec la mécanique est que les calculs économiques expliquant la croissance par la productivité aboutissent souvent à des incohérences *(voir la chronique du 26 février 1991)*. Sur une notion aussi mal assurée, on a poussé (moyennant subventions) les entreprises à mettre en œuvre de sauvages programmes de licenciements.

La nouvelle tarte à la crème, c'est l'insuffisance de l'épargne dans le monde, thème repris à l'envi par tous les communiqués officiels, nationaux et internationaux, abondamment commentés dans tous les documents publiés par les services d'études, publics et privés. Le dernier rapport de l'OCDE lui consacre plusieurs passages. On est d'autant plus enclin à y adhérer que, en soi, tout ce qui peut favoriser l'épargne est bon (ce qu'on ne pouvait dire ni du déficit ni de l'inflation). Cependant, le sens de la démarche rappelle de fâcheux précédents : il s'agit de substituer un raisonnement macro-économique, apparemment *explicatif*, à l'analyse de phénomènes plus spécifiques dont on occulte du même coup l'existence. La vision des choses risque d'en être altérée, y compris le problème de l'épargne lui-même. On en reparlera dans une prochaine chronique.

Grèce : les armateurs et les autres

Suite de la page 19

Cependant, la politique du gouvernement conservateur de Constantin Mitsotakis, au pouvoir depuis avril 1990, qui propose aux armateurs toute une série de mesures incitatives dans les domaines de la fiscalité, de l'emploi et de la formation, semble commencer à porter ses fruits. Vassilis Papachristidis, le quatrième de la liste des « grands », qui pèse 2,7 millions de tonneaux, vient de transférer son état-major de Londres au Pirée.

L'industrie se trouve en effet toujours dans une phase étatique, après avoir connu elle aussi une période « paternaliste ». Il y a quinze ans, quinze familles qui avaient pris leur essor au milieu des années 50 contrôlaient l'industrie grecque, le ciment, la sidérurgie, le raffinage du pétrole, la chimie, la construction navale, l'extraction des minerais, le tiers du textile et 40 % de l'électroménager.

Plusieurs d'entre elles ont disparu, comme le groupe Andreadis, dont Constantin Caramanlis, de retour au pouvoir après la chute de la dictature, avait nationalisé la banque commerciale et la banque d'investissement ainsi que les chantiers navals d'Eleusis.

Le gouvernement du PASOK (socialiste) d'Andréas Papandréou, au pouvoir sans partage de 1981 à 1989, avait absorbé dans le secteur public d'autres grands groupes, comme la Société générale des ciments (Aget-Heraclis), de la famille Tsatsos, et la première industrie textile nationale, Piraïki-Patraïki, de la famille Katsambas-Stratos. Niarchos, pendant cette période, se débarrassait de sa raffinerie et de ses chantiers navals, tandis que le groupe Exxon Pappas était racheté par l'Etat.

Des règles libérales

La plupart de ces entreprises sont à présent en état problématique et le gouvernement cherche des acheteurs. Selon un analyste occidental, la faiblesse du secteur industriel, marquée par une atomisation des unités de production, une situation financière fragile et un manque de capacité à l'innovation, s'est *« d'une manière générale aggravée pendant la gestion socialiste. L'industrie grecque privée est restée toujours familiale, mais, au lieu d'être celle des grandes familles, elle n'est plus désormais, et sauf exception, que celle des petites »...*

Pour le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Andréas Kyriazis, *« le monde industriel et commercial subit encore le poids du passé »*. L'économie est bloquée par le pléthorique secteur public et un endettement croissant. La dette extérieure atteint 100 milliards de dollars, soit 10 000 dollars par habitant, alors que le service de la dette publique représente près de 15 milliards de dollars, soit plus de la moitié des recettes budgétaires.

Face à cette situation, le gouvernement a entrepris de rétablir les règles du libéralisme. Mais il se heurte à de gros problèmes pour privatiser plusieurs centaines d'entreprises surendettées et pour briser une lourde administration publique. L'entrée de la Grèce dans le Marché commun en 1981 a été l'occasion d'un afflux de subventions, qui malheureusement n'ont servi jusqu'à présent qu'à la consommation plutôt qu'au développement des infrastructures.

Pourtant, dans leur Etat pauvre, les Grecs vivent plutôt bien. Ils *« n'ont pas de conscience de crise »*, affirme l'ancien premier ministre et ex-gouverneur de la Banque de Grèce Xenophon Zolotas. Leur richesse relative provient surtout d'une forte économie parallèle, évaluée à 30 %-40 % de la production nationale et constituée notamment par de petites entreprises familiales. Et aussi d'une fiscalité réduite à une peau de chagrin : la moitié des entrepreneurs *« fraudent systématiquement »* le fisc, a indiqué le ministre des finances Yannis Palaiocrassas, en évaluant l'évasion fiscale à près de 3 milliards de dollars par an.

L'espoir d'un développement sain reste l'appartenance de la Grèce à la CEE et les perpectives du grand marché intérieur de 1993. Xenophon Zolotas est serein sur l'avenir du pays : *« Je suis optimiste. »* La Communauté a tout intérêt, selon lui, à développer les petits pays de la CEE, pour des raisons politique et sociale. Le grand marché et l'arrivée des étrangers dans le pays constitueront une *« émulation »* et permettront le retour de milliers de Grecs formés et compétents.

d'Athènes
DIDIER KUNZ

Parti de rien

Aristidis Daskalopoulos est l'image réussie d'un entrepreneur grec « paternaliste » parti de rien. En quarante ans son entreprise Delta est devenue la première dans le domaine des produits laitiers ; elle est également la principale société alimentaire grecque, un des secteurs nationaux les plus prometteurs.

Il s'agissait en 1952 d'une petite entreprise familiale employant 20 personnes dans un magasin athénien de deux étages qui distribuait le lait et les yaourts qu'elle produisait. Elle les vendait aux hôpitaux d'Athènes ou en gros au marché central. Aujourd'hui, la firme emploie 1 200 personnes, dont un millier dans son usine entièrement automatisée de Tavros, près d'Athènes.

Sa politique c'est l'« intégration verticale », le contrôle de toute la chaîne du lait. Delta vend des vaches néerlandaises aux éleveurs, alimente le bétail par sa filiale Eurofeed, s'occupe de la réfrigération dans les villages. Elle dispose de douze centres dans toute la Grèce pour recueillir le lait, le pasteurise et l'envoie tous les jours à Tavros.

La société rassemble ainsi 30 % de la production laitière nationale auprès de 12 000 petits éleveurs répartis dans 350 villages, qui livrent 15 litres de lait chacun en moyenne. Elle contrôle 90 % du lait dans l'agglomération athénienne, 45 % des glaces et 30 % des jus frais. Elle diffuse ses produits dans 25 000 points de vente dans toute la Grèce.

Un modèle social

« On va lutter comme toujours pour rester en première ligne des innovations et viser à la reconnaissance dans le marché unique de 1993 », assure Aristidis Daskalopoulos. Il a lancé en 1990 un programme d'investissement de 14 milliards de drachmes (450 millions de francs), comprenant la construction d'une nouvelle usine de yaourt près d'Athènes. Les exportations de yaourt ont déjà commencé vers la Grande-Bretagne et l'Allemagne, alors que l'entreprise se prépare à vendre des jus de fruits en France.

La firme se veut aussi un modèle de développement social, dont la « philosophie » est fondée sur *« la foi dans le rôle de l'entrepreneur comme innovateur de la société »*, souligne le directeur général Dimitris Daskalopoulos, le fils du président. Les salariés sont intéressés aux profits de l'entreprise, qui a développé des primes de production et toute une couverture sociale complémentaire modèle pour la Grèce. Pour le reste, il faut *« laisser les entreprises faire librement leur travail et réduire les déficits publics »*.

D. K.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

Le Monde des Dirigeants — POSTES A PLUS DE 400 KF —

S.A D'HLM DE LA GUADELOUPE



87 personnes - 6200 logements en location
800 logements, commerces et bureaux en accession à la propriété.
Nous recrutons à **Pointe-à-Pitre**

DIRECTEUR

35 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience analogue dans un organisme tel que SA HLM, OPAC, SEM, etc. ou de gestion dans une entreprise.

Vos capacités d'organisation, d'animation et de négociation sont aussi importantes que votre souci de rigueur de gestion et de qualité des prestations.

Relevant du Président, vous poursuivrez les actions engagées. Vous dirigerez, *organiserez, coordonnerez* et *contrôlerez* **l'ENSEMBLE** des activités et notamment : • ressources humaines • gestion financière • gestion locative • entretien et réhabilitation du patrimoine • relations avec l'environnement et les collectivités locales.

Votre mission sera de redonner à notre société son rôle privilégié d'opérateur du logement social (choix des terrains, financement, constructions et accompagnement social).

Merci d'écrire, sous réf. HLM/DIR.GUA/102 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil :
Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris.
DISCRETION ABSOLUE et réponse assurées.

Directeur Développement Loisirs

Filiale de SODEXHO, groupe au tout 1er plan mondial dans le domaine *de la restauration et des services*, nous intervenons avec succès dans le secteur des loisirs et notamment dans le tourisme fluvial. Au sein de l'équipe de direction, vous prendrez en charge la mise en œuvre de la stratégie de développement en France et à l'étranger.

Vous étudierez et concrétiserez les opportunités de reprise ou de création dans ce secteur. A terme, vous prendrez la direction de l'une des affaires suivies.

Cette mission requiert une solide expérience de développement (audit, marketing, négociations) et de management (unité de production, centre de profit). A 35 ans environ, de formation supérieure, vous êtes rigoureux et intuitif. Vous parlez couramment l'anglais ainsi qu'une seconde langue européenne pour évoluer vers une direction à l'étranger.

Merci d'écrire *sous réf. LM/6/DDT* à Patrick TORDJMANN - SODEXHO - BP 67 78185 Saint Quentin en Yvelines cedex.

CURRICULUM

SODEXHO
Là où vivent les hommes.



conseils en carrière

Prêt à changer ?
Pourquoi attendre ?

Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le *sentiment qu'il vous faut faire le point*, pour progresser et vous épanouir davantage.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi *plus de 6 000 dirigeants et cadres supérieurs*. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

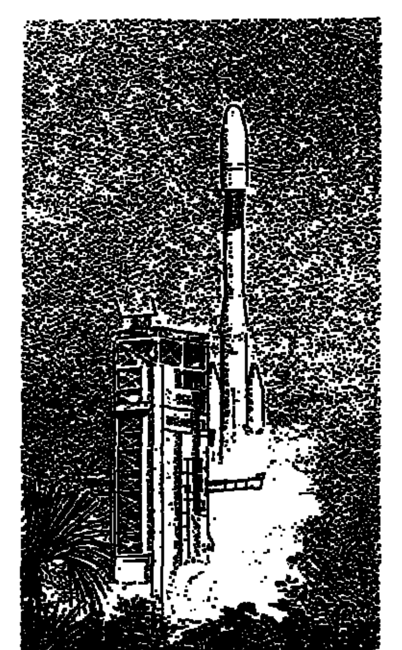
Et de plus en plus souvent, les entreprises qui veulent *conserver leurs hommes-clés au meilleur de leur forme* prennent en charge ces prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel *et sans frais*.

Forgeot, Weeks
CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE
Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.42.52.49
Bureau associé : Londres

Le Monde des Carrières Européennes en Entreprises

Ingénieur analyse de mission chez Arianespace, première société commerciale de transport spatial



De formation ENSI, ENSAM ou diplômé(e) d'une université européenne équivalente, vous justifiez d'une première expérience de quelques années au sein d'un milieu industriel de haute technologie, dans le domaine informatique (très bon niveau Fortran, C, Unix).

Au sein de la Division Système de la Direction Industrielle, vous aurez la responsabilité :
• de gérer et d'améliorer les logiciels d'étude d'analyse de mission (sur ordinateur HP 9000 sous Unix)
• de participer :
- aux études d'analyse de mission préliminaires,
- au suivi technique et à la coordination de la préparation du programme de vol,
- aux activités Système lors des lancements et des exploitations de vol.

Bilingue français/anglais, vous effectuerez à partir de notre siège d'Evry (Essonne) des missions à Kourou (Guyane française) et à l'étranger.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre dossier complet (lettre, CV, photo, prétentions), sous réf. DI.91.25, à ARIANESPACE, Service des Relations Humaines, boulevard de l'Europe, 91000 Evry (France).

arianespace

DEMAIN L'EUROPE

Futurs responsables ressources humaines

Agé(e) de 25-30 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (universités, écoles de gestion, instituts de Sciences Politiques) et/ou ayant acquis une *première expérience terrain dans la* Distribution sur des missions de Ressources Humaines (recrutement, formation, gestion du personnel, communication), votre motivation, *vos idées, votre enthousiasme, vous* poussent à rejoindre une équipe jeune, bientôt internationale, porteuse d'un PROJET EUROPÉEN D'EXPANSION et qui partage avec *vous ces valeurs communes :* **favoriser l'esprit d'initiative, privilégier une complicité faite de simplicité, franchise, confiance et sourire.**

Après une formation internationale de plusieurs mois auprès des opérationnels et commerciaux sur les différents points de vente de notre société et dans les services Ressources Humaines actuellement en place, nous vous proposerons **un projet de développement personnel**, et une intégration à un poste de *responsabilité des Ressources* Humaines en France, dans votre pays d'origine ou dans un autre pays de la Communauté Européenne.

Votre ouverture d'esprit, votre goût du *challenge et votre fort potentiel sont* vos atouts personnels pour réussir dans la mise en place de nos futurs services de Ressources Humaines et pour adhérer, avec une volonté *d'entrepreneur aux valeurs d'un* groupe leader.

Si ce projet vous passionne, adressez C.V., lettre en français et rémunération souhaitée en notant la référence LM/791 *sur l'enveloppe à notre* conseil : ORNICAR - Place de l'Opéra 6, rue Halévy 75009 PARIS-FRANCE

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

LUXEMBOURG/PANTHÉON
Imm. ancien gd stand., superbes réceptions, 270 m², vue, serv. Park. URGENT. 43-25-55-55

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
T. (1) 45-62-30-00

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 190 à 395 F/M.
CIDES 47-23-84-21.

Le Monde International

RAFAD, Fondation suisse, à caractère international, spécialisée dans la recherche et l'application de financements alternatifs au développement, cherche un/une

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

avec les compétences suivantes : formation financière et solide expérience bancaire et/ou de gestion de PME. Direction de la Fondation, animation équipe de recherches et coordination groupe de consultants. Représentation de la Fondation et recherche de financement. Collaboration étroite avec ONG, milieu associatif du Tiers-Monde. Disponibilité pour voyager (3-4 mois/an). Bilingue français-anglais ; bonnes connaissances *d'espagnol ou* d'allemand. Niveau universitaire ou expérience professionnelle équivalente.

Conditions d'engagement à négocier (statut ONG/FIG-Genève)

Faire offres complètes avec CV, copies de certificats et photo à :
RAFAD, CP 117, 1211 Genève 20, Suisse.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

WIR LEGEN WERT DARAUF,

MANAGEMENT PARTNER

ZU SEIN.

In Deutschland und international beraten wir seit mehr als 20 Jahren erfolgreich Unternehmen unterschiedlicher Größe und Branchen in den Bereichen Strategie, Marketing/Vertrieb, Organisation/Informations-Management und Technik/Produktion/Logistik.

Vor dem Hintergrund zukünftiger Anforderungen des europäischen Binnenmarktes und des internationalen Charakters unserer Projekte bauen wir gezielt ein multinationales Team von Beratern auf. Wir suchen deshalb für den Bereich Marketing einen

Managementberater Marketing/Vertrieb

aus dem französischen Sprachraum.

Seine Projekt-Schwerpunkte liegen in der strategischen Ausrichtung von Vertriebs- und Marketing-Organisationen. Unser neuer Kollege sollte

- Analysestärke aus Unternehmersicht besitzen,
- maßgeschneiderte Marketing-/Vertriebskonzeptionen entwickeln,
- als Coach und Helfer die Klientenorganisation aktivieren,
- gegenüber Top-Managern geschäftlich überzeugend auftreten können,
- im französisch-deutschen Sprachraum arbeiten wollen,
- 30–40 Jahre alt sein
- und vielleicht sogar eine weitere Fremdsprache beherrschen.

Neben der hohen fachlichen Qualifikation legen wir Wert auf den Willen, sich engagiert in unser Team einzubringen und darin einen Beitrag zur Weiterentwicklung unseres Beratungsspektrums zu leisten.

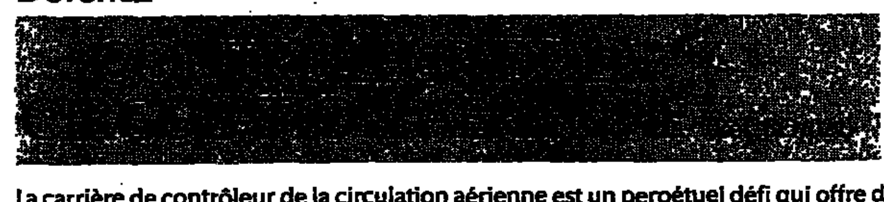
Wir bieten systematische Fortbildung, anspruchsvolle Projektarbeit auf allen Management-Ebenen, eine berufliche Karriere, die vom Berater zum Unternehmer in eigener Sache führen kann sowie motivierende Atmosphäre im Team.

Fühlen Sie sich angesprochen, Ihre Fähigkeiten bei uns zur Wirkung zur bingen? Wir freuen uns auf ein Gespräch mit Ihnen. Für erste Kontakte rufen Sie bitte Frau Ursula Braun (07 11/76 83-116) an.

MANAGEMENT PARTNER GMBH • UNTERNEHMENSBERATER
CONSEILLERS D'ENTREPRISE
HEINESTRASSE 41 A • D-7000 STUTTGART 70 • TELEFON 07 11/76 83-0

EUROCONTROL

Devenez



La carrière de contrôleur de la circulation aérienne est un perpétuel défi qui offre des satisfactions exceptionnelles et exige un sens aigu des responsabilités, ainsi que de nombreuses aptitudes et un grand professionnalisme. En votre qualité de contrôleur (m/f) de la circulation aérienne d'EUROCONTROL, vous serez appelé à contrôler des aéronefs dans l'une des régions où le trafic est le plus dense du monde, au moyen des équipements et des techniques les plus modernes, dans l'un des centres les plus perfectionnés d'Europe, le Centre de Maastricht.

EUROCONTROL recrute actuellement pour ses prochaines sessions de formation qui doivent commencer en août 1992 et en février 1993. La formation dure de 3 à 4 ans et est assurée par l'Institut qu'EUROCONTROL possède à Luxembourg, ainsi qu'au Centre de Maastricht aux Pays-Bas. Pendant leur formation, les stagiaires bénéficient d'une rémunération intéressante. Un contrôleur formé est aussi bien payé que doit l'être un professionnel responsable et de confiance.

Les postes de contrôleurs sont accessibles tant aux femmes qu'aux hommes. Les candidats doivent être nés après le 10 août 1966 et avant le 11 août 1974 et être titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Ils doivent être nationaux d'un Etat membre d'EUROCONTROL (Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni, Grèce, Irlande, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Turquie et Chypre) ou d'Autriche, d'Hongrie, d'Italie, d'Espagne ou de Suisse. Ils doivent être médicalement aptes et posséder une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

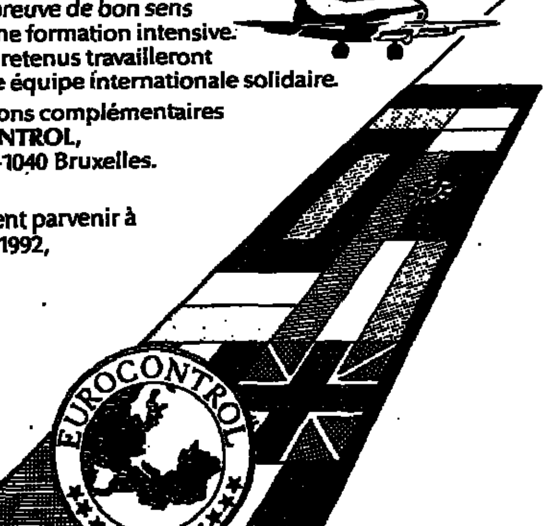
Nous cherchons avant tout des jeunes gens et des jeunes filles mûrs et sûrs d'eux-mêmes, faisant preuve de bon sens et de motivation, capables de se plier à une formation intensive. A l'issue de leur formation, les candidats retenus travailleront dans l'environnement harmonieux d'une équipe internationale solidaire.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 Bruxelles. Télécopieur n° 32.2/729.39.72.

Les actes de candidature complétés doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le 6 mars 1992, en mentionnant la référence BO/021.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.

EUROCONTROL
Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne.



SUISSE

LA BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

une institution internationale située à Bâle et comptant un effectif de 430 personnes de 22 nationalités différentes

cherche un(e)

JEUNE ANALYSTE INFORMATICIEN(NE)

(contrat de quatre ans)

pour aider la responsable du Secrétariat de deux groupes internationaux.

Son rôle consistera principalement à:
- rédiger des comptes rendus de réunions et documents de synthèse,
- mettre au point des contributions et des notes d'information sur des sujets variés,
- coordonner la réalisation des projets des groupes.

Qualités requises:
- diplômé(e) d'études supérieures,
- solides connaissances en informatique, facilité à passer d'un sujet à un autre et habileté à rédiger,
- aisance dans les contacts à tout niveau,
- langue maternelle française ou anglaise avec bonne maîtrise de l'autre langue (la connaissance de l'allemand ou de l'italien serait un avantage),
- établissement du domicile en Suisse.

La BRI propose de bonnes conditions d'emploi dans un environnement international et offre un régime social de premier ordre; elle dispose de son propre centre sportif.

Les personnes intéressées adresseront leur dossier de candidature, accompagné d'une photographie récente et de références, à la Section du Personnel, Banque des Règlements Internationaux, CH-4002 Bâle, en indiquant la référence 91097.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT



La BEI, institution financière de la Communauté Européenne, recherche pour sa Direction des Finances et de la Trésorerie à Luxembourg un:

Fondé de Pouvoir pour les Marchés de Capitaux (h/f)

Fonctions: assistance du chef de division sur les marchés où il intervient et collaboration étroite dans les domaines suivants:
□ négociation des emprunts à émettre: contacts avec le secteur bancaire du pays et du marché concerné, ainsi qu'avec les autorités monétaires et financières compétentes; □ surveillance des marchés primaires et secondaires des pays ou secteurs concernés; □ recherche, sur les marchés concernés, des différents types de financement ou d'instruments financiers les plus appropriés; □ préparation et rédaction de notes et statistiques; □ préparation des documents d'émission.

Qualifications: □ formation de niveau universitaire; □ expérience bancaire d'au moins 3 ans dans le secteur des marchés primaires et secondaires des capitaux. Cette expérience implique la connaissance non seulement des marchés internationaux, mais également des marchés intérieurs avec la pratique des emprunts à taux fixe et à taux variable. Une expérience des opérations de swaps (de taux d'intérêt et de devises ou d'autres instruments financiers) serait également appréciée.

Langues: *parfaite connaissance de l'allemand et du français et connaissance de l'anglais.*

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, n'ayant pas plus de 32 ans et possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une photographie, à la:

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT,
Département du Personnel (Recrutement) (Réf.: FI 9110)
100, boulevard Konrad Adenauer,
L-2950 LUXEMBOURG. FAX: 4379-3356.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

SWITZERLAND

THE BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS

an international institution located in Basle
with approximately 440 members of staff from 22 countries

is looking for a

STATISTICIAN/DATA BASE TECHNICIAN

to work in its Monetary and Economic Department.

The successful candidate will be involved in the specification of quality control techniques to evaluate the plausibility of data input, monitoring the daily processing of statistics and the integrity pf data bases.

Candidates should have excellent qualifications in computer-based statistical methods and preferably also in economics. In-house facilities include mainframe, micro-computers and telecommunication links with client institutions and commercial data services.

In addition, candidates should have some previous experience with national or international statistics. A good knowledge of English is essential; knowledge of French and/or German would be an advantage.

The Bank offers attractive conditions of employment in an international atmosphere, excellent welfare benefits and the facilities of its own sports centre.

Applications, together with a recent photograph and references, should be sent to the Personnel Section, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland, quoting reference No. 92106.

ÉCONOMIE

Pour relancer l'activité aux Etats-Unis

M. Bush annonce une réduction supplémentaire des dépenses militaires américaines

A l'occasion de la tournée qu'il effectue en Asie *(lire page 5)*, le président américain George Bush a exprimé, le 4 janvier à Singapour, son intention de réduire plus que prévu les dépenses militaires américaines afin de favoriser une relance intérieure de l'économie. Il espère en particulier financer une réduction d'impôt des classes moyennes en vue de relancer la consommation. Cette annonce intervient au moment où les Etats-Unis, qui ont du mal à sortir de la récession, entrent dans une année électorale, M. Bush espérant bien obtenir un second mandat en novembre.

« Nous étudions les moyens d'économiser l'argent des contribuables dans tous les domaines », a ainsi déclaré le président américain au cours d'une conférence de presse. Il a estimé que, compte tenu des *« énormes succès »* des Etats-Unis dans le monde (allusion aux dividendes de la paix tirés de l'opération Tempête du désert), *« il existait des moyens d'économiser plus en matière de défense »*. Aucun élément chiffré n'a cependant été fourni. On sait que le Pentagone avait décidé dernièrement de réduire de 25 % les forces armées américaines, ce qui devrait entraîner une économie de 50 milliards de dollars (275 milliards de francs) au cours des cinq prochaines années. Les récentes déclarations de M. Bush vont dans le sens de réductions supplémentaires, du fait de l'éclatement de l'URSS. *« La menace a changé »*, a ajouté le président américain. Celui-ci envisage aussi d'allouer de nouveaux crédits pour permettre aux Américains de cotiser à des assurances-maladie.

De telles mesures ne seront possibles que si la Maison Blanche et le Congrès renégocient l'accord de 1990 qui limite les dépenses fédérales. Cet accord prévoit aussi que toutes les économies de défense allant au-delà de celles prévues pour les deux prochaines années ne peuvent servir qu'à réduire le déficit budgétaire. Les mesures officielles seront annoncées dans le discours sur l'état de l'Union prévu le 28 janvier.

NTT va lancer des appels d'offres ouverts aux sociétés étrangères

Le géant japonais des télécommunications, Nippon Telegraph and Telephone (NTT), lancera dès cette année des appels d'offres ouverts aux sociétés étrangères. Selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai*, le groupe NTT envisage d'acheter pour 500 milliards de yens (20 milliards de francs) de matériel informatique sur les dix prochaines années au travers de ces appels d'offres internationaux.

A quelques jours de la visite au Japon, mardi 7 janvier, du président américain M. George Bush, cette décision devrait contribuer à apaiser les tensions entre Japonais et Américains sur les déséquilibres commerciaux. Le premier appel d'offres devrait en effet être lancé très prochainement, précise le journal japonais, permettant la participation des sociétés américaines IBM et Digital Equipment, aux côtés des japonais Fujitsu, NEC et Hitachi.

□ **Les « drogués du boulot » n'ont plus la cote au Japon.** – Les *« drogués du boulot »* n'ont plus le vent en poupe au Japon, à en croire un sondage publié ces derniers jours par le grand quotidien *Asahi*. Le phénomène semble particulièrement net parmi les femmes de 30 à 34 ans puisque 78 % d'entre elles trouvent déplaisants les hommes qui s'investissent excessivement dans leur travail. Plus de la moitié (56 %) de l'ensemble des personnes interrogées partagent ce point de vue. Reste qu'à la question *« qu'est-ce qui vous plaît le plus »* chez un individu, le travail est d'abord cité par 23 % des hommes et par 26 % des femmes. Suivent, dans l'ordre, l'attachement à la famille, la gentillesse et le sérieux.

En cédant 25 % du capital de Petrogal d'ici avril

Le Portugal engage la privatisation de sa compagnie pétrolière

Petrogal, première compagnie portugaise avec 18 milliards de francs de chiffre d'affaires et 440 millions de bénéfice en 1990, sera privatisée. Le gouvernement de Lisbonne a décidé, vendredi 3 janvier, de céder 51 % de son capital. Un premier bloc de 25 % sera cédé d'ici le mois d'avril – l'État vendant 5 % des actions actuelles, le solde correspondant à une augmentation de capital de Petrogal.

Pour choisir le groupe repreneur, le gouvernement lancera un appel d'offres auprès de consortiums d'investisseurs portugais et étrangers. Il retiendra certains d'entre eux et les autorisera alors à participer à des enchères à la Bourse de Lisbonne, dans le cadre d'une offre publique de vente (OPV). Le consortium gagnant devra s'engager à acheter 26 % supplémentaires du capital de Petrogal au cours des trois années suivantes. Le Portugal veillera toutefois à ce que les investisseurs étrangers ne contrôlent pas plus de 40 % d'un groupe considéré comme stratégique, puisqu'il emploie 20 500 personnes et est propriétaire des trois raffineries du pays et du plus important réseau de distribution.

Parmi les premiers candidats à s'être manifestés figurent le groupe français Total, associé au puissant groupe portugais Espirito Santo, ainsi que le pétrolier italien Agip soutenu par la société finlandaise Neste Oy. Enfin, une participation croisée est envisagée avec Sonangol, la compagnie pétrolière angolaise avec laquelle Petrogal entretient traditionnellement des liens privilégiés.

MARCHÉS FINANCIERS

ALLEMAGNE

Conditions pour les émissions fédérales

Le ministère allemand des finances a annoncé les nouvelles conditions de ses émissions à moyen et long terme, à savoir ses obligations fédérales *(Bundesobligationen)* et différentes sortes de bons du Trésor *(Bundesschatzbriefe, Finanzierungschaetze)*. D'une façon générale, les taux de rendement offerts ont été revus à la baisse afin de s'adapter à l'évolution du marché.

A partir du 6 janvier, une nouvelle série d'obligations fédérales à cinq ans *(Bundesobligationen)*, série 98, est offerte avec un taux d'intérêt nominal de 8,375 % (contre 8,50 % pour la série 97). Elle sera vendue au cours de 99,80 %, contre 99,60 % précédemment pour la série 97. Le taux de rendement offert passe donc de 8,58 % (série 97) à 8,43 %. La série 97 va être retirée de la vente et être introduite en Bourse le 13 janvier. Les pouvoirs publics allemands ont d'autre part modifié les conditions de vente de leurs bons du Trésor *(Bundesschatzbriefe)*. L'investisseur peut choisir de garder ses bons pour une durée allant de un à sept ans. Il n'est pas obligé de déterminer la durée de son placement dès l'achat. Il peut chaque année opter pour une prolongation.

TOKYO, 6 janvier ↑

Démarrage en fanfare

La Bourse de Tokyo a terminé lundi 6 janvier en hausse de 3,56 %, soit un gain de 817,41 yens du Nikkei, à 23 801,18 yens, par rapport à son dernier jour d'ouverture de l'année dernière le 30 décembre. Cette demi-séance de reprise après les fêtes de fin d'année s'est déroulée toutefois dans le calme avec 180 millions de titres échangés contre 160 millions lors de la dernière mi-séance de 1991.

Dès les premiers échanges, l'indice Nikkei gagnait 1,65 %. La tendance est restée ensuite bien orientée grâce à une bonne tenue du yen par rapport au dollar. Les cours des bons d'Etat ont aussi contribué à soutenir la tendance. La réduction du taux d'escompte officiel de 0,5 point à 4,5 % le 30 décembre et les gains de Wall Street avant le week-end ont aussi contribué à la hausse.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 6 janv.
Akai	704	710
Bridgestone	1 030	1 080
Canon	1 410	1 460
Fuji Bank	2 500	2 580
Honda Motors	1 510	1 520
Matsushita Electric	1 450	1 480
Mitsubishi Heavy	686	729
Sony Corp.	4 100	4 400
Toyota Motors	1 500	1 630

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	26 décembre 1991
Total actif	682 737
dont	
Or	172 747
Disponibilités à vue à l'étranger	107 936
Ecus	58 823
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 005
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	60 750
Concours au Trésor public	26 440
Titres d'Etat (bons et obligations)	59 042
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	309
Effets privés	87 691
Effets en cours de recouvrement	57 419
Total passif	682 737
dont	
Billets en circulation	264 722
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	46 939
Compte courant du Trésor public	57 737
Reprises de liquidités	8 019
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 722
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	57 171
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	196 064

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– *Taux des pensions de 5 à 10 jours*	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

Interrogation sur la reprise en Grande-Bretagne

La reprise se fait attendre et sera moins forte que prévu, mais il y a *« de bonnes raisons »* de penser qu'elle sera perceptible au premier semestre de cette année, a affirmé, dimanche 5 janvier, le Chancelier britannique de l'Echiquier, M. Norman Lamont.

M. Lamont avait dit en octobre percevoir les premiers signes de la reprise et avait prévu pour 1992 une croissance de 2,25 %. *« Mes prévisions vont s'avérer un peu trop optimistes »*, a reconnu le Chancelier de l'Echiquier dans un entretien à la télévision privée ITN, en rappelant que la croissance mondiale s'était ralentie depuis le milieu de l'année dernière.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Baccarat : le groupe du Louvre et la famille de Chambrun** *contrôlent 66,87 % des droits de vote.* – Le groupe du Louvre (groupe Taittinger) et la famille de Chambrun, agissant de concert, contrôlent 66,87 % des droits de vote des cristalleries de Baccarat, aux termes de l'accord stratégique annoncé par les deux groupes début décembre, a indiqué vendredi 3 janvier un avis de la Société des Bourses françaises (SBF). Le groupe du Louvre, qui contrôlait auparavant 25 % du capital de Baccarat, détient depuis le 19 décembre 34,29 % des droits de vote des cristalleries. De son côté, la famille de Chambrun possède désormais 32,58 % des droits de vote de Baccarat (13,29 % pour *M. René de Chambrun et 19,27 %* pour la Fondation J. et R. de Chambrun).

□ **Egypte : saisie des biens d'une société islamique de placement de fonds.** – Le procureur *général* égyptien a décidé aux premiers jours de janvier la saisie conservatoire des biens de la société islamique de placement de fonds al Saad, qui a failli au remboursement à ses déposants de plus 133 millions de livres égyptiennes (quelque 210 millions de francs). Cette somme, due à 46 000 déposants, représente la valeur de bons d'investissement arrivés à échéance en 1990 et 1991. La société al Saad *regroupe des entreprises dans la* plupart des secteurs de l'activité économique (agriculture, industrie, immobilier...). Son propriétaire, M. Achraf al Saad, a quitté l'Egypte clandestinement voici quelques semaines. Après avoir longtemps fonctionné en marge de la législation sur les activités bancaires, les sociétés islamiques de placement de fonds ont vu leurs activités réglementées à partir de 1988 par une loi destinée à protéger *les intérêts des déposants*, après la faillite de la société, al Rayan, qui avait ruiné près de 200 000 épargnants (*le Monde* du 15 novembre 1988).

□ **Monep : hausse de 21 % de l'activité en** *1991.* – *En 1991*, l'activité sur le Monep (marché des options négociables de Paris) a progressé de 21 % par rapport à l'année précédente, les transactions portant sur 6,193 millions de contrats, contre 5,128 millions de contrats en 1990. Le montant des primes a atteint 22,1 milliards de francs, soit une hausse de 8,4 % par rapport à 1990. Selon la SCMC (société de compensation des marchés conditionnels), autorité de tutelle du *marché, l'activité* quotidienne moyenne s'est élevée à 25 045 contrats pour 89,3 millions *de francs contre 20 597 contrats en* 1990 pour un montant de 82 millions de francs. Pour le dernier mois de l'année, le volume des échanges a porté sur 643 915 contrats, faisant *de décembre 1991 le mois le plus* actif depuis la création du marché qui remonte à septembre 1987.

□ **Saint-Gobain investira au Brésil en 1992.** – Le groupe français Saint-Gobain, premier producteur *mondial de céramique et second* fabricant mondial de verre, devra investir au moins 50 millions de dollars (260 millions de francs) au Brésil l'année prochaine. Cette décision devrait permettre, selon les dirigeants du groupe, de survivre à la récession sans perdre le marché et la qualité technologique dans ses 16 usines installées au Brésil. L'un des responsables de Saint-Gobain au Brésil, le président de la Compagnie Verrerie Santa Marina (Sao-Paulo), M. Jean-Jacques Faust, a indiqué, jeudi 2 janvier, que le groupe français investirait cette année 35 millions de dollars (181 millions de *francs) uniquement pour maintenir* la technologie des procédés industriels de Santa Marina. Dans l'usine Barbara, le programme d'actualisation technologique, commencé en 1991, consolidera en 1992 *un investissement de 28 mil*lions de dollars (145 millions de francs), dont la majeure partie a été financée par la maison mère, en France.

□ **Tenneco vend ses activités dans le gaz à Enron.** – Le groupe industriel américain diversifié Tenneco vient de revendre, comme prévu, ses activités dans le gaz naturel à Enron Corp. pour 632 millions de dollars. Tenneco a également vendu trois lignes de chemins de fer à la compagnie Midsouth Corp. de Jackson (Mississipi) pour 32 millions de dollars. L'accord de cession dévoilé en novembre 1991 fait partie d'un programme de res*tructuration de 2 milliards de dol*lars mis en œuvre en septembre dernier pour assainir la situation financière du groupe. Tenneco (équipements agricoles et de travaux publics, pièces détachées automobiles) avait accusé une perte record de 693 millions de dollars au troisième trimestre 1991. Le groupe avait également annoncé 4 000 licenciements d'ici à la fin de 1992 dans sa filiale équipements agricoles, responsable *de la plus grande partie des pertes.*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3692	3750	Internt. Computer	151	...
Arnault Associés	286	....	I.P.B.M.	80	.
B.A.C.	70	....	Locs investis.	180 50	....
Bque Vernes	785	....	Locamic	73	..
Boiron (Ly)	330	....	Matra Comm.	65 60	....
Boisset (Lyon)	237	....	Moliex	159	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	756	760	Publ.Filipacchi	350	354
Calberson	401	....	Razel	306	...
Cardif	670	701	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	325	...
C.E.G.E.P.	150 10	....	S.H.M.	156	....
C.F.P.I.	270	....	Select Invest (Ly)	104	...
C.N.I.M.	898	875	Serbo	304	....
Codetour	272	....	S.M.T. Goupil	130	...
Conforama	1010	....	Sopra	259	....
Creeks	141	....	TF1	312	....
Dauphin	362 90	....	Thermador H. (Ly)	309	..
Delmas	1260	.. .	Unilog	215	...
Demachy Worms Cie	258 90	....	Viel et Cie	95	104 70 d
Devanlay	900	....	Y. St-Laurent Groupe	894	....
Deville	225	....			
Dolisos	113 90	....			
Editions Belfond	195	....			
Europ. Propulsion	200	203			
Finacor	126	....			
GFF (group.fon.f.)	123	....			
Grand Livre	400	....			
Gravograph	210	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	798	....			
I.C.C.	199	....			
Idianova	116	....			
Immob. Hôtelière	870	850			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 129 000

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,16	109,10	109,16
Précédent	108,16	109,20	108,76

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
108	0,85	–	0,68	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 861

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 784	1 797	1 813
Précédent	1 760	1 785	1 790

CHANGES

Dollar : 5,23 F ↓

Lundi 6 janvier, dans un marché calme, le dollar amorçait un mouvement de repli sur les marchés des changes européens et japonais par rapport à ses plus hauts niveaux de la fin de la semaine dernière. A Paris, le billet vert a ouvert en baisse à 5,23 F contre 5,2560 F à la cotation officielle de vendredi.

FRANCFORT	3 janv.	6 janv.
Dollar (en DM)	1,5387	1,5310

TOKYO	3 janv.	6 janv.
Dollar (en yens)	124,70	124,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 janvier)	10 1/8 - 10 1/4 %
New-York (3 janvier)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	2 janv.	3 janv.
Valeurs françaises	99,30	100,40
Valeurs étrangères	99,90	101,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	475,50	476,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 749,90	1 770,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 janv.	3 janv.
Industrielles	3 172,40	3 201,47

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 janv.	3 janv.
100 valeurs	2 492,80	2 504,10
30 valeurs	1 886	1 901,40
Mines d'or	137,90	140,10
Fonds d'Etat	87	87,10

FRANCFORT

	2 janv.	3 janv.
Dax	1 601,88	1 603,62

TOKYO

	3 janv.	6 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	23 801,18
Indice général	Clos	1 763,43

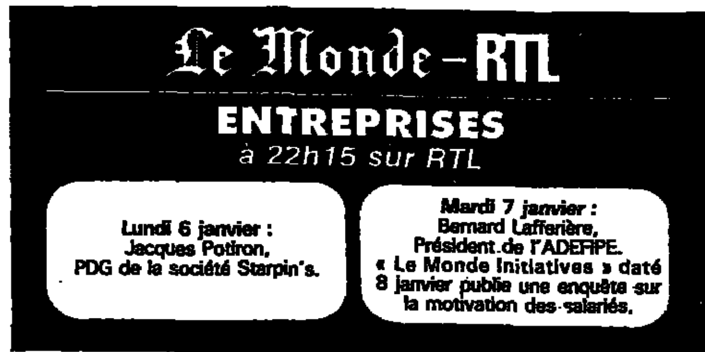
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

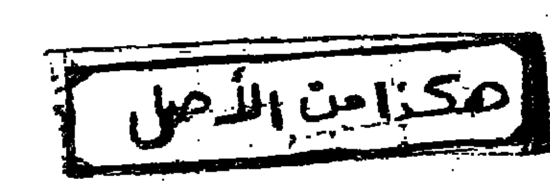
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,2300	5,2320	5,3065	5,3115
Yen (100)	4,2069	4,2120	4,2564	4,2643
Ecu	6,9493	6,9547	6,9431	6,9535
Deutschemark	3,4151	3,4187	3,4179	3,4239
Franc suisse	3,8326	3,8369	3,8497	3,8574
Lire italienne (1000)	4,5164	4,5222	4,4923	4,5018
Livre sterling	9,7341	9,7431	9,7204	9,7367
Peseta (100)	5,3793	5,3854	5,3451	5,3569

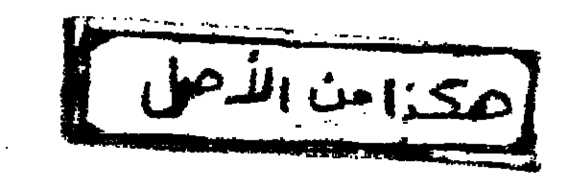
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	7 13/16	8 1/16	8	8 1/4	8	8 1/4
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 5/8	10 3/4	10 5/8	10 3/4
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 7/16	12 11/16
Franc français	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée par la Salle* des marchés de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 JANVIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4210	C.N.E 3%	4250	....	....	....
822	B.N.P. T.P	830	834	834	+ 0 48
814	Cr.Lyon. T.P.	835	835	835	....
1131	Renault T.P	1200	....	....	....
1460	Rhone Poul. T.P	1469	1433	1433	- 2 46
1025	Saint Gobain T.P	1040	1055	1055	+ 1 44
850	Thomson T.P	861	889	889	+ 3 25
580	ACCOR	651	663	663	+ 1 84
635	Air Liquide	682	681	680	- 0 29
530	Alcatel-Alsthom	569	574	574	+ 0 88
1320	Ala.Superm.	1390	1400	1400	+ 0 72
275	A.L.S.P.I.	281 90	284	284	+ 0 74
2340	Arjom. Prioux	2000	1920	1920	- 4 00
415	AGF Sté Centrale	458	459	460	+ 0 44
1000	Aux. Entrepr.	1008	1017	1017	+ 0 89
124	Avenir H. Média	137 50	137 50	137 50	....
650	Axa (ex Cie Midi)	775	798	798	+ 2 97
77	Bafip	99 95	100 10	100 10	+ 0 15
83	Bail-Equipem.	91	....	....	....
735	Bail Investiss.	780	781	781	+ 0 13
440	Bancaire	471 20	476 10	477	+ 1 23
685	Bazar H.-V.	635	660	660	+ 3 94
525	Beghin-Say	575	585	585	+ 1 74
950	Berger (M)	960	952	952	- 0 83
330	Bertrand Faure	328	....	....	....
625	Bic	658	658	658	....
955	B.I.P.	970	....	....	....
270	BIS	277 90	280	280	+ 0 76
310	B N P (CI)	320	321	321	+ 0 31
680	Bolloré Tech.	714	728	728	+ 1 96
2390	Bongrain	2460	2495	2495	+ 1 42
880	Bon-Marché	741	748	748	+ 0 94
485	Bouygues	523	525	525	+ 0 38
110	BP France	108 50	115	115	+ 5 99
945	B S N	1033	1040	1040	+ 0 68
925	Canal Plus	1003	1015	1012	+ 0 90
250	Cap Gem.S.	289	289 90	288 20	- 0 28
2180	Carrefour	2388	2449	2449	+ 2 55
125	Casino	134 20	135	135 50	+ 0 97
82	Casino ADP	83 90	84 60	84 60	+ 0 83
1700	Castorama D.I.	1730	1746	1746	+ 0 92
155	C.C.F.	165	166	166 10	+ 0 67
38	CCMC Ly.	43	42	42	- 2 33
315	C.D.M.E.	320	320	320	....
150	C.E.G.I.D.	167 50	167 50	167 50	....
150	Centrest (Ny)	190 10	190 10	190 10	....
320	C.E.P. Comm.	342	346	346	+ 1 17
88	Cerus	94	95 10	95 10	+ 1 17
575	Cetelem	660	665	665	+ 0 76
275	CF Im.	284 90	288	288	+ 1 09
285	CGI Info	297	297	297	....
870	C G I P	950	968	968	+ 1 89
570	CGP	600	591	591	- 1 50
850	Chargeurs S A	920	920	930	+ 1 09
520	C I C A (M)	560	582	562	+ 2 18
245	Ciments franc.	282	285	285	+ 1 06
725	Clarins	775	789	789	+ 1 81
380	Club Méditer.	412	418	418	+ 1 46
158	CMB Packa.	169	169	169	....
600	Colas	658	660	660	+ 0 30
270	Cpt. Entrep.	272	272	272	....
1020	Compt Mod.	1135	1100	1100	- 3 08
97	Concept S.A.	97 25	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
230	CPR (Paris Réé.)	240 50	243	243	+ 1 04
985	Créd. Foncier	987	1000	1000	+ 0 30
....	Crédit Loc France	203 50	203	203	- 0 25
465	Cr Lyon.(CI)	494	496	496	+ 0 40
910	Crédit Nat.	960	970	970	+ 1 04
180	CSEE	194	195	195	+ 0 52
2070	Damart	2365	2370	2370	+ 0 21
300	Dassault Aviation	310	315	315	+ 1 61
143	Dassault Electr.	177	179	179	+ 1 13
1350	De Dietrich	1363	....	..	....
95	Dév.R.N.C.(Li)	92 30	96	96	+ 4 01
179	Dév.R.Sud-Est	184 90	....	....	....
250	D M C	278	265	265	- 4 68
345	Docks France	338	344	344	+ 1 78
300	Dynaction	315	320	320	+ 1 59
1950	Eaux (Gle)	2095	2149	2154	+ 2 82
740	E.B.F.	720	730	730	+ 1 39
335	Ecco	349 90	....	....	....
375	Elf Aquitaine	376 50	381	381	+ 1 20
240	Ecp-Elf (Certif)	253 90	255	256	+ 0 43
280	Essilor	311	301 10	301 10	- 3 18
143	Essil.Int.(DP)	147	148	148	+ 0 68
580	Esso	595	610	610	+ 2 52
1230	Eurafrance	1251	1280	1280	+ 2 32
540	Eurocom	591	598	598	+ 1 18
134	Eurodisneyland	153	155	155	+ 1 31
810	Europe 1	855	856	856	+ 0 12
35	Eurotunnel	39 95	....	..	...
1320	Exor	1320	1320	1320	....
118	Finextel	119 50	125	125	+ 4 60
315	Fives Lille	315 50	316 10	316 10	+ 0 19
2250	Fromager. Bel	2330	2415	2415	+ 3 65
1370	Gal.Lafayette	1340	....	....	....
1450	G.A.N.	1500	1520	1526	+ 1 67
430	Gascogne (B)	440	446	446	+ 1 36
1140	Gaz et Eaux	1200	1220	1220	+ 1 67
480	Géophysique	477	474	474	- 0 63
550	Gerland Ly.	540	540	540	....
465	Groupe Cité	489	480	480	- 1 84
325	GTM-Entrep.	330	330	330	....
1290	Guyenne-Gas.	1375	1375	1375	....
120	Hachette	145	145	146	+ 0 69
390	Havas	440	450	450	+ 2 27
290	Idia	317 90	320	320	+ 0 66
225	Imétal	247	249	249	+ 0 81
138	Immob. Phénix	164	165	165	+ 0 61
65	Ingénico	72 50	73	73	+ 0 69
4150	Inst. Mérieux	4300	4171	4171	- 3 00
445	Interbail	450	450	450	....
680	Intertechnique	672	700	700	+ 4 17
755	J. Lefebvre	823	827	827	+ 0 49
590	Klépierre	625	625	625	....
720	Labinal	731	....	....	....
290	Lafarge	329 90	335	335	+ 1 56
325	Labon	338	338	338	....
3540	Legrand	3690	3685	3601	- 2 41
2020	Legrand (DP)	2100	2115	2115	+ 0 71
330	Legris Industries	398	398	398	....
675	Locindus	725	730	730	+ 0 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3820	L.V.M.H.	4191	4239	4250	+ 1 41
425	Lyon.Eaux/Dumez	441	449	449	+ 1 81
117	Majorette Ly	113 30	115	115	+ 1 50
255	Mar. Wendel	284	292 20	292 20	+ 2 89
150	Matra	165	169	168 90	+ 2 36
455	Merlin-Gerin	494	494	494	..
58	Metaleurop	62 50	64	64	+ 2 40
32	Métrologie In.	32 50	34 15	34 15	+ 5 08
115	Michelin	128	....	....	....
156	Min. Salog (Ma)	156 10	....	...	
60	MMB	70	72	72	+ 2 86
144	Moulinex	153	154	154	+ 0 65
1220	Navig. Mixte	1265	1268	1268	+ 0 24
78	Nord-Est	89 50	93 10	93 10	+ 4 02
210	Nordon (Ny)	237	250	250	+ 5 49
460	Nouv Galeries	474	470	470	- 0 84
141	Olipar	151 40	155	155	+ 2 38
700	Oréal	748	757	757	+ 1 20
275	Paribas	327 50	....		
149	Pechiney Int.	165 20	166	166	+ 0 48
240	Pechiney (CIP)	260 20	262	262	+ 0 69
405	Penhoet	431	435	435	+ 0 93
1180	Pernod Ricard	1219	..	.	
570	Peugeot	610	615	616	+ 0 98
250	Pinault	298	298	298	
470	Plastic-Omn.	500	504	504	+ 0 80
395	Poliet	418	415	415	- 0 72
530	Primagaz	560		..	....
795	Printemps	799		...	...
2730	Promodès	2739	2750	2750	+ 0 40
450	Radiotechn.	440	445	445	+ 1 14
4450	Redoute (La)	4600	4599	4599	- 0 02
....	Rémy Cointreau	210 10	210 10	210 10	...
470	R. Poulenc CIP	482	....	....	..
330	Robur Franc	340	340	340	
46	Rochette (La)	48	49 40	49 40	+ 2 92
1810	Roussel Uclaf	1780	....	...	..
2890	R. Impé.Ly *	2860	2885	2885	+ 0 87
176	Sade (Ny)	177 20	180	180	+ 1 58
1560	Sagem	1639	1639	1639	..
395	Saint Gobain	456	460	461	+ 1 10
1080	Saint Louis	1218	1284	1282	+ 5 25
1720	Salomon Ly	1680	1675	1675	- 0 30
295	Salvepar (Ny)	288 20	....	....	....
935	Sanofi	1028	1030	1035	+ 0 68
1330	S A T	1460	1460	1460	..
200	Saul. Chât.	203	....	....	....
950	Sanpiquet (Ny)	991	991	991	....
510	Schneider	571	596	598	+ 4 73
18	SCOA	19 10	19 50	19 50	+ 2 09
400	Scor s.a.	378	....	....	....
1620	S.E.B	1680	....	....	....
460	Sefimeg	472	480	480	+ 1 69
115	Selectibanque	112	113	113	+ 0 89
184	Sextant A.	190	198	198	+ 4 21
790	S F I M	779	780	780	+ 0 13
190	S.G.E.	202 60	203	203	+ 0 20
490	Simco	500	502	502	+ 0 40
780	Sk. Rossignol	814	....	...	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
445	Sligos	480	490	490	+ 2 08
425	Société Géné	452 60	454 50	454 50	+ 0 42
68	Sodecco(B)	65	67 90	67 90	+ 4 46
143	Sodero(Ny)	145	..	...	.
785	Sodexho	817			
69	Sogenal(Ny)	67 50	70	70	+ 3 70
340	Sogerap	359 80			....
1110	Sam-Alb.	1154	1194	1208	+ 1 17
390	SOPHIA	335			
1250	Source Perrier	1235	1245	1245	+ 0 81
680	Sovac	760	764	764	+ 0 53
270	SPEP	289			
270	Spie-Batignol.	318	330 50	330 50	+ 3 93
670	Strafor Facom	719	720	720	+ 0 14
255	Suez	288 90	293	293	+ 1 42
940	Synthélabo	953	....	...	
140	Thomson CSF	153 50	155	155	+ 0 98
930	Total	1033	1053	1053	+ 1 94
150	- (certif)	165 10	168 80	168 80	+ 2 24
191	Truffaut Fr.	200	200 50	200 50	+ 0 25
420	U.A.P	487 90	491	497	+ 1 87
225	U F B Locab.	265	271	271	+ 2 26
745	U I C	783			
470	U I F	491		...	..
770	U I S	790	790	790	...
565	Unibail	589			
530	Valéo	567	579	579	+ 2 12
255	Vallourec	259 50	...		..
330	Via Banque	330	330	330	....
330	Worms et Cie	324	323	323	- 0 31
1000	Zodiac	1030		....	
1020	Elf Gabon	1115	1134	1134	+ 1 70
89	Amax	103	100	100	- 2 91
135	Amer. Barrick	144	141 80	141 80	- 1 53
95	Amer. Express	106 30	110	110	+ 3 48
205	A.T.T	209	..	. .	...
200	Anglo Amer.C.	205 30	...	...	..
350	Amgold	344	342 30	342 30	- 0 49
205	Banco Santander	217	219 50	219 50	+ 1 15
725	B.A.S.F.	789	794	794	+ 0 63
930	Bayer	979	980	980	+ 0 10
....	Blenheim Plc	41 80	41 30	41 30	- 1 20
50	Buffelsfont.	48 90	47 45	47 45	- 2 97
82	Chase Manh.	94 30	94	94	- 0 32
2500	Daimler Benz	2550	....	....	
142	De Beers	149			
2230	Deutsche Bank	2340	2365	2365	+ 1 07
1090	Dresdner Bank	1115	1110	1110	- 0 45
61	Driefontein	62	62	62	....
235	Du Pont-Nem.	240	242 10	242 10	+ 0 88
230	Eastman Kodak	259	....		
15	East Rand	15 60	15 30	15 30	- 1 92
35	Echo Bay	38 50	38 85	38 85	+ 0 91
186	Electrolux	205	208 10	208 10	+ 1 51
82	Ericsson	99 80	99 20	99 20	- 0 60
310	Exxon Corp.	315	....	...	...
134	Ford Motor	153	157	157	+ 2 61
44	Freegold	44	43 75	43 75	- 0 57
18 60	Gencor	20 35	19 65	19 65	- 3 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
365	Gén. Elect.	405	403	403	- 0 49
142	Gén. Motors	170	170	170	.
290	Gén. Belgique	306	...		. .
82	Gd. Métropol.	86 35	88 80	88 80	+ 2 84
48	Guinness	52	54 10	54 10	+ 4 04
18	Hanson PLC	20 20	20 50	20 50	+ 1 49
31	Harmony Gold	32	31 90	31 90	- 0 31
255	Hewlett Packard	295 70	293 10	293 10	- 0 89
35	Hitachi	40	39 95	39 95	- 0 13
720	Hoechst	771	765	765	- 0 78
80	Homestak.	79	78 50	78 50	- 0 63
107	I.C.I.	115 80	116 50	116 50	+ 0 60
445	I.B.M.	480	475	475	- 1 04
270	I.T.T.	295 60	293 50	293 50	- 0 68
176	Ito Yokado	183	189 50	189 50	+ 3 55
55	Matsushita	62	62 55	62 55	+ 0 89
3 55	Maxwell	3 55	...	....	
193	Mc Donald's	205 50	205 30	205 30	- 0 10
810	Merck	881	884	884	+ 0 34
460	Minnesota M.	495 10	498	498	+ 0 59
49	Mitsubishi	56 20	55 70	55 70	- 0 89
350	Mobil corp	350	...	. .	...
335	Morgan J.P.	357	...	. .	. . .
32510	Nestlé	33920	....	...	
110	Norsk Hydro	122 50	122 10	122 10	- 0 33
100	OFSIL	98 90	96	96	- 2 93
1740	Pétrofina	1788	1767	1767	- 1 17
380	Philip Morris	418 50	419	419	+ 0 12
89	Philips	89 25	89 95	89 95	+ 0 78
51	Placer Dome	57 80	57 15	57 15	- 1 12
455	Procter Gamble	488	486 80	486 80	- 0 25
143	Quilmès	151	156 10	156 10	+ 3 38
26	Randfontein	26 90	26 30	26 30	- 2 23
305	Rhone Poul. Rorer	332 50	336	336	+ 1 05
420	Royal Dutch	451	447 50	447 50	- 0 78
43	R T Z	47	49	49	+ 4 26
1 06	Saat.& Saatchi	1 25	1 32	1 32	+ 5 60
36	St Helena	35 70	....	.	
310	Schlumberger	334	335	335	+ 0 30
45	Shell transp.	48 40	....	..	..
2080	Siemens	2156	.	..	.. .
630	Siemens Nixdorf	605	....	....	....
162	Sony	194	186 70	186 70	- 3 76
80	Sumitomo Bank	89 30	...	. . .	....
166	T.D.K.	179	...	. .	....
63	Telefonica	65 80	62	62	- 5 78
25	Toshiba	28	....	.	. .
510	Unilever	551	.	. .	. .
250	Unit.Techn.	275 70	....	..	...
315	Vaal Reefs	318	...	. .	. . .
970	Volkswagen	1063	1050	1050	- 1 22
280	Volvo	300	....	....	....
1480	Wagons lits.	1385	. . .	....	
181	West. Deep	186 10	....	....	....
340	Xerox Corp.	354 50	352 30	352 30	- 0 62
114	Yamanouchi	122	124	124	+ 1 64
1 65	Zambia Cop.	1 65	1 68	1 68	+ 1 82

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123	5 48
Emp.Etat 9,8%78	....	4 76
10,80% 79/94	101 82	3 66
Emp.Etat 13,4%83	....	0 58
Emp.Etat 12,2% 84	102 20	3
Emp.Etat 11% 85	....	9 61
10,26% mars 86	....	8 41
OAT 10% 5/2000	....	6 12
OAT 9,9% 12/1997	....	0 64
OAT 9,8% 1/1996	....	9 15
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105 20	1 15
CFF 10,30% 86	....	8 91
CFF 10,25% nov 90	107 90	8 31
CNA 10 % 1979	....	7 91
CNB Bques 5000F	....	0 12
CNB Paribas 5000F	....	0 12
CNB Suez 5000F	....	0 12
CNE 11,5% 85	100 60	6 13
CNI 1/82 5000F	....	0 12
CNT 9 % 86	....	6 06
CRH 10,90% déc.86	108	0 18
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 88	...	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	805	819
Applications Hydr.	1480	....
Arbel	390	380
Bains C.Monaco	1145	1170
B.Hypoth.Europ.	382 50	....
B.N.P. Intercont.	312	320
Beghin-Say (C I)	465	....
Bénédictine	3051	....
Bidermann Internat.	487	....
Blanzy Ouest	2198	. ..
B T P	85 50	86
Cambodge	1200	....
Carbone Lorraine	443	441
Case Poclain	9 20	....
C.E.G.F (Frigor.)	440	....
Centenaire Blanzy	435	....
Cerabati	90	....
Champex Ny	115	....
CIC (CIP)	185	190
C.I.M.	1200	1198
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	349 40	....
Comiphos	465	....
Cie Industrielle	5680	....
Cpt Lyon Alemand	336	336
Concorde	828	849
Constr.Méc.Prov.	35	28 55o
Crédit Gén.Ind.	160	....
Cr Universel (Cie)	326	....
Christian Dior	360	360
Darblay	599	....
Degremont	1780	1780
Delmas Vieljeux	4280	....
Didot Bottin	1000	....
Eaux Bassin Vichy	2400	....
Eaux Vittel	942	933
Ecia	225	226
Electro-Banque	380	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Esso (ex Esso)	1700	1700
Finalens	270	....
F.I.P.P.	89	....
F.N.A.C.	1740	....
Foncière (Cie)	491	....
Foncières Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	645	....
Foncina	450	....
Fougerolle	770	775
France I.A.R.D.	632	696 d
France SA (La)	1440	1550
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	659	....
Genefim	320	325
Gévelot	550	....
G.F.C.	333 10	335
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1580	....
G.T.I (Transport)	280	....
Immobail	349 60	345
Immobanque	718	719
Im.Marseillaise	5400	....
Immofice	425	436
Invest.(Ste Cie.)	3400	3400
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1291	....
Locafinancière	480	....
Loma Vuitton	882	890
Louvre	2480	2500
Lucia	1350	....
Machines Bull	26	28 65d
Mag.Uniprix	160	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	400	....
Mors	59 40	61
Navigation (Nle)	215	....
Optorg	231	....
Oréal (CI)	369	...
Origny-Desvroise	825	....
Palais Nouveauté	1180	....
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	170	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240 40	....
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest.	280	....
Pathé Cinéma	550	....
Piper Heidsieck	1310	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	650	660
Rochefortaise	115	....
Rosario	174	181
Rougier	260	....
S.A.C.E.R.	400	....
S.A.F.A.A.	204	....
S.A.F.I.C Alcan	259	....
Saga	380	....
Saint Dominique (F.)	121	125
Salins du Midi	628	626
Savoisienne M.	180	....
S.C.A.C.	720	721
Sesolle	402	....
S.Eud.Part. (M)	144	....
Silic	569	....
Siovim	147	153 90
S.I.P.H.	182	....
S.M.C.I.	100	81 50o
Sofal	515	505
Soffo	268	....
Sofical	1250	1230
Solitam (ex Sotam)	80	....
Sofragi	2480	2480
Sopagri	200	200
Soudure Autogène	731	730
Sovabail	368	....
Stemi	651	....
Taittinger	2780	....
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	200	....
Ufiner	1110	....
Vicat	374	373
Viniprix	1250	....
Virax	94 90	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	657	....
Akzo Nv Sico	380	....
Alcan Aluminium	100	....
American Brands	229 90	....
Arbed	510	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Popular Espa.	570	...
B.Reglements Int.	20400	...
Can.Pacifique	79 20	...
Chrysler Corp.	62	...
C I R	6 80	....
Commerzbank	820	....
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	285 30	....
Fiat	22 80	....
GBL (Brux Lamb)	500	....
Gevaert	975	.. .
Glaxo Holdings Ltd	80	..
Goodyear Tire	268	.. .
Grace and Co (WR)	202	...
Honeywell Inc.	280	.. .
Johannesburg	68 10	...
Koninklijke Pakhoed	130	....
Kubota	25	....
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	18 50	...
Noranda Mines	76 50	...
Olivetti priv.	8 30	....
Pfizer Inc	435	. .
Ricoh	22	..
Robeco	286	....
Rodamco NV	172	....
Rolinco	292	...
Saipem	5 95	. .
Sema Group	21 95	..
SKF Aktiebolaget	83	. . .
Tenneco Inc.	144 50	169 d
Thorn Electrical	73	....
Toray Ind.	23 60	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 10	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	65 20	71 85d
C G H Cogedhor	14	...
Coparex	620	. . .
Drouot Assurances	272	299 80d
Elf Antargaz	1400	..
Europ. Accum.	79	..
Europ Soufres Ind.	20	..
Gachot S.A.	56 90	46 45o
Grds Moulins Paris	1460	...
Guy Degrenne	436	. .
Jaeger	125	. . .
Lectures du Monde	200	. . .
Nicolas	1095	. . .
Paternelle RD	1410	...
Particip. Parcar	350	285 20o
Quadrant	22	...
Rorento N.V.	211 60	....
St-Gobain-Emballage	1736	. .
S.E.P.R.	900	....
S.P.R. act. B	349	...
Télémécanique Elect.	3350	...
Waterman	360	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 256	....	....	....
Ecu	6 952	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 300	....	....	....
Belgique (100 F)	16 582	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 020	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 522	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 700	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 756	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 964	....	....	....
Suisse (100 f)	383 850	....	....	....
Suède (100 krs)	93 610	....	....	....
Norvège (100 k)	86 760	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 500	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 379	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 912	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 593	....	....	....
Japon (100 yens)	4 216	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/1
Or fin (kilo en barre)	60000	.....
Or fin (en lingot)	59950	.....
Napoléon (20f)	352	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	351	.....
Pièce Latine (20 f)	343	.....
Souverain	437	.....
Pièce 20 dollars	2065	.....
Pièce 10 dollars	1055	.....
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2240	.....
Pièce 10 florins	355	.....

SICAV (sélection) 3/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	206 85	201 31 •
Agepargne	737 43	705 67
Amériq-gan	7939 40	7634 04
Ampla	256294 03	256294 03 •
Amplitude	620 80	602 72
Arbitrages Court.T.	6930 04	6930 04
Associc	1157 32	1157 32
Atout Futur	377 37	368 17
Auxecic	1181 43	1147 02
Avenir Alizes	1725 68	1691 84
Axa Capital	165 80	158 66
Axa Court Terme	7620 71	7620 71
Axa Europa	129 44	123 87
Axa Investments	114 29	109 37
Axa NPI	113 60	108 71
Axa Première	115 35	115
Axa Sélection	146 82	140 60
Axa Valeurs PER	119 27	114 13
BSD Avenir	110 75	107 52 •
Cadence 1	1016 82	1016 82
Cadence 2	1016 37	1016 37
Cadence 3	1014 90	1014 90
Capimonétaire	6067 70	6061 64
Capiobig	6226 13	6104 05
Captacic	1269 20	1250 44
Cosmos	1275 76	1244 64
Compravalor	3378 14	3373 08
Convertimmo	346 57	339 77
Credinter	459 77	446 38 •
Credit Mutuel Capital	1243 58	1219 20
Deso	1255 49	1224 87
Drouot France	789 51	755 61
Drouot Investiss.	943 50	902 87
Drouot Sécurité	247 87	237 20
Ecocic	1042 91	1012 53
Ecucic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	133 46	127 71
Ecureuil Capitalisation	2494 75	2470 05
Ecureuil Géovaleurs	2236 34	2171 20
Ecureuil Invest	409 65	397 72
Ecureuil Monepremière	64430 83	64430 83
Ecureuil Monétaire	37950 65	37950 65
Ecureuil Trésorerie	2343 47	2343 47
Ecureuil Trimestr	2030 41	2010 31
Elicash	2 685228	2 685228 •
Energia	263 65	251 69
Eparcic	3460 31	3460 31
Eparcourt-Sicav	4491 28	4480 08
Epargne Associat.	26196	25975 21
Epargne Capital	10427 09	10323 85
Epargne Court Terme	646 91	646 91
Epargne Croissance	1700 19	1654 69
Epargne Industrie	92 02	89 56
Epargne J	67007 46	67007 46
Epargne Long Terme	196 32	191 07
Epargne Monde	1200 96	1168 62
Epargne Obligat.	202 79	197 36
Epargne Première	14004 35	13900 10
Epargne Quatre	1091 08	1061 88
Epargne-Unie	1300 05	1268 34
Epargne Valeurs	444 08	432 19
Epsilon	1230 60	1218 42 •
Eufi Cash capi.	8072 24	8072 24 •
Eufinvest capi.	628 50	610 19 •
Eurocic Leaders	1035 60	1005 44
Eurodyn	1149 91	1121 86
Euro Gan	6042 39	5809 99
Europe Nouvelle	525 26	501 44
Fonsicav	13840 35	13840 35
France-gan	9079 17	8729 97
France Garantie	273 54	272 99
France Index Sicav	104 93	101 96
France Investiss.	343 31	334 94 •
France Obligations	483 39	478 60

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	433 98	421 34
Francic Pierre	104 87	101 82
Francic-Régions	1174 98	1140 76
Fruct-Associations	34 05	34 05
Fruct-Capi	40 61	40 01
Fructidor	238 81	235 28
Fructifrance	839 87	819 39
Futuroblig	1364 65	1331 37 •
Gestilion	14279 89	14208 85 •
Gest. Associations	188 38	184 67
Horizon	1167 68	1153 09
HLM Monétaire	13388 55	13388 55
Interepar	109099 53	105921 87
Interoblig	13511 16	13246 24
Intersélection Fce	522 34	512 10
Japacic	154 05	149 56 •
Jeunepargne	275 72	271 65
Latitude	2171 87	2168 62
Lazard C.T.	12103 71	12103 71
Lazard L.T.	6856 14	6462 27 •
Lion Association	11855 25	11855 25 •
Lion Institution	28583 41	28522 10 •
Lioplus	948 52	927 96 •
Lion Trésor	2221 13	2199 14 •
Lion 20 000	25303 06	25303 06 •
Livret Bourse Inv.	537 11	521 47
Livret Portefeuil.	700 76	680 35
Méditerranée	175 58	168 02
Mensuel CIC	10044 40	9943 96
Monecic	5531 91	5531 91
Monedan	65291 58	65291 58
Mone.J	70020 16	70020 16 •
Monivalor	78853 49	78853 49
Mutualité dépôts	13027 08	13001 08
Mutuelle Unie Sél.	149 56	143 12
Natio Court Terme	273062 00	273062
Natio-Epargne	17120 89	16951 38
Natio-Ep. Ret.	121 86	118 60
Natio Epargn.Trésor	7570 91	7555 80
Natio-Imm.	1150 48	1119 69
Natio-Inter	1376 35	1339 51
Natio-Monétaire	24420 97	24420 97
Natio-Patrimoine	1322 90	1287 49
Natio-Placements	67434 39	67434 39
Natio-Revenu	1037 58	1027 31
Natio Sécurité	11641 37	11641 37
Natio-Valeurs	834 92	812 57
Nippon-Gan	5406 61	5198 66
Nord Sud Develop.	1502 65	1499 65
Obli-Associations	149 38	147 90
Oblicic-Mondial	2551 02	2513 32
Oblicic-Régions	1055 62	1040 02
Oblifutur	2759 17	2691 87
Oblig. tres caté.	171 60	169 06
Oblilion	1318 21	1305 16 •
Oblisécurité Sicav	12401 80	12401 80
Oracion	957 89	934 53
Orvalor	6536 67	6408 40
Paribas Capitalisation	1463 52	1441 89
Paribas Epargne	20050 34	19891 21
Paribas Opportunités	126 35	121 20
Paribas Patrimoine	573 03	549 67
Paribas Revenus	96 79	95 83
Patrimoine Retraite	215 63	211 40
Pervalor	631 41	619 03
Placement A.	1320 96	1295 08 •
Placement J.	6959 48	6945 59 •
Placement M.	64306 80	64178 44 •
Placement Nord	937 38	918 99 •
Plénitude	126 20	122 82
Poste Croissance	20961 30	20940 36 •
Poste Gestion	63209 51	63209 51
Première Oblig.	11094 48	11083 40
Prévoy. Ecureuil	116 21	115 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pro'Associations	28365 77	28365 77
Proficius	985 88	961 83
Quartz	129 86	126 69
Réalvalor	797 19	781 56
Rentacic	161 19	158 81
Revenus Trimestr.	5343 03	5290 13 •
Revenu-Vert	1150 57	1133 57
St Honoré Bio-Alim.	951 72	908 56 •
St Honoré Bons du Tr.	10820 07	10786 24
St Honoré Global	230 90	220 43
St Honoré Invest	740 80	707 21 •
St Honoré Mar Plac.	191 66	182 97
St Honoré Pacifique	554 69	529 54
St Honoré PME	500 16	477 50
St Honoré Real	14402 07	14344 69
St Honoré Services	445 45	428 32
Sécuricic	1681 21	1681 21
Sécuri-Gan	12362 45	12120 05
Sécuritaux	1339 67	1339 67 •
Scasden	715 84	705 26
Sicav Associations	1781 78	1779 11
SFI-CNP Assur.	649 97	631 04
S G. Fr. opportunités	1046 02	1025 51
Sicav 5.000	418 69	407 48 •
S.I. Est	1378 95	1319 57
Sivafrance	646 10	629 81 •
Sivam	404 14	393 32 •
Sivarente	216 71	212 46 •
Sivinter	433 09	421 50 •
S.N.I.	1190 24	1155 57
Soginfrance	1020 69	1000 68
Sogépargne	307 10	301 08
Sogevar	1021 40	1001 37
Soginter	1271 70	1246 76
Soleil Investissements	583 84	561 38
Solstice	2194 98	2189 51 •
State Street Act. Eur.	9708 53	9380 22 •
State Street Act. Frce.	9531 78	9254 16 •
State Street Emer. Mkt	10743 64	10227 12
Stratégie Actions	764 50	735 10 •
Stratégie Rendement	1362 55	1319 66 •
Technocic	1014 12	984 58
Techno-Gan	5800 20	5577 12
Thesora	638 83	632 50
Transplus	148 54	142 14
Trésor Plus	1247 88	1235 52
Trésor Real	13832 24	13832 24
Trésoricic	124641 60	124641 60
Trilion	5153 53	5087 39 •
UAP Investissements	441 87	425 90
UAP Actions France	580 71	559 72
UAP Act. Select	628 38	605 67
UAP Audificandi	584 31	563 19
UAP Alizé	208 98	201 43
UAP Alto Sicav	166 53	160 51
UAP Moyen Terme	134 59	129 73
UAP Première Cat.	11191 70	10787 18
Uni-Associations	119 03	119 03 •
Uni-Foncier	1261 81	1231 03
Unifrance	564 28	550 52
Uni-Garantie	1408 79	1383 88
Uni Régions	1362 95	1319 95
Univar	228 70	228 70 •
Univers Actions	1203 15	1173 80
Univers-Obligation	1841 17	1796 26
Valorg	1983 38	1981 40
Valreal	51303 22	51277 58

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

ÉCONOMIE

Décès de Louis Henry, un des pères de la démographie historique

Avec Louis Henry, décédé le 30 décembre, disparaît un des grands ancêtres, ou des grands anciens de la démographie française et de l'Institut national d'études démographiques (INED), où il était entré en 1947 et où il a travaillé jusqu'à sa retraite en 1976.

Né en 1911, polytechnicien et officier d'artillerie comme ses contemporains, Jean Bourgeois-Pichat (mort en avril 1990) et Paul Vincent, il était comme eux venu par hasard à la démographie après la deuxième guerre mondiale. Peu connu hors des cercles scientifiques, il a cependant formé des générations de démographes français et, accessoirement, d'historiens par ses travaux et son enseignement à l'Institut de démographie ou à l'Ecole des hautes études, et il a joué un rôle important dans plusieurs domaines. Il a notamment travaillé sur les méthodes de la démographie – il est l'auteur de plusieurs manuels classiques. Il s'est intéressé aussi bien au mariage, à la mortalité, au tiers-monde, ou aux noms de famille, mais il s'est attaché particulièrement à l'étude de la fécondité. Il a notamment analysé les étapes du cycle de la reproduction et mis au *point des indices de mesure et des* modèles de la fécondité.

Mais, plus encore, il a été l'un des pères de la démographie historique. Il en a établi une méthode en reconstituant les familles anciennes à partir des registres paroissiaux où figuraient naissances, mariages et décès, par exemple dans ses travaux sur *« les anciennes familles genevoises »* (1956) ou sur *« la population de Crulai, paroisse normande »* (1958). Il a aussi lancé l'INED dans une grande enquête sur la France ancienne (1686-1820) à travers l'étude de quarante villages répartis dans l'Hexagone.

Ses travaux ont fait connaître avec précision *« le régime démographique ancien »* à forte fécondité et forte mortalité avec ses fluctuations et ses crises, mais ils ont aussi permis de découvrir les premières formes de la contraception en France. Ils ont également beaucoup servi aux historiens en contribuant à renouveler les moyens de l'histoire des mœurs et des sociétés, notamment celles de l'Ancien Régime.

GUY HERZLICH

□ **La banque Paribas a réalisé 80 opérations de fusions-acquisitions en 1991.** – La banque Paribas *a réalisé 80 opérations* de fusions et acquisitions en 1991, d'une valeur totale de 50,3 milliards de francs, contre 91 opérations pour 44,5 milliards de francs l'année précédente. Comme en 1990, la moitié des opérations de fusions-acquisitions réalisées en 1991 a impliqué au moins une société étrangère. Parmi celles-ci figurent l'acquisition d'une participation du groupe Axa dans la compagnie américaine Equitable Life, la signature d'un accord entre les AGF et le groupe Banesto avec prise de participation des AGF dans le holding de contrôle de Union y el Fenix. Parmi les opérations françaises les plus significatives, on relève la cession de la Banque de gestion privée au groupe du Crédit agricole et la restructuration de la Financière Robur (fusion UGC DA et Robur DA).

CARNET DU Monde

Naissances

Mireille KOLMAYER
et
Eduardo PINOCHET-LOBOS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 29 décembre 1991.

69660 Collonges-au-Mont-d'Or.

– Kigali (Rwanda).

M. Jean-Claude MASBATIN et Mme, née Vallois,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Julia,

chez
Agnès et Claude BAYARD,
Maisons-Laffitte, le 10 décembre 1991.

– Il y a soixante-trois ans naissait

Tintin

Hoer
a la joie d'annoncer la naissance de

Célestin LUTIN,

le 4 janvier 1992.

– **Frédérique MALTERRE-AURIACOMBE et *Pierre AURIACOMBE***

ont la joie d'annoncer la naissance de

Maximilien,

le 16 décembre 1991, à Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 5 janvier 1992

UN DECRET

– N° 91-1413 du 28 décembre 1991 portant dissolution de l'Agence nationale pour le développement *de l'éducation permanente*.

Décès

– Mme Paule Besse,
M. et Mme Dominique Besse
et leurs enfants,
Evelyne Besse et Jean-Pierre Leixa,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

M. Maurice BESSE,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 4 janvier 1992, en l'église de Saint-Sernin.

P. Besse,
Le Fourcat,
81300 Graulhet.
Anne et Dominique Besse,
92, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean-Paul COULON,
née Marthe Gredy,

survenu le 30 décembre 1991, dans sa centième année.

De la part de
M. et Mme Jean-Michel Coulon,
Mme et M. Olivier Debré,
Mme et M. Jean-Louis Crestey,
ses enfants et beaux-enfants,
Patrice et Marianne Debré,
Adrien, Mathieu,
Sylvie et Patrice Huerre,
Clémentine, Thomas, Antonin,
Laurence et Philippe Petitfrère,
Camille, Noémie, Grégoire,
Aline et Bertrand Stalla-Bourdillon,
Julien, Martin,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Gredy et Coulon.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime), le 2 janvier 1992.

118, rue de la Faisanderie,
75016 Paris.

– Hélène Papinot-Gires,
François et Colette Gires,
Jean-Paul Gires,
ses enfants,
Françoise Papinot,
Pierre-Emmanuel et Victoria Gires,
Jean-Michel et Marie-Hélène Gires,
François et Isabelle Jacquemard,
ses petits-enfants,
Xavier et Isabelle Beer-Demander-Papinot,
Auguste et Clément Gires,
Pierre-Yves, Ghislaine, Cédric et Marc-Henri Gires,
Anne-Laure et Emmanuelle Jacquemard,
ses arrière-petits-enfants,
Raymond Chauvat,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Louise GIRES,
née Chauvat,

le 2 janvier 1992, à Châteauroux, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 4 janvier, en l'église Saint-Sauveur d'Argenton-*sur-Creuse*, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, où elle repose auprès de

Paul *GIRES,*

son époux, décédé à Niort le 13 octobre 1971.

201, rue de Strasbourg,
36000 Châteauroux.
7, boulevard Beaumarchais,
75004 Paris.
12, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.

– La CFDT-AFPA
a le regret de faire part du décès de

M. *Michel* GRIMAL,
créateur et premier secrétaire général du syndicat CFDT de la FPA.

– M. Claude Germon,
député et maire,
président de la Semmassy,
M. Jacques Pietri,
directeur de la Semmassy,
Et leurs collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Geneviève GUÉRIN,
directeur adjoint,

survenu le 1er janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 4 janvier à Couëron (Loire-Atlantique).

– Patricia et Brice LALONDE
ont la douleur de faire part de la disparition soudaine de leur fils

Martin,

à l'âge d'un an.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Briac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paul Ritzenthaler,
Ivan et Noémie,
Les familles Mata, Ritzenthaler
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mireille MATA,
docteur en sciences,
chercheur au CNRS,

survenu le 29 décembre 1991, à Toulouse, dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin Gayssot,
31320 Castanet.

– Régine Mitelman,
Maurice Mitelman,
Colette Mitelman-Assa,
Alain Rajchman,
Liliane Rajchman,
Rachel Mitelman-Wrona,
ses sœurs, frères et belles-sœurs,
Ses nièces, neveux,
Ses cousines, cousins,
Ses petites-cousines, petits-cousins,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis MITELMAN,

à l'âge de soixante-huit ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 6 janvier 1992, dans le caveau familial, à Bagneux.

Sa famille remercie tous ceux qui se sont unis à son grand deuil.

– Mme Jacqueline Disegni,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Fabienne Bloch,
M. Bernard-Michel Bloch
et sa famille,
Mme Evelyne Cariglio
et sa famille,
M. Gérald Cariglio
et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme Marguerite SEBAG,
née Gollman.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 30 décembre 1991, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, allée Albert-Thomas,
91300 Massy.

Remerciements

– Son épouse,
Ses enfants
Et sa famille,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Louis BODARD.

Anniversaires

– Bienvenue à

Clara,

il y a dix ans, le 7 janvier 1982.

Jan DESSAU,

son père, décédé le 10 janvier 1982.

« La mort de ceux qu'on aime, on y pense, au bout d'un certain temps, avec une inexplicable douceur. »
A. Malraux.

Marie Zanardi,
sa mère.

– Il y a huit ans, le 31 décembre 1983,

Françoise GAUTHIER
(Vermont-Desroches),

mourait du cancer.

Une pensée pour elle.

M. P. Gauthier,
91450 Etiolles.

– Il y a dix ans

Rose LAROCK GRANOFF

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, appréciée et aimée.

Galerie Katia Granoff,
92, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, salle 524, le 8 janvier 1992, à 14 heures, Cyril Grange soutiendra sa thèse de doctorat : « Noblesse et bourgeoisie dans la France du XXe siècle : les « gens du Bottin mondain ».

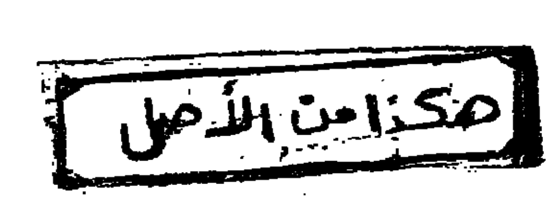
– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), vendredi 10 janvier 1992, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. Elisabeth Martichou-Fabaron : « Figures du monstre en Angleterre dans la première moitié du XVIIIe siècle ».

Mort de l'acteur Curt Bois

L'acteur allemand Curt Bois est mort le mercredi 25 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Acteur de théâtre et de cabaret en Allemagne, Curt Bois a joué dans une trentaine de films lorsqu'il fuit le nazisme pour trouver refuge à Hollywood en 1933. Dans *Casablanca*, on peut le voir en pickpocket dans le Rick's café tenu par Humphrey Bogart. Il apparaît également auprès de Rita Hayworth dans *la Reine de Broadway* ou encore aux côtés de Gary Cooper, Spencer Tracy et Clark Gable. En 1950, de retour en Allemagne, il devient l'un des plus célèbres acteurs de théâtre, passant de Schiller à Brecht, sans abandonner le cinéma : il joue notamment le bibliothécaire des *Ailes du désir*, de Wim Wenders.

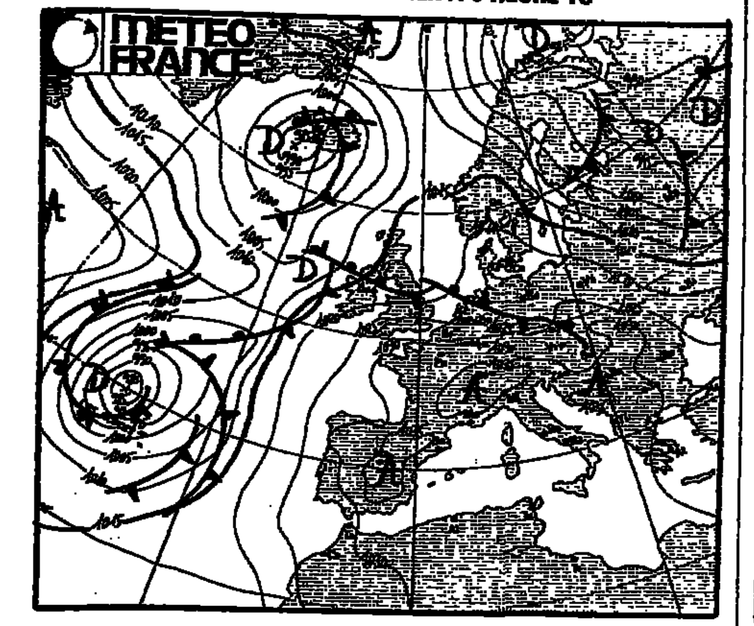
Mince et malicieux, Curt Bois incarnait une sorte de Till l'Espiègle, de bon vivant aimant les femmes, le vin, le jeu. Sa fantaisie subversive, sa poésie, sa fausse fragilité, son personnage tout entier s'opposaient radicalement à l'idéal nazi de l'homme conquérant, mais soumis aux mots d'ordre. Bruno Ganz a tourné un film – que la télévision devrait bien diffuser – où il le confrontait à l'autre monstre sacré berlinois, Bernhard Minetti. Lui est resté en Allemagne pendant la période nazie, et il a continué à jouer en vedette. Confrontation étonnante d'un Curt Bois au rire lumineux, montré en vieux beau fringant, et d'un Minetti dont le regard, le beau visage sculptural, paraissent, par opposition, ausi froids qu'intenses. Comme l'a montré Bruno Ganz, Curt Bois était celui qui a connu suffisamment de désillusions pour trouver la sagesse dans l'humour.

C. G

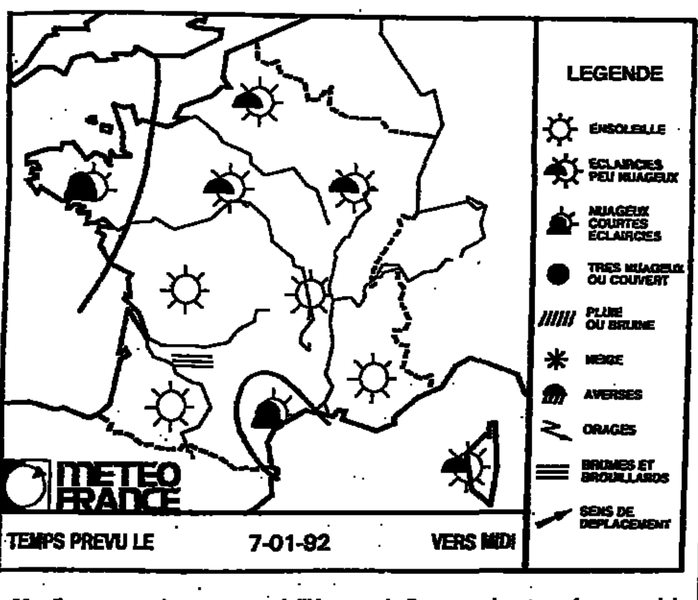


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 JANVIER A 0 HEURE TU



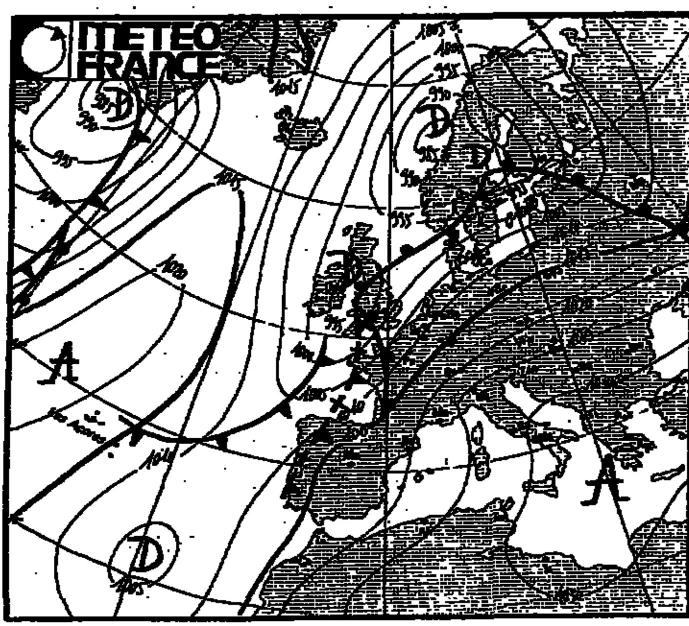
PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER 1992



Mardi : temps doux et ensoleillé sur la France. Le matin, les brumes ou brouillards seront nombreux. Ils se dissiperont vite pour laisser la place au soleil. Sur le Roussillon, un léger vent de sud-est apportera de la grisaille près des côtes. L'après-midi, des nuages élevés voileront le ciel sur un grand quart nord-ouest. Ils seront plus épais sur la Bretagne. Les températures minimales seront de l'ordre de 0 à 5 degrés en général, localement 8 degrés près des côtes et jusqu'à – 5 degrés dans l'intérieur.

L'après-midi, les températures seront très agréables pour la saison et s'étageront entre 7 et 12 degrés en général.

PRÉVISIONS POUR LE 8 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-1-1992 à 18 heures TU et le 6-1-1992 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	11	– 1	D
BORDEAUX	10	– 2	B
BOURGES	10	– 1	B
BREST	12	6	D
CAEN	13	4	D
CHERBOURG	12	6	N
CLERMONT-FER.	11	– 4	D
DIJON	9	– 2	B
GRENOBLE	7	– 5	D
LILLE	11	9	C
LIMOGES	11	4	D
LYON	8	0	B
MARSEILLE	9	– 1	D
NANCY	9	7	C
NANTES	12	1	D
NICE	13	7	N
PARIS-MONTS.	12	5	C
PAU	12	– 3	B
PERPIGNAN	14	– 1	D
RENNES	13	7	C
ST-ETIENNE	8	– 5	B
STRASBOURG	10	5	C
TOULOUSE	5	– 2	B
TOURS	10	3	B
POINTE-A-PITRE	30	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	16	– 1	D
AMSTERDAM	10	9	P
ATHÈNES	15	5	D
BANGKOK	32	23	N
BARCELONE	12	0	D
BELGRADE	8	1	C
BERLIN	6	0	C
BRUXELLES	12	10	C
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	4	– 5	D
DAKAR	27	20	D
DELHI	22	11	D
DJERBA	15	7	D
GENEVE	7	– 4	D
HONGKONG	16	14	D
ISTANBUL	12	5	C
JÉRUSALEM	8	– 2	D
LISBONNE	12	5	D
LONDRES	14	11	C
LOS ANGELES	15	13	C
LUXEMBOURG	8	7	C
MADRID	8	– 6	D
MARRAKECH	18	5	D
MEXICO	23	9	D
MILAN	7	– 9	B
MONTRÉAL	2	0	C
MOSCOU	2	– 2	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	11	5	D
OSLO	0	– 5	D
PALMA-DE-MAJ.	15	3	D
PÉKIN	0	– 4	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	3	D
SINGAPOUR	31	25	O
STOCKHOLM	0	– 3	D
SYDNEY	22	14	D
TOKYO	12	5	N
TUNIS	16	4	D
VARSOVIE	4	– 1	D
VENISE	5	– 3	B
VIENNE	9	7	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Jean-Jacques Delors

ON ne sait si l'homme politique est naturellement bon. Et si c'est la société économique qui le corrompt. Mais en citant Jean-Jacques Rousseau à « L'heure de vérité » Jacques Delors n'a fait qu'accentuer encore le thème essentiel de son message. *« On a tout avec de l'argent. Hormis des mœurs et des citoyens. »*

L'argent, le bel argent, le *« fric »*, unique objet de tant de préoccupations, voici l'ennemi principal. Y compris de la gauche, sa gauche. Le président de la Commission européenne, tout saisi de rigueur morale dans la décomposition du temps, l'a dit et répété. Le mal extrême, le mal des maux, celui qui ronge les esprits et juge nos sociétés occidentales, quand il ne nourrit pas, par réaction, les intégrismes, c'est l'argent.

Jacques Delors, ou dimanche Jean-Jacques Delors, s'est comporté en moraliste. Ce qui ne veut pas dire en père La Morale. Il le pouvait, cet homme, seul apatride bruxellois, au bon sens du terme, à qui l'on prête un destin national. Les sondages le préservent de l'asthénie généralisée. Il est devenu, à cette échelle, l'exception qui confirme la règle. Crédité de tant de vertus quand le discrédit règne, socialiste-bouée lorsque les socialistes flirtent avec les récifs.

C'est ainsi. Jacques Delors est crédible. Et lui-même n'y peut rien qui subit le phénomène sans trop de déplaisir apparent. Même s'il s'empressa de dire qu'il ne se considère pas comme pouvant être « le sauveur suprême ». Ou s'il se refusa, avec quelque cruauté gourmande, à être catalogué parmi les éléphants du PS, espèce en bisbille autant qu'en péril.

L'épreuve des faits, celle des urnes, peut-être, diront le bien-fondé ou non de cette crédibilité. Mais, en attendant, Jacques Delors est là. Et ce qu'il dit a au moins le mérite premier d'être écouté.

C'est pourquoi on aurait, par souci corporatiste français, aimer qu'il parle justement un peu plus de la France, un peu moins de l'Europe et du monde. Non pas, leçon entendue, que les choses soient indissociables. Mais simplement parce que Jacques Delors, sur l'état de la France, a privilégié un axe de réflexion : ce dont a besoin notre société, c'est moins de politique que d'une morale. Moins de techniques d'exercice du pouvoir, énarchiques ou autres, de gauche ou de droite, que du goût de l'action. Moins de la citoyenneté subie ou égoïste que de civisme. Et moins d'argent que d'un idéal social.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 janvier

TF 1

20.45 **Magazine : Perdu de vue.** Présenté par Jacques Pradel.
22.25 **Cinéma : Pas de problème ! ■■** Film français de Georges Lautner (1974). Avec Miou-Miou, Jean Lefèbvre, Bernard Ménez.
0.15 **Magazine : Minuit sport.** Actualité de la semaine : Escalade ; Surf des neiges ; Ski acrobatique.
1.25 **Journal, Météo et Bourse.**

A2

20.50 ▶ **Téléfilm : Bonne chance Frenchie.** D'Alain Bonnot, avec Patrick Bach, Dail Sullivan (1re partie).
22.35 **Cinéma : Signé Furax. □** Film français de Marc Simenon (1981). Avec Bernard Haller, Jean-Pierre Darras, Dany Saval.
0.05 **Journal et Météo.**

FR3

20.45 **Cinéma : La Cage aux folles 3. □** Film franco-italien de Georges Lautner (1985). Avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi.
22.15 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Océaniques.**
23.35 **Magazine : Alice.**
0.30 **Musique : Cocktail de nuit.**
0.35 **La Flamme olympique en France.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête... la suite. ■** Film botswanais de Jamie Uys (1988). Avec N'Xau, Lena Farugia, Hans Strydom.
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Le Journal du cinéma.**
22.20 **Cinéma : Christian. □** Film franco-danois de Gabriel Axel (1989).
0.00 **Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur. ■** Film américain de Bruce Beresford (1989).
1.40 **Cinéma : La Fête sauvage. ■■** Film français de Frédéric Rossif (1975).

LA 5

20.45 **Téléfilm : L'Or du fond des mers.** De Dick Lowry, avec Brooke Shields, Tom Byrd.
22.25 **Spécial drôles d'histoires.**
23.00 **Rallye : Paris-Le Cap.**
23.30 **Série : Deux flics à Miami.**
0.15 **Journal de la nuit.**
0.30 **Club du télé-achat.**
0.50 **Cas de divorce** (rediff.).

M6

20.30 **Gagagogo.**
20.40 **Cinéma : New-York 1997. ■** Film américain de John Carpenter (1981).
22.20 **Série : L'Heure du crime.** La Curée.
23.10 **Magazine : Culture rock.**
23.35 **Six minutes d'informations.**
23.40 **Magazine : Dazibao.**
23.45 **Magazine : Jazz 6.**

LA SEPT

21.05 **Cinéma : Gribouille. ■** Film français de Marc Allégret (1937).
22.25 **Court métrage : L'Amour vénal.** De Carlo Lizzani.
22.40 **Court métrage : Directions d'acteurs par Jean Renoir.** De Gisèle Braunberger.
23.05 **Théâtre : Elvire Jouvet 40.** De Benoît Jacquot.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'Histoire en direct.** L'affaire Ben Barka. Avec les témoignages de : Roger Frey, Antoine Lopez, Bachir Ben Barka, Philippe Bernier, Louis Souchon, Pierre Lemarchand.
21.30 **Dramatique.** Les Grands Barons du Nord : la légende de Geneviève de Brabant. 1. Le royaume d'Austrasie.
22.40 **La Radio dans les yeux.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 18 décembre 1991 au grand auditorium de Radio-France) : Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre K 364, de Mozart ; Cinq mouvements pour orchestre à cordes op. 5, de Webern ; Symphonie nº 38 en ré majeur K 504, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Bernhardt Klee ; sol. : Raphaël Oleg, violon, Gérard Caussé, alto.

Mardi 7 janvier

TF 1

16.10 **Feuilleton : Riviera.**
16.40 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : 21 Jump Street.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Lévy et Goliath. ■** Film français de Gérard Oury (1987).
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**

A2

16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 **Magazine : Défendez-vous.**
17.00 **Magazine : Giga.**
18.10 **Série : Mac Gyver.**
18.55 **Le Journal olympique.**
19.05 **Jeu : Question de charme.**
19.35 **Divertissement : Caméra indiscrète**
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.50 **Cinéma : Airport. ■** Film américain de George Seaton (1970).
23.05 **Théâtre : Le Foyer.** Pièce d'Octave Mirbeau.
0.55 **1. 2. 3. Théâtre.**
1.00 **La 25e Heure.**
1.45 **Journal et Météo.**

FR 3

16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Un livre, un jour.** Jazz, d'André Francis.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 **INC.**
20.45 ▶ **Téléfilm : La Vénus à Lulu.**
22.15 **Journal et Météo.**

CANAL PLUS

15.15 **Magazine : Mon zénith à moi.**
16.15 **Cinéma : Great Balls of Fire. ■** Film américain de Jim McBride (1989).
18.05 **Canaille peluche.**
18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Promotion canapé. □** Film français de Didier Kaminka (1990).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Biloxi Blues. ■** Film américain de Mike Nichols (1988).
23.55 **Cinéma : Germinal. ■■** Film franco-hongrois d'Yves Allégret (1963).

LA 5

16.25 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.20 **Youpi ! L'école est finie.**
18.30 **Rallye : Paris-Le Cap.**
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal.**
20.25 **Rallye : Paris-Le Cap.**
20.40 **Météo.**
20.45 **Cinéma : Ma femme s'appelle reviens. ■** Film français de Patrice Leconte (1981).
22.25 **Rallye : Paris-Le Cap.**
22.55 **Cinéma : Le Chinois. □** Film de Robert Clouse (1980).
0.30 **Journal de la nuit.**

M 6

16.50 **Série : Drôles de dames.**
17.40 **Jeu : Zygomusic.**
18.05 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.05 **Série : Cosby Show.**
20.40 **Téléfilm : Le Désert blanc.**
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Magazine : 60 Minutes.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

16.30 **Documentaire : Boris Kochno parle des Ballets russes.**
17.30 **Documentaire : Anna, la corde de la vie.**
19.00 **Documentaire : Naissance d'un bateau.**
20.00 **Documentaire : Mario Merz.**
20.40 **Documentaire : Philippe Favier.**
20.55 **Théâtre : Arlequin, serviteur de deux maîtres.** Pièce de Carlo Goldoni.
22.55 **Cirque Plume.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel sciences.** Centième, en direct, avec, notamment, Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, Dominique Leglu, Anna Alter, Philippe Cousin, Marie-Jeanne Husset et Sylvie O'Dy.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 12 septembre 1991 à Sion) : Roméo et Juliette, Capriccio italien op. 45, Symphonie nº 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Pavel Kogan.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit.**

Le Monde

Les suites de l'affaire Bakhtiar

La presse iranienne adresse une mise en garde à la France

Le journal officieux *Abrar* a appelé, samedi 4 janvier, les autorités de Téhéran à reconsidérer leurs relations avec la France après la demande d'extradition formulée par le gouvernement de Paris contre un ressortissant iranien arrêté en Suisse et soupçonné de complicité dans l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar. De son côté, le journal *Salam*, organe des radicaux, a affirmé dimanche que la France suit *« une politique suicidaire »* dans l'affaire Bakhtiar, et que les relations entre Paris et Téhéran vont en être « gravement affectées ».

BERNE

de notre correspondant

L'Office fédéral suisse de la police (OFP) ne devrait pas tarder à se prononcer sur la demande d'extradition, présentée par la France, du ressortissant iranien Zeyal Sarhadi, soupçonné de complicité dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar, estimait-on, lundi matin 6 janvier, à Berne. Confirmant la nouvelle, un porte-parole du département suisse des affaires étrangères a précisé que *« tous les services de l'ambassade sont à nouveau ouverts au public, et le travail a repris normalement »*. Si le chargé d'affaires et le chef de la chancellerie bénéficient encore d'une protection policière, tous les membres de la mission diplomatique ont retrouvé leur liberté de déplacement.

L'ambassade de Suisse avait été fermée pendant une semaine en signe de protestation contre les tracasseries dont son personnel faisait l'objet, depuis l'arrestation de Zeyal Sarhadi, le 23 décembre à Berne. Le gouvernement suisse avait pris cette décision après qu'une employée de sa représentation à Téhéran eut été empêchée de quitter l'Iran pour aller passer sa lune de miel en Argentine. Son départ, finalement autorisé, aura contribué à détendre l'atmosphère. Malgré la fermeture temporaire de l'ambassade, les contacts officiels n'ont jamais été interrompus, d'autant que la Suisse représente également à Téhéran les intérêts des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

A Berne, on indique que le cas Sarhadi est *« totalement séparé »* de ce qui s'est passé à Téhéran et qu'il relève des autorités compétentes en Suisse. L'OFP, qui a déjà refusé la requête de mise en liberté provisoire de Sarhadi, s'apprête maintenant à statuer sur la demande d'extradition de Paris. En cas d'acceptation, l'Iranien recherché par les autorités françaises disposera d'un délai de trente jours pour déposer un recours auprès du tribunal fédéral, plus haute instance judiciaire de la confédération.

JEAN-CLAUDE BUHRER

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 janvier

Poursuite de la hausse

Le mouvement de hausse amorcé à la veille du week-end s'est poursuivi lundi 6 janvier lors des premiers échanges. L'indice CAC 40 après s'être apprécié de 1,34 % à l'ouverture se maintenait à + 1,20 % en fin de matinée. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Nord-Est, Nordon et Schneider.

L'Eglise et la défense de Paul Touvier

Mgr Decourtray : « Une convergence de comportements individuels »

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a déclaré lundi matin 6 janvier à propos du rapport qui venait de lui être remis par la commission d'historiens sur Paul Touvier et l'Eglise : *« L'investigation minutieuse de la Commission n'a pas apporté le moindre commencement de preuve, ni même la moindre présomption à l'appui des affirmations rocambolesques qui expliquent l'étonnante faveur dont Touvier a bénéficié par quelque tractation ou échange de services. Elle a pareillement établi que jamais une décision quelconque n'avait été prise dans son intérêt par l'institution Eglise mais que cette multiplicité d'interventions était la résultante d'une convergence de comportements individuels »*.

GÉORGIE : retranché au Parlement depuis plus de deux semaines

Le président Zviad Gamsakhourdia aurait pris la fuite vers l'Azerbaïdjan

Le président géorgien Zviad Gamsakhourdia, retranché depuis plus de deux semaines dans un bunker du Parlement de Tbilissi, a pris la fuite, dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 janvier, a constaté la correspondante de l'AFP sur place. Le président serait passé, lundi matin, dans la République voisine d'Azerbaïdjan, selon l'agence d'information russe. Les opposants au président, réunis au sein du « Conseil militaire », se sont en partie emparés du Parlement, attaqué la veille à l'artillerie.

Une aile du bâtiment, où des tirs sporadiques résonnaient encore, était en flammes lundi matin. Une épaisse fumée noire recouvrait la capitale. Selon certaines informations, le président, accompagné de son épouse, serait d'abord parti rejoindre ses partisans dans les montagnes de l'ouest de la Géorgie.

Un porte-parole de la repésentation géorgienne à Moscou avait déclaré que le président allait se rendre en Arménie ou en Azerbaïdjan, avec sa famille, une soixantaine d'hommes de sa garde, ainsi qu'une forte somme prélevée sur le Trésor public géorgien. Selon ce porte-parole, deux Républiques – l'Arménie et l'Azerbaïdjan – avaient été informées d'une possible arrivée de M. Gamsakhourdia. L'Arménie avait offert dimanche l'asile politique au président géorgien et à sa famille.

Un responsable des Mkhedrionis (Cavaliers), l'un des deux groupes d'opposition qui forment le Conseil militaire, a déclaré que les lieutenants de Gamsakhourdia étaient actuellement en réunion avec le chef des Mkhedrionis, Djaba Ioseliani.

« Nous le traquerons où qu'il aille »

Des scènes de liesse ont eu lieu parmi les insurgés qui assiégeaient le Parlement. Les combattants de l'opposition se livraient, selon des témoins, à des actes de pillage, emportant les objets de valeur laissés par les hommes du président. *« Il est parti, le dictateur est enfin parti »*, a déclaré un insurgé, ajoutant : *« Il ne trouvera aucun endroit pour se cacher, nous le traquerons, où qu'il aille. »* Agé de cinquante-ans ans, M. Zviad Gamsakhourdia, ancien dissident sous le régime communiste, a été élu président à une majorité écrasante en mai dernier, et jouit toujours d'importants soutiens dans les campagnes. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **Un entretien de M. Le Pen au *Financial Times*.** – Dans un entretien au *Financial Times* du lundi 6 janvier, M. Jean-Marie Le Pen chiffre le coût de l'immigration en France à 250 milliards de francs et celui du chômage à 300 milliards de francs. Selon le quotidien économique britannique, le président du Front national *« n'indique pas d'où viennent ces chiffres ni leur signification »*. Il y a *« quatre millions d'immigrés, six millions, personne ne le sait à un million près »*, selon le chef du parti d'extrême droite, qui affirme que la présence d'immigrés est ressentie en France *« comme l'une des causes du chômage, de l'insécurité et de la surpopulation urbaine »*.

[Le document de référence du Front national sur l'immigration est un rapport interne rédigé par M. Pierre Milloz en août 1990, qui évalue son « coût » à 210 milliards de francs.]

□ ***ÉTATS-UNIS* : peine maximale pour les assassins d'un touriste dans le métro de New-York.** – Quatre membres d'un gang de jeunes gens qui ont assassiné un jeune touriste dans le métro à New-York ont été condamnés vendredi 3 janvier à la peine maximale de vingt-cinq ans de prison. Quatre autres, dont celui qui a poignardé le jeune Brian Watkins, vingt-deux ans, le 2 septembre 1990, seront jugés en février. Cet assassinat avait particulièrement ému l'opinion publique. Brian Watkins et sa famille, de passage à New-York, prenaient le métro à Manhattan, dans le quartier de Broadway, pour aller dîner. Ils avaient été attaqués sur le quai du métro, les agresseurs étaient tous âgés de dix-neuf ans. Ils ont déclaré qu'ils avaient agi pour se procurer les *15 dollars nécessaires à l'accès à un dancing*. – *(AFP.)*

□ **Trois Américains sur quatre sont *persuadés que John Kennedy a été* victime d'un complot.** – Près des trois quarts des Américains estiment que John Kennedy a été assassiné à la suite d'un complot et ne croient pas que la vérité ait été faite sur cet événement, selon un sondage réalisé par le magazine *Time* et la chaîne de télévision CNN, publié dimanche 5 janvier. – *(UPI.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Héroïne et uranium

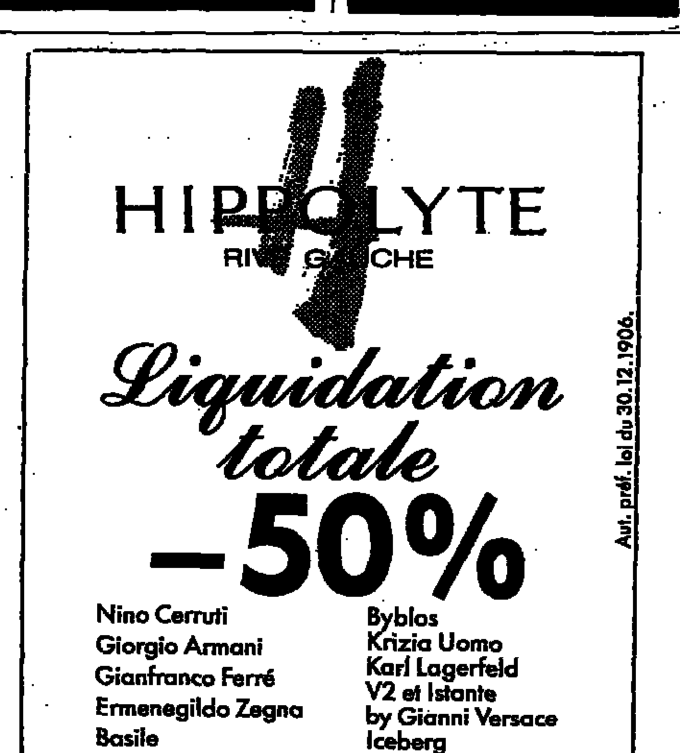
Vous avez vu un peu ce qui se passe ? C'est la cata ! Cette pauvre vieille Europe va exploser sous les bombes et imploser sous la drogue. Prise au filet des filières de l'héroïne et de l'uranium. Plaque tournante l'Afghanistan. Non, c'est pas une blague, c'était marqué dans le *Sunday Times* et le *Spiegel*.

Encore un coup de ce salaud de Saddam ! Il a planqué dix tonnes d'uranium, pas vu pas pris par les inspecteurs des Nations unies, et ils les a expédiées à qui ? A son copain Chadli, le chef en chef de l'*Algérie, menacé par le FIS là*, aujourd'hui. Pourquoi faire ? Deux bombinettes de la taille de celle qui a ravagé Nagasaki, fabriquées par un réacteur construit par les Chinetoques dans le sud du pays.

Vous me direz : Et après ? Qu'est-ce que ça peut nous foutre ? Ils vont quand même pas l'envoyer sur la tour Eiffel. Pas si sûr, rapport aux « Afghans » justement, les plus durs des durs de durs, des intégristes algériens retour de guerre du côté de Kaboul. De prendre le pouvoir, le plus démocratiquement du monde, d'accord, mais bon, ça va leur donner un petit bouton rouge, et comme ils sont sujet aux démangeaisons ils risquent d'appuyer dessus...

Tiens, à propos de boutons, vous savez combien ils ont cultivé de fleurs de pavot, les Afghans, les vrais, l'an dernier ? Deux mille tonnes. Encore plus que les Birmans et les Pakistanais. Ils aiment pas l'odeur. Et comme l'argent n'en a pas, leur récolte, ils la *réduisent en poudre et ils nous* l'expédient via la Turquie par la route des Balkans.

Les cartels colombiens pareil. Sauf qu'eux ils passent par Hongkong. Destination : l'Italie. Oui, c'est ça, la Mafia. Normal, à force *de renifler*, les Etats-Unis ont le nez bouché, alors ils cherchent un nouveau marché. Un grand marché commun sans contrôle ni frontières, on pouvait pas rêver mieux. Résultat, les services de renseignement allemands ont mis *le père Kohl au parfum*, de Francfort à Lisbonne et de Copenhague à Athènes, nos écus vont valser sur des pointes d'aiguilles et retomber en neige d'ici la fin de l'hiver. Snif, crack, boom, il y a de l'apocalypse dans l'air.



SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5-6 janvier 1992 a été tiré à 507 330 exemplaires.

